



HAL
open science

Métropolisation et territorialisation de l'élevage à Abidjan

Anne-Rose Golly

► **To cite this version:**

Anne-Rose Golly. Métropolisation et territorialisation de l'élevage à Abidjan. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), 2017. Français. NNT : 2017PA01H077 . tel-01783957

HAL Id: tel-01783957

<https://theses.hal.science/tel-01783957>

Submitted on 2 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKÉ



UFR : Communication, Milieu et Société
Département de Géographie



Thèse unique de Doctorat en Géographie

MENTION:.....

Spécialité : Géographie Urbaine

Sujet :

**MÉTROPOLISATION ET TERRITORIALISATION DE L'ÉLEVAGE À
ABIDJAN**

Présentée par : **GOLLY Anne-Rose N'dry**

Soutenue publiquement, le **25 novembre 2017** devant le jury composé de :

M. LOMBARD Jérôme	Professeur Titulaire	Université Paris 1, France	Président
M. CHALÉARD Jean-Louis	Professeur Émérite	Université Paris 1, France	Directeur de Thèse
M. KOFFI Brou Émile	Professeur Titulaire	Université Alassane Ouattara, Bouaké	Directeur de Thèse
M. YAPI-DIAHOU Alphonse	Professeur Titulaire	Université Paris 8, France	Examineur
M. DJAKO Arsène	Professeur Titulaire	Université Alassane Ouattara, Bouaké	Examineur
Mme KOFFI-DIDIA Marthe	Maître de conférences	Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan	Examineur

À Dzop, ma fille.

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
PREMIÈRE PARTIE: ÉLEVAGES MODERNES AVICOLES ET PORCINS DANS LE DISTRICT D’ABIDJAN : DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ENTRE NORMES ET « INGÉNIOSITÉ »	61
<i>CHAPITRE 1: LOCALISER LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES DANS LA PÉRIPHÉRIE ABIDJANAISE</i>	64
<i>CHAPITRE 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES PRODUCTEURS DE VOLAILLES ET DE PORCS DU DISTRICT</i>	105
DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICITÉ DE LA POPULATION ABIDJANAISE ET DISTRIBUTION DES PRODUITS AVICOLES ET PORCINS DANS LA MÉTROPOLE	153
<i>CHAPITRE 3 : LA CROISSANCE DE LA POPULATION ABIDJANAISE, UNE OPPORTUNITÉ POUR L’ESSOR DES ÉLEVAGES AVICOLES ET PORCINS</i>	155
<i>CHAPITRE 4 : UN APPROVISIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE DONNANT DE LA VOIX A LA PRODUCTION LOCALE</i>	175
TROISIÈME PARTIE: POLITIQUES PUBLIQUES ET PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES PÉRIURBAINES À ABIDJAN	210
<i>CHAPITRE 5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES D’ÉLEVAGE : ATOUT ET CONTRAINTE POUR LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES</i>	212
<i>CHAPITRE 6 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ÉLEVAGES PÉRIURBAINS : DES INITIATIVES INACHEVÉES</i>	249
CONCLUSION GÉNÉRALE:	276
BIBLIOGRAPHIE	282
ANNEXES	313

SIGLES ET ACRONYMES

ADCF	Association des communautés de France
AFOR	Agence Foncière Rurale
AGEF	Agence de Gestion Foncière
ANADER	Agence National d'Appui au Développement Rural
ANAREV-CI	Association Nationale des Revendeurs de Côte d'Ivoire
ANAVICI	Association Nationale des Aviculteurs de Côte d'Ivoire
APPORCI	Association des Producteurs de Porcs en Côte d'Ivoire
AU	Agriculture Urbaine
AUP	Agriculture Urbaine et Périurbaine
AVI-INVEST	Forum sur les Investissements en Aviculture
BEPI-DGPE	Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BSIE	Budget Spécial d'Investissement et d'Équipements
CAG	Centre d'Amélioration Génétique
CDCI	Compagnie de distribution de Côte d'Ivoire
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERDARE	Centre d'Étude et de Recherche sur le Droit Administratif et la Réforme de l'État
CFAO	Compagnie Française d'Afrique de l'Ouest
CFD	Caisse française de développement
CGAAER	Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole
CPS	Cellule des Projets Spécifiques
DCGTx	Direction et Contrôle des Grands Travaux
DGST	Direction Générale des Services Techniques
DOMAK	Domaine d'Abadjin Kouté
DPE	Direction des Produits d'Élevage
EBC	Enquête Budget Consommation
FAC	Fonds d'Aide à la Coopération
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPAN	Fonds d'Aide à la Production Avicole Nationale
FDCI	Fermier du Denguélé Côte D'Ivoire
FERAVIE	Ferme Avicole Ehua d'Assinie-Essankro
FGSA	Fonds de garantie du secteur avicole
FGSA	Fonds de Garantie du Secteur Avicole
FNS	Fonds National Jeune
FOANI	Ferme Ouattara Ali dit Nanan Issa
GID	Groupe Industrie Distribution
GIPAC	Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles
I.D.P.	Ivoirienne de Distribution de Produits
INTERAVI	Association des Industriels de la filière avicole ivoirienne

INTERPORCI	Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire
IPRAVI	Interprofession Avicole
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JNA	Journées nationales de l'aviculture
KDS	KOUDIJS Distribution Society
MIPARH	Ministère des Productions Animales et des Ressources Halieutiques
MIPARH	Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
MOS	Mode d'occupation du sol
MPA	Ministère de la Production Animale
NEPAD	Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique
PADE-CI	Projet d'appui au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire
PAPAN	Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale
PAV-CI	Projet Abattoir de Volaille en Côte d'Ivoire
PDD	Plan Directeur de Développement Agricole
PE2C	Projet de développement des élevages à cycle court
PFS-CI	Plate-Forme de Services - Côte d'Ivoire
PMC	Performances Management Consulting
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PRE-CI	Plan de Relance de l'Élevage en Côte d'Ivoire
PREFIPOR	Projet de Relance de la Filière Porcine par l'amélioration génétique
PRIA	Programme Régional d'Investissement Agricole
PROSUMA	Société Ivoirienne de Promotion de Supermarchés
PSDEPA	Plan Stratégique de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture
PSE	Programme Sectoriel Élevage
PSRA	Plan stratégique de relance de l'aviculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S.I.C.S.	Société Internationale de Charcuterie et de Salaison
SAFAL	Société Africaine d'Alimentation
SARA	Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan
SARES	Société africaine de restauration
SBV	Société de Boulangerie et de volailles
SCOOPS-PROLA	Coopérative Simplifiée des Producteurs de Lapins d'Anyama
SDUGA	Schéma Directeur du Grand Abidjan
SEDES	Société d'étude pour le développement économique et social
SIPRA	Société Ivoirienne de Production Animale
SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie
SODEPRA	Société de Développement des Productions Animales
SODESUCRE	Société d'État pour le Développement des Plantations de Canne à Sucre
SPACE	Salon des Productions Animales-Carrefour Européen
UACI	Union des aviculteurs de Côte d'Ivoire

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

En Côte d'Ivoire, il est indéniable qu'il existe un fossé entre les études sur l'élevage bovin dans les savanes du nord et celles portant sur les élevages à cycle court de volailles et de porcs essentiellement localisés au Sud du pays.

En effet, aux côtés de l'élevage bovin du nord existe un élevage proche des périphéries urbaines donnant à l'élevage ivoirien un double visage. Au-delà d'une coupure suivant les deux grandes zones écologiques, l'élevage est une question à la fois rurale et urbaine.

Dans sa composante rurale, il concerne essentiellement l'élevage bovin développé dans la partie nord du pays. Résultant de l'action combinée des migrations et d'une politique volontariste dès le début des années 1970, l'élevage bovin a suscité diverses études économiques, sociologiques, vétérinaires et géographiques car les analyses sur l'élevage en Côte d'Ivoire ont longtemps renvoyé à cet élevage du fait de son épineuse territorialisation dans les savanes de cultures du nord. Ces analyses concernent les politiques d'élevage (Ancey, 1996), la pratique, la rentabilité, les maladies spécifiques et les différents acteurs de l'élevage bovin (Veyret, 1950 ; Soro et *al.*, 2015) ainsi que les mutations impulsées dans la culture du coton et les conflits entre agriculteurs et éleveurs (Djako, 1999 ; Bernadet, 1986, 1994), grande constante de l'élevage bovin dans les savanes ivoiriennes.

Dans sa composante urbaine, plus précisément périurbaine, l'élevage est présent dans la partie sud du pays à la périphérie des villes. Cet élevage se compose majoritairement de productions à cycle court de volailles et de porcs menées de manière plus ou moins intensive bénéficiant de l'appellation d'élevages avicoles et porcins modernes (Alla Della, 1991 ; Verhulst, 1998 ; FAO, 2007). Ces élevages constituent des spéculations dont les cycles de production varient d'un minimum de 28 jours à un maximum de 18 mois et sont les mieux adaptés à couvrir le plus rapidement possible les besoins en protéines animales d'une population urbaine croissante (Info Porc, 2015). De par leur situation en périphérie des villes, ces élevages sont exposés à des problèmes fonciers. Certaines fermes « sont rattrapées par l'expansion des villes, ce qui pose des problèmes de nuisance et de délocalisation », quand d'autres ne peuvent voir le jour du fait des coûts de location de terre dissuasifs (PSRA 2012-2021, 2012). Ces élevages "du périurbain" bénéficient, quant à eux, des regards de spécialistes des sciences animales et d'experts d'organismes notamment de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF). De ces regards, il ressort une présentation générale et l'analyse des maux économique-sanitaires qui freinent le développement des productions

avicoles et porcines. Ces regards font peu cas de leur territorialisation, de leur intégration au milieu urbain ou de leur mouvement dans un contexte urbain où la régionalisation se renouvelle à travers la création d'aire métropolitaine telle que le district autonome d'Abidjan ou encore le district autonome de Yamoussoukro.

L'existence de ces différentes brèches nous a incitée à nous intéresser aux élevages périurbains du district d'Abidjan depuis notre master 2. Notre réflexion sur la territorialisation des élevages avicoles et porcins a débuté au cours de l'année académique 2010-2011 avec l'appui de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de l'unité mixte de recherche Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique (PRODIG) et des porteurs du master 2 Géographie des pays émergent et en développement de Paris 1.

Cependant, compte tenu de la crise post-électorale, notre terrain de master 2 a été fortement perturbé par la crise post-électorale de 2011 réduisant ainsi notre zone d'étude aux communes de Port-Bouët, d'Abobo et à la sous-préfecture de Bingerville. Par conséquent, nous n'avons fait que titiller la question de la territorialisation des élevages avicoles et porcins dans le district d'Abidjan en master 2. Ayant fait le choix de nous intéresser exclusivement aux élevages avicoles et porcins modernes, nous proposons pour notre thèse d'affiner notre réflexion sur ces élevages à l'épreuve de la métropolisation.

Enrichie par les questionnements et les résultats issus de notre implication explicite et implicite dans des programmes de recherche sur la périphérie abidjanaise intitulés PERISUD, REPI et Périmarge, nous proposons de revenir sur la territorialisation des élevages avicoles et porcins de la périphérie abidjanaise à l'épreuve de la métropolisation. En effet, entre identifier les nouvelles recompositions périurbaines de la métropole abidjanaise et passer à la loupe les relations au monde de la sous-préfecture de Songon, nous avons mieux cadrer notre analyse qui nous permet d'interroger la territorialisation des élevages avicoles et porcins dans un contexte urbain riche de tendances lourdes et de nouveaux acteurs qui offrent une nouvelle base d'analyse de la production animale de proximité.

Mais avant, nous tenons à remercier tous ceux grâce à qui notre thèse est passée de projet à réalité.

Nos premiers remerciements vont à l'endroit de nos deux directeurs de thèse qui nous accompagnent pour l'un depuis la maîtrise et pour l'autre depuis notre master 2.

Au Professeur Koffi Brou Émile, nous disons merci pour son accompagnement depuis toutes ces années et pour son réseau universitaire de taille.

Au Professeur Chaléard, grâce à qui nous avons pu expérimenter la thèse en format cotutelle. Nous sommes reconnaissante du fait qu'il n'ait pas arrêté, au fil de nos drafts, de nous stimuler à abandonner l'analyse descriptive pour nous rapprocher de l'analyse réflexive. Professeur, merci de nous inciter davantage à la réflexion.

Au Professeur Yapi-Diahou, qui n'a ménagé aucun effort pour que notre mobilité, élément essentiel de la thèse formule cotutelle puisse être effective. À lui donc, nous exprimons notre immense gratitude. Nous remercions également le coordonnateur du Réseau Africain de Recherche en Urbanisation (RUBAFRIQUE), le Professeur Assako Assako pour le financement de notre mobilité.

Aux enseignants qui ont tenu notre main au département de géographie de l'université Alassane Ouattara, nous disons un grand merci. Au Docteur Julius sans qui nous n'aurions sûrement jamais vécu le monitorat dans sa formule formelle avec tous les avantages enrichissants pour notre parcours de doctorante. Au Docteur Kouassi Konan qui n'hésitait pas à nous emmener avec lui dans ses cours chaque fois que l'occasion se présentait, au Docteur Assué, le fils « aîné » scientifique du Professeur Koffi Brou qui a été là quand nous étions absente pour cause de maternité.

Merci à Madame Koffi-Didia. Vous avez toujours cru en nous, même lorsque nous étions plein de doute.

Merci à notre ami de tous les jours, Lambert, cet ami si serviable. Tu as été là pour nous passer le bonsoir, jouer un peu les baby-sitters et nous offrir des fruits quand nous avions besoin d'énergie pour continuer, surtout pour terminer. Nous remercions Arra et Tano pour la valeur ajoutée apportée à notre cartographie.

Merci à Robert, notre « interchangeable messenger » sur Paris qui à chaque fois était chargé de remettre avec diligence chacun de nos documents au Professeur Chaléard.

À chacun des membres de notre famille, nous disons merci. À notre père Golly Amany pour sa rigueur et à notre mère Konan Adjoua pour sa patience, son inquiétude et son aide précieuse pour avoir veillé sur notre fille quand nous étions engluée dans une infructueuse recherche de « nounou ». Merci à tous les deux de nous aimer et de nous inciter à toujours aller au bout de ce que nous entamons. À mes six sœurs et frères, Patty, Philo, Ange, Antoine, Epher et Moïse pour leur accompagnement moral et financier et pour les différentes précieuses relectures d'Ange.

Nous avons entendu dire qu'il fallait être reconnaissant à ces 5 types de personnes : celles qui s'inquiètent pour nous ; celles qui nous corrigent ; celles qui sont toujours là pour nous ;

celles qui veulent toujours nous voir sourire ; et surtout, celles qui nous disent la vérité, même lorsque ça fait mal.

Nous ne saurions oublier, toutes ces personnes chaleureuses qui ont constitué des partenaires lors de nos allers et retours sur notre terrain.

À M. Ouattara, secrétaire exécutif de l'IPRAVI, merci pour les documents mis à notre disposition et pour vos conseils toujours fructueux. À M. Kouamé, secrétaire de l'ANAVICI pour nous avoir donné les informations dont vous disposiez.

À M. Faye Latyr, nous avons souffert avant d'obtenir un entretien avec vous mais vous avez été d'une immense aide en informations ; tout en gardant le respect pour votre entreprise vous nous avez fourni des données dont l'utilité pour notre thèse est bien signifiante.

À M. Allagba, merci de nous avoir permis de comprendre le fonctionnement des postes d'élevage et rencontrer un acteur clé des premières heures des élevages modernes de volailles et de porcs.

À Maman Adou, présidente de la coopérative Grâce Divine, association des vendeuses de porcs, pour nous avoir permis de comprendre les mécanismes d'approvisionnement en viande porcine et les liens entre la production et la commercialisation de porcs dans la métropole abidjanaise.

À tous les producteurs de volailles et de porcs, rencontrés sur leur ferme, dans la ville ou dans les espaces de promotion des filières porcine et avicole. Nous vous disons merci de nous avoir permis de nous incruste dans vos vies le temps d'une recherche, merci pour les morceaux que vous avez accepté de nous communiquer. M. Cissé, M. Sidibé, Madame Boni, etc.

À vous tous, complément de moi, merci.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. A LA SOUCHE DE LA THÈSE: QUAND LES ÉLEVAGES MODERNES DE VOLAILLES ET DE PORCS OCCUPENT LES PÉRIPHÉRIES URBAINES EN MOUVEMENT

À l'origine de notre étude, des éléments de contexte aux échelles locale et globale. Ces éléments vont des liens complexes tissés entre ville et élevages aux nouveaux enjeux de la question alimentaire de proximité.

Les activités agricoles dans les villes et métropoles africaines sont une constante. Cependant, à parcourir la littérature existante sur l'agriculture urbaine en général et sur l'élevage urbain en particulier, il persiste la question de sa légitimité. Cette activité dans ses formes diverses (élevage bovin laitier, élevages de porcs et avicoles, etc.) est taxée de nuisances olfactives, d'activité polluante (Franck, 2007) et «*a priori* illégale» (Robineau, 2013).

Au fil des années, les formes de fonctionnement et de gouvernance de l'urbain ont évolué. L'État fortement centralisé a laissé place à la décentralisation et dans les grandes villes, l'agglomération migre vers une aire métropolitaine davantage institutionnalisée. Malgré ces évolutions, les liens entre l'élevage et la ville dans "l'écosystème" urbain peinent à se passer «d'une logique de confrontation à une logique de coopération entre les services et les acteurs» (Hatcheu, 2005). À l'exception du cas de Kampala, en Ouganda, où un projet fédérateur d'agriculture urbaine, «*The KUF SALCC project*» a vu le jour en 2004 modifiant les règlements municipaux en faveur des activités agricoles en ville (Nasinyama et al., 2005; Mougeot, 2006), les capitales africaines sont encore à la recherche de mécanismes adaptés à la coexistence de la ville et de l'élevage.

Même les études qui ont montré la multifonctionnalité de l'élevage urbain ou l'importance des mutations actuelles et vanté ses atouts se terminent souvent par le même questionnement. «Les systèmes d'élevage sont-ils capables de s'insérer sans nuisance dans l'environnement urbain ou faut-il les déplacer vers une périphérie rendue plus accessible et plus sûre?» (Fall et al., 2004). «Quel type d'agriculture ou d'élevage est compatible avec le développement urbain et mérite par conséquent d'être protégé et encouragé?

Quel agriculteur ou éleveur peut participer efficacement à la gestion durable de la ville et doit être encadré voir financé ? » (Hatcheu, 2005). « Il revient à chaque ville de définir les espaces et le type d'agriculture urbaine souhaités en fonction de son plan d'aménagement. »

(Yemmafouo, 2014). Ou encore dans un contexte métropolitain, « si certaines agricultures sont plus dynamiques que d'autres, partout se pose la question de leur devenir » (Chaléard et *al.*, 2014).

Ces interrogations relatives à l'élevage ou à l'agriculture en général, en milieu urbain, constituent un appel à multiplier les études sur les élevages périurbains car chaque espèce animale produit des contraintes et des enjeux propres à mettre en lumière. C'est une invitation à des monographies pour saisir les spécificités urbaines locales, les généralités à construire et les concepts à mobiliser (Fall et *al.*, 2004; Franck, 2007; Darrax, 2009; Dauvergne 2012).

En Côte d'Ivoire, dans le cadre d'une relance des productions de volailles et de porcs, les maillons modernes des secteurs avicole et porcin affichent à nouveau des objectifs importants de production locale à atteindre. En effet, l'objectif général des pouvoirs publics en matière d'élevage est de passer d'une couverture des besoins de «26,69% en 2012 à 61,62% en 2020». Pour atteindre cet objectif, la priorité des financements est orientée vers «les secteurs porteurs de croissance au niveau de l'élevage » ivoirien à savoir « l'aviculture et la porciculture où la Côte d'Ivoire a une meilleure valeur ajoutée» (PSDEPA 2014-2020, 2014).

Par ailleurs, selon le président de l'Interprofession porcine (Info Porc, 2015), pour 2020 la Côte d'Ivoire envisage d'abattre 80 000 porcs par an, soit une augmentation de 233%, et réaliser un chiffre d'affaires de 25 milliards soit une hausse de 316%.

Contrairement à la filière porcine, la filière avicole dispose d'un maillon moderne qui couvre déjà une grande part des besoins de la population. L'adoption du Plan stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA) vient renforcer ce maillon. En effet, il a pour objectif global d'assurer la souveraineté alimentaire en produits avicoles (poulets et œufs de consommation) en faisant passer d'une part le niveau de consommation de poulets du maillon moderne de 0,84 kg/hab./an en 2008 à 2 kg/hab./an en 2021 et d'autre part en améliorant la consommation d'œufs de 33 œufs/hab./an en 2008 à 56 œufs/hab./an en 2021; ce qui représente une production d'environ 60 000 tonnes de viandes de poulets et 1 678 000 000 d'œufs de consommation » l'année. Toute chose occasionnant « la création de plus de 15 000 nouveaux emplois directs et des investissements privés de 150 milliards par les opérateurs » (PSRA 2012-2021, 2012).

La lecture de ces ambitions nous interpelle sur la question du support spatial prévu pour ces différentes reprises quand on sait que les productions avicoles et porcines modernes en Côte d'Ivoire n'ont pas de sites dédiés à leur développement depuis leur essor au milieu des années 1970.

Depuis environ trois décennies, sous l'influence des réalités économiques, environnementales et sociétales, la relation à l'alimentation évolue davantage dans le monde et nous interpelle. Sous la houlette de la sécurité alimentaire, il est question d'une invitation de plus en plus réelle à l'incitation à la diversification alimentaire des populations urbaines. Cette diversification met l'accent sur la consommation de fruits, de légumes et de protéines animales. Une telle conjoncture relance le développement des productions animales au titre desquelles les productions de volailles et de porcs occupent un positionnement de choix du fait de leur cycle court de production adapté depuis des décennies à la croissance démographique. En effet, la FAO révélait dans son rapport consacré aux impacts de l'élevage sur l'environnement mondial en 2009 que « les espèces à cycle court, telles que la volaille ou les porcs, ont un certain avantage sur les espèces dont l'intervalle de générations est plus long » comme le bœuf. Les risques et les « peurs alimentaires » (Brand et Bonnefoy, 2011) répandues dans le monde liées aux maladies telles la vache folle, la grippe aviaire, la peste porcine et d'autres contaminations relatives aux protéines animales interpellent désormais sur la provenance des aliments par le biais de la connaissance des lieux de production et une meilleure traçabilité des viandes.

Par ailleurs, un rapprochement entre production et consommation est récurrent. Si en Afrique, la déterritorialisation complète de l'alimentation n'a jamais eu lieu en milieu urbain, il n'empêche que la reterritorialisation de l'alimentation qui s'épaissit dans les pays développés crée un nouvel ordre mondial dans lequel les productions "hyper" intensives de masses sont de moins en moins encouragées et les petits producteurs davantage galvanisés. Ce nouvel ordre mondial redynamise toute sorte de productions locales en général et les productions de proximité des périphéries urbaines en particulier. Il relance la question des liens à construire entre des métropoles de plus en plus dynamiques et leurs campagnes environnantes.

Sous la coupole du développement durable et du respect ou de la protection de l'environnement, les réflexions sur l'aménagement urbain des aires métropolitaines dans les pays du Nord développent une agriculture biologique avec une valorisation traditionnelle des territoires avec un recours aux techniques traditionnelles respectueuses de l'équilibre écologique des territoires.

Au total, du fait d'une légitimité urbaine reposée, des objectifs à la production des élevages modernes avicoles et porcins et de l'existence d'une redynamisation de l'agriculture de proximité, nous avons choisi de nous intéresser aux élevages modernes avicoles et porcins à la périphérie de la métropole abidjanaise.

Mais avant, il convient de réaliser une revue de la littérature dans l'objectif de circonscrire notre recherche.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

Dans les lignes qui suivent, nous faisons dans un premier temps le tour des concepts et théories explicites et implicites que mobilise notre étude. Et par la suite, nous passons par l'analyse des études existantes sur les activités agricoles dans les villes africaines pour mettre en lumière les vides à questionner.

2-1 Cadre théorique

"Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde". Albert Camus
"Faute de concepts, pas de recherche dynamique". Jean-Pierre Raison, 2010

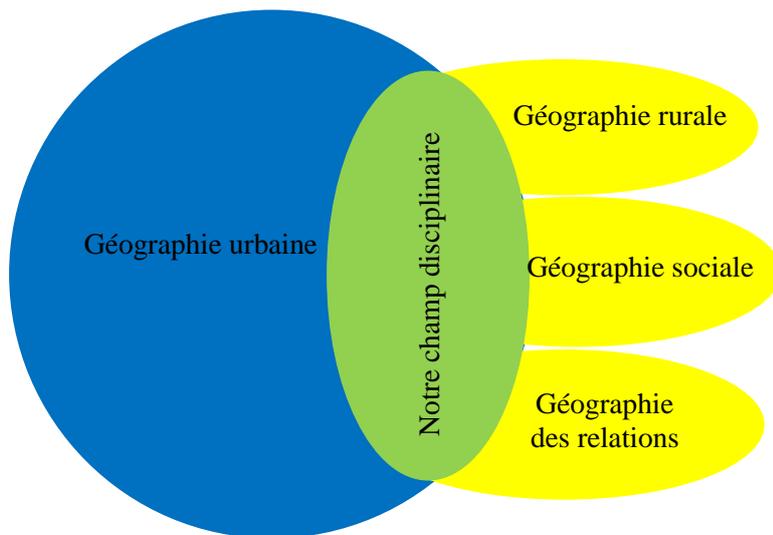
Le cadre théorique de notre travail s'intéresse au champ disciplinaire dans lequel s'inscrit notre étude et au champ conceptuel qui enrichit la compréhension de notre objet d'étude. Il est question pour nous d'éclaircir le concept de la territorialisation, de la périphérie, de faire le point sur comment l'élevage périurbain a été appréhendé dans les études jusque-là.

2-1-1 Un objet d'étude imposant un champ disciplinaire varié

Notre recherche s'inscrit dans un champ disciplinaire à la croisée des géographies urbaine, rurale, sociale et des relations (cf. figure 1).

Nous faisons avant tout appel à la géographie urbaine parce que le cadre spatial de notre étude est fortement urbanisé. Notre objet d'étude se situe dans une zone urbaine, le district d'Abidjan qui est à la fois métropole et capitale économique. Mais cet urbain, cette ville élargie dont nous parlons ici, ne peut se saisir sans d'autres branches de la géographie.

Figure 1 : Schématisation du champ disciplinaire de notre étude



La géographie rurale nous sert également de référent dans le sens où cette géographie a évolué au fil des années pour revêtir le sens d'une « géographie totale de l'espace rural » (Merenne-Schoumaker, 1997) questionnant les mutations en cours dans un espace rural multiforme (Bonnerandi, 2008 ; Poulot, 2008) dans lequel « les activités agricoles deviennent un secteur parmi d'autres, secteur dont on étudie principalement les mutations en lien avec les bouleversements de l'économie agricole elle-même et des territoires de production » avec un regard axé sur les enjeux et les « conflits dans les dynamiques territoriales globales, en particulier les rapports villes-campagnes » (Merenne-Schoumaker, 1997).

Cette géographie intervient surtout parce que notre objet d'étude, les productions avicoles et porcines, renvoie non seulement à des activités du secteur primaire et propres au milieu rural dans le cadre législatif ivoirien, mais aussi aux interrelations entre villes et campagnes. En complémentarité étroite avec la géographie rurale, la géographie des relations (Chaléard et Dubresson, 1999) nous invite à débusquer et lire au mieux les réseaux et les liens entre des espaces plus ou moins différents, ici entre centre et périphérie, entre ville et élevage.

Quant à la géographie sociale, « géographie de l'action et des acteurs » (Séchet et Veschambre, 2006), elle est ici sollicitée car aucune territorialisation ne peut ne faire sans acteurs. Analyser toute forme de territorialisation implique d'avoir pour référent cette géographie sociale qui est orientée vers « l'acteur, l'espace et les temporalités » (Le Gall, 2011). Les acteurs sinon les acteurs géographiques ou les acteurs de l'espace géographique, regroupent pour l'essentiel « l'individu (ainsi que la famille, ou le ménage, formes sous lesquelles la décision « individuelle » se manifeste souvent) ; le groupe, plus ou moins

informel ou formalisé (clan, classe, association, lobby, etc.), mais aussi l'entreprise, la collectivité locale, l'État. » (Nosedo et Racine, 2001).

Si les collectivités locales et l'État ont « par définition et par fonction, une action sur le territoire, et ses éventuelles subdivisions - les autres aussi peuvent avoir une action sur l'espace, bien plus efficace encore » (Bridel, 2001). Intégrant l'importance d'autres acteurs dans l'épaisseur territoriale, nous considérons que notre entrée par les producteurs de volailles et de porcs à partir des espaces qu'ils occupent, s'inspire implicitement de la géographie sociale.

Néanmoins, nous utilisons le référentiel de la géographie sociale moins dans l'idée de « décortiquer » un groupe social spécifique. Mais nous le faisons plutôt dans l'idée de relever des jeux d'acteurs et de pouvoirs qui pourraient être à la base d'une possible territorialisation des élevages de volailles et de porcs. Il est question pour nous, de saisir la marge de manœuvre dont disposent individuellement ou collectivement ces producteurs. Celle-là même qui leur permet de construire des territoires d'élevage ou d'alimenter leur fragile occupation de la périphérie métropolitaine.

L'aisance de la géographie sociale à multiplier techniques et outils en combinant méthodes qualitative et quantitative nous a également inspiré. Étudier la territorialisation de l'élevage à Abidjan nous demande de nous inspirer des rouages méthodologiques de la géographie sociale.

Au-delà de ce champ disciplinaire multivarié, il est primordial de passer en revue les concepts clés auxquels fait appel notre étude et l'existant sur l'impact de la métropolisation sur l'élevage périurbain.

2-1-2 Métropolisation : une recomposition territoriale contemporaine influençant les élevages périurbains

Notre état de l'art sur la métropolisation a consisté à rechercher des travaux qui mettent en lien le processus de métropolisation et les productions avicoles et porcines. Dans cette démarche, notre recension bibliographique a laissé apparaître un vide en ce qui concerne l'influence de la métropolisation sur les élevages avicoles et porcins en particulier. Et le peu de documents trouvés fait état d'une analyse plus fine du « fait alimentaire » en général sous métropolisation dans les pays du Nord (Poulot, 2008, 2011 ; Brand, 2015), privilégie les activités de cultures (Chaléard et *al.*, 2014) ou analyse les activités de cultures et/ou d'élevage sans évoquer explicitement le phénomène de métropolisation (Franck, 2007 ; Dauvergne, 2012).

Nous avons tiré de cette documentation les évolutions induites par la métropolisation sur les activités agricoles que nous pouvons répartir en trois grands compartiments. Il s'agit des changements aux niveaux de la demande alimentaire, de la distribution et de la production.

Nous définissons d'abord le concept de la métropolisation et avant de relever ses liens avec l'agriculture de proximité dans les pays du Sud et du Nord.

2-1-2-1 Métropolisation, les ingrédients qui la définissent

Après un retour en force sur l'échiquier scientifique du concept de métropole dans les années 1990 le substituant à celui d'agglomération (Ascher, 2009 ; Ghorra-Gobin, 2010 ; Assako Assako, 2011), le changement d'échelle de fonctionnement et de forme de la métropole contemporaine (Da Cunha, Both, 2004) a imposé l'apparition du terme métropolisation.

L'engouement récent autour de la métropolisation ne cache en rien la richesse de ses définitions et des mécanismes qu'elle transcrit. Cependant, nous retenons que la métropolisation, concept recouvrant les évolutions récentes d'une catégorie de grandes villes, est la combinaison d'un processus socio-économique et d'un « phénomène géographique » (Gallety, 2013).

D'une part, dans son acception socio-économique, la métropolisation en tant que « concentration des richesses humaines et matérielles dans de grandes agglomérations urbaines ou à leur périphérie » (Ascher, 2009), est à l'ère de la néo-mondialisation ce « processus socio-économique qui fait que les villes s'insèrent dans le mouvement de globalisation de l'économie et des modes de vie concomitamment » (Gallety, 2013). De ce fait, « la métropolisation peut être vue comme un nouveau processus de transformation généralisée de l'urbain dont le fond de scène est la globalisation de l'économie et des échanges, et dont les composantes s'articulent autour de la capacité des territoires à nouer des liens, à se connecter sur les différents réseaux d'échanges, qu'ils soient matériels ou immatériels, économiques, scientifiques ou culturels... » (Gallety, 2013). L'on se situe dès lors selon Jean-Louis Piermay (2009) dans une « ouverture à un ensemble plus vaste » qui démultiplie les connexions et le jeu des possibles. Les métropoles du Nord aussi bien que celles du Sud ont à disposition « un temps contemporain où les connexités topologiques, celles de flux parcourant les réseaux interurbains de systèmes de transports/communications rapides, détrônent en partie les continuités et les contiguïtés topographiques » (Di Méo, 2010). « Cette logique économique majeure accorde donc une place de choix aux économies

d'échelles et de réseaux, sans mépriser pour autant les économies plus sédentaires de proximité.» (Di Méo, 2010).

D'autre part dans son acception géographique, la métropolisation renvoie « aux effets spatiaux des mutations socio-économiques » (Gallety, 2013). La métropolisation se traduit au niveau spatial par l'étalement urbain. Dès lors, la métropolisation est bien plus qu'une simple « croissance des grandes agglomérations. C'est un processus qui fait entrer dans l'ère de fonctionnement quotidien de ces grandes agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre ainsi des morphologies urbaines mais aussi "rurales" d'un type nouveau » (Gallety, 2013). En effet, la « métropolisation se traduit par l'expansion de la ville centrale sur sa périphérie. Celle-ci est essentiellement urbaine mais peut comporter des espaces non construits voire encore agricoles » (Banzo, 1994). On est ainsi passé de la périphérie en continuité spatiale avec l'agglomération préexistante à la périphérie urbaine en discontinuité spatiale (Burgel, 1991). C'est le lieu des formes « d'occupation du sol plus diluées et plus ruralisées que celles de la ville compacte d'antan » (Di Méo, 2010). Cette rencontre avec le monde rural se manifeste par une forte pression sur le rural qui se trouve «phagocyté» (Assako Assako, 2011). À cet effet, la dimension spatiale ou morphologique de la métropolisation contemporaine agrège plusieurs espaces à la fois ruraux et urbains donnant lieu à des métropoles contemporaines «dilatées», «discontinues», «polycentriques» ou multi-polarisée, « pleines de vides», qui se «diffusent dans les campagnes» (Chalas cité par Pinson et Rousseau, 2011). Elle multiplie ainsi « les territoires et les identités urbaines sur lesquelles se fondent l'image d'une ville » (Lenoir-Anselme, 2008).

Tout cet étalement se matérialise par des appellations telles que les aires métropolitaines, les régions urbaines, les régions métropolitaines, les aires conurbées ou encore les districts (Banzo, 1994 ; Leroy, 2000) dans lesquelles les activités agricoles se recomposent au contact d'autres.

2-1-2-2 Territorialisation de l'élevage périurbain : les effets socio-spatiaux de la métropolisation

L'espace de la métropole s'élargissant du fait de la métropolisation, les hommes et les activités se repositionnent car c'est un autre mécanisme de localisation, délocalisation et relocalisation (Da Cunha, Both, 2004).

Pour l'heure, le fourmillement scientifique sur les rapports de proximité spatiale entre métropole contemporaine et activités agricoles est plus vivant dans les pays développés et émergents que dans les pays en développement. La plus élaborée des analyses des nouvelles relations est la thèse de Caroline Brand (2015) sur la rencontre topographique entre espaces

de productions agricoles périurbains et espace de consommation alimentaire se référant au cas de Lyon.

En Afrique subsaharienne, le terme de métropolisation ne ressort pas toujours dans les études sur l'agriculture périurbaine contemporaine. Cependant, des auteurs analysent les activités agricoles des métropoles subsahariennes sans toujours prononcer les termes de la territorialisation ou de la métropolisation.

Nous définissons d'abord la territorialisation, ensuite nous montrons les liens entre la métropolisation et la territorialisation de l'élevage périurbain et nous présentons les modèles de localisation des activités agricoles qui serviront de cadre d'analyse tout au long de notre travail.

2-1-2-3 Territorialisation en milieu métropolitain : un processus réanimé par un autre processus

La territorialisation est une « déclinaison » du concept de territoire (Chalas et *al.*, 2009). De ce fait, nous définissons le territoire avant d'aborder la définition de la territorialisation.

Le territoire est une « portion d'espace contrôlée et appropriée, y compris symboliquement, par une société donnée » (Ciattoni et Veyret, 2015). Il revêt un aspect juridique, social et culturel voire affectif (Brunet et *al.*, 1992). Selon Gilles Martel et Claire Cerdan (2014), le territoire en tant qu'une « échelle d'analyse et d'observation » est « quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est donc prêt à défendre » (Brunet et *al.*, 1992). C'est un morceau d'espace « gouverné par des acteurs institutionnels ou défendu par des acteurs locaux non-institutionnels » (Gervais-Lambony et *al.*, 2014).

La territorialisation est un « ensemble de processus engagés par les systèmes d'acteurs et/ou d'agents, par les organisations sociales et politiques, par les dispositifs et procédures *ad hoc*, par les rapports de forces et de mises en tension, par des déterminants économiques et structurels, par des configurations particulières émergentes, permettant de faire advenir le territoire, le faire exister, se maintenir et parfois de devenir opératoire » (Chalas et *al.*, 2009).

Avec la métropolisation, l'on assiste à un retour en force du concept territoire, la métropolisation étant une nouvelle forme de territorialisation de la métropole. En paraphrasant la définition de la territorialisation de l'agriculture de Marie-Benoit Magrini, d'Isabelle Duvernoy et de Gaël Plumecocq (2016), la territorialisation des élevages avicoles et porcins serait « la construction » d'un lien « étroit entre » les productions avicoles et porcines et « les caractéristiques du territoire, en lien avec les autres activités présentes ». Ce lien est le résultat « d'interactions locales d'ordre économique, social et politique. » Selon cette

définition, la territorialisation de ces élevages renverrait « à des processus d'apprentissage collectif, de gouvernance et d'institutionnalisation qui permettent et légitiment cette production locale de biens et de ressources. » Dès lors, les activités d'élevages viseraient à « tenir compte des potentialités et des ressources propres au territoire » (Magrini *et al.*, 2016). Plus largement, la territorialisation des élevages avicoles et porcins se percevra par l'observance d'une « définition locale de projet de territoire autour des questions » animales (Magrini *et al.*, 2016).

2-1-2-3-1 Élevages avicoles et porcins : une territorialisation de proximité de longue date dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, à la lecture des études sur le périurbain ou sur la dynamique urbaine périphérique des centres urbains de taille importante tels que les métropoles capitales et les villes secondaires, les productions animales et végétales facilement périssables de proximité sont une constante des périphéries urbaines (Haeringer, 1977 ; Vennetier *et al.*, 1989 ; Franck, 2007 ; Moustier, 2011).

Localisés à la périphérie de la ville, la question de la territorialisation des élevages en milieu urbain est abordée implicitement dans les recherches sur l'Agriculture urbaine et périurbaine (AUP) en Afrique subsaharienne. Le terme de la territorialisation ne ressort pas toujours explicitement mais les éléments qui construisent cette notion emplissent les analyses. Il demeure ainsi en filigrane dans ces recherches sur l'AUP. Car la problématique de l'expansion de la ville sur la campagne environnante n'est pas récente. Elle concerne l'élevage depuis les débuts de la croissance urbaine en Afrique subsaharienne.

Ainsi, les regards géographique et sociologique portés sur l'élevage périurbain touchent à sa territorialisation en croisant les politiques publiques et les pratiques d'élevage en cours. Cet exercice se perçoit dans une confrontation des pratiques foncières des éleveurs aux règles foncières en vigueur, à la place accordée ou non aux activités d'élevage dans les politiques d'aménagement urbain et dans les politiques alimentaires et dans l'analyse des innovations chez les producteurs pour se maintenir à la périphérie proche.

Nous nous référons essentiellement à six études récentes, une sur Khartoum (Franck, 2007), une sur Kinshasa (Nuah, 2008), une sur Bobo-Dioulasso (Robineau, 2013), une sur plusieurs villes africaines qui compile vingt années de recherche du CRDI sur l'agriculture urbaine (Mougeot, 2006), une autre composée d'un ensemble d'articles sur « l'agriculture et l'alimentation urbaine » (Lardon et Loudiyi, 2014) parue en 2014 et la dernière sur sept grandes villes dont Abidjan (Guèye *et al.*, 2009).

De ces études, il ressort deux observations majeures.

Dans un premier temps, les animaux élevés à la périphérie d'un centre urbain sont tributaires des habitudes alimentaires locales, de la conjoncture économique, des caractéristiques écologiques et des modalités de l'urbanisation. Les animaux produits diffèrent de ce fait d'une périphérie à l'autre. Ici on aura de l'élevage bovin laitier, là on aura l'aviculture ou l'élevage de porcs, là-bas on aura des moutons, ailleurs encore on aura des vers à soie, etc. (Mougeot, 2006).

Dans un second temps, il ressort un intérêt marqué pour le devenir des activités d'élevage en milieu urbain. Sur ce point, les auteurs interrogent la durabilité et subtilement la territorialisation des élevages urbain et/ou périurbain via leur capacité à intégrer socialement, spatialement et économiquement « l'écosystème urbain » face à la triple menace du maraîchage, de l'habitat planifié et des activités touristiques ou de loisirs (Franck, 2007 ; Ba Diao, 2008). À cet effet, il ressort que la décentralisation dynamique dans chaque centre urbain étudié présente la plupart du temps des redistributions de compétences récurrentes et mal coordonnées (Franck, 2007 ; Hacheu, 2005) qui favorisent l'agriculture en milieu urbain à court terme et le fragilisent dans le temps long. Du fait d'une image moderne et hygiéniste de la ville incompatible avec les activités d'élevage, les gestionnaires institutionnels de la ville se gênant parfois dans leur action sur le terrain s'impliquent peu ou pas dans la mise en place de mécanismes institutionnels pour accompagner les agriculteurs urbains.

Dans les villes africaines, la position des gestionnaires institutionnels de l'urbain est à la fois assez floue et souple dans les faits. Cette souplesse constitue un facteur d'existence non négligeable (Dauvergne, 2012). La réalité est plus complexe comme on peut le constater avec le cas de Khartoum traité et présenté dans la thèse d'Alice Franck (2007) par le biais de « l'intégration urbaine ». Dans l'exemple de Khartoum il est constaté à la fois la présence d'une pluralité d'acteurs institutionnels intervenant et « l'absence du ministère de la planification urbaine dans la gestion des espaces agricoles » (Franck, 2007) dans la gestion des activités agricoles de la capitale soudanaise. En outre, les cultures et l'élevage ont des sorts différents dans les schémas directeurs du Grand Khartoum. À contrario des cultures, « les espaces d'élevage sont totalement absents des différents schémas directeurs et des cartographies du Grand Khartoum » (Franck, 2007). En attendant une possible reconnaissance de l'élevage dans le projet urbain d'avenir du Grand Khartoum, Alice Franck (2007) montre néanmoins que si la périphérie urbaine est durable avec son « écrin vert » agricole, le « faible ancrage spatial mais surtout foncier de l'élevage laitier apparaît dans le contexte d'urbanisation du Grand Khartoum » comme « une force plus qu'une fragilité, l'activité et ses

acteurs ne semblant pas trop souffrir des délocalisations successives en périphérie » (Franck, 2007). Selon Luc Mougeot (2006), de toutes les manières, « ce serait un combat perdu d'avance que de réserver, dans la ville et en périphérie, des zones qui serviraient exclusivement et en permanence à l'AU. C'est tout bonnement impensable, compte tenu de la hausse des valeurs foncières dans les villes en pleine croissance. Qui plus est, cela ne favoriserait pas les interactions que l'AU peut avoir (et devrait avoir pour être fructueuse) avec les multiples autres activités urbaines ».

Plus axé sur les « mécanismes informels » matérialisés par « les arrangements socio-spatiaux » qui pérennisent l'agriculture urbaine, Ophélie Robineau (2013) montre les limites de la trame verte de Bobo-Dioulasso en tant qu'outil de planification pas encore approprié par les pouvoirs publics, les maraîchers et les citoyens. Également, à travers son étude, nous comprenons que dès que les mécanismes deviennent formels, l'élevage disparaît de la ville et est absente de sa planification. Cela confirme les propos de Luc Mougeot (2006) selon lesquels, « certaines formes d'agriculture urbaine ne sont pas seulement réprouvées, elles sont illégales » - « l'élevage en milieu urbain soulève la possibilité de zoonoses, des maladies transmissibles aux humains par les animaux, y compris la volaille (comme la grippe aviaire). Dans les milieux urbains densément peuplés, de telles maladies peuvent se propager rapidement et se révéler extrêmement difficiles à circonscrire ».

À Kinshasa, l'élevage périurbain croule sous le poids de « charges fiscales et taxes multiples » sous la forme de « racket organisé » ou d'effort de guerre » (Nuah, 2008). En effet, selon Nuah (2008) l'ensemble des éleveurs de porcs et de volailles enquêtés lors de son étude « a évoqué l'image de la jungle urbaine dans laquelle ils évoluent. Les contrôles des agents de police, des agents municipaux et du service d'hygiène exigent des dessous de table qui finissent par peser lourd sur les éleveurs » (Nuah).

En Afrique de l'Est, des avancées importantes dans trois villes ont été constatées suite aux actions concertées des chercheurs, des agriculteurs et des responsables municipaux (Mougeot, 2006). Ces essais sont pourtant à relativiser car « aussi bien à Kampala qu'à Harare, la recherche a démontré que les plans d'aménagement et les lois relatives à l'utilisation du sol ne réussissent pas à régler la question du mode d'occupation, les urbanistes ne reconnaissant pas l'AU en tant que mode légal d'utilisation du sol » (Mougeot, 2006). Toutefois, les chercheurs ont pu constater que les deux villes avaient commencé à envisager d'un « œil positif » les enjeux relatifs à l'AU.

Au Cameroun, Aristide Yemmafouo (2014), dans son analyse de six villes camerounaises dont la métropole de Yaoundé est revenu sur les quatre systèmes notamment le système vivrier, le système maraîcher, le système agroforestier et le système d'élevage urbain. Il montre que « le système d'élevage urbain se dégage de plus en plus dans toutes les villes avec les efforts de structuration du secteur réalisés par les organisations de la société civile. Il s'est développé dans un système de complémentarité bien ajusté avec l'agriculture. Un agriculteur urbain est presque toujours éleveur de porcins et de volailles ou est en relation avec ces derniers. Les échelles d'élevage font la différence entre l'éleveur de quelques porcs des quartiers pauvres et les grands éleveurs périurbains approvisionnant des marchés plus importants » (Yemmafouo, 2014).

Dans le cas d'Abidjan l'étude de Fatou Guèye et *al.* (2009) était très orienté maraîchage comme la plupart des études sur l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). Cette étude, qui se veut dès le départ élargie à l'aire métropolitaine du District d'Abidjan et même au-delà sur l'axe Port-Bouët-Bassam, se voit au fil des pages davantage auto-centrée sur l'agriculture urbaine de l'agglomération abidjanaise. Également élargie au départ à toutes les activités agricoles urbaines, elle se voit prioriser les cultures aux élevages. Cette étude présente les potentiels acteurs formels qui doivent participer à la gestion foncière de l'AUP à Abidjan. Il s'agit du ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRA), du ministère de la Construction et de l'Urbanisme à travers son Agence de Gestion Foncière (AGEF), des organismes internationaux et des différentes communes de la métropole abidjanaise.

Dans le détail, l'on note que le MINAGRA « n'a pas de politique spécifique de promotion de l'agriculture urbaine même si cette activité relève de sa compétence » et l'essentiel de l'action publique concerne des « producteurs du milieu rural car la satisfaction des besoins de la ville d'Abidjan en produits vivriers est réalisée grâce aux producteurs des villes de l'intérieur du pays ». Les communes, institutions décentralisées du ministère de l'Intérieur dotée d'une certaine autonomie dans la gestion de leur territoire interviennent rarement dans l'agriculture de la métropole parce que le secteur agricole ne constitue pas une priorité pour elles. Même s'il est noté que Bingerville s'organisait à faire l'inventaire des producteurs installés en périphérie de ladite commune, en général, les communes se « contentent de prélever les taxes d'occupation du domaine public sur les activités des producteurs installés en zone urbaine et en bordure des grandes voies. » (Guèye et *al.*, 2009). Les organismes internationaux quant à eux apportent leur appui aux agriculteurs « en matière de formation en techniques de compostage, d'horticulture, dans l'information et l'appui financier » (Guèye et *al.*, 2009).

Les études beaucoup plus récentes qui analysent les recompositions territoriales à la périphérie de la métropole abidjanaise étudient certes les activités primaires dans ce réaménagement. Mais elles restent plus détaillées sur l'habitat et ses nouveaux acteurs dans la périphérie que sur les élevages avicoles et porcins. Nous avons une incursion dans l'analyse de ces activités qui donnent à voir une localisation sommaire (Yapi-Diahou et *al.*, 2011) et une autre analysant les influences de la métropolisation sur les activités agricoles dans les Suds mais qui offre un regard rapide sur le District d'Abidjan la traitant un peu globalement avec Shanghai, Hanoi, Le Cap, et Lima (Chaléard et *al.*, 2014).

Il ressort de ces études la localisation en périphérie métropolitaine abidjanaise des activités d'élevages avicoles et porcins avec une préférence Est et Ouest pour les fermes porcines (Yapi-Diahou et *al.*, 2011). Il ressort également l'ancienneté des monoproductions intensives de volailles et de porcs.

Même si le cas de la métropole abidjanaise n'est pas toujours détaillé, l'analyse comparée des systèmes de production de cultures et d'élevages de six métropoles du Sud de Chaléard et *al.* (2014) permet d'ouvrir la réflexion sur les impacts de la métropolisation sur les élevages périurbains dans les pays du Sud.

En effet, la métropolisation caractérisée par « l'intervention du capital industriel, des formes d'intégration poussées, l'apparition de nouveaux besoins, l'ouverture sur l'extérieur et la volonté des métropoles de développer un marketing urbain qui accroît leur rayonnement international » influencent fortement les activités agricoles périurbaines (Chaléard et *al.*, 2014). « Une des traductions importantes de la métropolisation est l'emprise croissante de l'industrie sur la production agricole, tant pour répondre à une demande en produits standardisés qu'en raison du poids de grands groupes agro-industriels » (Chaléard et *al.*, 2014). Au niveau des élevages de volailles et de porcs, l'on constate une tendance à l'industrialisation plus prégnante dans la production avicole que dans la production porcine. Par exemple à Hanoi, « confrontés à des surfaces réduites et à une demande en forte croissance, les agriculteurs des zones périurbaines intensifient leurs systèmes de production. Les éleveurs augmentent la taille de leur cheptel, et les producteurs de légumes les quantités d'intrants utilisés (engrais organiques et minéraux, pesticides de synthèse). Ces pratiques contribuent à la dégradation de l'environnement et à un accroissement des risques sanitaires » (Sautier et *al.*, 2014). Au niveau de la demande alimentaire en produits frais, l'on note que « l'essor des classes moyennes et supérieures dans des villes qui accumulent des richesses et du capital, ouvertes sur l'extérieur, se traduit par une évolution rapide des comportements alimentaires et l'apparition de nouveaux besoins » (Chaléard et *al.*, 2014).

Une autre influence est celle de la mise en place d'infrastructures et d'équipements par les acteurs institutionnels qui modifient les systèmes de productions des élevages périurbains. Enfin, l'on constate que pour se maintenir en périphérie métropolitaine, les producteurs agricoles dépassent de plus en plus la fonction productive pour rechercher la plurifonctionnalité de leurs exploitations (espace de loisir, espace vert, etc.). Néanmoins, à ce niveau, les exemples concernent davantage les cultures que les élevages.

Si les effets de la métropolisation sur les activités agricoles demeurent encore moins explicites ou moins précis sur les grandes villes d'Afrique subsaharienne, ce n'est pas le cas dans les pays du Nord. En élargissant notre revue de la littérature aux activités agricoles en général, nous montrons à quel niveau se situe la question dans les pays développés.

2-1-2-3-2 Une territorialisation agricole de proximité spatiale de retour dans les pays développés

Dans un contexte urbain de plus en plus globalisé, l'on assiste à un rapprochement spatial nouveau entre l'alimentation et les consommateurs dans les pays développés. C'est un retour de la nourriture à proximité du mangeur car « les processus menant à une forme de déterritorialisation de l'alimentation sont en partie porteurs de risques qui sont aujourd'hui appréhendés comme des défaillances du régime dominant le système alimentaire. » (Brandt, 2015). À cet effet, les recherches de Caroline Brand (2011, 2015) sont assez détaillées sur les nouvelles connexions de l'agriculture et à la ville dans un contexte métropolitain. Dans une étude dans laquelle Caroline Brand et Serge Bonnefoy (2011) interrogent la réaction de l'agriculture des territoires métropolitains face aux demandes actuelles des citoyens, il ressort une « (re)-connexion à l'espace nourricier de proximité, dont l'échelle varie selon la configuration des régions urbaines et des espaces agricoles périphériques » (Bonnefoy et Brand, 2011). Ils montrent qu'en contexte métropolitain, il existerait une possibilité nouvelle pour les espaces agricoles et les espaces urbains d'écrire un « récit métropolitain à deux mains ». « Les nouvelles demandes alimentaires sont le support d'une re-valorisation du lien ville campagnes environnantes » (Brand, 2015).

Dans l'objectif de gérer au mieux cette nouvelle rencontre entre espaces agricoles et urbains, les politiques publiques innovent (Poulot, 2008, 2011 ; Hochedez, 2014). « L'action publique locale a revalorisé la fonction nourricière de l'agriculture et réinterrogé le modèle de la campagne urbaine, centré sur les aménités vertes. Elle est actuellement profondément renouvelée par trois grands mouvements, la métropolisation, la question alimentaire et un

certain retour de l'économie territoriale. » (Brandt, 2015). Avec la métropolisation, il y a une réorganisation des territoires métropolitains qui demandent à chaque territoire de définir la place qui revient aux activités agricoles de cultures et d'élevages (CGAAER, 2015).

Les systèmes de production connaissent également une innovation des techniques utilisées avec la promotion de l'agriculture biologique qui se compose de cultures et d'élevages utilisant des techniques de production traditionnelles respectueuses de l'environnement (Hochedez, 2014).

Une autre innovation s'observe au niveau de la distribution des produits frais. Il s'agit d'un épaissement des circuits-courts donnant lieu à des partenariats originaux entre producteurs locaux et promoteurs de la grande distribution alimentaire (Bonney et Brand, 2011). Ces originalités proviennent d'une attention de plus en plus accentuée sur « l'identification de qualité et d'origine » (Brand, 2015) et sur la valorisation des produits dits du terroir.

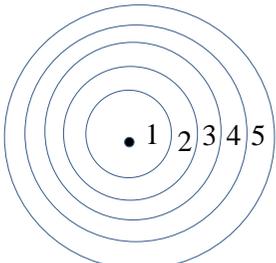
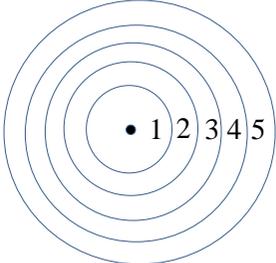
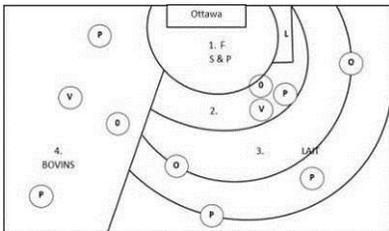
Toutes ces études sur les recompositions et la reterritorialisation des activités agricoles de proximité spatiale en cours ne peuvent se réaliser qu'à la lumière des théories de localisation des activités agricoles.

2-1-3 Les théories de localisation des activités agricoles

Comprendre et expliquer les mises à jour en cours au niveau des activités agricoles dans un contexte de croissance urbaine, passe par la connaissance des modèles de localisation des activités agricoles. Les modèles classiques de Von Thünen en 1826 (Gallant, 1973 ; Belhedi, 2010), de Robert Sinclair en 1967 (Chaléard et al., 2014) et leur mise à l'épreuve par Gallant dans la région urbaine d'Ottawa en 1973 ont retenu notre attention (cf. tableau 1).

Ces modèles de localisation sont de formes auréolaire, sectorielle, ponctuelle et/ou réticulaire. Au regard des modèles, nous avons un essai de retranscription la plus rapprochée possible des réalités dans lesquelles les activités agricoles localisées évoluent. Au fil des recherches, l'on en arrive à affirmer que les activités agricoles autour des métropoles s'expliquent davantage par une combinaison de modèles (Baudelle et Ducom, 2009) que par un modèle exclusif.

Tableau 1: Modèle de localisation selon leurs auteurs

	Von Thünen (1826)/ mathématicien et agronome	Robert Sinclair (1967)/ géographe	Gallant (1973)/ géographe
	État isolé	Région métropolitaine en expansion	Région urbaine d'Ottawa
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de transport et de conservation médiocres du début du XIXe siècle ; - Environnement économique monocentrique et d'autosuffisance totale ; - Espace rural autour de la ville - Distinction nette entre le rural et l'urbain ; - Concurrence entre les différentes productions agricoles ou entre les différentes utilisations agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Polycentrisme et interconnexion du monde contemporain ; - Concurrence entre usages agricoles et non-agricoles ; - Révolution dans les transports et les techniques de réfrigération technologie ; - Les marchés d'approvisionnement deviennent nationaux voire internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sols de qualité inégale ; - Possibilité d'existence de centres secondaires dans la région ; - Le climat ; - Ville-centre très attractive ; - Centre en grande expansion.
Élément déterminant la localisation des activités agricoles	Distance au centre Coût du transport	Distance au centre Anticipation de l'urbanisation	Distance au centre Anticipation du profit urbain et tradition des communautés paysannes
Localisation d'élevages de volailles	Absente	À proximité du centre	À proximité du centre et dispersée
Localisation d'élevage de porcs	Absente	Absente	À proximité du centre et dispersée
Formes du modèle	Concentrique	Concentrique	Concentrique étoilée, Sectorielle et nodale
Figure illustrative de la théorie	 <ul style="list-style-type: none"> 1-Fruits, légumes et produits laitiers 2- Bois 3- Cultures intensives 4- Grandes cultures céréalières 5- Elevage extensif ou pâturage ● Ville-marché 	 <ul style="list-style-type: none"> 1- Culture urbaine 2- Pâturages et terrains vacants 3- Pâturages et grandes cultures 4- Produits laitiers et grandes cultures 5- Bétail spécialisé ● Ville-marché 	 <p>P : Porcs V : Volailles O : S : Serre</p>

Source : Gallant, 1973, pp. 190-191 ; Banzo, 1994 ; Belhedi, 2010, p. 25

De ces trois modèles de mise en relief des différentes spécialisations agricoles que l'on peut rencontrer autour d'un centre urbain attractif, nous retenons la force des contextes urbains, politiques, sociaux et économiques dans leur configuration.

En effet, nous observons bien que les contextes diffèrent d'un modèle à un autre. À l'époque de Von Thünen, les moyens de transports et de conservations des produits agricoles sont médiocres, le rural et l'urbain sont très distincts, l'environnement économique est monocentrique et d'autosuffisance totale et il n'existe de concurrence spatiale qu'entre les différentes utilisations agricoles du sol.

Environ un siècle et demi plus tard, avec l'étude de Sinclair, l'environnement économique est polycentrique, l'on a une interconnexion à l'échelle mondiale, une révolution dans les transports et les techniques de réfrigération, les marchés d'approvisionnement en produits agricoles sont dorénavant d'échelle nationale voire d'échelle internationale, la métropole est en expansion et l'on a une concurrence spatiale désormais entre usages agricoles et usages non-agricoles du sol. Ce modèle fait ressortir la multiplicité et la diversité des réponses des producteurs à la périphérie métropolitaine au regard de « l'expansion potentielle de la ville » (Banzo, 1994).

Au cas pratique d'André Gallant (1973), les réalités contextuelles sont quasi-semblables à celles de Sinclair. Il rajoute néanmoins la précision des sols de qualité inégale et l'importance du climat dans son essai de modélisation.

Les trois modèles font état des produits agricoles « à la mode » lors de leurs recherches (Gallant, 1973). Seuls les deux derniers modèles en date statuent sur les élevages de porcs et de volailles que nous étudions.

De ces modèles, nous retenons que les unités avicoles de petites superficies menées sur une base industrielle se situent à proximité du centre urbain et « sont sujettes à être abandonnées pour faire place à un usage urbain prochain » sous la pression « de l'aménagement urbain et des nuisances qu'engendre la proximité à la ville » (Gallant, 1973 ; Banzo, 1994). Idem pour l'élevage de porcs dont les caractéristiques de l'alimentation influencent la situation géographique. Selon André Gallant (1973) les élevages de porcs se rapprochaient de la métropole d'Ottawa lorsque le producteur achetait les « moulées » pour l'engraissement des animaux, « moulées » qui s'obtenaient auparavant sur l'exploitation par l'entretien d'une surface agricole « assez grande ».

Les petites fermes de porcs et de volailles près du centre et les grandes loin du centre, la première contrainte demeurant la rare disponibilité de grande surface près du centre où les usages non agricoles du sol sont prioritaires. De manière générale, l'éloignement au centre correspond à une production intensive de masse.

Si les élevages avicoles et porcins se pratiquent sur de petites surfaces et suivant des techniques modernes où l'aliment provient de l'extérieur de la ferme, ils peuvent s'implanter près du centre urbain. L'ampleur de cette production porcine ou avicole de proximité va tout de même dépendre du fait qu'une autre région du pays ou du monde, accessible au marché central étudié, spécialisée à coût réduit dans cette même production n'envahisse pas ce marché.

Si le contexte urbain de notre recherche semble correspondre à celui de Sinclair, nous sommes certaine que les deux autres modèles nous serviront également de référents tout au long de notre travail. En effet, ils nous sont utiles en ce sens qu'ils nous exigent de poser un regard attentif sur les politiques publiques en matière des productions avicoles et porcines, les différentes échelles de ravitaillement disponibles en produits avicoles et porcins sur le marché abidjanais, le niveau d'attraction du centre, les degrés d'anticipation urbaine des espaces périphériques de la métropole abidjanaise, les infrastructures et moyens dans le domaine des transports disponibles, les techniques d'élevages et de conservation des produits d'élevage et sur les superficies des élevages avicoles et porcins.

En définitive, il ressort de notre revue de la littérature peu d'analyse détaillée sur le cas de la métropole abidjanaise entre métropolisation et dynamique des élevages avicoles et porcins périurbains.

En résumé, des réflexions les plus poussées sur les liens entre la métropolisation et les activités agricoles nous retenons que la territorialisation d'activités agricoles de proximité relève à la fois du profil des modes de distribution en lien étroit avec la demande de populations plus exigeantes en produits frais et des caractéristiques des politiques publiques urbaines et alimentaires en vigueur. Cette territorialisation de proximité se traduit par des innovations à triple niveau.

D'abord, au niveau de la production, en dynamisant les productions de proximité par des systèmes de production avec des techniques plus respectueuses de l'environnement utilisant des techniques de production conservatrices dans les pays du Nord et des systèmes de production plus industriels avec des techniques de plus en plus intensives dans les pays du Sud.

Ensuite, sur le plan de la distribution privilégiant qualité et origine à travers la visibilité des circuits-courts. L'on assiste à un beau mariage entre la grande distribution et les produits locaux.

Enfin, au niveau des politiques publiques la métropolisation a une incidence sur les politiques publiques alimentaires qui protègent davantage la production de proximité. La production de proximité s'intègre de plus en plus aux politiques publiques alimentaires des métropoles.

Dans les cas les plus innovants, c'est-à-dire dans les pays du Nord, l'on assiste à une mise en place progressive d'une gouvernance alimentaire locale.

3. Problématique

En résumé, la question centrale de notre recherche se rapporte à l'influence de la métropolisation sur les productions modernes de volailles et de porcs. À l'épreuve de la métropolisation, ces élevages se modifient-ils sur place, disparaissent-ils ou se déplacent-ils vers une nouvelle périphérie proche ou vers des régions lointaines ? Cette préoccupation principale se décompose en trois questions subsidiaires qui s'entremêlent.

Des élevages à la croisée d'un étalement urbain « dans tous les sens »

S'il n'est pas inhabituel de rencontrer quelques animaux (moutons, lapins, vaches, etc.) dans des quartiers illégaux et habitats de cours comme ailleurs en Afrique subsaharienne, les élevages avicoles et porcins à Abidjan ont une préférence « légendaire » pour la périphérie urbaine depuis quatre décennies. Métropole à l'urbanisation à la fois compacte et rapide (Haeringer, 1986), les activités agricoles se rencontrent plus à la périphérie car « la plupart des sites agricoles sont localisés à la périphérie de la ville » (Guèye et *al.*, 2009). Ainsi, les espaces inexploités dans la ville sont moins le support d'élevages modernes avicoles et porcins qui caractérisent davantage le périurbain, la ceinture rurale.

Cette position en ceinture rurale périurbaine est demeurée problématique à chaque changement d'échelle spatiale de la métropole. « En quatre décennies, la capitale économique ivoirienne a ainsi « phagocyté » 27 villages ébrié, faisant d'eux des quartiers totalement intégrés dans le paysage urbain. » (Koffi, 2007). De plus, la croissance spatiale de la métropole à la fois éclatée et par «aires continues » (Mesclier et *al.*, 2014) exerce une double pression foncière sur les espaces périurbains.

Ces espaces sont couverts par des projets de développement plus urbains faits d'implantations de nouveaux logements, d'infrastructures, d'équipements et d'activités industrielles et touristiques. C'est un développement urbain qui se fait dans tous les sens en mettant sous pression les espaces périphériques de la métropole et leur contenu préalable à l'étalement.

En effet, les sous-préfectures d'Anyama, Brofodoumé, Bingerville et Songon sont en émoi depuis le début de l'année 2013, date à laquelle les pouvoirs publics en partenariat avec des promoteurs privés ont décidé de construire 60 000 logements en moins de cinq ans dont 50 000 à Abidjan. L'offre de logement était jusque-là inférieure à 3000 logements par an pour Abidjan.

Dans ces conditions, quels sont les types d'élevages avicoles et porcins que l'on trouve dans la périphérie métropolitaine ? S'agit-il de grands élevages industriels ou de petites productions semi-industrielles ? Les systèmes de productions avicoles et porcines sont-ils industrialisés ?

Une métropole abidjanaise riche de consommateurs

Capitale économique de la Côte d'Ivoire, bassin d'emplois «modernes» depuis 1950, métropole nationale depuis bientôt un demi-siècle, Abidjan concentre hommes et richesses. D'une population de 125 000 habitants en 1955 (Recensement d'Abidjan, 1955), la capitale économique de la Côte d'Ivoire possède une population estimée aujourd'hui à 4 707 404 habitants au dernier recensement (RGPH, 2014). La métropole rassemble ainsi environ 21% de la population ivoirienne et représente le principal marché de consommation ivoirien en général et au plan de l'alimentation en particulier.

Au niveau des produits animaux, la demande en produits carnés évoluant toujours en fonction du revenu en milieu urbain, le débouché commercial que constitue la population abidjanaise est un fait ancien. En effet, dès le milieu des années 1960 mais davantage depuis le milieu des années 1970, ce marché a constitué une véritable opportunité pour l'essor des productions de proximité de volailles et de porcs. Des études vétérinaires révélaient en 2006, que 80% de la production avicole moderne se situe autour d'Abidjan (Essoh, 2006). Du côté du porc, en 1998 Verhulst (1998) montrait que la capitale abidjanaise disposait de plus des trois-quarts de la production porcine moderne nationale. L'effectif d'élevages à Abidjan était passé « de 423 élevages en 1991 totalisant 50.000 porcs » à « près de 1.500 élevages avec 100.000 porcs » soit 80% des exploitations modernes du pays en 1996 (Verhulst, 1998).

Aujourd'hui, l'interaction accentuée entre la concentration démographique et la concentration de richesses à l'ère du district autonome suscite-t-elle l'essor des productions avicoles et porcines dans la périphérie proche abidjanaise ?

Des politiques publiques élargies ?

En dépit des crises aviaire et porcine qui secouent ponctuellement les filières avicole et porcine, leur développement demeure d'actualité en Côte d'Ivoire.

À l'échelle des politiques d'élevage, l'État ivoirien n'a cessé depuis les années 1970 de se faire accompagner par l'extérieur pour mettre en place des productions avicoles et porcines locales.

Débuté par un appui technique et financier par le biais de l'aide au développement, l'État ivoirien accompagné des bailleurs de fonds a mis en place de plusieurs projets étatiques

(SODEPRA Sud-Est, PE2C¹ phases 1, 2 et 3) pour la promotion des élevages de volailles et de porcs. Ce modèle de partenariat ancien a donné à la Côte d'Ivoire des unités de productions industrielles et individuelles sans espace formellement dédié aux élevages avicoles et porcins.

À l'heure de la globalisation, en plus de l'existence de l'aide au développement, l'État ivoirien dispose d'une nouvelle démarche de partenariat public/privé. Cette démarche consiste en une recherche plus élargie de partenaires de développement à l'échelle mondiale.

À une autre échelle, à celle des politiques urbaines la métropole abidjanaise, une recomposition institutionnelle dans la gouvernance du territoire abidjanais est intervenue depuis que la capitale économique ivoirienne est passée d'une métropole agglomérée à une métropole élargie. Désormais, "ville" et campagne se côtoient et espaces urbains et espaces agricoles font partie d'une même entité urbaine et doivent trouver chacun leur équilibre dans ce nouveau schéma urbain.

Au regard de ces deux échelles de politiques publiques, qu'est-ce que les nouvelles orientations politiques offrent-elles comme nouveaux cadres de développement aux productions avicoles et porcines de proximité ?

4. Objectifs

Notre étude a pour objectif général de contribuer à saisir les recompositions territoriales que vivent les élevages avicoles et porcins intensifs et semi-intensifs à la périphérie d'une aire métropolitaine.

Nous avons pour objectifs spécifiques:

- d'identifier les systèmes de production des élevages avicoles et porcins dans les quatre sous-préfectures du district d'Abidjan ;
- de déterminer la visibilité des élevages avicoles et porcins du district d'Abidjan dans la distribution des œufs et des viandes avicole et porcine.
- d'évaluer les politiques publiques en rapport avec productions avicoles et porcines.

5. Méthodologie

Selon Robert Ezra Park, pionnier de l'École de Chicago, « il ne sert à rien de recueillir des données si cela n'est pas fait à la lumière d'options théoriques et d'hypothèses, pas plus que si celles-ci évitent de se confronter aux réalités qu'elles prétendent expliquer » (cité par Armel Huet, 2001).

¹ PE2C : Projet de développement des élevages à cycle court

5-1 Hypothèses de recherche

Comme hypothèse de départ, nous avançons que la concentration de richesses (humaines et matérielles), l'ouverture au monde et l'expansion spatiale en périphérie induites par la métropolisation impulsent et fragmentent à la fois les espaces de production moderne de volailles et de porcs.

Cette hypothèse générale se décline en trois hypothèses spécifiques.

- La concentration industrielle à Abidjan suscite des élevages avicoles et porcins industriels dans le périurbain abidjanais.
- La concentration des revenus les plus élevés à Abidjan accentue la demande en produits d'élevages avicoles et porcins de proximité.
- Les politiques publiques nationales et métropolitaines actuelles favorisent le développement de productions avicoles et porcines dans les limites du district et hors du district.

5-2 Méthode

Nous montrons dans les lignes qui suivent les échelles d'observation, les unités d'observation ainsi que les différentes formes et étapes de la collecte de données. Mais avant nous présentons l'évolution générale de notre travail de recherche.

5-2-1 Évolution globale de la thèse

Au départ de notre recherche, le champ de notre sujet était vaste et imprécis. Notre sujet s'intitulait au départ «L'élevage à la périphérie de la métropole abidjanaise : vers une recomposition spatiale de la géographie de l'élevage en Côte d'Ivoire ». Nous avons cherché à montrer comment l'élevage qui se déroulait à la périphérie de la métropole abidjanaise redessina l'élevage ivoirien.

Mais à partir de nos différentes lectures, de nos rencontres et de notre mobilité internationale effectuée de septembre 2015 à février 2016 nous avons pu circonscrire, compléter nos enquêtes de terrain et mieux exploiter notre questionnaire en ayant pour fil rouge de mettre en lumière les liens entre le processus de métropolisation à Abidjan et la recomposition spatiale des élevages de volailles et de porcs (cf. tableau 2 et annexe 10).

Tableau 2 : Calendrier synthétisé de la thèse

Activités au cours de la thèse	Temps en années et mois											
	Année universitaire 2012-2013											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Recherche bibliographique sur l'élevage en Côte d'Ivoire, les théories de localisation des activités agricoles, la métropolisation												
1 ^{ère} visite de terrain : Observation directe et entretiens informels avec des éleveurs de volailles et de porcs (10) à Songon, Anyama et Bingerville												
1 ^{ère} rencontre d'échanges sur le choix de mon sujet avec le Prof. Chaléard en marge des enquêtes PERIMARGE												
Terrain avec Périmage : repérer les différentes catégories de fermes dans tous les villages visités lors des enquêtes Périmage												
Entretiens avec les représentants des organisations d'aviculteurs : UACI, ANAVICI, IRPAVI, INTERPORCI (4)												
	Année universitaire 2013-2014											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Consultation du recensement national des éleveurs de porcs au FIRCA												
2 ^{ème} rencontre d'échanges sur la problématisation de mon sujet avec le Prof. Chaléard en marge des enquêtes Périmage												
Terrain avec Périmage : repérer les fermes dans tous les villages visités lors des enquêtes Périmage et entretiens informels avec éleveurs (5)												
5 ^{èmes} journées avicoles de Côte d'Ivoire												
Entretien avec la Responsable du Service Élevage de l'ANADER de la région d'Abidjan												
Recherche documentaire sur l'élevage périurbain												
Choix de terrain fixé, élaboration du questionnaire et préenquête, rajout de la sous-préfecture de Brofodoumé à ma zone d'étude												
Récits de vie (5), entretiens avec les gros producteurs de volailles et de porcs (3)												
	Année universitaire 2014-2015											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Enquête par questionnaire (197), entretiens avec les gros producteurs de volailles (18) et de porcs (3) et récits de vie (27)												
Entretiens avec l'adjoint au Responsable de la Cellule des projets spécifique du district (2)												
Entretien avec le Dr Faye (Directeur des élevages de la SIPRA)												
Rédaction première et deuxième partie (traitement de données de terrain)												
La 3 ^{ème} édition des Journées Ivoiriennes de la Viande de Porc et de ses Dérivées (JPORC-CI)												
	Année universitaire 2015-2016											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Enquêtes sur les marchés (8)												
Mobilité internationale												
Rencontre avec le Professeur Chaléard : -Discussion sur l'avancement de mes travaux (problématisation et modification de l'intitulé du sujet)												
Salon SPACE 2015 : Rencontre régionale organisée par l'Académie d'Agriculture et GIS « Élevages Demain » lors du SPACE 2015 sur relations entre élevages intensifs et les territoires en régions Bretagne et Pays de la Loire												
Complément de recherche bibliographique sur le récit de vie et les concepts de métropolisation, territorialisation, périurbanisation												
Recadrage de la problématique et ajustement de la méthodologie, réécriture de la première partie et de la deuxième partie												
	Année universitaire 2016-2017											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Réécriture de la troisième partie												
Visite de terrain avec le Professeur Chaléard												
Enquêtes Terrain : supermarchés												
Rédaction de la troisième partie												
Centre de documentation du ministère de l'agriculture et modifications de la première partie												
Recherche documentaire sur les classes moyennes en Afrique et le réseau routier ivoirien												
Réorganisation des trois parties, corrections de la cartographie												

	Problématisation du sujet de thèses, écriture, analyse, corrections
	Terrains, enquêtes, entretiens, traitement de données
	Recension bibliographique
	Mobilité internationale

Nous avons réalisé notre recueil de données en dents de scie avec des allers et retours incessants entre la recension bibliographique, le terrain et la rédaction.

5-2-2 Les échelles et les unités d'observation

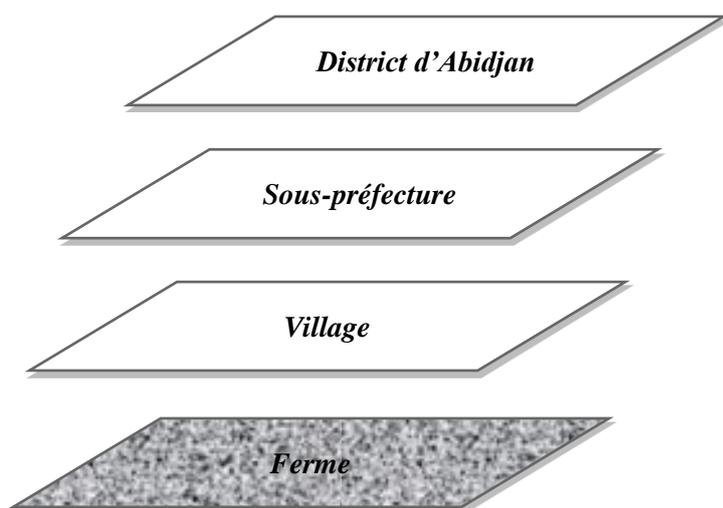
Selon Jean-Jacques Bavoux (2002) le géographe doit jouer avec les différentes échelles de durée propres aux divers phénomènes co-occurents qu'il étudie et associe. Car ce qui est « hétérogène à une échelle géographique peut-être homogène à l'échelle supérieure » (Bailly et *al.*, 1985). Par ailleurs, les « nouvelles représentations des dynamiques territoriales soulignent combien il est nécessaire de prendre en compte, au plan national comme local, toutes les échelles auxquelles se déploient les interdépendances et les articulations entre lieux » (Berroir et *al.*, 2012).

Ainsi, pour mieux cerner notre étude des élevages modernes avicoles et porcins à la périphérie de District d'Abidjan, la bonne méthode commande d'effectuer des recoupements à des échelles internationale, nationale, supra-communale, sous-préfectorale et communale.

Cependant, les unités d'observation susceptibles de nous permettre de saisir les réalités des activités d'élevage (cf. figure 2) dans la dynamique métropolitaine sont :

- le district d'Abidjan ;
- les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon;
- les villages où l'on pratique l'élevage ;
- les fermes d'élevage.

Figure 2 : Les niveaux d'observations de notre étude



Source: schéma inspiré de la figure "les échelles d'observation" de J.-P. Kaudjhis., 2003, p. 5

5-2-3 Les variables d'analyse

Le choix des variables d'analyse découle de nos différents objectifs spécifiques et des questions de recherche sous-jacentes.

Nous avons respectivement les variables relatives aux systèmes d'élevage, les variables relatives à l'approvisionnement de la population abidjanaise en viandes avicole et porcine et en œufs et celles relatives aux politiques publiques.

S'agissant des variables relatives aux systèmes d'élevage, elles concernent tous les éléments qui permettent de caractériser un élevage. Il s'agit des caractéristiques du foncier, de l'aménagement de la ferme, des animaux et des producteurs.

Il est intéressant de faire ressortir les variables qui renseignent sur le marché qui conditionne le développement des productions avicoles et porcines à Abidjan. En effet, toute activité commerciale ne peut exister, voire prospérer sans l'existence d'un marché. Pour les productions avicoles et porcines, la population urbaine constitue ce marché. Les spécificités de cette population dans le temps sont un indicateur de l'évolution positive ou négative des élevages avicoles et porcins. Les mécanismes d'approvisionnement de cette population sont à relever pour saisir l'importance donnée aux productions avicoles et porcines de proximité spatiale.

Les élevages étudiés se développent dans un environnement institutionnel qu'il est important de relever. Il s'agit d'un ensemble de variables politiques qui servent de cadre de référence quant à la prise en compte des élevages avicoles et porcins de proximité spatiale dans la construction du territoire du district d'Abidjan. Cet environnement institutionnel est perceptible à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle métropolitaine. Il est bon de s'intéresser aux différents plans, programmes, actions et projets de développement des élevages avicoles et porcins en cours. L'espace support des élevages étudiés comme tout espace géographique est marqué par une histoire et des projets de mise en valeur immédiats ou à venir. Il est judicieux de trouver des indicateurs capables de nous informer sur les futurs possibles des espaces supports des élevages avicoles et porcins. (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Récapitulatif des indicateurs de variables

	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Les variables relatives aux systèmes d'élevage	Mode d'occupation du sol ; superficie de l'exploitation ; effectifs des animaux ; Coût de la main-d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux utilisés pour la construction des bâtiments avicoles - Matériaux utilisés pour la construction des loges porcines; - Souches animales ; - Type d'aliment pour animaux ; - Type de soins vétérinaires ; - Statut foncier de l'espace occupé ; - Disponibilité foncière ; - Profil sociodémographique des producteurs ; - Type de main-d'œuvre ; - Normes en aviculture ; - Normes en élevages de porcs
Les variables relatives à la distribution des œufs, des viandes avicole et porcine.	<ul style="list-style-type: none"> - Taille de la population ; - Effectif des points de distribution des produits avicoles et porcins ; - Volume d'importations de volailles modernes ; - Volume d'importation de viande porcine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Type de ravitaillement en produits avicoles et porcins de la population abidjanaise ; - Lieux de commercialisation des produits avicoles et porcins; - Type de points de distribution ; - Les catégories de population ; - Les habitudes alimentaires ; - Type de clients des aviculteurs ; - Type de clients des producteurs de porcs ; - Infrastructures routières ; - Équipements des distributeurs.
les variables relatives aux politiques publiques.	<ul style="list-style-type: none"> - L'effectif des projets de développement en cours ; - La durée des projets d'élevages avicoles et porcins initiés par les pouvoirs publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents d'urbanisme ; - Plan de développement de la filière avicole ; - Plan de développement de la filière porcine ; - Les types de projets de développement d'élevages

Les éléments d'analyse ainsi fixés, nous exposons les différentes étapes de nos enquêtes de terrain.

5-2-4 La recherche documentaire: données primaires, statistiques et cartographiques

La recherche documentaire a consisté à exploiter les ressources documentaires physiques et numériques. Nous avons consulté des rapports de mission et comptes rendus de réunion retraçant l'histoire de l'élevage en Côte d'Ivoire à la Direction des productions d'élevage (DPE) et au poste d'élevage d'Anyama. . Dans l'objectif de saisir l'évolution des concepts de

métropolisation et d'agriculture urbaine, nous avons également consulté des revues de sciences humaines et sociales.

Aussi, dans l'objectif de mesurer la visibilité des actions de promotion des productions avicoles et porcines dans l'actualité sur les productions animales en Côte d'Ivoire, nous avons mis en place, à partir de mai 2013, une alerte Google relative à l'élevage en Côte d'Ivoire.

Les données statistiques

Les chiffres officiels sur la population et les importations ou les productions en Côte d'Ivoire nous ont été utiles pour comprendre les tendances globales, les généralités.

Les données des différents recensements de la population nous ont permis de mesurer l'évolution démographique dans la métropole. La pertinence des chiffres officiels concernant la production avicole et porcine doit être relativisée ; ces chiffres servent juste à mesurer l'importance de la production qui passe par les infrastructures institutionnelles et les acteurs industriels et tout autre acteur formel présent dans les filières avicoles et modernes. Par exemple, les statistiques relatives à la production porcine permettent de mieux appréhender les chiffres issus de l'abattoir de la SIVAC. Quant aux chiffres de la filière avicole, leur estimation statistique est convenable car les pouvoirs publics surveillent plus ou moins les capacités de production des couvoirs sur toute l'étendue du territoire national et les importations de poussins d'un jour.

Nous avons confronté les données agrégées issues des statistiques de la FAO aux statistiques produites localement à des échelles variées. Il s'agit des chiffres produits par l'IPRAVI, la SIVAC, la DPE, l'OCPV, les entreprises FOANI et SIPRA, la FAO et la douane ivoirienne (cf. tableau 4).

Tableau 4: Données statistiques utilisées

Données statistiques	Détails données
Statistiques démographiques	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement 1955 ; - Recensement 1988 ; - Recensement 1998 ; - Recensement 2014.
Statistiques sur les revenus et la consommation alimentaire des ménages ivoiriens	<ul style="list-style-type: none"> - Analyses EBC 1979 ; - ENV 2008 ; - ENV 2015 ; - Profil des pauvres 2002
Statistiques sur les productions avicoles et porcines	<ul style="list-style-type: none"> - les données des importations productions nationales de l'IPRAVI (2013-2015) ; - les chiffres d'abattage de porcs de la SIVAC (2014) ; - les données des importations et des productions nationales de la DPE (2010-2015) ; - les données des réseaux de distribution FOANI et COQIVOIRE (2015-2016) ; - les chroniques du vivrier de Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers (OCPV, 2015-2016) ; - l'évolution des prix du Ministère du commerce de l'artisanat et de la promotion des PME lutte contre la vie chère et observatoire des prix. - les données FAOSTAT (1961-2013) ; - les données ITC (2010-2014).

Source : INS, IPRAVI, OCPV, DPE, ITC, 2015

Nous avons choisi de multiplier les sources non seulement pour procéder à des recoupements d'informations, mais surtout pour varier les échelles de production des chiffres, les éléments à mesurer et les années. Toutes ces données à savoir les prix des produits avicoles et porcins, les volumes de production ou les chiffres sur la consommation et sur importations, nous offrent une bonne lecture de l'organisation générale des filières avicole et porcine ainsi qu'une meilleure compréhension de la dynamique de variation – périodes de croissance et de baisse - qui affectent la production locale.

Les statistiques sur la consommation en protéines animales des populations ivoiriennes concernent pour l'essentiel la « disponibilité apparente » ou la consommation apparente. Ce disponible apparent se lit à travers les relevés des importations et des abattages officiels d'animaux, volailles et porcs compris. Notre analyse repose sur les statistiques des abattages officiels et des importations, méthode d'analyse inspirée par Blein et *al.* (2014).

Aussi, nous avons eu recours aux statistiques produites par l'Institut national de la statistique (INS) notamment l'Enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV) en Côte d'Ivoire de 2008 et 2015 et celles que renferme l'étude du profil des pauvres de Côte d'Ivoire en 2002.

Par ailleurs, nous précisons que dans le corps de notre analyse, nous utilisons parfois des chiffres très anciens (années 1970, 1990, début 2000) qui ne permettent certes pas de mesurer

les réalités actuelles mais qui nous sont néanmoins utiles pour saisir les styles ou comportements alimentaires en contexte économique faste et en période de crise.

Ces données statistiques ont été complétées par des données cartographiques.

Les données cartographiques

Les supports cartographiques de références utilisés sont la carte de l'espace urbain et périurbain abidjanais de 1976, le MOS 2007 contenu dans l'atlas des villes et l'occupation du sol 2013 contenu dans les rapports du SDUGA 2015-2030.

En effet, les rapports d'avancements du Schéma Directeur du Grand Abidjan 2015-2030 réalisé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en 2013 nous ont été d'une grande utilité. Nous avons privilégié les données qui informent sur les modes d'occupation actuels du sol et les projets d'aménagements prévus entre 2015 et 2030 pour le Grand Abidjan. Nous avons également eu recours à des données cartographiques consignées dans les schémas et plans directeurs successifs de la capitale économique et à des cartes de chacune des sous-préfectures étudiées d'une part, et aux données cartographiques produites par l'INS en 2014 lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat, d'autre part.

Dans le détail, il s'agit des cartes suivantes :

- Carte du nouveau découpage administratif de Côte d'Ivoire au 1/3 500 000 ;
- Schéma directeur du Grand Abidjan au 1/5 000 de 2 000 ;
- Carte du district d'Abidjan au 1/150 000 ;
- Carte de la sous-préfecture d'Anyama au 1/15 000 ;
- Carte de la sous-préfecture de Bingerville au 1/15 000 ;
- Carte de la sous-préfecture de Songon au 1/80 000.

Les données issues de notre participation aux « manifestations officielles » relatives aux filières avicoles et porcines ci-après :

- les 5^{ème} et 6^{ème} journées avicoles en 2014 et 2016 ;
- le Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA 2015) ;
- le salon international de production animale, le SPACE 2015 en septembre 2015 à Rennes ;
- les journées ivoiriennes de la viande porcine et de ses dérivés (JPORCI) 2015 et 2016 ;
- le forum AVI-INVEST 2016 consacré aux échanges sur les investissements de la filière avicole.

Au cours de ces manifestations, nous avons pu faire le point des acteurs qui construisent les secteurs modernes avicole et porcin. Nous avons à chaque fois, eu des entretiens avec des producteurs présents à ces rendez-vous de l'élevage.

Car, lors de ces événements, ces acteurs sont plus réceptifs aux échanges et des prospectus de présentation de leurs différentes activités sont disponibles aux différents stands.

5-2-5 Définition du cadre géographique de l'étude : choisir « notre » périurbain

Nous avons choisi notre zone d'étude en restant d'une part attaché au découpage administratif et d'autre part en restant connecté à l'histoire des élevages avicoles et porcins à Abidjan.

En effet, les activités primaires à Abidjan se sont toujours insérées partout où l'absence de bâti le permet. Néanmoins, Philippe Haeringer (1977 ; 1986) dans son analyse de l'espace urbain et périurbain montrait combien la culture de légumes frais et les élevages avicoles et porcins constituent des éléments clés de la périphérie abidjanaise. Du fait d'une densification du tissu urbain à Abidjan, les activités rurales ou primaires sont en majorité confinées dans la campagne environnante.

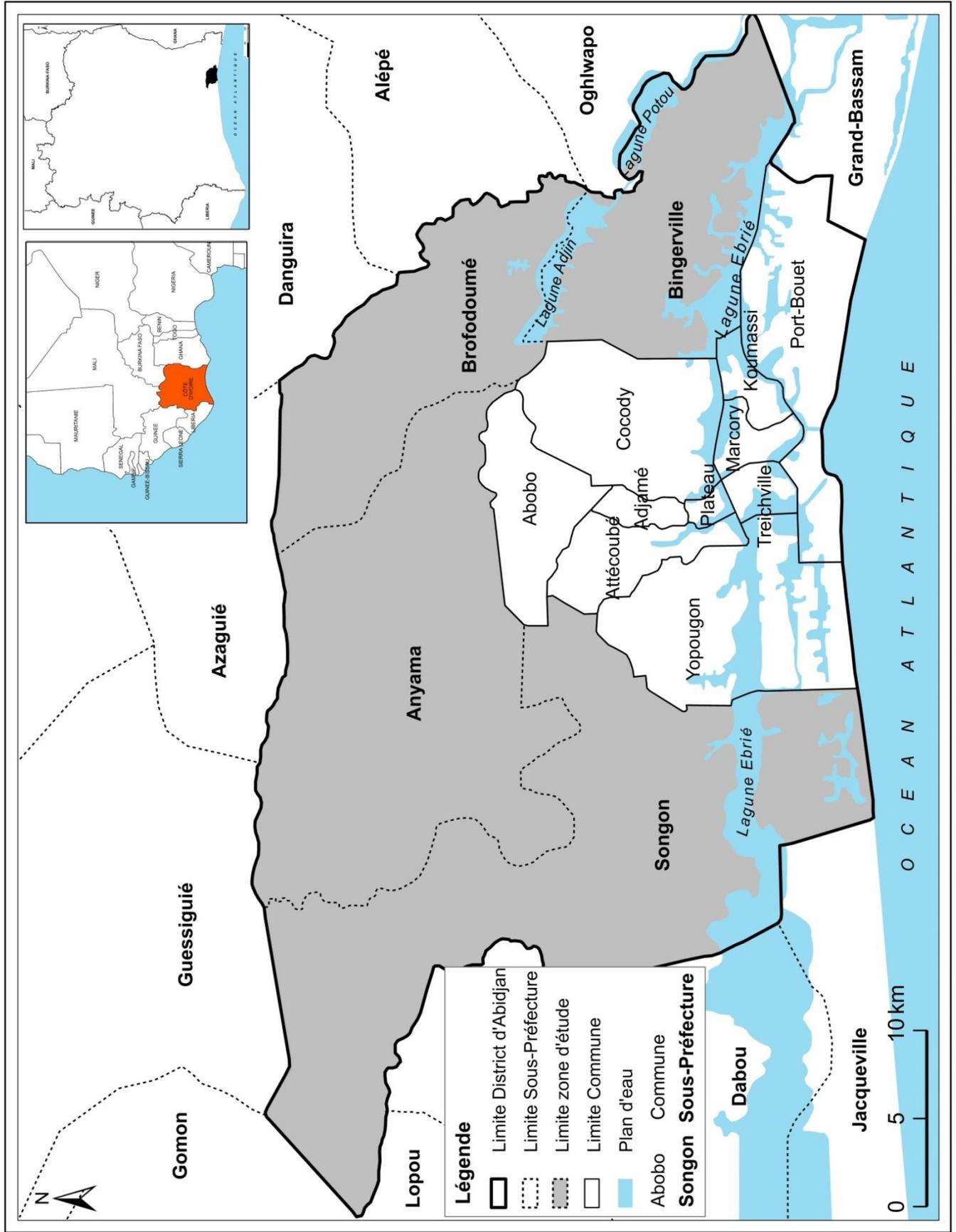
Selon Haeringer (1986), le contact agriculture-ville ne peut s'affirmer qu'à la périphérie qui demeure un « état fugitif » du fait de la rapidité de l'urbanisation abidjanaise.

Cette tendance est également relevée par l'étude de Guèye et *al.* (2009), dont 65% des sites agricoles étudiés se situent en périphérie car cette étude « a concerné 20 sites au total, dont 7 dans l'espace intra-urbain et le reste dans la zone périurbaine d'Abidjan ». « La nouvelle agriculture périurbaine est spécialisée dans le maraîchage, l'aviculture et l'élevage porcin » avec des fermes qui « essaient dans toutes les directions, avec cependant une localisation préférentielle sur les périphéries est et ouest pour l'élevage porcin » (Yapi-Diahou et *al.*, 2011).

Le choix des sous-préfectures périphériques d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon s'est imposé car notre étude vise à saisir la réaction des activités d'élevage au contexte urbain nouveau dans lequel l'ancienne ville d'Abidjan poursuit son expansion spatiale. Il est question de savoir si la périphérie, encore rurale, rejointe par l'extension de la ville est en mesure de revendiquer une identité agricole et de la conserver par la perpétuation de certaines activités. Nous avons donc privilégié certains critères dans la sélection de notre zone d'étude.

Trois critères justifient le choix des sous-préfectures d'Anyama, de Bingerville, de Brofodoumé et de Songon comme zone d'étude (*cf.* Figure 3) pour notre sujet. Il s'agit du critère administratif, de celui de la représentativité des activités d'élevage et celui de réservoir foncier.

Figure 3 : Localisation des sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et de Songon dans le district d'Abidjan



Le critère de représentativité de ces quatre sous-préfectures au niveau des élevages avicoles et porcins a été retenu à partir de la consultation de documents sur l'élevage moderne en Côte d'Ivoire, des échanges avec les responsables des postes d'élevage du District d'Abidjan, les chefs de service de la division animale de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), les responsables du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), du Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN), les secrétaires exécutifs des associations d'éleveurs de volailles et de porcs ainsi que de l'analyse des abattages de porcs à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC).

De nos différentes rencontres, il se dégage un dynamisme des élevages porcins et avicoles dont l'existence est souvent tributaire de la bonne ou mauvaise gestion de la ferme, de l'apparition d'épidémies (peste porcine en 1996, grippe aviaire en 2006), de l'évolution des espaces occupés et du caractère privé de ces activités où l'appui de l'État est quasi-inexistant. L'ANADER, dans son approche participative de l'élevage en Côte d'Ivoire, ignore l'effectif total des éleveurs dans le district d'Abidjan.

Car, les agents de l'ANADER ne procurent leurs conseils techniques qu'aux quelques éleveurs qui les sollicitent. À l'exception du recensement national des éleveurs modernes de porcs de 2007, toutes les autres sources d'informations sont constituées à partir de la volonté de certains éleveurs qui acceptent de se faire recenser ou de ceux qui sont en contact avec les structures d'encadrement qui n'ont aucune crainte des services des impôts.

Le recensement national des aviculteurs professionnels initié par le PAPAN en 2011 et 2014 et dont les données ont été remises en cause par l'IPRAVI, est finalement considéré comme une base de données à enrichir en permanence du fait des changements fréquents dans le milieu de l'élevage.

De ces différentes sources, il ressort deux informations essentielles. Premièrement, le district d'Abidjan concentre l'essentiel des élevages avicoles et porcins qualifiés de modernes (cf. figure 4).

Figure 4 : Répartition des zones de production avicole suivant leur importance



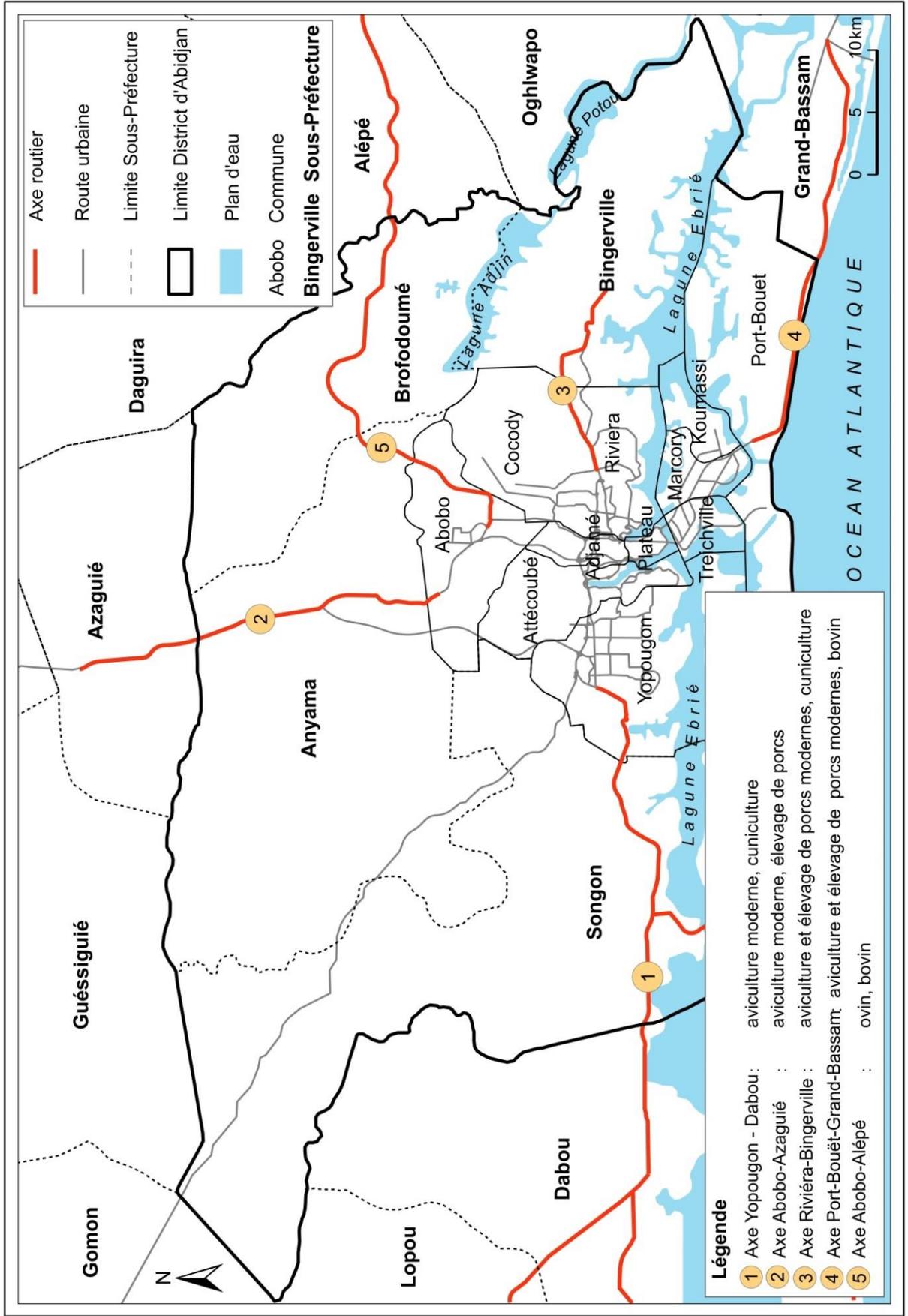
Source: CNTIG/FAO - PAPAN - Juin 2014

Réalisation: Anne Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

Deuxièmement, s'agissant des lieux d'élevage dans le District d'Abidjan, des axes se dessinent. De toutes les informations recueillies et de notre pratique de la périphérie abidjanaise, nous avons dégagé les axes concernant les élevages modernes de volailles et de porcs que sont (cf. figure 5):

- Axe Riviera-Bingerville ;
- Axe Abobo-Azaguié ;
- Axe Yopougon-Dabou ;
- Axe Port-Bouët-Grand-Bassam.

Figure 5 : Représentation des axes de productions avicoles et porcines à Abidjan



Source: JICA, 2013; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

Nous avons privilégié les axes sur lesquels nous avons constaté une spécialisation plus prononcée en élevages avicoles et porcins.

Concernant le critère foncier, les quatre sous-préfectures choisies représentent avec Grand-Bassam le réservoir foncier immédiat de la ville d'Abidjan. Les fronts d'extension de l'agglomération abidjanaise se situent aux marges des communes de Yopougon, Abobo, Cocody et Port-Bouët (Yapi-Diahou et *al.*, 2011). C'est au sein de ces espaces que s'effectuent les mutations nouvelles. En effet, selon Yapi-Diahou et *al.* (2011) « le destin de la métropole abidjanaise se joue sans doute dans ses périphéries, aux potentialités foncières importantes ».

L'essor des promotions immobilières et la mise œuvre du projet de logements sociaux installent ces sous-préfectures au cœur de l'implantation périphérique des nouveaux logements.

Tableau 5 : Répartition des zones d'enquête selon leurs critères de sélection

Zones	Justification	
	Singularités	Points communs
Anyama et (Brofodoumé)	Vieux noyau urbain né de l'économie de plantation et du commerce du cola	Date d'entrée dans l'aire métropolitaine abidjanaise administrativement constituée ; Réserve foncière de la ville d'Abidjan ; Existence d'un poste d'élevage et des ressources halieutiques ; lieu d'élevage réputé d'animaux à cycle court (volaille et/ou porcs)
Bingerville	Vieux centre urbain datant de l'époque coloniale ; capitale de la Côte d'Ivoire de 1900 à 1934 ; concentration de structures relatives à l'élevage (LANADA, École d'élevage, Couvoir SIPRA de Brégbo)	
Songon	Commune rurale sans noyau urbain ; des moulins et points de vente de produits vétérinaires éclatés	

Les sous-préfectures d'Anyama et de Bingerville ont hérité de l'évolution urbaine coloniale (cf. tableau 5). Elles présentent un passé urbain redynamisé depuis ces dernières années. Par contre, la sous-préfecture de Songon, d'histoire urbaine plus récente, connaît une dynamique au niveau de son urbanisation à travers de nombreux projets de lotissements et de logements sociaux initiés par l'État, les autochtones et des particuliers. Le choix de la sous-préfecture de Songon, composée d'une commune rurale et de villages non communaux, se justifie par son caractère éminemment rural.

Elle apparaît comme un miroir pertinent et nouveau de la dynamique urbaine et devient, de ce fait, le point de rencontre d'activités agricoles et de modernisation de l'occupation de l'espace en cours.

S'agissant du critère administratif, les quatre sous-préfectures sélectionnées constituent, avec les dix communes de la ville d'Abidjan, l'aire métropolitaine abidjanaise administrativement constituée. Au regard d'études qui ont couvert un champ plutôt large concernant la périphérie abidjanaise, nous avons choisi les nouveaux fronts d'urbanisation en faisant « abstraction » de Grand-Bassam pour deux raisons principales. En réalité, bien que Grand-Bassam fasse partie des fronts d'urbanisation de la métropole, elle s'inscrit plutôt dans le découpage à venir de la métropole. C'est le dernier schéma directeur du grand Abidjan (2015-2030) achevé en fin 2015 qui l'inscrit mieux dans l'aire métropolitaine en mouvement. Aussi, nous ne voulions pas étendre indéfiniment la périphérie étudiée après avoir recueilli les tendances générales des élevages porcins et avicoles.

Les systèmes d'élevages ou l'aspect des fermes évoluant peu d'une périphérie à l'autre, nous avons préféré axer notre analyse sur les sous-préfectures du district d'Abidjan.

Néanmoins, cette soustraction de Grand-Bassam est nuancée plus tard dans notre analyse à travers des itinéraires de producteurs qui, parfois, rendent compte des activités d'élevages à Grand-Bassam ou encore par le biais de statistiques anciennes ou récentes sur la production animale qui également renseignent sur Grand-Bassam.

5-2-6 Les enquêtes de terrain : repérer, choisir et approfondir

Nos enquêtes de terrains ont été une combinaison d'observation, d'entretiens et d'administration de questionnaire. Elles ont été centrées sur l'exploration de processus et la recherche de renseignements fiables basée sur la diversification comme gage de pertinence des résultats.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées en plusieurs phases. La première phase est celle de l'observation directe. La deuxième phase a été celle de l'enquête proprement dite. Et la troisième et dernière phase est celle d'un retour sur les lieux d'enquêtes pour des compléments d'informations et surtout pour suivre l'évolution de certains producteurs qui ont connu des changements de localisation.

Phase 1 : observation directe, sillonner les sites d'élevage pour choisir nos lieux d'enquêtes

Lors de cette première phase, nous avons sillonné une trentaine de villages (cf. figure 6) en vue de repérer les sites susceptibles d'abriter des fermes d'élevages.

Cette phase est intervenue à la suite d'un recoupement d'informations issues de sources diverses, notamment d'anciens recensements, de rencontres avec des spécialistes du secteur de la production animale, d'images satellites et « du bouche-à-oreille » permettant de recenser des lieux d'élevage d'un éleveur à l'autre. De manière concomitante, nous avons utilisé *Google Earth* pour affiner le repérage des sites. Nous avons appris à reconnaître plus ou moins une ferme à partir d'une exploration d'images *Google Earth*. « Marcher » et « explorer Google Earth »; ce va-et-vient nous a permis de corriger les coordonnées et nos repères. Ce procédé permet de repérer les fermes en distinguant les plus grandes des plus petites. Nous avons, en outre, parcouru ces sites pour connaître les espaces occupés et le paysage environnant. Cette phase de la recherche nous a permis de mesurer le niveau de concentration des fermes d'élevage, de conserver ou d'éliminer les villages dans lesquels l'activité d'élevage est peu représentée ou en concordance avec notre problématique.

Phase 2 : L'administration du questionnaire

La phase de l'enquête par questionnaire n'a concerné que les petits producteurs de notre zone d'étude. Elle s'est déroulée en deux étapes auprès de producteurs sélectionnés sur les sites préalablement choisis. Ces deux étapes ont eu lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2014 et au premier semestre de l'année 2015 nous avons administré nos questionnaires. Nous avons eu recours à un « échantillon typique » (Mespoulet, 2006). Notre fréquentation assidue des sites d'élevages, nous a permis de détecter des « cas types » complétés par d'autres producteurs trouvés à partir des « cas-types » constitués. En effet, nous avons eu recours au réseau de relation (les amitiés, les relations d'affaires, etc.) des premiers producteurs choisis pour recruter de nouveaux sujets.

Les « cas-type » sont sélectionnés après avoir établi un profil du site d'élevage en fonction des critères de genre, de l'aspect des bâtiments de l'élevage, de la diversité des animaux produits, de la capacité de production des fermes et de l'effectif des fermes à cet emplacement (cf. annexe 3). De ce fait, il peut avoir plus de producteurs de porcs sur un site plutôt que sur un autre site car le nombre de producteurs sélectionnés par site est fonction de l'effectif des fermes, du type de ferme et de la volonté de l'éleveur de se soumettre à notre questionnaire. Après avoir obtenu un rendez-vous avec les producteurs choisis par site, nous avons dû faire preuve de patience pour recueillir les informations les concernant. Compte tenu de la disponibilité limitée de chaque interlocuteur, parfois il nous a fallu jusqu'à trois rendez-vous pour renseigner un seul questionnaire. Au total, 197 petits producteurs ont été soumis à nos questionnaires dans 20 localités à raison de 151 aviculteurs et 46 producteurs de porcs (cf. tableau 6), une vingtaine de gros élevages dont 18 avicoles et 3 élevages de porcs (cf. annexe 9).

Tableau 6 : Répartition des producteurs enquêtés par spéculation

Songon	Volailles	Porcs	Total
Abadjin Bimbresso	2	0	2
Abadjin Doumé	8	4	12
Abadjin Kouté	25	1	26
Songon Agban	10	3	13
Songon Dagbé	4	3	7
Songon Kassemblé	10	0	10
Adiapoto 2	4	1	5
Godoumé	4	1	5
Total Songon	67	13	80
Bingerville	Volailles	Porcs	Total
Abatta	5	0	5
Anna	15	10	25
Adjamé Bingerville (Campement Agri)	10	1	11
Brégbo	5	5	10
Koffikro	2	10	12
Akouai Santai	11	1	12
Sébiayao	0	1	1
Total Bingerville	48	28	76
Anyama	Volailles	Porcs	Total
Zonssonkoi (extension)	12	0	12
Anyama Adjamé	5	0	5
Ahouabo	5	1	6
Ebimpé	5	1	6
Total Anyama	27	2	29
Brofodoumé	Volailles	Porcs	Total
Ahoué	9	3	12
TOTAL GENERAL	151	46	197

Source : Nos enquêtes 2015

Les différents questionnaires soumis aux aviculteurs et aux éleveurs de porcs comprennent quatre points. Chacun des questionnaires comprend les volets identification du promoteur, systèmes de production, commercialisation et perspectives (cf. annexes 2).

Les autres entretiens

Des entretiens semi-directifs au cœur des structures institutionnelles des secteurs avicole et porcin

Les entretiens semi-directifs ont eu lieu à quatre échelles sur la base d'un guide d'entretien adapté à chaque interlocuteur : district, sous-préfecture, commune et structures publiques ou privées de la production animale. Ces entretiens ont été menés pour comprendre l'environnement global dans lequel évoluent les différents projets avicoles et porcins (cf. tableau 7).

Tableau 7: Répartition des structures visitées selon leur échelle

ECHELLE	STRUCTURE
Nationale	Spécialisées dans la production animale : DPE, FIRCA, ANADER, ANAREVCI, APPORCI, INTERPORCI, ANAVICI, UACI, DPE, SIPRA, PADE-CI PFS, Direction de l'emploi jeune
District	DGST, CPS
Sous-préfecture (Songon, Anyama, Bingerville)	Sous-préfecture
Commune (Songon, Anyama, Bingerville)	Direction du service technique et Service de l'environnement

Ces entretiens ne se sont pas déroulés de manière linéaire. Ils ont eu lieu au fil de la disponibilité de chacun de nos interlocuteurs dans les différentes structures. Ils nous ont permis d'identifier les espaces sur lesquels ces différentes structures et organismes cautionnent ou acceptent de financer des projets d'élevage. Nous avons pu également saisir l'existence d'actions ou l'absence de ces institutions sur le terrain.

Les entretiens semi-directifs avec les grands producteurs

Ces entretiens se sont déroulés sur la base d'un guide d'entretien. Ce guide d'entretien faisait le tour de l'historique de l'activité, présentait le propriétaire de la ferme, touchait à la commercialisation et aux projets d'avenir des élevages.

Les détails de notre recours au récit de vie spatialisé exemplaire

Le récit de vie ou la « méthode biographique » ou encore l'« approche biographique » (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980) est une forme d'entretien de même que les entretiens directif et semi-directif largement utilisés en sciences sociales. C'est un entretien narratif qui s'est implicitement imposé à nous de par la profondeur historique et la nature de notre objet d'étude. Les élevages avicoles et porcins modernes, à volet industriel ou de production à grande échelle, sont également caractérisés par des productions à des échelles méso et micro portées par des initiatives individuelles ou des groupes restreints. La force de décision des individus dans la dynamique de ces activités nous a indiqué l'emploi du récit de vie à connotation géographique menée à notre "sauce". L'absence d'espace dédié et de textes de lois précis et contraignants donne de l'importance aux histoires personnelles. La localisation n'étant pas structurée par les pouvoirs publics en l'absence de zone délimitée pour l'élevage, il nous a semblé intéressant de toucher de plus près l'histoire de certains producteurs pour avoir une compréhension plus nette quant aux choix des sites et des espaces de production. Dès lors, saisir les stratégies et les pratiques socio-spatiales des individus, passe par le récit de vie. Ce récit de vie constitue « une méthode d'enquête ethnosociologique c'est-à-dire qui est fondée sur la pratique du terrain » opérant « par étude de cas » (Bertaux, 2013; 2016). C'est un recueil de témoignage, de parcours qui part de l'individu pour remonter au groupe, qui part du particulier pour remonter aux généralités. « Selon Daniel Bertaux (1997), il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. » (Cité par Galligani, 2000). Il permet de comprendre des processus, des mécanismes, saisir des itinéraires ou des stratégies individuelles. Il donne de l'épaisseur aux motivations, adaptations et aux bricolages individuels dans la compréhension du fonctionnement d'un « monde social³ », d'une « situation sociale » (Bertaux, 2013) ou d'une organisation spatiale.

En géographie, le récit de vie est la plupart du temps employé dans l'analyse des modes d'habiter (Morel-Brochet, 2006), des mobilités résidentielles (EhEA, 2008), dans l'analyse du caractère affectif de l'espace (Feildel, 2010) et dans celle de parcours de migrants (Le Gall, 2011). En dehors de la référence à l'expert du récit de vie, le sociologue Daniel Bertaux, nous nous sommes inspiré du récit de vie à connotation géographique notamment du « récit des lieux de vie » (Morel-Brochet, 2006) et du « récit de vie spatialisé » (EhEA, 2008 ; Feildel,

³... « l'hypothèse centrale de la perspective ethnosociologique est que les logiques qui régissent l'ensemble d'un monde social ou mésocosme sont également à l'œuvre dans chacun des microcosmes qui le composent : en observant de façon approfondie un seul, ou mieux quelques-uns de ces derniers, et pour peu qu'on parvienne à en identifier les logiques de situation, les mécanismes générateurs de conduites, les processus de reproduction et de transformation, on devrait pouvoir saisir certaines au moins des logiques sociales du mésocosme lui-même » (Bertaux, 2013, p. 17).

2010). Le récit de vie spatialisé s'intéresse à la trajectoire spatiale des individus. C'est bien la question « mais, qu'est-ce que vous faites-là ? » qui est formulée et dont la réponse est recherchée. L'intérêt est de recueillir les raisons de « l'être-là » (EhEA, 2008).

En effet, en géographie, « il s'agit au travers de récits de vie exemplaires de reconstruire des trajectoires socio-spatiales révélatrices en fait des rapports à l'espace non seulement pour l'individu concerné, mais pour l'ensemble du groupe auquel il appartient : partant de l'individu, le chercheur géographe retourne ainsi au groupe, référent qui lui est plus familier » (Gumuchian et al., 2000). C'est une approche à la fois « diachronique », synchrono-transversale et multiscalaire (Veith, 2004 ; Morel-Brochet, 2006), dans laquelle l'individu est pris comme un élément appartenant à un tout.

« Ce n'est donc pas seulement une invitation à « raconter sa vie » mais une incitation à présenter et expliquer les étapes, les passages et les orientations choisies ou subies dans un parcours » (Morel-Brochet, 2006). Si avec le récit de vie « la représentativité est remplacée par l'exemplaire », l'« approche biographique vient compléter et enrichir une approche plus classique » (Gumuchian et al., 2000) à l'exemple de l'enquête par questionnaire. Il est à trouver « une variété la plus large possible des situations socio-spatiales des personnes enquêtées, de couvrir le champ des possibles tel qu'il a été défini dans les hypothèses » élaborées (Gumuchian et al., 2000).

Faire le choix de recourir au récit de vie spatialisé et adapter son utilisation à notre étude, revient à donner la parole à des producteurs de volailles et de porcs en première ligne et à des gérants de fermes, des individus en deuxième ligne avec leurs stratégies qui influencent la production, selon leur relation au propriétaire de la ferme et leur connaissance de l'activité d'élevage. Il s'est agi pour nous, de demander à chacune des personnes soumises à cet entretien narratif de puiser dans son histoire personnelle les éléments en relation avec ses choix de projet d'élevage, ses choix d'implantation de sa ferme et ses stratégies en matière de production. Nous leur avons demandé de se souvenir des tenants et des aboutissants de tout ce qui entoure la trajectoire spatiale de leur exploitation pour ceux qui ont eu à délocaliser leur exploitation ou qui sont en multi-localisation et ceux qui sont restés sur place depuis plus d'une décennie.

La première phase d'enquête, axée essentiellement sur l'observation directe et le repérage des activités d'élevage, nous a inspiré un recours au récit de vie. En effet, raconter « tout ou partie de son expérience vécue » « pour saisir des mécanismes générateurs, des processus récurrents » et « l'action dans la durée » (Bertaux, 2016) était incontournable. L'application

du récit de vie a été pour nous l'occasion de formaliser l'analyse des différents cas rencontrés dans une première approche faite sous formes d'échanges informels ou exploratoires.

Un récit de vie qui ici s'apparente davantage à revenir sur des échanges exploratoires qui représentent des cas spécifiques dans l'objectif d'approfondir la connaissance d'un parcours personnel en matière d'élevage.

Notre recours au récit de vie spatialisé a visé des producteurs représentant une diversité de cas. Il a concerné une vingtaine de producteurs et de fils d'éleveurs. Nous avons ajouté, à cette vingtaine, le récit de vie d'un technicien en élevage en activité depuis les années 1980, lors de la réalisation des premiers projets d'élevages à cycle court dans la périphérie abidjanaise (cf. annexe 8). Ainsi nous avons un panel de personnes qui tient autant compte de la disparité spatiale que de « l'exemplarité » du cas. Il était question d'avoir leur témoignage sur leurs lieux de production même si parfois une prise de contact s'est effectuée en-dehors de la ferme, par l'intermédiaire d'un autre producteur, à proximité d'un moulin à céréales ou d'un lieu de vente de poussins, etc. Les producteurs enquêtés ont été sélectionnés à partir des critères d'ancienneté dans la zone, de genre, des matériaux utilisés dans la construction des bâtiments, de leur lien avec l'État (financement reçu), de leur niveau d'implication dans l'activité d'élevage, de la taille de leur exploitation et du type d'animaux produits. Par ailleurs, la taille de l'exploitation demeure le facteur de différenciation essentiel dans le choix des cas de producteurs de porcs.

Bien qu'outil classique du récit de vie, l'enregistreur sonore nous est paru comme une source de blocage. Ainsi nous avons privilégié la prise de notes par écrit pour éviter la complexité de l'entretien enregistré. Cette complexité réside dans le fait que l'impression de la parole qui reste entre les mains d'un inconnu est encore mal perçue.

En effet, l'absence de restitution de recherches ne facilite pas l'enregistrement. Le non-enregistrement nous a offert plus d'informations car l'enquêté avait l'impression que nous ne pouvions poser sur notre cahier tout le flot de paroles. Il était alors plus enclin aux confidences ou à révéler des faits relevant de la sphère plus intime en lien avec son activité d'élevage. Il s'agit d'entretiens longs mais parfois morcelés sur plusieurs rencontres. Un de nos enquêtés nous a offert des entrevues fragmentées en cinq entretiens d'une vingtaine de minutes chacun. Consciente de la fonction expressive du récit de vie à l'image de Stéphanie Galligani (2000), nous utiliserons les fragments d'histoire recueillis pour illustrer notre analyse. En effet, les récits collectés donnent à comprendre le pourquoi ici et pas ailleurs des productions de volailles et de porcs. Ils sont utilisés au fil de notre raisonnement.

Des enquêtes additives

De retour de notre mobilité qui s'est déroulée de septembre 2015 à février 2016 à Paris, nous avons réalisé des enquêtes avec pour objectif de capter des informations sur la commercialisation de volailles et de la viande de porc. Nous voulions appréhender les évolutions imputables à la métropolisation dans la commercialisation de ces produits carnés. En effet, ne disposant pas d'enquêtes budget-consommation récentes aussi détaillées que celles de 1979, nous avons procédé à une enquête sur certains marchés situés au cœur du district d'Abidjan en vue de prendre la mesure de l'origine des viandes de volaille et de porcs commercialisées en dehors des circuits et du mécanisme de ravitaillement de la population abidjanaise en produits avicoles et porcins que nous avons pu reconstituer à partir de nos enquêtes auprès des producteurs. Aussi, avons-nous procédé à une enquête dans la grande distribution.

S'agissant des marchés enquêtés, nous les avons choisis sur la base de leur renommée, leur localisation dans un quartier «chic» ou de leur proximité avec un lieu de production. Il s'agit des marchés suivants:

- le grand marché de Treichville ;
- le marché Cocovico de Angré à Cocody ;
- le marché de volailles au quartier de l'abattoir et au petit marché de Port-Bouët;
- le marché du Km 17 à Yopougon ;
- le marché de la SICOGI à Yopougon ;
- le grand marché de Wassakara à Yopougon ;
- le marché de la Riviera 3 ;
- le grand marché de Bingerville.

Sur ces marchés, il a été question d'observer l'organisation de la vente de poulets, d'œufs et de porcs et les lieux de provenance des animaux vendus. Sur les différents marchés, les vendeurs sont plus ou moins regroupés. L'effectif de ces regroupements varie entre 1 et 3. Les responsables des différents regroupements de vendeurs ont été interrogés. Ces entretiens ont été complétés par deux entretiens auprès de grossistes revendeurs lors du forum sur les investissements de la filière avicole et d'un responsable de l'association des revendeurs de volailles de Côte d'Ivoire.

Auparavant, relativement à la commercialisation de la viande porcine, nous avons enquêté la Coopérative Grâce Divine, principal acteur de la commercialisation de la viande porcine à Abidjan.

Il s'est agi surtout de comprendre le mécanisme d'approvisionnement des marchés pour voir si les vendeurs privilégiaient les productions de la périphérie d'Abidjan, voir s'il y avait une

dépendance entre les points de vente et les lieux de production périphériques du District d'Abidjan. Concernant la grande distribution, nous avons également cherché à connaître les sources d'approvisionnement en viandes de porcs et de poulets et en œufs.

La grande distribution en Côte d'Ivoire est partagée entre la Compagnie de distribution de Côte d'Ivoire (CDCI) avec ses 121 surfaces, PROSUMA avec ses 154 surfaces et Carrefour avec une surface pour l'heure. Nous avons exclu la CDCI car elle a pour cible privilégiée une clientèle plus populaire tandis que les deux autres ont pour objectif de satisfaire les besoins de la classe moyenne. Conscient que tous les PROSUMA possèdent les mêmes fournisseurs, nous avons tout de même visité 4 enseignes démembrées de PROSUMA et le supermarché Carrefour.

Au total, nous avons visité les supermarchés et hypermarchés Sococé 2 Plateaux et Riviéra 3 (à l'intérieur du centre commercial Abidjan Mall), Cash Center des 2 Plateaux Vallon et Carrefour en Zone 3.

5-2-7 Le traitement des informations

Le traitement des informations s'est déroulé en deux phases combinées. Il a été réalisé d'une part à partir du logiciel Sphinx V5 pour le traitement des données collectées par le biais des questionnaires administrés aux aviculteurs et aux producteurs de porcs. D'autre part, nous avons effectué le traitement cartographique de nos données à partir des logiciels Arcgis 10.2 et Adobe Illustrator.

5-2-8 Les travers méthodologiques

Des biais sont inhérents à tout choix méthodologique et donc au nôtre également. Cependant, le terrain n'est-il pas cette phase de bricolage avec pour objectif de réduire ces biais ? Ne fait-on pas ce qu'on peut avec ce dont on dispose, au final ?

Le premier biais est celui du recueil des données auprès des différents acteurs. Concernant les acteurs institutionnels, la plus grande difficulté a été d'aller au-delà du manque de données fiables et récentes. Ce biais a été réduit par notre participation à des journées organisées par les filières avicole et porcine.

Un deuxième biais a été celui de la réticence des producteurs. Les producteurs sont dubitatifs devant toute intrusion dans la connaissance des détails sur leur activité de production et de leur stratégie de production. Ils sont préoccupés par la protection des fermes avicoles contre toute personne étrangère à l'exploitation pouvant transmettre des maladies à leurs animaux. La peur des agents des impôts a été également évoquée mais leur réticence est davantage liée

au fait qu'ils n'ont vu aucun retour des précédents enquêtes sur leur activité. Ils se sentent « utilisés » par des étudiants qui viennent chaque année leur poser de nombreuses questions exclusivement pour valider leur diplôme de fin d'étude.

Cette absence de restitution des résultats a été difficile pour nous vu que notre recherche ne s'inscrit pas dans le cas d'une recherche-action. Le débat de l'utilité de la recherche ainsi posée a impacté sur le temps d'enquête et par ricochet sur notre calendrier d'enquête. Néanmoins, ce biais a été contourné par une présence prolongée sur notre terrain et par une prise de contact préalable pour chacun des producteurs enquêtés pour expliquer au mieux notre démarche.

Un troisième biais a été celui du manque d'informations sur l'historique et la localisation de tout l'appareil de production des industriels du secteur avicole. Cartographier la chaîne de fermes des entreprises demeure une faiblesse de notre étude. En effet, ces derniers préfèrent tenir secret l'emplacement de leurs différentes fermes. Il y a aussi le fait que les responsables actuels rencontrés ont du mal à donner des informations précises sur l'année de création des fermes qu'ils ont trouvé en activité lors de leur prise de fonction. Finalement, nous avons pu pointer les fermes préalablement repérées dans les villages étudiés seulement lorsque nous présentions en images une exploitation qui pourrait leur appartenir selon d'autres sources. À ce niveau, Internet a été d'un autre apport majeur. L'existence de sites officiels pour de grandes entreprises ou la présence sur les réseaux sociaux de certaines entreprises nous ont permis de recueillir un minimum d'informations pour corriger l'absence de réponse à tous les courriers transmis. Nous avons pu obtenir, par exemple, de cette manière des données additives sur le monde de la grande distribution.

Ainsi, tous ces recadrages et contournements, nous ont permis de mener une réflexion composée de trois parties.

5-2-9 Plan de la thèse

Notre travail est subdivisé en trois parties dont chacune constitue un angle d'analyse des effets de la métropolisation sur les productions avicoles et porcines périurbaines (cf. tableau 8). Il s'agit de s'intéresser d'abord aux systèmes de production, ensuite à la distribution des produits avicoles et porcins et enfin aux politiques publiques.

La première partie questionne l'évolution des différents systèmes de production que l'on rencontre dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon. Elle cherche à montrer si les élevages avicoles porcins et avicoles étudiés présentent des caractéristiques industrielles ou évoluent vers des élevages qui tiennent à s'intégrer

durablement dans l'environnement urbain par des techniques innovantes. Dans un premier temps, cette partie cherche dans la distribution spatiale des fermes avicoles et porcines l'impact de l'étalement urbain (chapitre 1). Dans un second temps, elle met en avant les différentes caractéristiques sociodémographiques des éleveurs et les techniques de production dont disposent aujourd'hui les différentes catégories d'élevages (chapitre 2).

Après avoir saisi les différentes catégories d'élevages avicoles et porcins rencontrés dans les sous-préfecture d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon, nous interrogeons les conditions de développement des élevages avicoles et porcins de proximité en lien avec les caractéristiques des populations abidjanaises. Nous montrons comment la double concentration de population et de richesse impacte l'offre avicole et porcine. Cette partie s'intéresse d'une part au système d'approvisionnement des citoyens en œufs, en viandes de volaille et de porc (chapitre 3). D'autre part, nous analysons les traits spécifiques aux populations qui impulsent le développement des élevages avicoles et porcins de proximité (chapitre 4).

Nous terminons avec une troisième partie qui pose la question des canevas mis à disposition ou inventés par les politiques publiques actuelles. Nous cherchons à savoir si les politiques publiques actuelles favorisent ou insécurisent les productions avicoles et porcines périurbaines. De ce fait, nous analysons d'une part les nouvelles orientations et actions des pouvoirs publics en matière de développement des filières avicole et porcine (chapitre 5). D'autre part, nous cherchons dans les outils et actions de la gouvernance du district d'Abidjan les accompagnements ou les facteurs limitants du développement des productions avicoles et porcines périurbaines (chapitre 6).

Tableau 8 : Synthèse de la méthodologie

Questions	Objectifs spécifiques	Hypothèses	Échelle d'observation	Variables	Méthodologie	Plan de travail
Les systèmes de productions avicoles et porcines sont-ils devenus plus industriels ?	Identifier les systèmes de production des élevages avicoles et porcins dans les quatre sous-préfectures du district d'Abidjan.	La concentration industrielle à Abidjan suscite des élevages avicoles et porcins industriels dans le périurbain abidjanais.	Le District Les sous-préfectures Les communes Les villages L'exploitation d'élevage (la ferme)	- Les variables relatives au foncier -Les variables sociodémographiques des producteurs - Les variables relatives aux matériels et techniques d'élevage.	- Documentation - Observation - Enquête de terrain - Entretiens semi-directifs - Récits de vie	Première partie: Élevages modernes avicoles et porcins dans le district d'Abidjan : des systèmes de production entre normes et « ingéniosité ».
La distribution des viandes de volailles et de porcs à Abidjan met-elle en avant des produits issus du périurbain abidjanais ?	Déterminer la visibilité des élevages avicoles et porcins du district d'Abidjan dans la distribution des viandes avicole et porcine et des œufs.	La concentration des revenus les plus élevés à Abidjan accentue la demande en produits d'élevages avicoles et porcins de proximité.	Le pays Le District La commune	- Les variables relatives aux importations et à la production locale ; - Les variables sociodémographiques de la population abidjanaise ; - Les variables relatives à la distribution des viandes de volailles, de porcs et des œufs.	-Documentation (rapports, études RGPH de l'INS) - Interview -Enquête par questionnaire ; - Récits de vie	Deuxième partie : Spécificité de la population abidjanaise et distribution des produits avicoles et porcins dans la métropole.
Les élevages avicoles et porcins de proximité bénéficient-ils de nouveaux arbitrages institutionnels ?	Évaluer les politiques publiques en rapport avec les productions avicoles et porcines.	Les politiques publiques nationales et métropolitaines actuelles favorisent le développement de productions avicoles et porcines dans les limites du district et hors du district.	Le pays Le District La sous-préfecture La commune	-Les variables relatives aux politiques de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire ; -Les variables relatives aux politiques de développement urbain du District d'Abidjan.	- Documentation -Entretiens semi-directifs -Enquête par questionnaire - Récits de vie	Troisième partie : Politiques publiques et productions avicoles et porcines périurbaines à Abidjan.

**PREMIÈRE PARTIE: ÉLEVAGES MODERNES AVICOLES ET
PORCINS DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN : DES SYSTÈMES
DE PRODUCTION ENTRE NORMES ET « INGÉNIOSITÉ »**

S'intéresser à l'influence de l'industrialisation et de l'ouverture au monde sur les systèmes d'élevages avicoles et porcins nécessite de définir préalablement le système d'élevage. Le système d'élevage bénéficie d'une définition ancienne et abondante fortement liée aux ruminants. Pour ramener cette définition aux élevages que nous étudions, il nous a fallu retenir l'essence des différentes acceptions.

Le système d'élevage est un assortiment de « techniques et de pratiques mises en œuvre » (Lhoste, 1984) par l'éleveur dans l'objectif de produire des animaux. C'est « un mode de combinaison entre terre, force et moyen de travail à des fins de production animale, commun à un ensemble d'exploitations » (Reboul, 1976). Identifier un système d'élevage demande de poser le regard sur les éleveurs, les ressources et les animaux qui constituent les trois piliers de tout système d'élevage (Landais, 1994).

Les maillons modernes ou commerciaux de l'aviculture et de l'élevage de porcs en Côte d'Ivoire se différencient des élevages extensifs. Autour des grandes villes, ces maillons présentent chacun deux faciès plus ou moins proches (FAO, 2007 ; Porphyre, 2009).

En élevages avicoles modernes l'on parle d'un type semi-intensif ou semi-industriel et d'un type industriel. Ces deux types offrent de ce fait de petites unités et de grosses unités de production à l'aviculture moderne.

En élevages de porcs, l'on parle d'un type paysan en système clos ou semi-intensif et d'un autre type hors-sol industriel qui présentent aussi des exploitations de tailles différentes.

D'une manière générale, les systèmes d'élevage semi-intensifs se caractérisent par un investissement élevé « en bâtiments et équipements d'élevage » - « par un recours plus important à des intrants alimentaires et vétérinaires que dans le cas des systèmes extensifs » (Delate, 1994 ; DGPSE, 2009 ; FAO, 2007). Par conséquent, les animaux sont « moins dépendants des ressources naturelles et de l'espace que ceux qui sont élevés » (DGPSE, 2009) en divagation.

Les systèmes d'élevages intensifs quant à eux s'illustrent par un niveau d'investissement élevé « en infrastructures d'élevage, une utilisation importante d'intrants alimentaires et vétérinaires. Les animaux sont maintenus en permanence à l'intérieur du bâtiment d'élevage et ne dépendent que peu des ressources naturelles. L'élevage est conduit comme une véritable entreprise » (DGPSE, 2009 ; Tra Bi, 2009).

Dans un district d'Abidjan qui concentre les investissements du pays avec 90% de l'appareil industriel de la Côte d'Ivoire (Ministère de l'industrie et des mines, 2014), les systèmes d'élevages avicoles et porcins sont-ils dès lors plus intensifs que semi-intensifs ?

Après avoir localisé les élevages avicoles et porcins étudiés, nous analyserons les techniques mobilisées par les producteurs de volailles et de porcs du district d'Abidjan.

CHAPITRE 1: LOCALISER LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES DANS LA PÉRIPHÉRIE ABIDJANAISE

Dans ce chapitre nous nous intéressons aux espaces occupés par les élevages avicoles et porcins dans les quatre sous-préfectures du district d'Abidjan. Il est question de mettre en évidence les mécanismes d'implantations et de localisations des fermes.

Pour qu'un élevage s'implante, il lui faut trouver de l'espace. De ce fait, nous montrerons dans un premier temps le disponible foncier dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et de Songon en dépit de l'étalement urbain. Dans un second temps, nous ferons ressortir la logique selon laquelle les aviculteurs et les producteurs de porcs localisent leur activité d'élevage.

1-1 De la ville d'Abidjan au district : du rural plein la périphérie

Des résidus de terroirs villageois ont toujours fait partie de la capitale économique ivoirienne. L'avènement du district n'a pas effacé cette réalité. Comme dans tout centre urbain d'urbanisation récente, la propriété est encore inachevée. Dès lors, il existe encore des terres coutumières, des superpositions réelles ou fictives du droit de propriété et des terrains domaniaux non bâtis au fil de la ville.

1-1-1 La course à l'étalement : de terroir en terroir ou des lambeaux de terroirs

Dans sa course à l'expansion spatiale, Abidjan est passée d'un espace aggloméré carré de 5 km de côté à 30 km de côté au milieu des années 1970 (Haeringer, 1977), puis à un espace d'une superficie de 40 km sur 25 km (MOS 2007) avant de devenir le vaste district d'Abidjan d'une superficie d'un peu plus de 2100 km². Ainsi, au fil de sa croissance spatiale Abidjan a englobé de nombreux terroirs villageois. Ce n'est pas tant dans la population rurale abidjanaise qu'il faut chercher les déterminants d'une activité d'élevage de proximité. C'est surtout en termes de disponibilités de ceinture agricole qu'il faut comprendre l'opportunité des productions avicole et porcine de proximité.

Une analyse diachronique du périurbain abidjanais sur trois temps en commençant par l'année 1976 nous renseigne sur ces morceaux de terroirs continuellement présents dans la métropole. Cette temporalité prend en compte les changements d'échelle majeurs de la métropole en lien étroit avec l'essor des élevages avicoles et porcins en Côte d'Ivoire.

1-1-1-1 Les années d'avant district

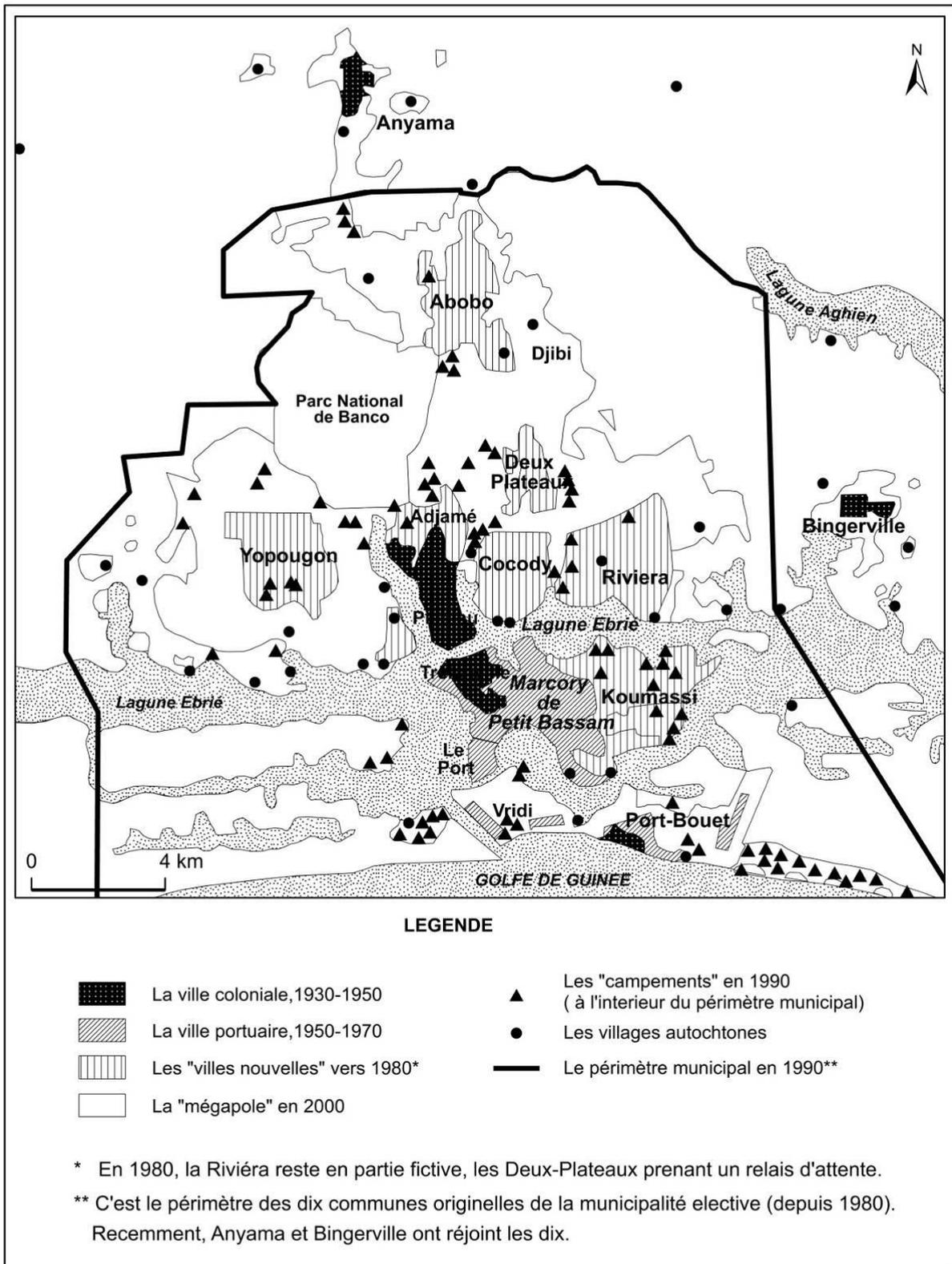
Tête de ligne du chemin de fer Abidjan-Niger dès 1904, le passage du village à la ville s'est opéré à la suite de trois faits majeurs.

Le premier est la mise en service en 1927 du wharf de Port-Bouët et son achèvement en 1931 qui donne à Abidjan un début de fonction portuaire. Le deuxième fait majeur est celui de l'érection d'Abidjan en capitale de la Côte d'Ivoire en 1934. Ainsi, le transfert de la capitale de Bingerville à Abidjan et les activités autour du wharf vont impulser un développement de la ville d'Abidjan.

Cette première dynamique urbaine va se poursuivre jusqu'en 1950 pour se muer en une deuxième dynamique urbaine historique à l'ouverture du canal de Vridi le 23 juillet 1950 (Aloko-N'guessan et *al.*, 2010). D'autres tournants décisifs se succéderont jusqu'à ce jour. À chacune de ces phases majeures, correspond une périphérie renouvelée. L'urbanisation sur fond de ruralité a évolué par bonds successifs. Ainsi, Abidjan offre des villages plein la périphérie annexant une terre rurale, puis une autre au fil de sa croissance spatiale. Petit village de pêcheurs ébrié au début du XXème siècle, elle s'est développée sur le terroir des Ebrié (Antoine, 1985). Ce terroir était celui des villages de Lokodjoro, sur les bords de la baie du Banco, de Cocody sur la rive de la baie du même nom, d'Anoumabo sur le tracé de l'actuelle rue du commerce (av. du Général de-Gaulle), d'Agban et d'Adjamé (Bernus, 1962) dispersés en bordure de lagune.

À partir de 1970, la ville entame une nouvelle phase avec la création des « villes nouvelles » d'Abobo, de la Riviera et de Yopougon. Cette troisième étape dans l'évolution de la ville d'Abidjan coïncide avec l'essor des élevages modernes à cycle court en Côte d'Ivoire et à Abidjan. En 1986, la ville d'Abidjan abrite à sa périphérie des cultures vivrières aux côtés des cultures d'exportation qui se réduisent à l'approche de l'expansion urbaine, le maraîchage, la fabrication de charbon de bois, l'extraction de vin de palme, la pêche artisanale lagunaire, le fumage de poisson et l'élevage semi-industriel de volailles ou de porcs (Haeringer, 1986). La carte ci-après présente l'existence de nombreux villages autochtones et campements dans le périmètre de l'agglomération abidjanaise. Les villages autochtones mais davantage, leurs campements rattachés sont le siège d'activités primaires dont le devenir est aussi durable que l'aspect provisoire du campement. Ces villages et campements se situent un peu partout dans les limites de la métropole abidjanaise comme on le voit sur la figure ci-après.

Figure 7 : Villages et campements construisant la métropole abidjanaise en 1990

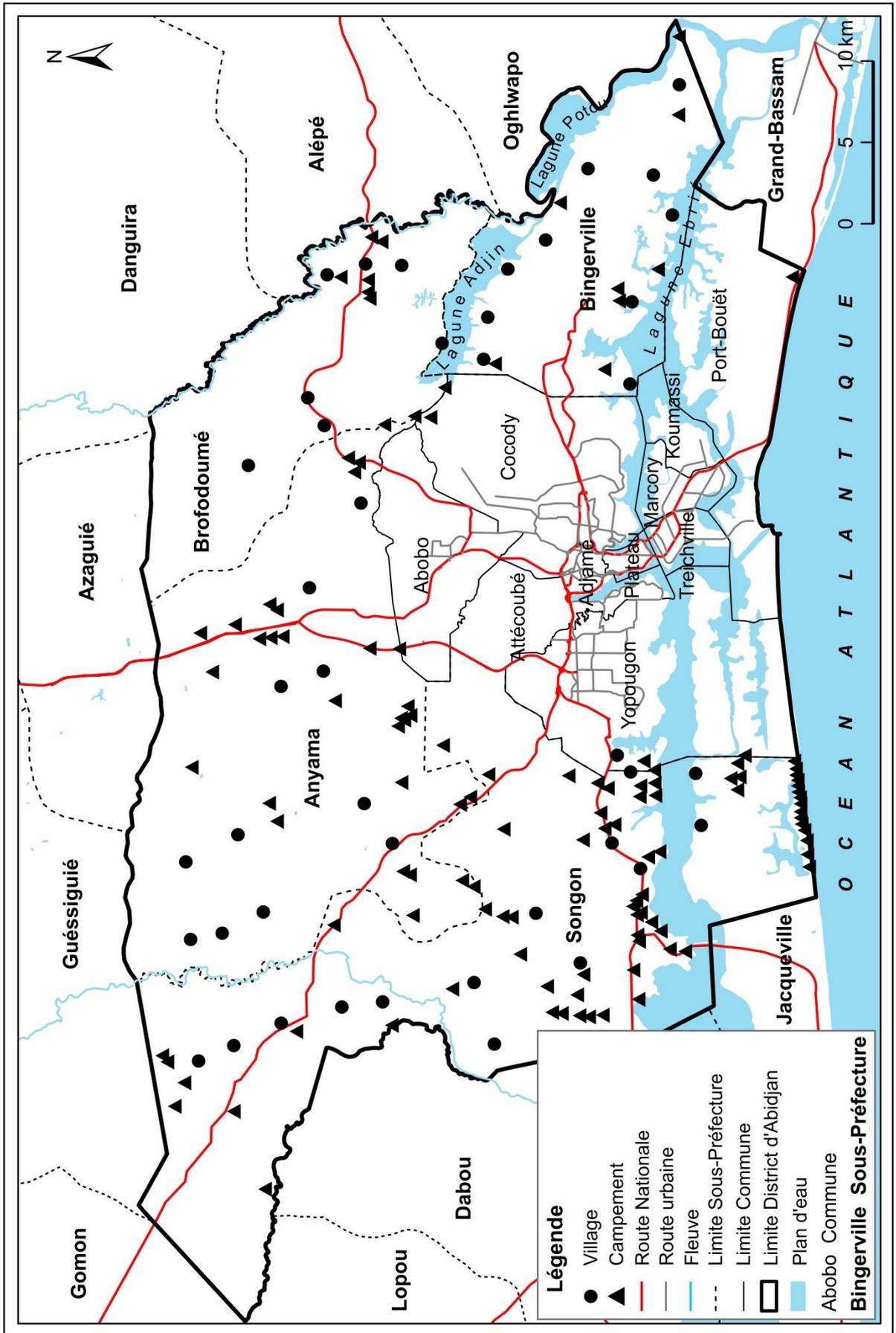


Source : Ph. HAERINGER P. 74.

Réalisation : Anne Rose GOLLY et J.M.ARRA, 2017

Au recensement de 1998, le département d'Abidjan, dont les limites correspondent à celles de l'actuel district d'Abidjan, les campements sont encore nombreux (cf. figure 8). Ils sont au nombre de 530 campements pour 82 localités. Ces espaces sont propices au développement des activités primaires.

Figure 8 : Répartition des villages et campements du district d'Abidjan



Le passage de la ville au district d'Abidjan a élargi concomitamment le champ de la ville et celui de terroirs nouvellement annexés à la métropole.

1-1-1-2 Les années district

En 2001, la métropole change encore d'échelle. Elle adopte une nouvelle forme de gouvernance sur un espace composé à la fois de communes et de sous-préfectures. Depuis, 2011, il est question de quatre sous-préfectures rajoutées aux dix anciennes communes de la ville d'Abidjan. Elle est désormais à l'échelle du district, une aire métropolitaine aux contours institutionnels. La nouvelle périphérie interne, ensemble de ville et de villages, donne à voir du rural. De périphérie externe, les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville et Songon deviennent des périphéries internes avec cette nouvelle forme de gouvernance.

En 2007, les terroirs ruraux du pays ébrié représentent 60% de la superficie totale du district d'Abidjan quand sa population ne représente que 2,47% (Koffi, 2007). Des anciennes communes périphériques aux nouvelles sous-préfectures périphériques, le district possède des villages et campements dans lesquels se développent toutes sortes d'activités relevant du secteur primaire notamment des élevages modernes avicoles et porcins.

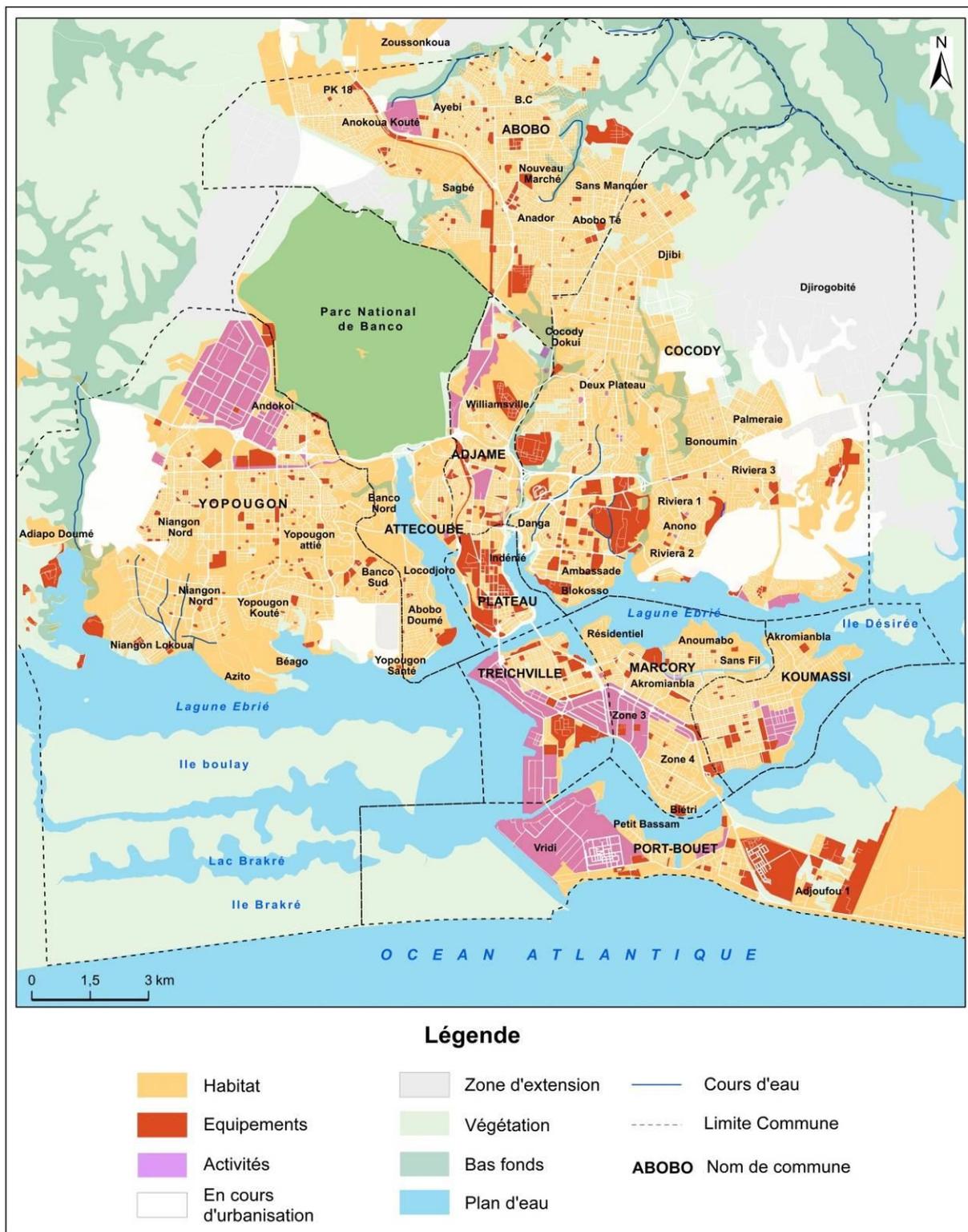
En 2007, Abidjan couvre une superficie estimée à 65 240 ha présentant une occupation lâche. Seulement 61% de l'espace urbanisé est occupé. Ses 61% se composent d'habitat, d'activités "urbaines" et d'équipements. Les villages périphériques donnent à voir encore des terres non bâties. Les espaces en cours d'urbanisation sont enserrés de terres communautaires encore occupées par de nombreux bas-fonds encastrés dans la végétation (cultures et autres jachères) à l'Est, à l'Ouest et au Nord de l'agglomération abidjanaise (cf. figure 9).

À l'ouest, en allant dans la direction de Songon, les villages de Béago et d'Azito offrent des portions de terres non bâties. Au Sud-Est, le pourtour de l'aéroport est occupé par les villages et campements d'Abouabou.

À l'Est, dans la direction de Bingerville, les villages de Djorogobité en pleine urbanisation ont aussi des portions de terres "vertes".

Au Nord, en allant dans la direction d'Anyama et au Nord-Est dans celle d'Alépé.

Figure 9 : Mode d'occupation du sol extrait du MOS 2007

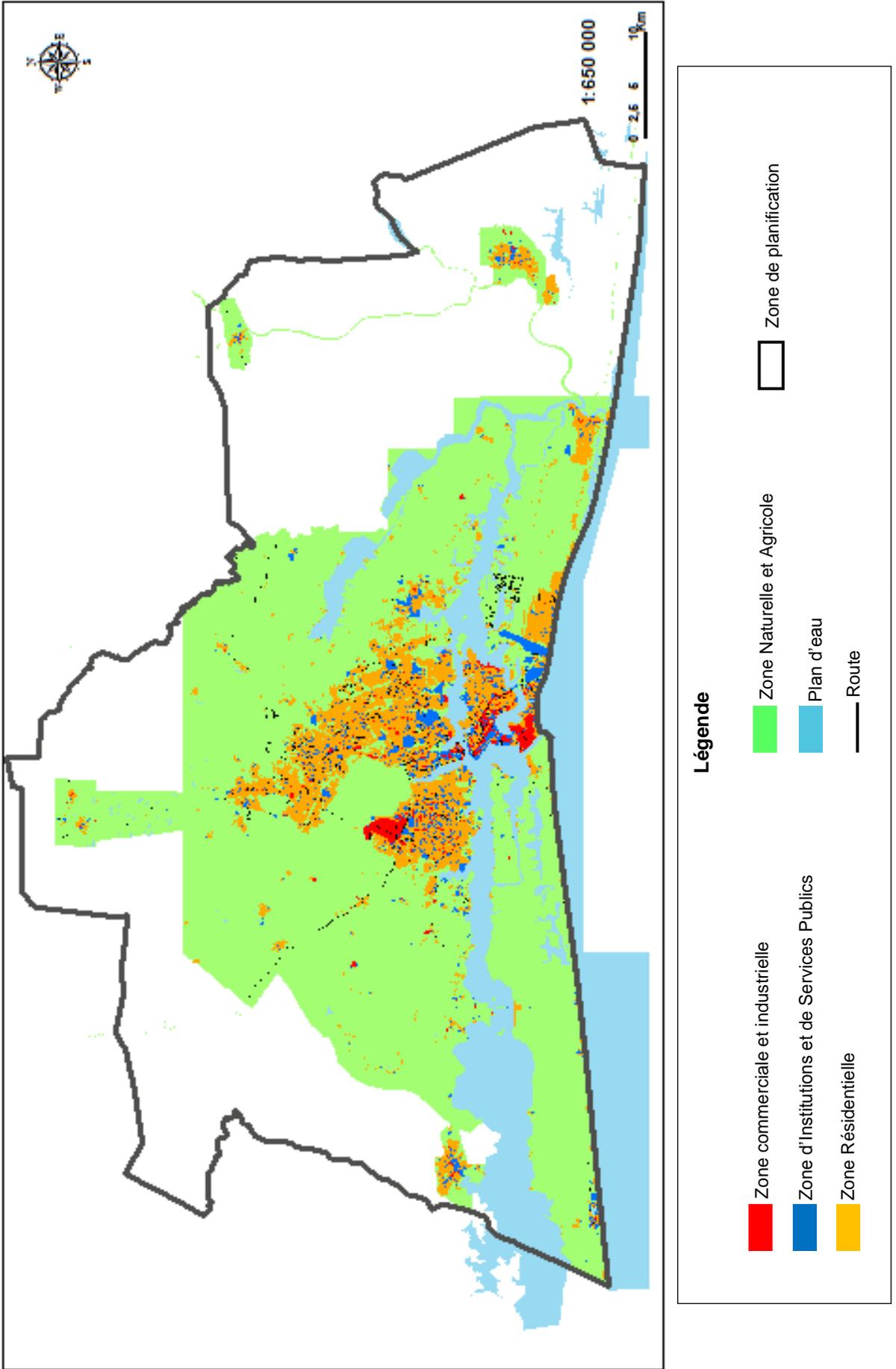


Source: Atlas des villes, 2007

Redessiné par: Jean Michel ARRA, 2017

Encore en 2013, la lecture de l'occupation du sol des communes du SDUGA, nous indiquait l'importance d'espaces ruraux inscrits dans le développement urbain actuel et futur de la métropole abidjanaise. Ceux-ci représentent 77% de la surface de la zone du SDUGA. La couleur verte visible sur la carte ci-après présente les surfaces naturelles et agricoles dans les communes du district d'Abidjan et dans les six autres du SDUGA. Elles entourent les surfaces occupées par l'habitat, l'industrie, le commerce et autres bâtiments d'institutions et services publics (figure 10).

Figure 10 : Mode d'occupation du Grand Abidjan en 2013



Source : JICA, 2013, p 4

Modifiée par : Anne Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

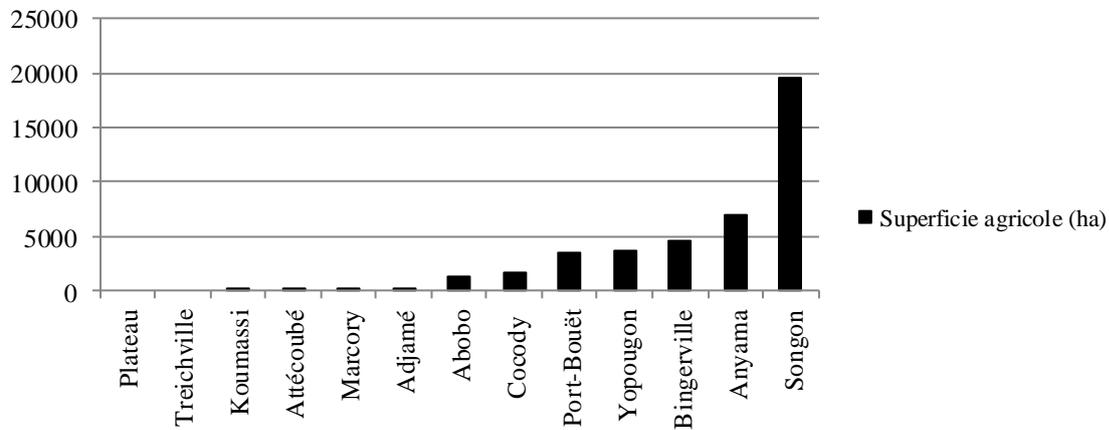
Déjà assimilable à Abobo dans les années 1970 par ses caractéristiques de peuplement (Haeringer, 1977), Anyama est occupée par une zone urbaine (industrie, activités, équipements publics) à « développement résidentiel sporadique » et une zone naturelle à dominante agricole. « La ville d'Anyama expérimente une forte pression de la zone périurbaine qui est occupée par les logements informels le long des deux côtés de la route principale d'Abobo non goudronnée, et aussi largement et profondément marquée par des nids-de-poule. Les parcelles résidentielles formelles existantes dans les vieux quartiers font l'objet d'une densification avec une expansion du développement résidentiel qui s'étend à l'ancien territoire rural de la commune. L'habitat informel se trouve aussi dans les vallées fluviales. Il y a une croissance des activités commerciales formelles et informelles le long de la route principale.»

S'agissant du front d'urbanisation Est de la métropole abidjanaise, «la densité démographique très faible de Bingerville provient du faible développement de la commune.» «À la sortie de la ville commencent les zones rurales et agricoles avec un accès limité par des routes de terre battue. À l'est une importante plantation de palmiers occupe toute la largeur de la péninsule, et, plus loin, se trouvent des petits villages côtiers. Certains d'entre eux ont conservé les structures originales et l'aménagement des routes de leur rôle en tant que peuplement pour les plantations coloniales. Le bord de l'eau de cette zone à l'extrémité de la péninsule a un caractère rural plein de charme », les terres agricoles au nord et à l'est de Bingerville.

Idem pour le front Ouest avec la commune de Songon. « La très faible densité démographique de Songon reflète l'important caractère rural de la commune et la concentration du développement urbain dans le sud le long de la route de Dabou. Au-delà de Yopougon se trouve la campagne rurale avec des villages le long de la route de Dabou. Contrairement à la plaine de Yopougon, la forme du relief dans cette zone, est caractérisée par des collines aux crêtes étroites et des bassins escarpés, dont les cours d'eau s'écoulent dans la lagune. La plupart des villages et des développements urbains se trouve au sud de la route de Dabou le long du front d'eau de la lagune Ébrié. La zone est essentiellement composée de constructions basses et occupe la «plaine de banco» à l'ouest du centre urbain d'Abidjan. Le nord de la route de Dabou est recouvert de terres agricoles et des plantations. De nouveaux développements sont également en cours le long de l'autoroute allant à Yamoussoukro. Ceci inclut des petits villages et des constructions en cours de la nouvelle zone industrielle à proximité d'Attinguié. Le disponible en surface agricole qui ressort de la lecture du MOS 2013, montre la fin des terroirs au cœur de la métropole. Les communes et sous-préfectures périphériques de la métropole se partagent les surfaces agricoles encore existantes (cf. figure 11). La sous-

préfecture de Songon dont la commune est encore très rurale se trouve en tête de liste avec environ 20 000 ha de superficie agricole.

Figure 11 : Répartition des superficies agricoles selon les communes du district d'Abidjan



Source: JICA, 2015

La présence de villages ébrié, abey et attié dans les quatre sous-préfectures de la métropole abidjanaise offre encore des lambeaux de terroir support d'activités primaires telles l'élevage. Quand vient cependant la fin des terroirs à l'approche du bâti urbain, le terroir support de l'élevage se mue en lotissement qui selon le profil des producteurs ne cesse dans l'immédiat d'être un potentiel support aux activités d'élevages.

1-1-2 Une floraison de lotissements villageois, autre aubaine pour l'élevage

La production foncière pour l'extension urbaine de la métropole abidjanaise s'effectue par la constitution de réserves foncières par les pouvoirs publics et les lotissements initiés par l'administration et les communautés villageoises en partenariat avec des géomètres ou des structures privées.

1-1-2-1 Le lotissement à destination des individus

La part du lotissement villageois existe depuis toujours mais a pris de l'ampleur ces dernières années face à une demande citadine exponentielle d'accès à la propriété et aux limites des pouvoirs publics (cf. encadré ci-dessous).

Évolution des droits fonciers des autochtones ébrié

« L'extension d'Abidjan s'est faite pendant plusieurs décennies au détriment des détenteurs des droits coutumiers communément appelés « propriétaire terriens ». Ils sont constitués essentiellement de la communauté Ebrié. Désormais éclairés par de longues pratiques des pouvoirs publics, ils amplifient les revendications, engagent des confrontations avec l'État et décident d'affirmer leurs « droits » sur les terres. Ils veulent alors tirer profit de leur qualité de détenteurs des droits coutumiers, en s'affirmant de plus en plus dans les transactions foncières.

L'une des formules trouvées est le lotissement dit "villageois". Réglementé par le décret du 6 novembre 1977, le lotissement villageois est réalisé sur des terrains non immatriculés, au bénéfice d'une ou plusieurs collectivités villageoises, dans le cadre du développement et de la restructuration du milieu rural. Mais à Abidjan, en référence à ce texte, les détenteurs des droits coutumiers sur le sol ont fait de ce type de lotissement une spéculation avec le concours de géomètres ou de topographes et de certains agents de l'administration. Les lots issus de ces lotissements approuvés par le Ministère en charge de l'Urbanisme, sont vendus à des tiers » (Kangah, 2013, pp. 153-154).

Face aux difficultés de financement de l'État et des collectivités locales combinées et à l'«effondrement de la valeur honorifique et sociale de la terre» (Koffi, 2005) chez les populations autochtones, les lotissements villageois ont pris le pas sur les lotissements "administratifs". Plus de 90% des terrains produits chaque année sont issus de ce type de lotissement (Kanga, 2013). À Abatta par exemple, « les parcelles déjà vendues à des particuliers sont provisoirement transformées en ferme d'élevage de poulets, de porcs et de lapins en attendant les travaux de construction. On dénombre ainsi une vingtaine de fermes appartenant à des particuliers » (Koffi, 2005). L'opportunité de cette production animale de proximité réside autant dans ce type de lotissement que dans le profil des acquéreurs et dans la rigueur de contrôle du ministère de la construction. La capacité et le rythme de mise en valeur des lots attribués (Yapi-Diahou, 1994) et l'inobservance des délais de mise en valeur laissent des terrains non bâtis dans la ville comme à sa périphérie.

Acquérir un terrain issu d'un lotissement villageois constitue une stratégie d'implantation, d'extension ou de relocalisation d'une exploitation avicole. En effet, le nouveau lotissement à destination de propriétaires individuels offre un avantage de localisation.

Les acquisitions de terrains faites par les particuliers sont une porte ouverte à une diversité de mise en valeur comptant protection de la parcelle.

La périphérie abidjanaise n'offre pas que des opérations immobilières. Les espaces lotis péri-promotions immobilières acquis par les particuliers connaissent des rythmes de mise en valeur en fonction des moyens de l'acquéreur.

1-1-2-2 La réserve foncière et l'espace péri-promotion immobilière

Les réserves foncières et les lotissements à usage de cités immobilières dans le district d'Abidjan empêchent directement toute installation de fermes avicoles et porcines. Néanmoins, le contrôle complaisant de l'État ou les promoteurs immobiliers sur les espaces alentours n'empêchent pas de trouver des fermes à proximité de ces grandes surfaces (cf. photo 1).

À Abidjan, les réserves foncières constituées par l'État de Côte d'Ivoire par le biais de son agence de gestion foncière, l'AGEF, se situent à la périphérie de la métropole. Le temps de leur mise en valeur, ces réserves forment un environnement naturel propice à des implantations de fermes aux alentours. Ce temps peut durer quelques mois ou des années.

Il en est de même pour l'environnement périphérique aux promotions immobilières (péri-PI). Les espaces occupés par les promotions immobilières font l'objet de surveillance tandis que les espaces alentours souvent occupés par des lotissements à usage individuel favorisent diverses activités en attendant la construction des logements des particuliers.

Photo 1 : Végétation encore présente autour d'une promotion immobilière à Bingerville sur l'axe Adjamé Bingerville-Brégbo



Il n'est pas rare de voir une ferme avicole continuer de fonctionner non loin d'une opération immobilière en construction. La végétation encore existante entre les deux projets est un atout pour la ferme selon les aviculteurs enquêtés. (A.-R. Golly, 2015)

Par ailleurs, il faut souligner le fait que les réserves foncières non encore mises en valeur constituent également un environnement paysager potentiellement propice aux activités rurales (cf. photo 2).

Photo 2 : Une réserve foncière constituée par l'AGEF pas encore mise en valeur à Adjamé Bingerville



L'existence d'une réserve foncière non mise en valeur est une opportunité pour les éleveurs. Sur cette photo, nous constatons que la réserve est occupée par la végétation. (A.-R. Golly, 2015)

Elles sont un ensemble de végétation qui constitue un environnement d'espaces non bâtis propices à la pratique d'élevages.

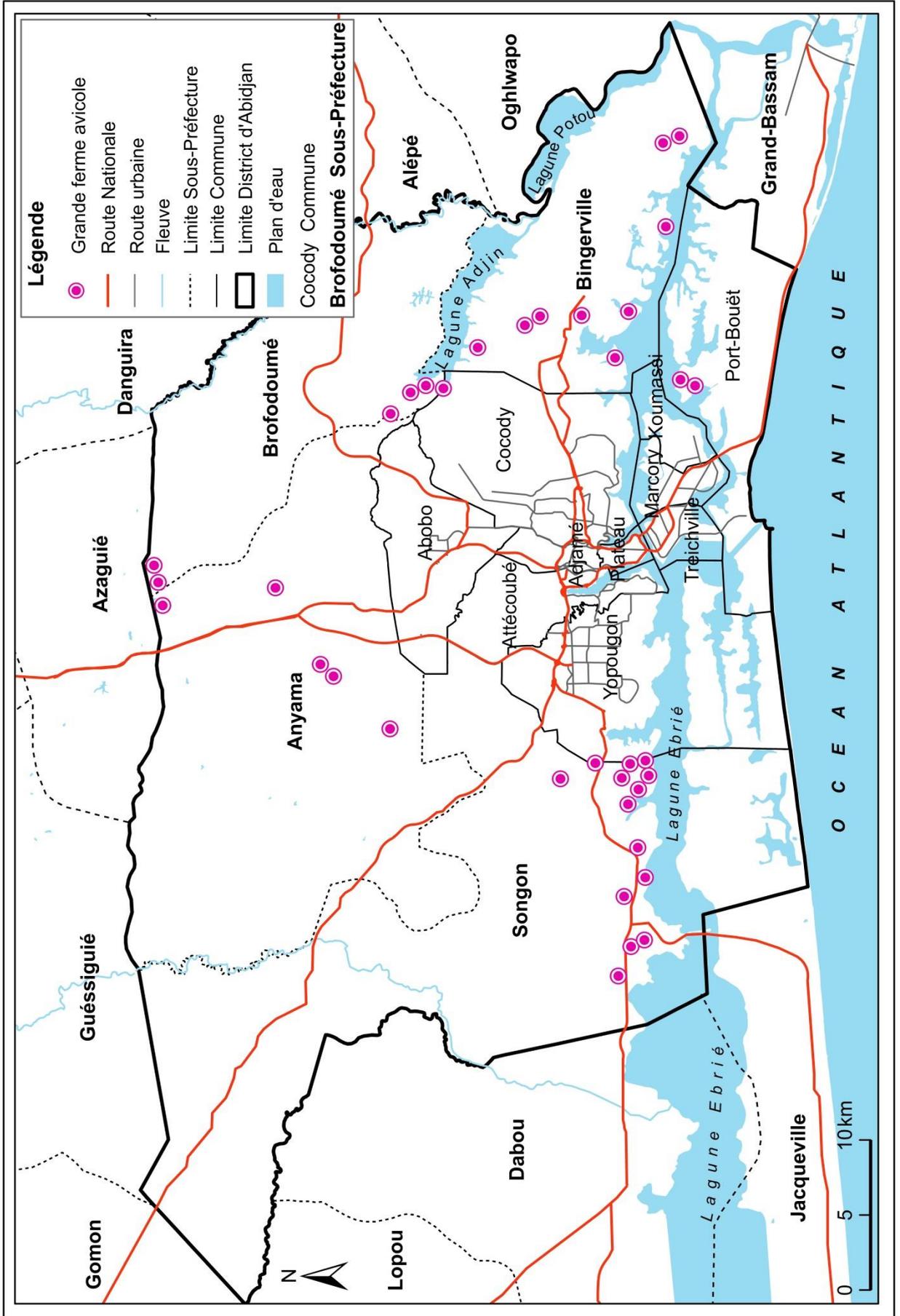
1-2 Les fermes de volailles spatialement sélectives

Les fermes avicoles étudiées sont de deux catégories, les grandes et les petites. En fonction de leur taille, ces fermes occupent différemment la périphérie.

1-2-1 Les grandes exploitations avicoles et leur besoin de grandes aires

En dépit de l'urbanisation croissante d'Abidjan qui s'étend à la périphérie proche, de grandes fermes avicoles sont encore visibles dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon. Hormis la zone réservée à l'extension de l'aéroport qui abrite encore deux grandes fermes avicoles, ces fermes se situent toutes au-delà des limites de l'ex-ville d'Abidjan (cf. figure 12).

Figure 12 : Répartition des grandes fermes avicoles dans le district d'Abidjan



Les grandes fermes avicoles fonctionnelles enquêtées sont soit de création récente, soit d'anciennes fermes. Les exploitations récentes regroupent celles qui ont été créées il y a moins de 5 ans. Nous notons que les anciennes fermes réinvesties restent l'option la plus représentée avec un peu plus de la moitié des élevages enquêtés. L'intérêt de se situer près du marché abidjanais demeure la motivation première de ces aviculteurs.

Les créations récentes appartiennent à des particuliers indépendants tandis que les anciennes fermes appartiennent à la fois à des particuliers indépendants, à des particuliers en partenariat avec la SIPRA et à la SIPRA. S'agissant des implantations récentes, nous avons le cas de la ferme Africoq créée en 2008 à Abadjin Kouté dans la sous-préfecture de Songon. Cette exploitation avicole d'une capacité de 60 000 pondeuses par cycle de 18 mois, était anciennement située à Sinfra. Dans l'objectif de se rapprocher du marché abidjanais, le propriétaire de la ferme achète une parcelle de 2 ha sur laquelle il construit sa ferme de pondeuses. Encore à Abadjin Kouté, nous avons également le cas d'un aviculteur qui possède deux fermes distantes d'environ 200 m l'une de l'autre avec chacune une capacité de 9 000 pondeuses par cycle de 18 mois. La première a été créée en 2010 et la seconde en 2014.

Au titre des anciennes fermes, il y a d'une part celles qui sont le fait d'aviculteurs présents dans l'activité depuis des décennies, dont des héritages avicoles préservés. D'autre part, nous avons les exploitations qui sont le fait de nouveaux propriétaires sur des fermes préexistantes. Dans le lot des anciennes implantations, nous avons observé plusieurs fermes à l'abandon. Si Songon nous avons découvert les exemples les plus significatifs à Songon au niveau des héritages préservés, Anyama et Bingerville offrent plus un paysage de fermes de toutes tailles à l'abandon (cf. photos 3, 4, 5 et 6).

Photos 3, 4, 5 et 6 : Des fermes avicoles à l'abandon



Photo 3 : Un bâtiment avicole d'une capacité de 10 000 poulets de chair inexploité à Akouai Santé à Bingerville



Photo 4 : Un bâtiment avicole d'une capacité de 10 000 poulets de chair inexploité à Akouai Santé à Bingerville



Photo 5 : Un bâtiment avicole d'une capacité de 10 000 poulets de chair inexploité à Akouai Santé à Bingerville



Photo 6 : Un bâtiment avicole dans une ferme d'une capacité de 15 000 poulets de chair à Anyama

Ces abandons se justifient à Bingerville par les constructions de logements qui se multiplient tandis qu'à Anyama, il est simplement question d'élevages qui n'ont pas eu de repreneurs. À Akouai Santé (Bingerville) par exemple, l'abandon de ferme a même touché une grande exploitation d'une capacité de 20 000 poulets de chairs par cycle de 45 jours appartenant au président de l'Association nationale des aviculteurs de Côte d'Ivoire (ANAVICI), l'une des deux organisations nationales d'aviculteurs.

Revenons aux héritages préservés et aux fermes réinvesties, il reste des résidus de la description faite du périurbain par Philippe Haeringer en 1977 dont les plus anciennes, les plus grosses et les plus modernes d'entre elles se situaient à Abatta, Bingerville, Adiopodoumé (Bogonisso, Niangon), Ebimpé, Abobo et Port-Pouët.

L'aviculture à Songon nous a parfois permis de revenir dans la commune de Yopougon pour saisir la totalité d'un élevage avicole multi-localisé. À travers entretien et récits de vie, nous avons pu non seulement saisir le passé de l'aviculture à Songon mais également recueillir des cas de perpétuation de l'activité d'élevage par les enfants d'anciens éleveurs. Nous présentons les cas d'héritages avant d'évoquer les récupérations de fermes.

Au titre des héritages préservés, le premier cas est celui de l'exploitation Sidibé spécialisée dans la production de pondeuses. Il s'agit de la ferme d'un ressortissant malien créée en 1976 et reprise depuis une dizaine d'années par un de ses neveux. Au départ, l'exploitation se trouvait sur un seul site d'environ 1 ha dans le village de Niangon-Adjamé situé dans la commune de Yopougon. Au fil de l'urbanisation à Abidjan et du fleurissement de l'activité d'élevage, en 1994, la famille Sidibé met en place une deuxième ferme dans le village de Songon Kassemblé. En 2015, cette ferme a une capacité de production de 28 000 pondeuses par cycle de 18 mois. Au total, depuis 2000, l'exploitation Sidibé dispose de trois sites de production dont le dernier se situe à 47 km du centre d'Abidjan sur la route d'Abiaté 2.

Le deuxième cas est celui de la ferme Yvo Nabé. Située à quelques mètres de la mairie de Songon, elle est tenue par le fils aîné de l'ancien propriétaire depuis le décès de ce dernier en 2005.

Le père commis dans une plantation de bananes et d'ananas à Songon avant l'indépendance débute l'élevage avicole traditionnel dans les années 1960. En 1970, il a converti son élevage de poulets africains en élevage avicole moderne (cf. encadré ci-après).

Le retour d'expérience de la ferme Yvo Nabé

À son arrivée en Côte d'Ivoire avant l'indépendance, il s'installe à Songon où il travaille en tant que commis dans une plantation de banane et ananas. S'occupant de la paie des manœuvres. Il s'entend bien avec les propriétaires terriens et négocie des parcelles pour s'installer. Après avoir commencé par l'élevage de poulets africains en 1970, il se lance dans l'aviculture moderne en 1970. Il prend les poussins avec un Français ami à son patron suisse propriétaire de la plantation de fruits.

Il loue la terre à deux familles. Une parcelle de 2 ha et une autre d'environ 800 m². En fin 2005, le père décède et le fils récupère l'activité. Il prend environ un an et demi pour gérer les dettes. Il propose de passer de la location à l'achat mais les familles opposent leur refus. Mais il y a deux ans, les populations villageoises ont appris que le président veut mettre la main sur leur terre pour cause d'utilité publique et en plus de cela la chute du prix d'achat de l'hévéa engendre une modification chez les autochtones qui procèdent à des lotissements en cascade et à des ventes de parcelles. Il leur propose ainsi d'acheter les 2 ha à 25 000 000 pendant que les Ebriés fixent le coût d'achat à 60 000 000 de FCFA. Les discussions sont en cours depuis le deuxième semestre 2014. Les deux domaines (2 ha et 800 ha) sont loués à 230 000 FCFA jusqu'à 2007. Il reprend l'activité avec environ 4 ans d'impayés de loyer. Après 2007, les 2 ha passent à 250 000 l'année. Source : nos enquêtes 2013-2015

Dans les années 1980 son père produit jusqu'à 50 000 pondeuses par cycle de 18 mois. Après le décès du père en 2005, le fils produit sur le même site, 6 000 pondeuses par cycle de 18 mois et met deux bâtiments inoccupés en location.

Le troisième cas est celui de la ferme Diallo. Créée en 1979 à Abadjin Kouté, cette ferme a même donné son nom à un arrêt de transport en commun (gbaka) sur la ligne Adjamé-Songon. De 1979 à 2002, la ferme produit jusqu'à 24 000 pondeuses par cycle de 18 mois. Après 2002, le père change d'activité et devient transporteur. Son fils aîné avec qui il travaillait auparavant reprend la ferme pour produire des poulets de chairs. Il débute avec

1 000 poulets de chairs par cycle de 29 à 35 jours. Le cycle varie suivant l'alimentation et les opportunités de commercialisation. Depuis le départ de son père de l'activité d'élevage, cet éleveur vit à Songon un "stress foncier" aggravé avec l'explosion du lotissement, (cf. encadré ci-après).

Le cauchemar de la location de terre au fil de la métropolisation

La superficie de la ferme Diallo est passée de 1 ha à 860 m² entre 1979 et 2013. La portion de terre perdue a été récupérée par la famille propriétaire à des fins de culture de manioc. L'hectare de terre est successivement passé de 60 000 FCFA par an à 80 000 F en 2002 puis à 90 000 F en 2010 et à 120 000 FCFA par an en 2013. En 2015, les 860 m² valaient, 180 000 FCFA payables à échéance mensuelle de 15 000 FCFA. Le désir de l'éleveur d'acheter la parcelle lui est refusé par la famille propriétaire qui a débuté en 2014 le lotissement de ses terres situées autour de la ferme Diallo et qui souhaite que cette portion prenne encore plus de valeur. Lorsque nous avons rencontré un membre de la famille *Afiédo* (l'une des sept grandes familles du village d'Abadjin Kouté) propriétaire de la parcelle, il nous a dit que la partie lotie a été vendue à des entreprises dont un promoteur chinois.

Cependant, face à ce refus persistant, l'aviculteur continue son activité en espérant acheter la parcelle occupée lorsque la famille propriétaire décidera de la mise en vente. En effet, il nous expliquait « qu'avant, le premier occupant pouvait facilement acheter la terre occupée dès qu'elle est en vente ». Source : nos enquêtes 2013-2015

S'agissant des fermes réinvesties, c'est une pratique courante qui évite de trop investir dans le district d'Abidjan qui se trouve être sous pression foncière accrue. Selon les aviculteurs qui font ce choix, cette option leur permet de délocaliser plus facilement vu que les bâtiments ne leur appartiennent pas. Les propriétaires desdits bâtiments quant à eux en tirent des revenus en attendant la « ville ».

Pour mieux comprendre la présence de la SIPRA dans cette catégorie de producteurs, nous faisons un détour pour présenter le fonctionnement de cette entreprise.

En effet, la SIPRA fonctionne suivant un modèle d'intégration verticale. Elle possède des fermes internes, propres à l'entreprise, et des fermes sous-contrats en partenariat avec des particuliers. En 2015, la SIPRA totalise quarante fermes avec 60% sous-contrat et 40% de fermes internes.

Ces différentes exploitations sont des fermes de reproducteurs et de volailles diverses. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les reproducteurs. Nous avons constaté que la SIPRA, en fonction des animaux produits, opère un choix de localisation particulier.

Depuis 2007, ses fermes de reproducteurs se situent respectivement à Bingerville, Anyama, Azaguié et Yamoussoukro.

Ses fermes de poulets de chairs se répartissent dans le district d'Abidjan et à Dabou, soit à environ 50 km d'Abidjan. En effet, depuis 2011, la SIPRA a conservé sa production de poulets de chair dans le district d'Abidjan et à Dabou pour des raisons de problème foncier et parce que ce type de volailles s'accommode d'un environnement en pleine urbanisation contrairement aux pondeuses qui exigent un environnement plus calme et naturellement plus sain. Sans compter que selon le directeur des élevages de la SIPRA, une ferme doit idéalement être isolée pour éviter les problèmes de vols et de maladies. Une ferme devrait se trouver au-delà de 5 à 10 km des premières habitations et plus une ferme est moderne plus elle doit être isolée pour une meilleure gestion sanitaire de l'environnement proche.

De ce fait, depuis 2011, la SIPRA a regroupé toute sa production de pondeuses dans la localité d'Aboudé-dadjé à Agboville, soit à une distance de 80 km d'Abidjan. Auparavant plusieurs fermes sous-contrats produisaient des pondeuses pour le compte de la SIPRA dans le district d'Abidjan. Née d'un investissement d'une valeur de 4 milliards de FCFA⁴, le Complexe Avicole de l'Agnéby (CAA) construit sur une superficie totale de 20 hectares est doté d'un centre de traitement et de conditionnement automatisé des œufs de consommation. Elle est la plus grande ferme de poules pondeuses de la zone UEMOA.

Il faut noter que pour sa production de poulets de chair la SIPRA continue d'être en partenariat avec des éleveurs sous-contrat. Ces éleveurs partenaires ont la charge de l'implantation de l'exploitation. Ils mettent à disposition une ferme déjà prête à l'exploitation. En effet, les conditions d'éligibilité de ces éleveurs au contrat d'intégration se résument aux grandes lignes ci-après. Selon le directeur des élevages de la SIPRA, il s'agit de disposer d'une :

- ferme opérationnelle ;
- ferme accessible (la route) ;
- source d'approvisionnement en eau suffisante ;
- ferme bien construite ;
- ferme bien équipée en matériels ;
- expérience reconnue du propriétaire ou un chef de ferme professionnel ;
- caution ;
- capacité de production de poulets de chair de 15 000 par bande de 45 jours.

En retour, la SIPRA leur fournit les poussins, l'aliment, les vaccins, l'encadrement technique et l'assurance de la commercialisation de toute la production. Nous constatons qu'avec ce

⁴ 1 euro = 655,95 FCFA

mode de fonctionnement la SIPRA a recours à des exploitations préexistantes dont l'implantation dans le district d'Abidjan relève de chaque aviculteur-partenaire. Nous avons pu enquêter deux de ces fermes sous-contrat, toutes deux fermes réinvesties, une dans la localité d'Ebimpé à Anyama et une autre dans la localité de Godoumé à Songon. Nous présentons le cas de la ferme de Godoumé qui a été réinvestie d'une manière bien originale. Cette ferme appartient à un aviculteur de longue date qui est passé par toutes les étapes de la production avicole, de l'aviculteur indépendant à l'aviculteur sous-contrat (cf. encadré ci-après).

Historique de la ferme Cissé à Godoumé

Habitant de Songon Agban, M. Cissé s'adonne dans les années 1994-1995 à l'élevage avicole dans cette localité. Il débute avec 150 poussins chairs et augmente sa production à chaque nouvelle bande. Il atteint 700 têtes en 2003. Mais la même année, il subit une forte mortalité de sa production et décide d'arrêter son activité car il juge sa zone de production trop infestée de virus (épidémie). Il a par la suite eu l'opportunité de reprendre en location de terre à Godoumé la ferme d'un ami pour qui l'aventure avicole prenait fin du fait d'une gestion calamiteuse de son affaire. À la fin du mois de novembre 2004, il reprend ladite ferme et débute avec une production de 600 sujets.

Il commence sur ce site par une location de bâtiment car les bâtiments appartenaient à l'ancien aviculteur qui lui avait construit des bâtiments pendant qu'il était en location de terre. Après ce processus d'acquisition ou de récupération des bâtiments, il passe de la location de bâtiments à la location de terre en 2008. Il loue la parcelle occupée par mois et paye les impôts liés à son activité.

Il débute l'intégration avec 12 000 sujets par bande en 2008 et atteint en octobre 2014, une production de 25 000 sujets par bande. Depuis son entrée dans ce système de production, il bénéficie d'un suivi technique une fois par semaine.

Les difficultés liées à l'espace occupé du type problème foncier ou engorgement dû aux saisons pluvieuses sont de son ressort. Il n'a pas obtenu d'autorisation d'implantation pour sa ferme et ignore les textes en vigueur relatifs à toute implantation d'exploitation de production animale. Il est dans un conflit foncier avec les propriétaires de sa parcelle. La SIPRA ne s'occupe que des questions liées à la fourniture de poussins, d'aliments, de litière et de produits vétérinaires et du ramassage des poulets à terme et de la vente de ceux-ci. Source : nos enquêtes 2013-2015

En-dehors de ces fermes sous-contrat pour sa production de poulets de chairs, la SIPRA possède des fermes internes sur trois sites dont deux à Songon dans le district d'Abidjan et le troisième à Dabou. Les deux de Songon se situent respectivement à Songon Agban et Songon Kassemblé.

Vers 2005, cette entreprise a réinvesti un site de production avicole à Songon Agban sur lequel elle possède trois fermes de poulets de chair (Avivoire 1, 2 et 3). En fin 2012, la SIPRA récidive l'expérience cette fois à Songon Kassemblé. Elle réaménage un autre ancien

site d'élevage avicole à Songon Kassemblé sur lequel elle possède également trois fermes de poulets de chair (Calixte 1, 2 et 3).

Ces deux sites sont de vieilles fermes réinvesties sur lesquelles la SIPRA est en location de bâtiments via des contrats d'une durée de 2 à 5 ans renouvelable. Par exemple, les fermes Calixte exploitées depuis 2012 constituent une partie de l'exploitation agricole Guy de Brecey. Cette exploitation, d'une superficie de 52 ha regroupe des productions vivrières, aquacoles et animales. Créée en 1952 par un français nommé Guy de Brecey, elle a appartenu successivement à de hauts cadres ivoiriens de l'administration civile et militaire et de la politique dont le dernier est un ancien ministre ivoirien. Son fils est l'actuel propriétaire de cet espace dont la propriété est discutée par les autorités coutumière du village de Songon Kassemblé. Les superficies des sites de production avicole interne occupés par la SIPRA dans le district d'Abidjan varient entre 4 ha et 14 ha.

De par ce fonctionnement, l'activité de production de volailles de la SIPRA est dispersée aussi bien dans le district d'Abidjan qu'en dehors d'Abidjan.

Les aviculteurs indépendants qui choisissent de réinvestir de vieilles exploitations le font pour trois principales raisons. Pour certains leur activité est en accroissement de production, pour d'autres il s'agit de diversifier leur production, pour d'autres encore leur installation à Abidjan est assez récente. Ces grandes exploitations produisent aussi bien des pondeuses que des poulets de chairs (cf. annexe 9).

Un exemple de ce type d'installation récente est la reprise d'une ancienne ferme dans le village de Bimbresso. Suite à l'affectation de son époux de San-Pédro à Abidjan en 2011, Madame Boni est contrainte de délocaliser son exploitation à Abidjan. À son arrivée à Abidjan, elle cherche une opportunité de location de terre sur une durée moyenne de 5 ans et accède à une ancienne ferme qu'elle va réaménager. Elle est depuis 2012 en location de terre sur un espace d'environ 2 ha à Bimbresso. Elle bénéficie d'un bail d'une durée de 20 ans à cet emplacement. Lors de nos enquêtes malgré les travaux d'agrandissement de son exploitation, elle était à la recherche d'une parcelle de minimum 2 ha pour construire une ferme à elle. Elle cherchait dans les limites du district d'Abidjan car elle ne tenait pas à accroître ses charges en transport pour le ravitaillement de sa ferme en intrants et pour l'écoulement de sa marchandise.

En somme, les grandes exploitations avicoles sont exigeantes en superficie. En dehors de cette exigence foncière, de par leurs investissements importants et par un minimum de recherche d'un environnement loin des bruits de la ville pour un développement sain de leurs animaux, ces fermes s'éloignent le plus possible des lieux d'habitations. Celles qui produisent

des pondeuses sont encore plus exigeantes dans le choix de l'implantation de leurs fermes parce que le cycle de production des pondeuses est plus long que celui des poulets de chair (cf. tableau 9), soit globalement un cycle de production en moyenne dix fois plus long que celui des poulets de chair.

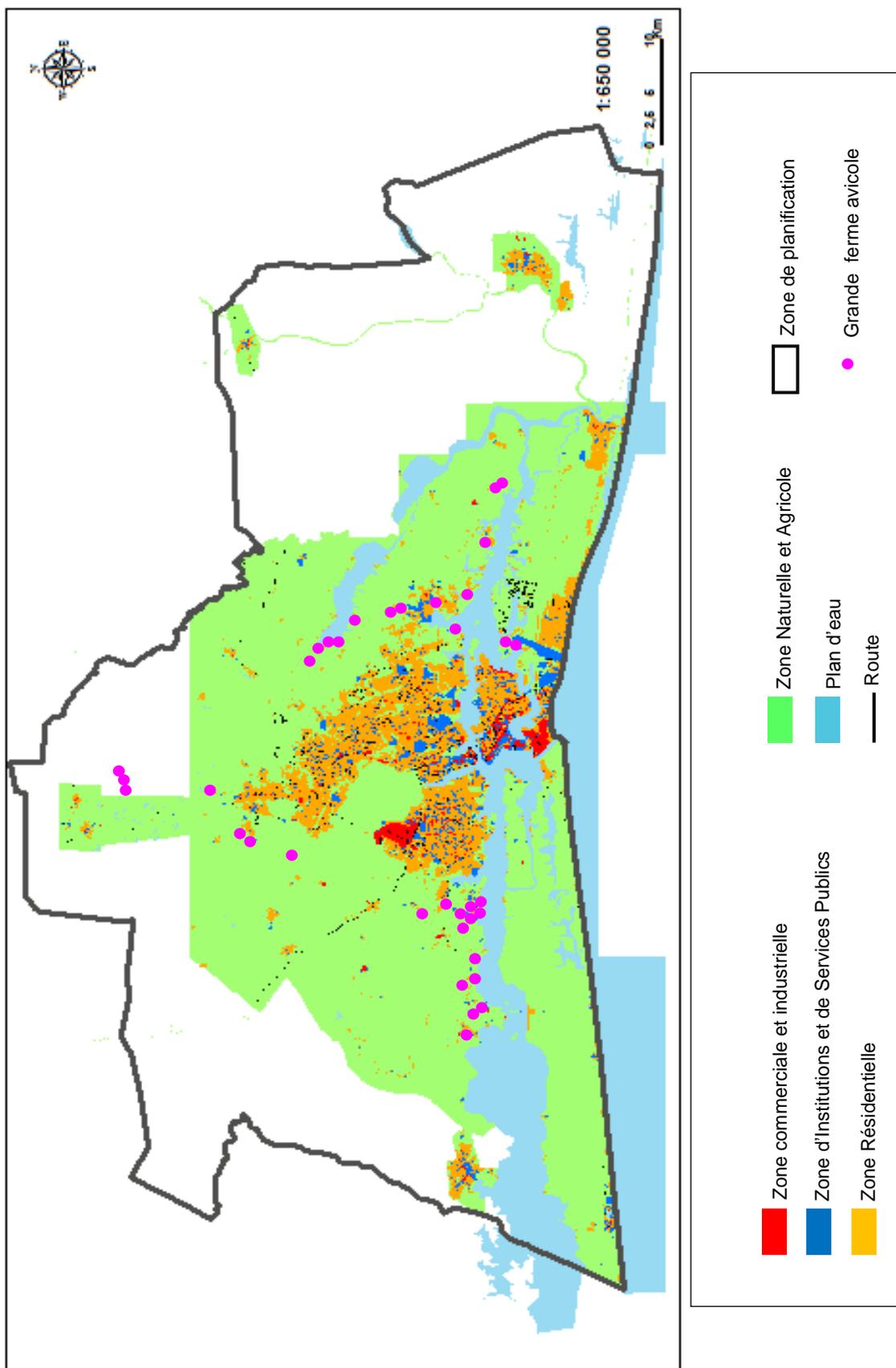
Tableau 9 : Répartition des volailles suivant le cycle de production

Volailles	Les phases d'un cycle de production
Poulets de chair	Démarrage : 0 – 21 jours ; Croissance : 22 – 35 jours ; Finition : 35 jours et plus.
Pondeuses	Démarrage : 0 – 8 semaines ; Élevage poulette : 9 – 16 semaines ; Pré-ponte : 17 – 22 semaines ; Ponte : 23 – 72 semaines.

Source : ALAGNON-DABA, 2014 ; nos enquêtes 2013-2015

De ce fait, chez les producteurs de pondeuses un minimum de 5 ans de sécurité foncière est souhaitable pour amorcer tout l'investissement de départ. Ces grandes exploitations se situent de ce fait à la périphérie du district en des lieux qui disposent encore de terres. Elles font partie de l'espace agricole représenté par du vert sur les cartes d'occupation du sol (cf. figure 13). Sur la carte ci-après, nous avons positionné les grandes exploitations sur la carte d'occupation du sol du Grand Abidjan réalisée en 2013 dans le cadre du projet du schéma directeur du Grand Abidjan. Sur cette carte, nous constatons que la majorité des grandes exploitations se situent autour de la zone résidentielle. Leur effectif croît lorsque l'on s'éloigne du cœur de la métropole. Les fermes à proximité de la zone résidentielle se justifient par l'idée que trouver le bon emplacement n'est pas toujours évident et qu'il faut commencer quelque part pour mieux chercher plus tard. Selon la propriétaire de la ferme Boni « si tu veux trouver un espace sans souci, tu ne commenceras jamais, à toi d'aménager l'espace que tu trouves comme il faut ».

Figure 13 : Répartition des grandes exploitations avicoles dans le district d'Abidjan sur le MOS 2013



Source : JICA, 2013, p 4; nos enquêtes 2013-2015

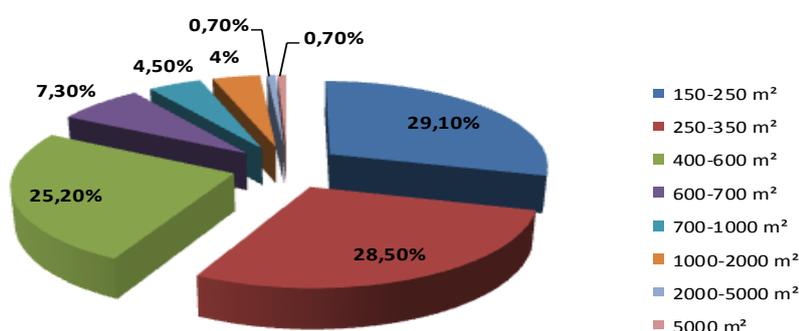
Modifiée par : Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

grandes exploitations reste avant tout tributaire de la capacité de production. Les spécificités liées aux animaux produits viennent renforcer ce besoin de grande superficie et d'une sécurité foncière minimale face à l'urbanisation. Les petites productions aux petits besoins fonciers ont une logique de localisation plus brouillée.

1-2-2 Les petites exploitations avicoles partout

Les superficies des petites exploitations avicoles varient entre 150 m² et 5 000 m². Toutefois, les superficies inférieures à 600 m² représentent plus des trois quarts des élevages avicoles enquêtés (cf. figure 14). Cela s'explique par le fait que la capacité de production de ces fermes se situe en-dessous des 6 000 poussins par cycle maximum de 45 jours pour les poulets de chair ou de 18 mois pour les pondeuses. Les 25,2% dont les superficies sont comprises entre 400 m² et 600 m² occupent en général des terrains lotis. Les surfaces des lots dans les villages enquêtés varient entre 400, 500 et 600 m². Nous reviendrons plus en détails dans le prochain chapitre sur l'aménagement de la superficie exploitée.

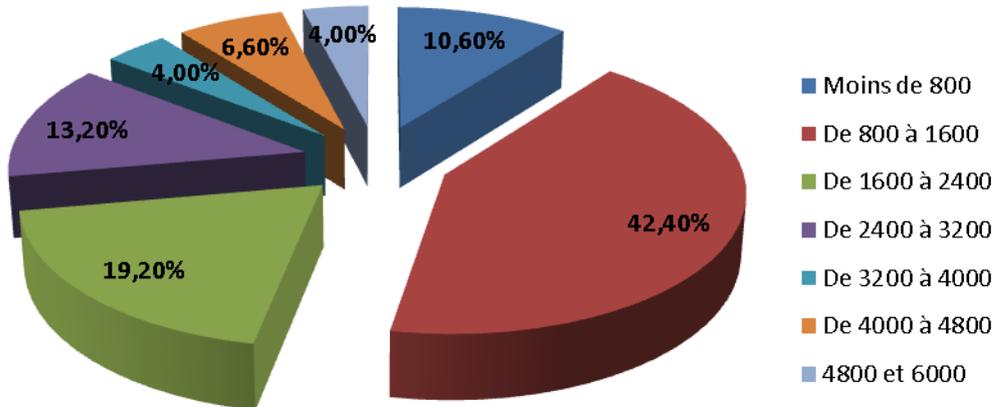
Figure 14 : Répartition des élevages avicoles enquêtés suivant la superficie occupée



Source : nos enquêtes 2013-2015

Les effectifs de la production des aviculteurs enquêtés varient entre 150 et 5 000 têtes. Ceux qui produisaient moins de 2000 en 2015 représentent un peu plus de la moitié soit 53 % (cf. figure 15).

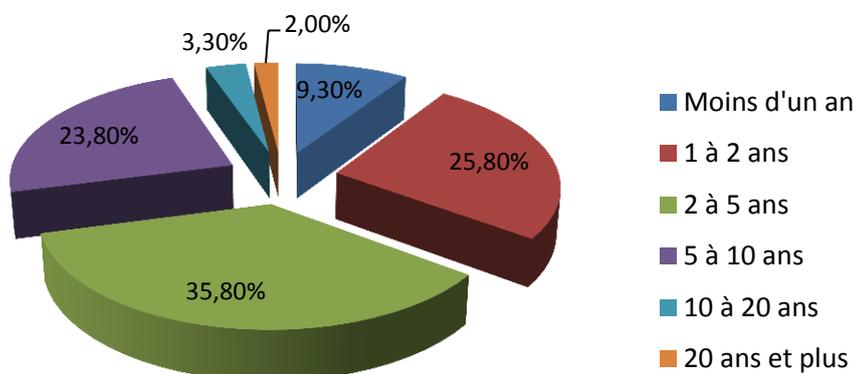
Figure 15 : Répartition des aviculteurs enquêtés selon l'effectif produit



Source : nos enquêtes 2013-2015

À l'image des grandes fermes avicoles, les petites sont un ensemble d'exploitations récentes et anciennes. Les éleveurs en activité depuis plus de 20 ans sur le site sur lequel ils ont été enquêtés en 2015 ne représentent que 2% des enquêtés (cf. figure 16). Dans le temps long, les petites fermes avicoles ne sont pas aussi viables au même emplacement que les plus grandes parmi lesquelles nous avons rencontré des reprises d'activité.

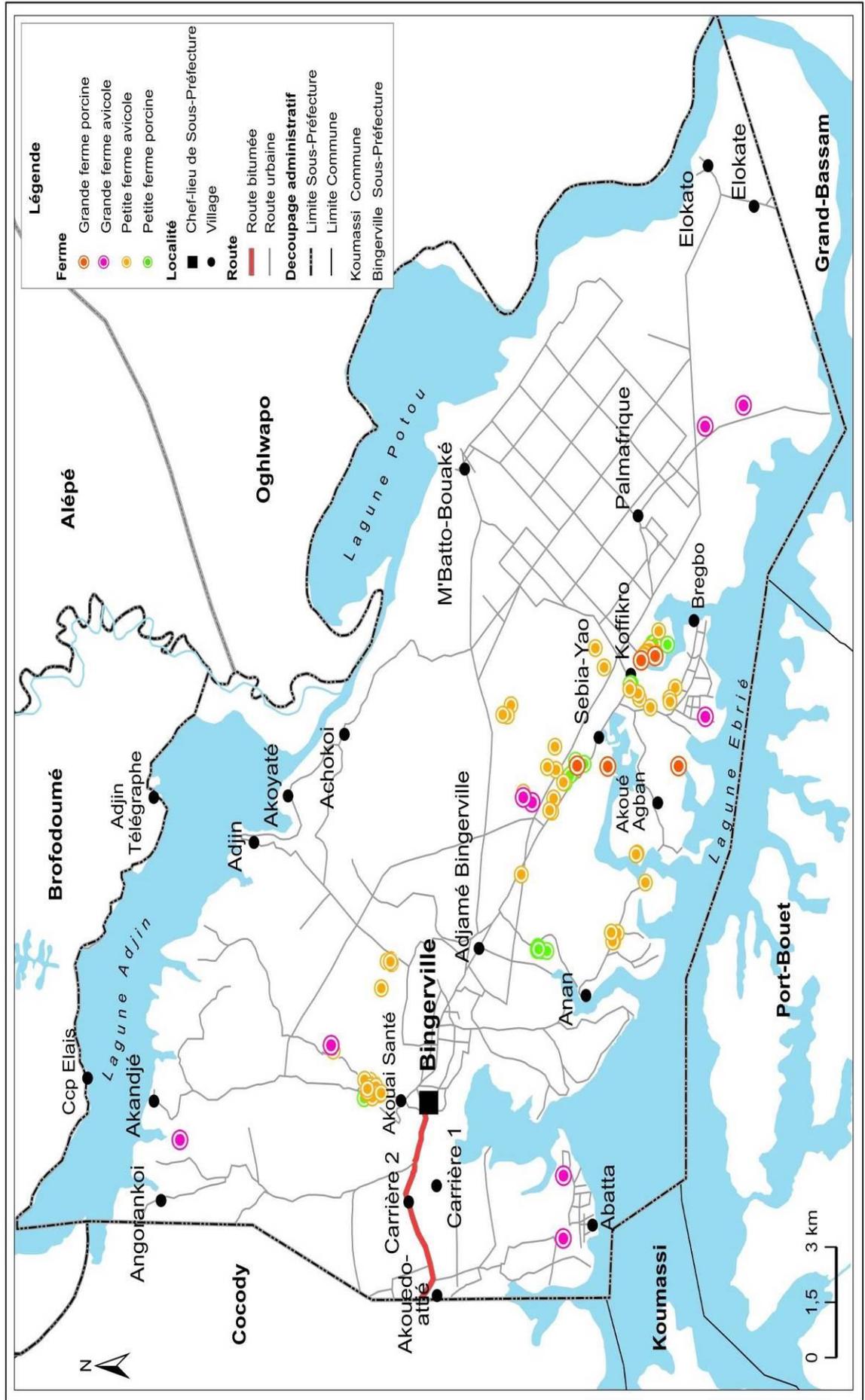
Figure 16 : Répartition des aviculteurs enquêtés selon l'effectif produit



Source : nos enquêtes 2013-2015

De l'occupation de tous les élevages avicoles et porcins enquêtés, nous retenons deux caractéristiques fondamentales. Dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon, les élevages sont autant dispersés dans l'espace qu'ils présentent des concentrations avec toutefois une tendance à la concentration (cf. figure 17, 18, 19 et 20).

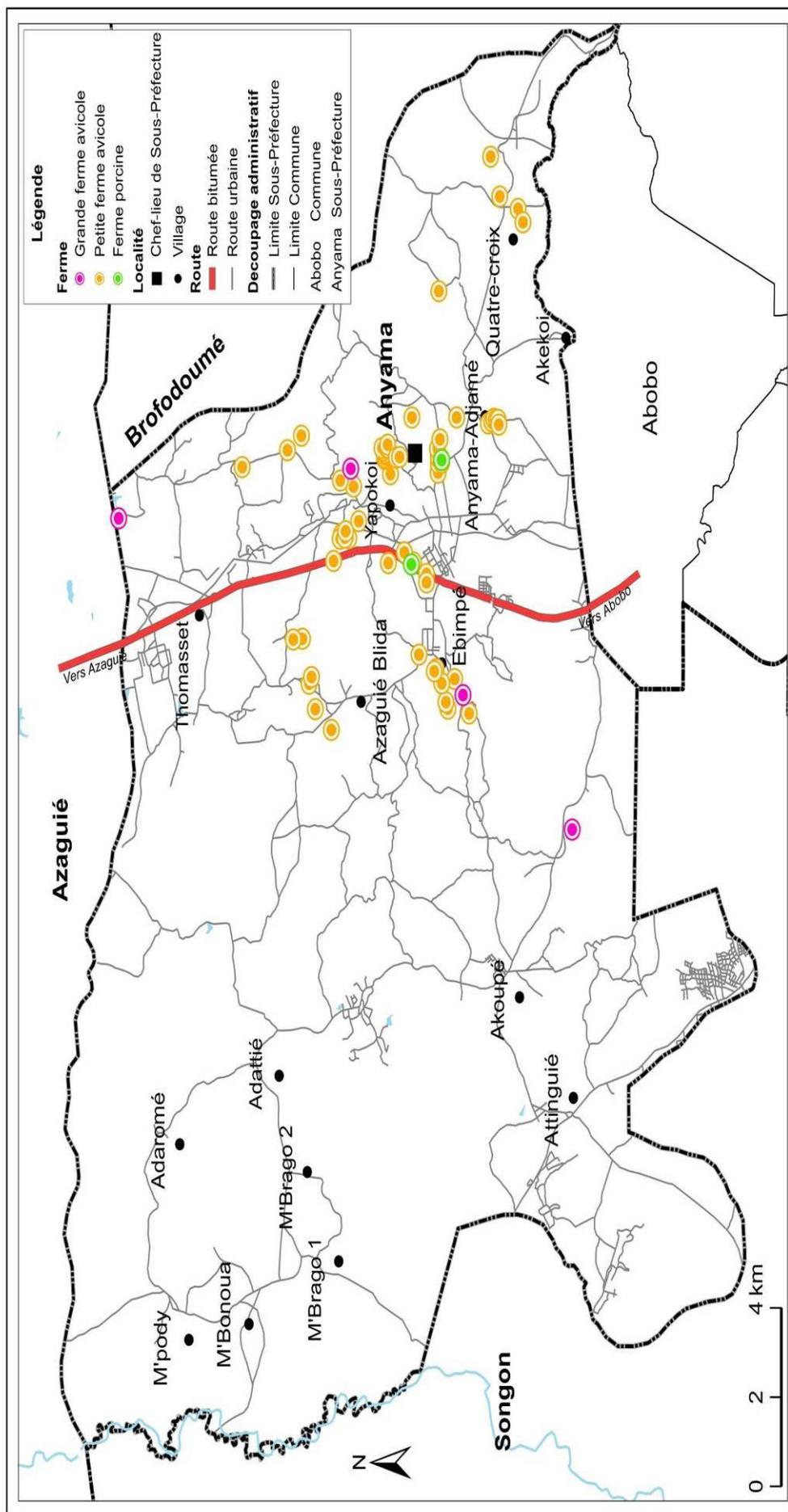
Figure 17 : Répartition des fermes avicoles et porcines dans la sous-préfecture de Bingerville



Source: CNTIG, 2015; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

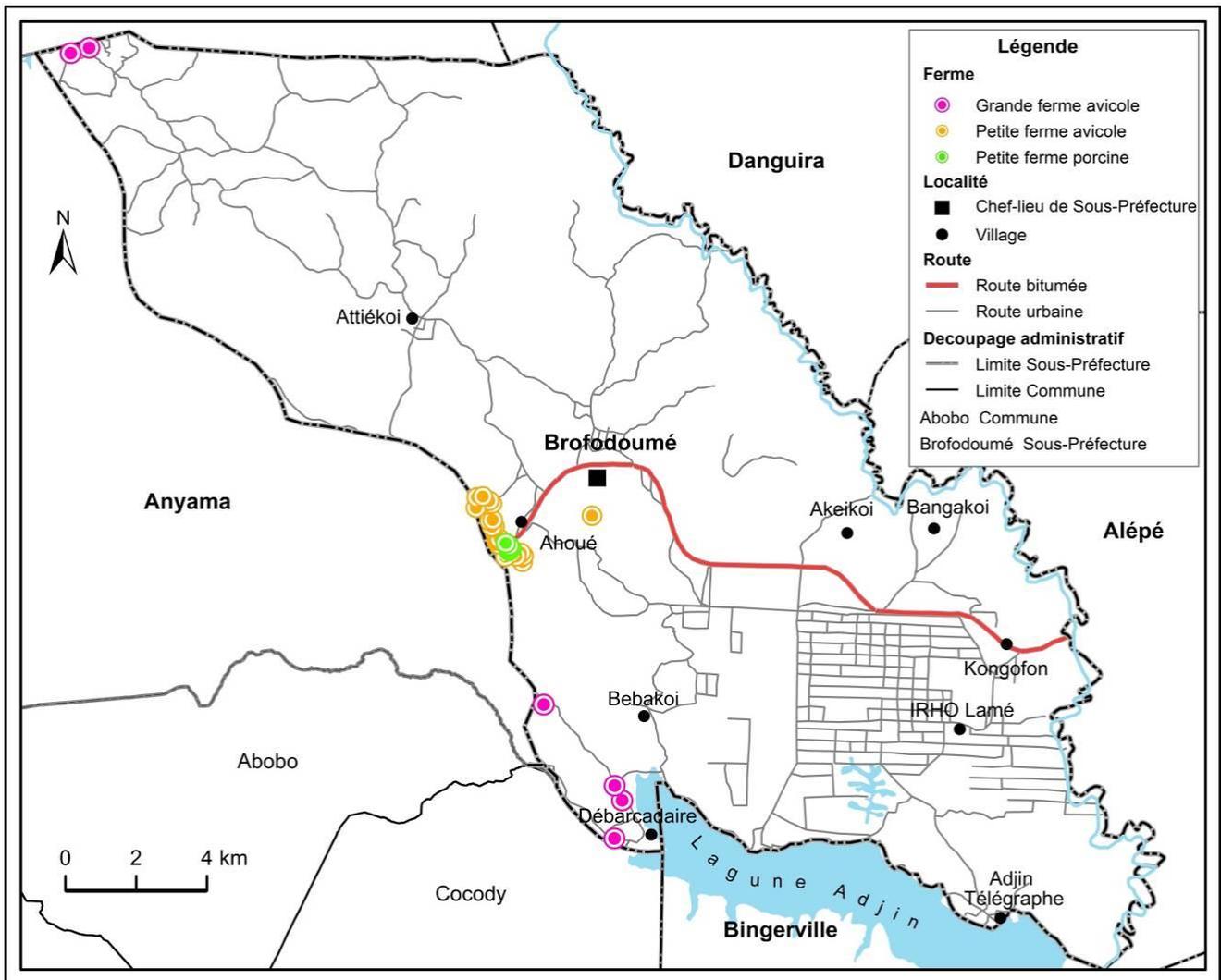
Figure 18 : Répartition des fermes avicoles et porcines dans la sous-préfecture d'Anyama



Source: CNTIG 2015; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

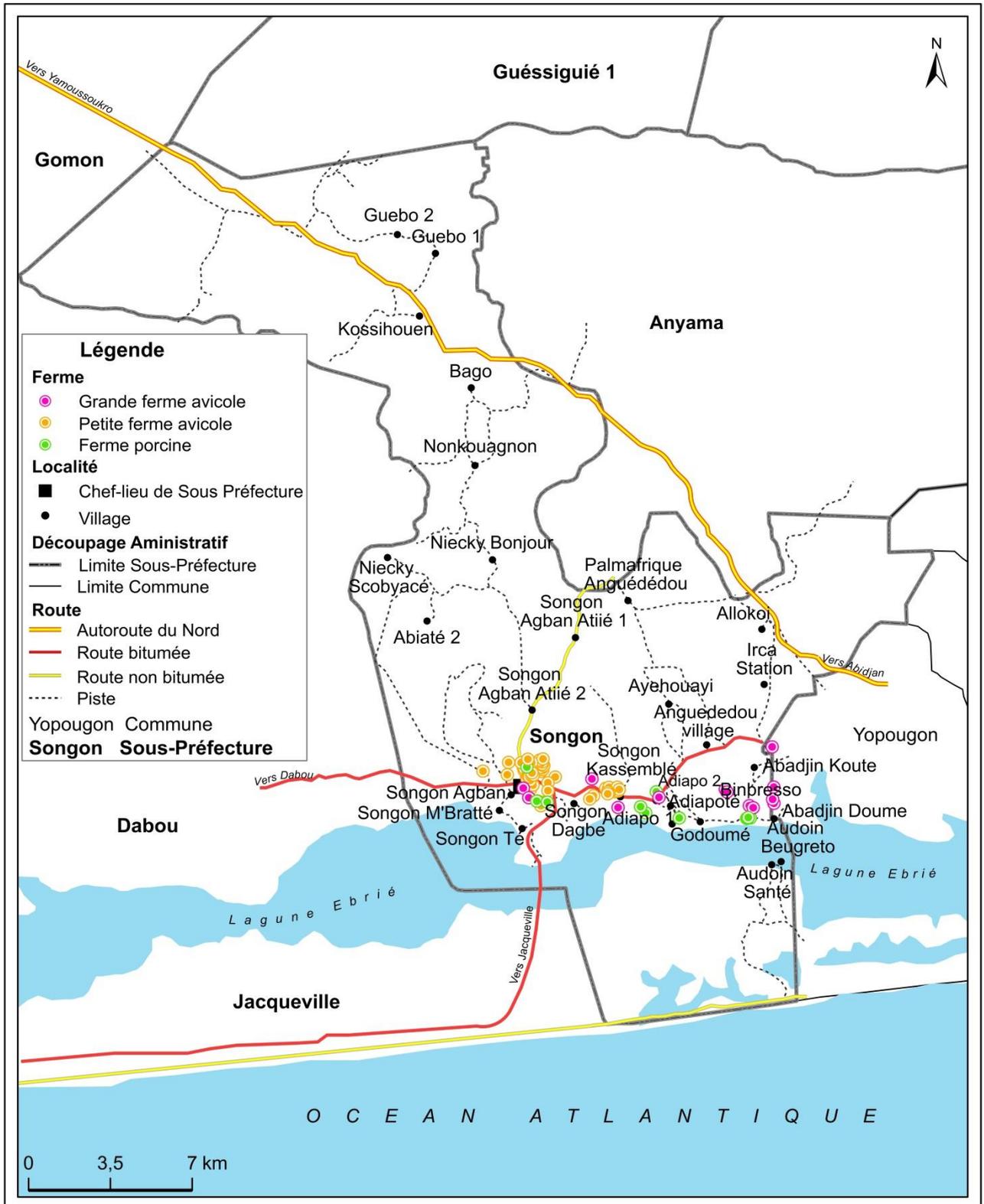
Figure 19 : Répartition des fermes avicoles et porcines dans la sous-préfecture de Brofodoumé



Source: CNTIG, 2015; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

Figure 20 : Répartition des fermes avicoles et porcines dans la sous-préfecture de Songon



Source: CNTIG, 2013; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

D'une manière générale, les petits aviculteurs enquêtés à Anyama et à Bingerville privilégient deux éléments dans leur choix d'une ou l'autre de ces sous-préfectures. Premièrement, le fait que la localité soit déjà un lieu d'élevage réputé et deuxièmement le fait qu'il existe des intrants disponibles à proximité et regroupés au centre-ville de la sous-préfecture.

Par contre, les petits aviculteurs de Songon et de Brofodoumé évoquent l'accessibilité par la route. Songon est desservie par l'axe Abidjan-Dabou et les élevages de Brofodoumé par l'axe Abidjan-Alépé. Ces axes permettent à ces deux sous-préfectures d'être connectées aux communes situées au cœur de la métropole, ce qui comble le manque de centre urbain disposant de divers intrants pour l'aviculture.

S'agissant de la logique de dispersion visible dans la petite production avicole, elle s'explique par des choix de site opérés à échelle individuelle et par la spécificité de la production.

La dispersion se nourrit d'aviculteurs à la recherche de parcelles isolées des habitations en plein cœur de terroirs adaptés à la production de pondeuses et d'aviculteurs en quête de propriété fuyant les lieux de concentration d'élevage propices aux maladies. En effet, la sensibilité aux bruits de la "ville" des pondeuses influence négativement l'activité de ponte. Ainsi, des élevages de volailles, de pondeuses et de poulets se situent en plein terroir ou en plein nouveau lotissement (cf. photo 7).

Photo 7: «Le village des fermes» à Anyama



À Zonssonkoi extension (Anyama), sur une superficie d'environ 20 hectares, une dizaine d'aviculteurs majoritairement propriétaires de leur parcelle ont investi cet espace. En moins de 5 ans, à la faveur d'un lotissement villageois, ces aviculteurs ont créé une "concentration" de bâtiments avicoles surnommée par des éleveurs rencontrés sur la route allant au village Ahouabo, "le village des fermes". (A.-R. Golly, 2015)

Toutefois, la dispersion, au-delà des considérations liées spécifiquement à l'aviculture, demeure tributaire des opportunités foncières qui se présentent à chaque aviculteur en fonction de sa connaissance du district et son réseau social (famille, amis et autres connaissances).

Par ailleurs, la tendance à la concentration des élevages avicoles dans les sous-préfectures étudiées, s'explique par des élevages de poulets de chair qui s'accommodent facilement d'un environnement bruyant. Cette situation induit une proximité entre élevages de poulets de chair et zone résidentielle. Près des habitations, elles se retrouvent parfois à des emplacements insolites (cf. photos 8, 9 et 10) surtout lorsque le lieu de résidence du producteur et le site d'élevage se confondent.

Photos 8, 9 et 10 : Des fermes avicoles au plus près des habitations



Photo 8 : Une ferme avicole R+1 dans une cour à Anyama

Photo 9 : Une pancarte indiquant une ferme avicole dans la cour de l'hôpital d'Abatta (Bingerville).



Photo 10 : Une ferme avicole jouxtant le domicile de son propriétaire à Abadjin Kouté (Songon).

Les aviculteurs défendent cette cohabitation en évoquant la gestion des déchets qui est très organisée dans le secteur avicole. En effet, la fiente de leurs volailles sert d'engrais aussi bien pour les cultures périurbaines, que pour les cultures pérennes situées plus loin parfois dans l'Ouest du pays.

Hormis la proximité aux habitations liée spécifiquement aux besoins des animaux, cette proximité s'entend par un cycle de production moins long et un investissement moins lourd en élevage de poulets de chairs qu'en élevage de pondeuses.

En effet, le cycle total du poulet de chair est plus court, il varie entre 28 et 35 jours selon les aviculteurs quand les pondeuses ne rentrent en production qu'après 5 ou 6 mois. Avant, il faut les « nourrir cadeau » aux dires des petits producteurs de poulets de chair. Dès lors, à l'image des maraîchers de Bouaké qui produisaient de la salade pour son cycle de deux mois adapté à l'insécurité foncière, les aviculteurs du district d'Abidjan ont une préférence pour les poulets de chairs (Chaléard, 1996).

Par ailleurs quelles que soient les estimations, la production de 1 000 poulets de chair excède peu 4 000 000 FCFA, l'effectif standard en aviculture moderne étant de 1000 poussins (cf. tableaux 10 a et 10 b). Tandis qu'un élevage de 1 000 pondeuses coûte environ 8 000 000 FCFA en 2015. En 2013, l'estimation standard pour la production de 1 000 poulets de chair tourne autour de 2 203 000 sans le coût du bâtiment quand celle des pondeuses avoisine les 8 090 693 FCFA. Au 09 décembre 2013, à la lecture d'une facture pro forma du fabricant d'aliment FACI (Société de fabrication d'aliments composés ivoiriens), une production de 1 000 poulets de chair comprenant les poussins, les aliments, les produits vétérinaires et le matériel d'élevage initial s'élève à un montant total de 2 153 000 FCFA.

Tableau 10 a : Devis estimatif pour une production de 1000 poulets de chair

Investissements		FACI en 2013 (FCFA)	SIPRA	
			Coût en 2013 en FCFA	Coût en 2015 en FCFA
Investissement de départ à amortir sur 5 ans	Bâtiment	Non défini	1 700 000	1 500 000
	Matériels	590 000	663 000	695 000
Charges de fonctionnement	Poussin chair d'un jour	430 000	450 000	485 000
	Aliment	1 043 000	938 018	972 443
	Produits vétérinaires	140 000	153 000	153 000
	Chauffage	Non défini	20 400	20 400
	Main-d'œuvre (mensuelle)	Non défini	90 000	60 000
Total		2 203 000	4 014 418	3 885 843

Source : SIPRA, 2013, 2015

Tableau 10 b : Devis estimatif pour 1000 pondeuses de l'entreprise SIPRA

Investissements		Coût en 2013 en FCFA	Coût en 2015 en FCFA
Investissement de départ à amortir sur 5 ans	Bâtiment	3 600 000 pour 200 m ²	3 272 727 pour 182 m ²
	Matériels	927 760	1 082 800
Charges de fonctionnement	Poulette d'un jour	622 200	612 000
	Aliment	2 434 333	2 427 065
	Produits vétérinaires	306 000	306 000
	Chauffage + copeau	20 400	20 400
	Main-d'œuvre (mensuelle)	180 000	120 000
Total		8 090 693	7 840 992

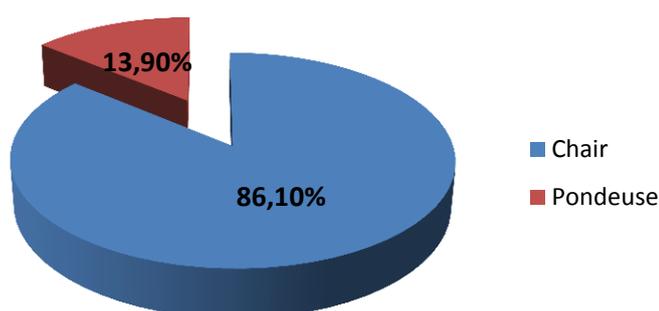
Source: SIPRA, 2013, 2015

Au 07 décembre 2013, la SIPRA proposait un devis estimatif de 4 014 418 FCFA pour démarrer un élevage. Précisons que ce deuxième devis inclut le coût du bâtiment et du matériel d'élevage d'un montant de 1 700 000 FCFA.

Selon les aviculteurs enquêtés, il est prudent de débiter tout élevage avicole par une production de poulets de chair et évoluer vers un élevage de pondeuses lorsque l'éleveur aura maîtrisé les tenants et les aboutissants de l'aviculture.

Au total, plus de 85% des petits aviculteurs enquêtés produisent des poulets de chair (cf. figure 21).

Figure 21 : Répartition des aviculteurs enquêtés selon le type de volaille produit

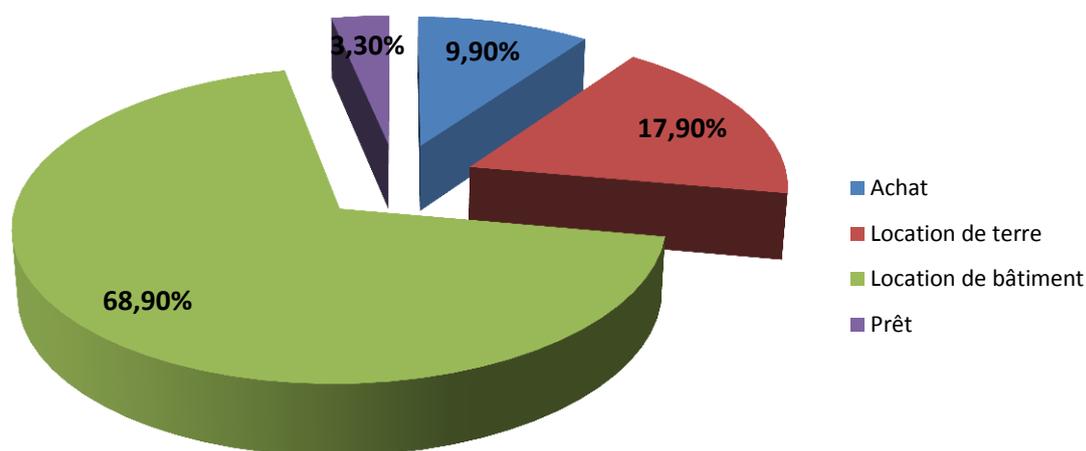


Source : nos enquêtes 2013-2015

Les petits aviculteurs enquêtés sont pour l'essentiel en insécurité foncière car seulement environ 10% sont propriétaires de leur parcelle (cf. figure 22). La majorité est en location de bâtiment et de terre. La location de bâtiment montre combien l'élevage ayant été pratiqué

dans une localité constitue un fond pour une éventuelle réactivation de l'élevage à cet emplacement.

Figure 22 : Répartition des aviculteurs enquêtés selon le mode d'accès au foncier



Source: Enquêtes 2013-2015

En somme, les fermes avicoles présentes dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon sont de capacités diverses. Les grandes exploitations et les petites unités construisent le paysage avicole périurbain. Contrairement aux grandes fermes qui s'éloignent des lieux d'habitations, les petites en dépit de leur dispersion présentent des concentrations parfois à proximité des lieux d'habitation, une petite ferme en appelant une autre. Nous verrons à présent si la localisation des fermes porcines, à majorité de petite taille, suit le modèle des petites fermes avicoles.

1-3 Les fermes porcines à la recherche d'eau à "fleur de sol"

Outre la disponibilité foncière, préalable à toute installation, le choix du site pour l'élevage de porcs est subordonné aux besoins importants en eau des animaux. En dehors des besoins en eau des animaux, le nettoyage fréquent des loges à l'eau et l'usage de l'eau pour réguler la température des animaux influencent l'accès à suffisamment d'eau recherché par les promoteurs en élevage porcin.

En réalité, l'eau à proximité participe autant à répondre aux besoins en eau des élevages porcins qu'à l'évacuation problématique des déchets produits par les animaux. Les déchets des porcs ne sont pas autant utilisés par l'agriculture que la litière issue des élevages avicoles. Ainsi, les berges lagunaires des villages Ebrié, celles des petites rivières ou les multiples zones humides⁵ du district d'Abidjan abritent des élevages porcins. Même les fermes porcines des plus grands producteurs ne sont jamais bien loin de la lagune. Selon le responsable de la Ferme Nawoya, la plus grande ferme de porcs du district d'Abidjan, le choix du site a été motivé par deux éléments essentiels, un accès facile à l'eau et à la route. L'accès à la route pour approvisionner facilement la ferme en aliment et écouler aisément la viande produite. Et l'accès à l'eau qui est primordial pour tout élevage de porcs car la consommation moyenne en eau du porc est estimée à 10% de son poids. La ferme Nawoya, par son exploitation morcelée, matérialise parfaitement le "stress" spatial vécu par les éleveurs. En 1999, ayant débuté à petite échelle son activité, le propriétaire de cette ferme s'est retrouvé pris au piège entre trouver un bas-fond et acquérir une grande superficie d'un seul tenant quand nous savons combien de fois le terroir peut être une entité éminemment composite. Ainsi, la ferme Nawoya (FN) située dans la localité de Sébia-yao à Bingerville occupe quatre sites d'une superficie totale de 3 hectares situés l'un à proximité de l'autre en location auprès de deux propriétaires terriens. Nous avons les sites Gallieni, Akouédo, Zambakro et de Kouadio Oi tous nommés par le producteur qui venait d'acquérir en 2015 un cinquième site à moins de 100 mètres des quatre autres sites.

Cette localisation est un classique dans la situation des élevages porcins à Abidjan. En effet, un an déjà avant l'épidémie de la peste porcine en Côte d'Ivoire, le front lagunaire était reconnu comme l'emplacement privilégié des fermes porcines (cf. encadré ci-dessous).

⁵Les zones humides sont définies comme les « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée, ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » in *LOI n°98-755 du 23 décembre 1998 Portant Code de l'Eau*.

Projets avortés de déguerpissement des élevages porcins à Abidjan, indicateurs d'une localisation préférée du front de lagune

« M. Yédo a présenté le projet de délocalisation des élevages porcins sur le front lagunaire. Ce projet consiste à trouver de nouveaux emplacements dans un rayon compris entre 25 et 50 km autour d'Abidjan et d'y déplacer les élevages directement impliqués dans la pollution du front lagunaire. Ces emplacements devront être suffisamment grands pour permettre d'associer l'élevage de porc à d'autres spéculations agricoles qui permettent de résorber le lisier sous forme d'amendement et de contribuer efficacement à la production de viande. » in *DPE, compte rendu de réunion du lundi 10 juillet 1995 de 16h20 à 17h4*.

« Projet de délocalisation d'environ 500 élevages de porcins qui dans la zone d'Abidjan contribuent à la pollution de la lagune, dans d'autres centres situés dans un rayon de 50 km d'Abidjan et procéder à la formation des éleveurs. Le coût du projet est de 1 milliard de FCFA sur 5 ans. » in *Compte rendu de la réunion du groupe de travail sectoriel développement rural du mercredi 12 juillet 1995 à 9 h*.

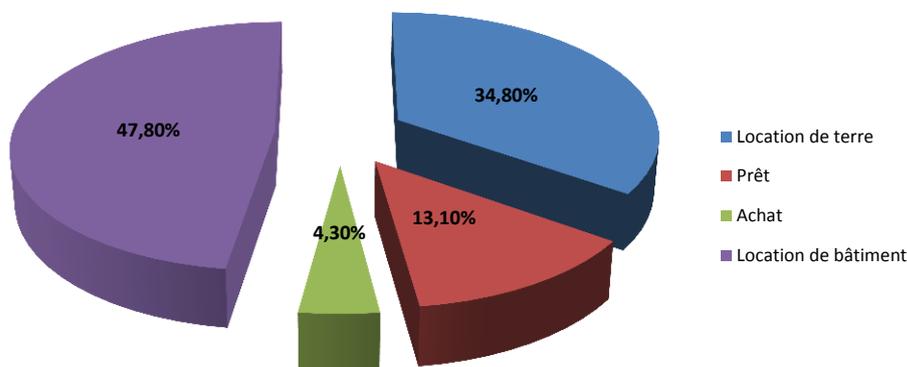
Le deuxième gros élevage de porcs enquêtés existe depuis 2005 sur deux sites. Il se situe à Koffikro dans la sous-préfecture de Bingerville. Pour les mêmes raisons de recherche d'espace humide, il se compose de deux sites d'une superficie totale d'environ 1 ha. Ce producteur autant que l'autre gros producteur enquêté sont en location de terre.

Quant à la troisième grande exploitation de porcs, elle est située à Bregbo dans la sous-préfecture de Bingerville sur une superficie de 2 ha. Elle a été créée en 2014 et est le prolongement d'une exploitation agricole à Azaguié. Située à 5 km de la ville, cette exploitation est composée à la fois d'élevages et de cultures. L'exploitation de Bregbo totalisait 489 truies en 2015. Dans l'objectif de faciliter la commercialisation et l'approvisionnement de sa ferme en intrant, le propriétaire a jugé utile d'installer sa production de porcs dans la sous-préfecture de Bingerville.

S'agissant des petits producteurs de porcs enquêtés, ils reconnaissent avant tout que c'est l'absence d'une gestion rationnelle des déchets produits par leurs animaux qui les incite à rechercher des sites où l'évacuation naturelle de ces déchets est naturellement favorable. Les zones non *aedificandi* ou difficilement constructibles sont l'emplacement privilégié de ces derniers.

Ceci se perçoit au niveau de l'accès au foncier. En effet, moins de 5% des producteurs de porcs enquêtés ont eu recours à l'achat de parcelle. Les autres 95 % de producteurs de porcs enquêtés se partagent la location de terre, le prêt et la location de bâtiment qui est le plus courant (cf. figure 23).

Figure 23 : Répartition des petits producteurs de porcs selon le mode d'accès au foncier



Source : nos enquêtes 2013-2015

Les superficies des petites fermes de porcs enquêtées varient entre 9 m² et 500 m² car elles partent d'une loge pour l'engraissement de la portée d'une truie à une parcelle de terrain issue d'un lotissement.

Au total, grandes et petites fermes de porcs sont autant d'installation récente que d'anciens élevages.

Conclusion du chapitre 1

En définitive, dans ce chapitre nous avons abordé la question foncière sous-jacente à l'existence des élevages avicoles et porcins. L'expansion de l'ex-ville d'Abidjan sur les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville et Songon a offert de nouveaux terroirs à la métropole abidjanaise. Ils constituent du pain béni pour les élevages avicoles et porcins qui caractérisent le périurbain abidjanais depuis la fin des années 1970. Les dispositifs d'accès au foncier à l'œuvre dans les quatre sous-préfectures du district d'Abidjan constituent autant d'opportunités pour la filière avicole que pour la filière porcine. Les réactions des propriétaires terriens face à l'étalement urbain en cours dans la métropole abidjanaise offrent encore le lit à des activités primaires en lien étroit avec les besoins du marché abidjanais. C'est dans la reconnaissance de la propriété coutumière aux autochtones que puise la dynamique spatiale de ces élevages.

L'espace disponible et l'environnement agricole dans les villages périphériques de la métropole favorisent l'implantation d'exploitations avicoles et porcines de proximité. Les terres agricoles, les lotissements récents caractérisés par leur bâti lâche et les environs de réserves foncières encore inexploitées demeurent des espaces potentiels de production animale de proximité.

Au-delà des disponibilités foncières, les exigences des animaux, la multi-localisation, les mécanismes de gestion des déchets des fermes avicoles et porcines constituent autant d'éléments qui dessinent une cartographie à la fois concentrée et "éclatée" des fermes avicoles et porcines dans le district d'Abidjan.

Cette "concentration dispersée" est synonyme d'un paradoxe spatial faisant de la périphérie du district un agrégat de petites et grandes fermes, implantations nouvelles et bâtiments réinvestis. Les grandes fermes existent mais connaissent de plus en plus des difficultés foncières modifiant leur production et fuyant les limites internes du district quand leurs moyens le leur permettent.

Au chapitre suivant il nous paraît judicieux d'interroger les techniques des élevages avicoles et porcins du périurbain abidjanais. Ces techniques présentent-elles une quelconque ambivalence ?

CHAPITRE 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES PRODUCTEURS DE VOLAILLES ET DE PORCS DU DISTRICT

À l'échelle de la Côte d'Ivoire, le type «traditionnel» ou familial et le type «moderne» caractérisent bien le domaine de l'élevage (FAO, 2007). Ainsi, pour chaque espèce animale, se sont développés plus ou moins un secteur moderne et un secteur traditionnel (Verhuslt et *al.*, 1998 ; Koffi-Koumi et *al.*, 2003).

S'agissant des élevages avicoles et porcins, le moderne est caractérisé par l'intensification des productions. De manière globale, ces productions bénéficient d'un minimum de suivi sanitaire avec des animaux de race et une alimentation « d'origine industrielle » (Alla Della, 1991).

Le moderne avicole est de type industriel avec une production de masse et de type semi-industriel avec des productions de petites quantités respectant néanmoins les techniques d'élevage modernes sur le plan des races, de l'alimentation et sur le plan sanitaire (FAO, 2007).

Pour ce qui est du moderne porcine, la production dans l'objectif de vendre suffisait à classer un élevage porcine dans la catégorie des élevages modernes (FIRCA, 2007). Toutefois en 2012, le moderne porcine renvoie à un élevage de porcs dont le producteur achète des aliments répondant à ses besoins spécifiques et dont l'effectif des animaux varie entre 10 et 50 truies au moins (ANADER, 2012).

En partant de l'idée que la métropolisation par son niveau élevé d'ouverture au monde favorise sur le plan technique l'industrialisation et « des formes d'intégration poussées » (Chaléard, 2014), nous montrerons à travers ce chapitre la pertinence actuelle ou la caducité de la description faite précédemment des élevages avicoles et porcins modernes.

De ce fait, nous présenterons dans ce chapitre les producteurs avicoles et porcins avant d'analyser la génétique, les bâtiments, l'alimentation et les soins qui caractérisent les élevages avicoles et porcins périurbains.

2-1 Les caractéristiques des aviculteurs et des producteurs de porcs

Nous évoquons ici les personnes qui font fonctionner au quotidien chacune des exploitations avicoles et porcines enquêtées. Il s'agit des propriétaires des différents élevages, des éleveurs, et de la main-d'œuvre.

2-1-1 Les propriétaires des élevages

Les propriétaires d'élevages avicoles et porcins sont de deux catégories. La première catégorie concerne l'éleveur solitaire. La seconde catégorie se compose des éleveurs "du dimanche". Mais avant, nous montrons les caractéristiques sociodémographiques des éleveurs de manière générale.

2-1-1-1 Profils sociodémographiques des éleveurs : des allochtones de tous horizons

Les éleveurs de volailles et de porcs regroupent une diversité d'ethnies et de personnes ayant une profession.

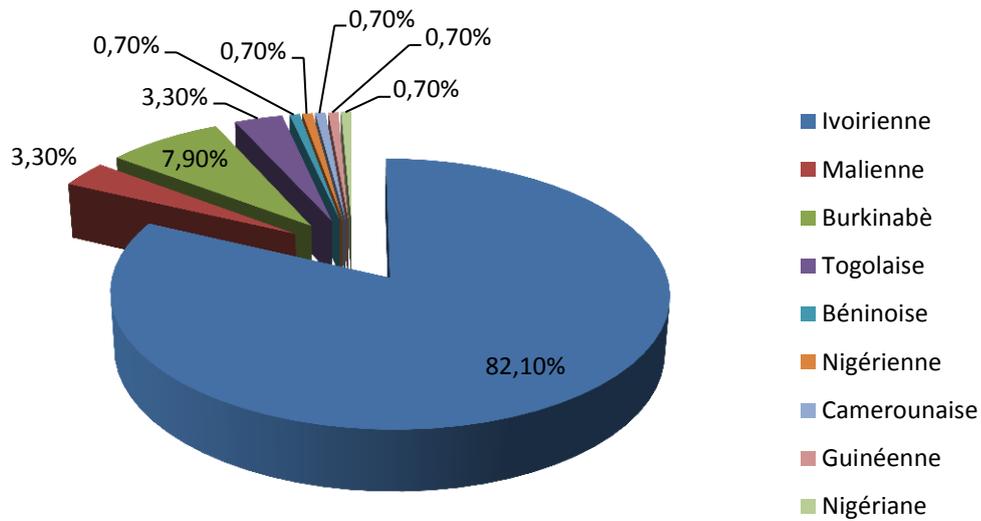
En 1977, les villageois autochtones se montrent pour la plupart peu intéressés par les élevages avicoles et porcins périurbains. Ce sont les agriculteurs soudanais et baoulé qui « répondent davantage à l'appel mais les plus belles unités appartiennent à des citoyens de toutes ethnies, généralement des fonctionnaires : la communauté libanaise s'y est aussi lancée depuis peu et quelques Français continuent d'être à la tête des plus anciennes et des plus grosses exploitations » (Haeringer, 1977). Haeringer (1986) appréhende la citoyenneté de l'agriculture périurbaine et montre le poids de la condition sociale plutôt que de l'appartenance ethnique dans la pratique de l'élevage semi-industrielle de volailles et de porcs.

Aujourd'hui, si ce constat est quelque peu à nuancer, il reste vrai que la condition sociale joue encore un rôle déterminant dans le profil des éleveurs de volailles et de porcs à la périphérie de la métropole abidjanaise.

Dans le district d'Abidjan, contrairement à la grosse production porcine qui est le fait d'Ivoiriens, la grosse production avicole regroupe aussi bien des nationaux que des non-nationaux.

Chez les petits producteurs, le schéma diffère. Les aviculteurs et les éleveurs de porcs sont d'origines diverses. Nationaux et non-nationaux sont représentés dans la pratique de l'élevage. Chez les aviculteurs, environ 20% des éleveurs enquêtés sont d'origine étrangère. Les Burkinabè et Maliens sont les mieux représentés parmi ces éleveurs étrangers (cf. figure 24). Ils sont pour l'essentiel d'anciens travailleurs agricoles, d'actuels contractuels dans les plantations agro-industrielles localisées à la périphérie d'Abidjan ou encore des commerçants dans les villages de la périphérie.

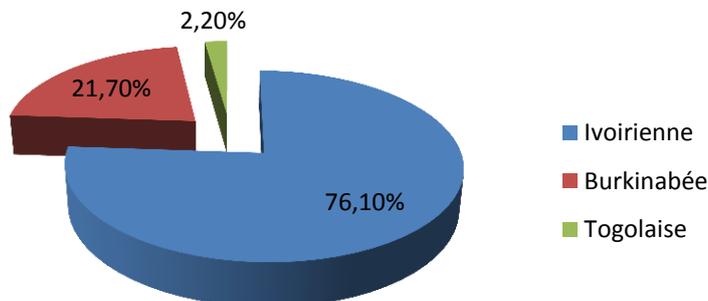
Figure 24 : Répartition des aviculteurs selon la nationalité



Source : nos enquêtes 2013-2015

Chez les petits éleveurs de porcs, le constat est le même. Les Burkinabè représentent environ 22% des non-nationaux.

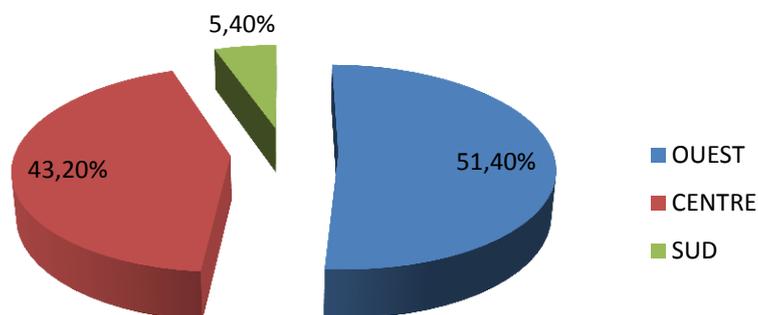
Figure 25 : Répartition des éleveurs de porcs selon la nationalité



Source : nos enquêtes 2013-2015

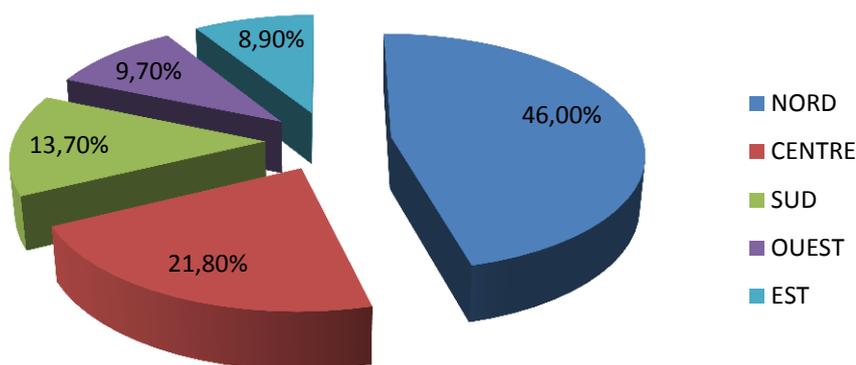
Parmi les nationaux, les ressortissants du nord sont les plus représentés chez les aviculteurs tandis que chez les petits producteurs de porcs les ressortissants de l'ouest sont les plus nombreux.

Figure 26 : Répartition des éleveurs de porcs nationaux enquêtés selon l'origine



Source : nos enquêtes 2013-2015

Figure 27 : Répartition des aviculteurs nationaux enquêtés selon l'origine



Source : nos enquêtes 2013-2015

Les éleveurs de volailles et de porcs sont dans l'ensemble des investisseurs à des échelles diverses. La mise en évidence des différentes catégories matérialise cette diversité.

2-1-1-2 Le solitaire

Dans la catégorie de l'éleveur solitaire, nous avons d'abord les éleveurs issus de toutes les formes de centres de formation en élevage qui existent en Côte d'Ivoire. Ensuite, nous avons les éleveurs venus à l'activité d'élevage par mimétisme. Et enfin, les éleveurs portés par des promoteurs dans l'ombre.

Le premier type comprend les techniciens en élevage et les éleveurs formés qui ont réussi à s'installer à leur propre compte dès leur sortie de formation dans des écoles spécialisées en élevage ou après plusieurs années de travail pour le compte d'autres éleveurs.

Le deuxième type comprend les éleveurs venus à l'élevage en voulant imiter un ami ou un parent éleveur ou ceux qui ont grandi dans l'activité. Ce type d'éleveurs a appris l'élevage sur le tas auprès de la personne qui les a inspirés à devenir éleveur. Ils ont plus tard bénéficié de formation auprès de vétérinaires ou autres techniciens en élevages.

Le troisième type de solitaire se compose des éleveurs portés par un promoteur quasi-invisible. Ce promoteur invisible n'est pas le propriétaire de l'activité mais il est impliqué dans l'activité. Il est le garant financier de l'élevage. Dans les faits, c'est une personne qui finance l'activité pour un parent en vue de l'aider à obtenir son autonomie financière. Ce cas de figure n'est pas le plus courant mais existe tout de même. C'est un frère, une sœur ou un père qui vient financièrement en aide à son parent.

En aviculture, ce type d'éleveurs représente 45% des petits éleveurs enquêtés. Tandis qu'au niveau des éleveurs de porcs enquêtés, ils sont plus de 60%.

Dans cette catégorie la main-d'œuvre est inexistante et quand elle existe, elle est familiale.

2-1-1-3 L'éleveur du dimanche et l'homme d'affaires

Ces profils du promoteur du dimanche et d'homme d'affaires se ressemblent mais nous préférons les distinguer. Ils ont en commun le manque de formation en élevage parce qu'ils emploient une main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre est salariée.

L'homme d'affaires est plus impliqué dans son élevage surtout lorsque cette activité constitue son occupation première. Quand il n'est pas en déplacement, il se rend quotidiennement sur sa ferme.

La catégorie des éleveurs du dimanche ressemble aux « planteurs absentéistes » étudiés par Affou Yapi en 1987 ou aux « jardiniers du dimanche » (Vennetier, 1989). Ces éleveurs disposent de moyens financiers qui leur permettent d'investir dans l'élevage pour diversifier leur source de revenus.

Ils financent une ferme de volailles ou de porcs qu'ils visitent en fonction du temps libre que leur laisse leur activité économique principale. Certains ont des jours de visite prédéfinis quand d'autres procèdent à des visites inopinées. Ces visites imprévisibles constituent une stratégie de suivi de leur élevage.

D'autres encore, arrivent à peine sur leur exploitation du fait d'un agenda déjà bien occupé par leur activité principale. Ces éleveurs du dimanche proviennent de la fonction publique,

sont de profession libérale ou des retraités pour qui l'élevage constitue une activité économique de reconversion leur permettant de s'occuper. Au titre des professions libérales et de la fonction publique, nous avons rencontré une variété de métiers à savoir des juges, pasteurs, comptables, entrepreneurs, briquetiers, ferrailleurs, enseignants du secondaire, professeurs d'universités, gendarmes, agents des impôts, informaticiens, infirmiers et des vétérinaires.

À Abadjan Kouté, Madame Békomo, professeure de marketing dans une grande école, se rend sur sa ferme avicole tous les week-ends et selon les difficultés rencontrées sur l'exploitation elle peut s'y rendre en cours de semaine entre 10 h et 11 h. En fin de semaine, elle passe toute la journée sur son exploitation.

À Godoumé, un éleveur de porcs, pasteur de profession, se rend sur son exploitation tous les lundis et vendredis à 13 h. Un autre aviculteur, à la retraite passe sur sa ferme chaque fois qu'il est à Abidjan car il est plus fréquent dans son village d'origine situé à une centaine de kilomètres du district d'Abidjan.

Par contre, le propriétaire de la ferme avicole AFRICOQ dans la catégorie des hommes d'affaires se rend tous les jours sur son exploitation pour suivre les soins administrés aux poules, la distribution de l'aliment, les ramassages des œufs et le chargement des livraisons. Madame Boni, éleveuse de pondeuses se rend tous les matins sur sa ferme.

Tous ces types d'éleveurs, véritables entrepreneurs, cachent bien d'autres personnes dans leur pratique d'élevage.

2.1.2 La main-d'œuvre

La main-d'œuvre est fonction de la taille de l'exploitation et du profil de l'éleveur. Dans les fermes à petits effectifs, la main-d'œuvre est absente ou familiale. Lorsque l'exploitation prend des allures d'entreprise formellement constituée, le recours à une main-d'œuvre salariée s'impose.

2-1-2-1 La main-d'œuvre familiale

La main-d'œuvre familiale est courante dans les fermes avicoles et porcines à petits effectifs. Les fermes à petits effectifs n'exigent pas beaucoup de travail. Lorsque les petits producteurs ont une autre occupation par moment, ils ont recours à une main-d'œuvre. Ils peuvent être maçons, cultivateurs de manioc, commerçants, ferrailleurs, etc. Selon la taille de l'exploitation, cette main-d'œuvre est gracieusement offerte par les membres de la famille. Il s'agit des enfants, des neveux ou des frères. Toutefois, l'éleveur est plus enclin à donner de l'argent de poche ou apporter une aide financière aux membres de sa famille qui l'assistent dans son activité.

2-1-2-2 La main-d'œuvre salariée

La main-d'œuvre salariée est pratiquée sur les moyennes et grosses unités avicoles. Les ouvriers dans les fermes sont un ensemble de personnes formées aux techniques d'élevage et de personnes ayant appris le métier sur le tas. La rémunération de la main-d'œuvre salariée est opaque à saisir.

De peur d'être taxés du non-respect du salaire moyen imposé par la législation ivoirienne, les propriétaires de fermes préfèrent éluder la question. Nous avons néanmoins pu obtenir quelques réponses variées d'une ferme à une autre par la voix de propriétaires ou par celle détournée des volaillers et des porchers.

Dans l'aviculture la main-d'œuvre et les bâtiments sont gérés par les volaillers qui se chargent de nourrir, soigner et de nettoyer ces bâtiments. Le nombre de volaillers sur une grande ferme varie en fonction du matériel utilisé. Lorsqu'une ferme est dotée d'abreuvoirs automatiques, un volailler peut s'occuper d'un bâtiment d'une capacité de 5 000 têtes. De ce fait, la ferme intégrée Cissé d'une capacité de production de 25 000 poulets de chair tous les 45 jours n'employait que quatre volaillers.

S'agissant de l'élevage de porcs, le nombre de porchers est fonction de la taille de la ferme, le matériel en élevage porcin étant rudimentaire même dans les plus grandes fermes. Les trois grandes fermes enquêtées, c'est-à-dire la Ferme Nawoya, la Ferme Alain et la Ferme Anoh emploient respectivement 80, 29 et 12 personnes.

Dans la petite production, le volailler ou le porcher constituent l'essentiel du personnel sur une ferme. Ils sont payés entre 10 000 FCFA et 45 000 FCFA par mois. Le salaire moyen s'élève à 25 000 sur les petites fermes. Pour justifier ce salaire en-dessous du salaire minimum interprofessionnel garanti qui est de 60 000 FCFA, les producteurs avancent qu'ils rajoutent des vivres (sac de riz, huile, etc.) et le logement à ce salaire. Les volaillers et porchers sont logés sur l'exploitation ou dans le village dans lequel se trouve la ferme. Les nombreux campements agricoles ou d'allochtones à Songon constituent le lieu de résidence de la main-d'œuvre.

Sur les grandes fermes le salaire des volaillers et des porchers varient entre 45 000 FCFA et 100 000 FCFA. À ce niveau le salaire moyen est d'environ 55 000 FCFA.

Même si les techniciens en élevage de formation se muent en volaillers et porchers le temps de trouver les moyens pour s'installer à leur propre compte, le manque de formation professionnelle est une caractéristique partagée au niveau de la main-d'œuvre dans les petite et grande productions. La différence principale reste que lorsque la capacité de la ferme croît,

il existe un gestionnaire de ferme technicien en élevage ou un vétérinaire privé chargé de suivre l'activité d'élevage sur le plan sanitaire.

Au-delà du profil sociodémographique du producteur et des spécificités de la main-d'œuvre, l'alimentation et l'aménagement de la ferme constituent des éléments essentiels permettant de caractériser les productions avicoles et porcines périurbaines d'intensives ou de semi-intensives. Les aspects que recouvrent ces trois éléments sont différents. Dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon, les élevages avicoles présentent un minimum de normes quand les élevages de porcs peinent à afficher des normes standards.

2.2 La génétique ou les souches : une dissemblance marquée

La performance d'un élevage s'observe au niveau des races élevées. Les élevages intensifs ont pour caractéristique fondamentale de produire des animaux de races améliorées qui se différencient des animaux en élevages extensif par leur poids et leur vitesse de croissance exceptionnels.

2-2-1 Au départ des élevages avicoles, des souches en provenance de l'extérieur

Les éleveurs de poules et de poulets de chair ont besoin de poussins d'un jour pour démarrer leur production. À chaque cycle de production, il faut de nouveaux poussins d'un jour. Aujourd'hui, elle est bien loin cette période où les aviculteurs ivoiriens importaient exclusivement les poussins d'un jour. En effet, aux débuts de la production avicole moderne ivoirienne, les aviculteurs importaient les poussins d'un jour d'Israël, de la Belgique ou encore de la France. Le propriétaire du domaine d'Abadjin Kouté, l'un des premiers grands aviculteurs africains à s'installer à la périphérie d'Abidjan récupérait ses poussins à l'aéroport d'Abidjan en 1976 en provenance d'Israël.

Le besoin constant de poussins d'un jour à élever est depuis des décennies couvert à la fois par l'importation et la production nationale de poussins. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre option, les animaux concernés proviennent à une étape ou à une autre de la chaîne de l'extérieur du pays.

Les industriels du secteur avicole ivoirien produisent des poussins sur place qu'ils mettent à la disposition des éleveurs. Ces couvoirs restent tributaires de l'extérieur en matière de reproducteurs et parfois d'œufs à couvrir en complément de leur propre production. L'état des lieux en 1999, en 2013 et en 2015 corrobore ce fait.

En 1999, « la production de poussins d'un jour est assurée par huit couvoirs privés avec une capacité de production de 9 millions de poussins par an. Deux de ces couvoirs

entretiennent un cheptel de reproducteurs ; les autres importent des œufs à couver d’Afrique du Sud, d’Europe, d’Israël et des États-Unis d’Amérique » (SARA, 1999).

En 2013, selon la DPE, le même schéma se poursuit avec des importations d’œufs à couver des mêmes pays qu’en 1999. Cette fois cependant, « la capacité annuelle nationale de production de poussins d’un jour est de 31 680 000 poussins. Le cheptel de reproducteur est de 241 000 têtes » (DPE, 2013).

Il ressort également de l’analyse de données mises à notre disposition par la DPE sur la période allant de janvier 2015 à juillet 2015 la pérennisation de la double extraversion en matière d’œufs à couver (cf. tableau 11).

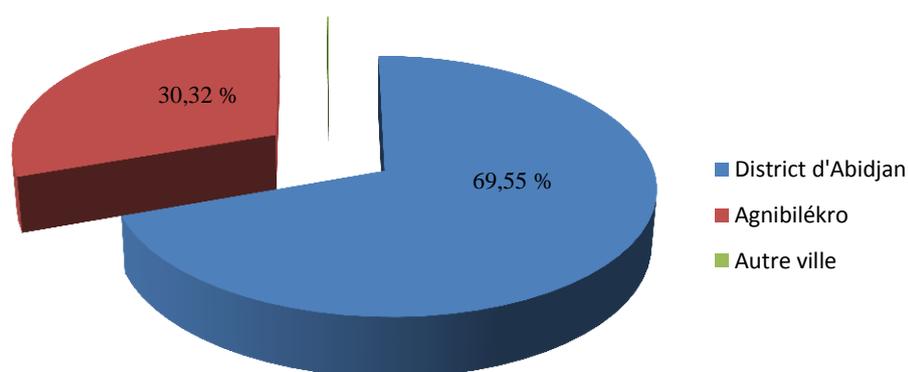
Tableau 11: Répartition nationale de la disponibilité d'œufs à couvrir

Mois	District d'Abidjan (OAC/mois)			Agnibilékrou (OAC/mois)			Autre ville (OAC/mois)			Total
	Ferme repro		Importé	Ferme repro		Importé	Ferme repro		Importé	
	Chair	Ponte	Chair	Chair	Ponte	Chair	Chair	Ponte	Chair	
Janvier	1 574 396	633 572	37 500	551 479	352 549	0	6 000	0	0	3 155 496
Février	1852577	728 699	51 000	496 071	331 514	0	6 000	0	0	3465861
Mars	1862499	759 789	234 100	504 646	329 956	0	6 000	0	0	3696990
Avril	1715668	815 978	275 200	634 288	468 237	0	6 000	0	0	3915371
Mai	1658945	917 850	338200	901 417	426 557	0	6 000	0	0	4248969
Juin	1374455	894776	415 140	957 894	464 494	0	6 000	0	0	4112759
Juillet	1727538	819 943	560 160	1307591	664 149	0	Non Parvenu	0	0	5079381
Total	11 766 078	5 570 607	1 911 300	5 353 386	3 037 456	0	36 000	0	0	27 674 827

Source : DPE, 2015

Il est à préciser que toutes les structures possédant des couvoirs ne font pas systématiquement appel sur toute l'année à l'étranger pour les œufs à couvrir (OAC). De janvier à juillet, les producteurs de poussins d'un jour situés dans le district d'Abidjan ont eu recours à la fois aux importations d'œufs à couvrir et en ont produit sur place. Ailleurs, cela n'a pas été le cas. Ainsi, sur les sept premiers mois de l'année 2015 par exemple, 27 674 827 d'œufs à couvrir étaient issus des fermes de reproducteurs et seulement 1 911 300 d'œufs en provenance de l'extérieur soit une part de 6,9 %. C'est le fait des entreprises FIRGI, PROVETO et la SIPRA qui ont eu recours à l'importation d'œufs à couvrir. La totalité des œufs à couvrir des entreprises PROVETO et FIRGI, situées respectivement à Abobo PK 18 et à Port-Bouët près de l'aéroport, provient de l'importation tandis que la SIPRA n'a eu recours à l'importation de OAC qu'aux mois de juin et de juillet. La part du district d'Abidjan dans cette production est importante. Elle s'élève à environ 70% (cf. figure 28).

Figure 28 : Répartition de la disponibilité d'œufs à couvrir par zone d'élevage



Source: DPE, 2015

Tous ces œufs à couvrir disponibles de janvier à juillet 2015 ont donné lieu à une production effective totale de 18 646 642 poussins d'un jour (cf. tableau 12). Ces poussins sont de types chair, ponte et coquelet.

Tableau 12 : Disponibilité des poussins d'un jour sur le plan national

	Abidjan			Agnibilékrou			Autre ville	Total production poussins d'un jour
	Chair	Ponte	Coquelet	Chair	Ponte	Coquelet	Chair	
Janvier	1 329 242	169 342	171 427	363178	161 089	141 578	4 000	2 339 856
Février	1 242 561	179 847	178 375	447 736	118 563	135 535	4 000	2 306 617
Mars	1 445 670	297869	300 621	521 482	170 923	239 683	4 000	2 980 248
Avril	1 297 845	264 694	260 882	400 783	159 475	211 992	4 000	2 599 671
Mai	1 275 916	299 608	299 679	505 952	148 175	253 652	4 000	2 786 982
Juin	1 175 967	334 237	338 308	588368	125 900	274 662	4 000	2 841 442
Juillet	1 229 730	304 699	319 265	551 011	127 725	259 396	Non Parvenu	2 791 826
Total semestriel	8 996 931	1 850 296	1 868 557	3 378 510	1 011 850	1 516 498	24 000	18 646 642

Source: DPE, 2015

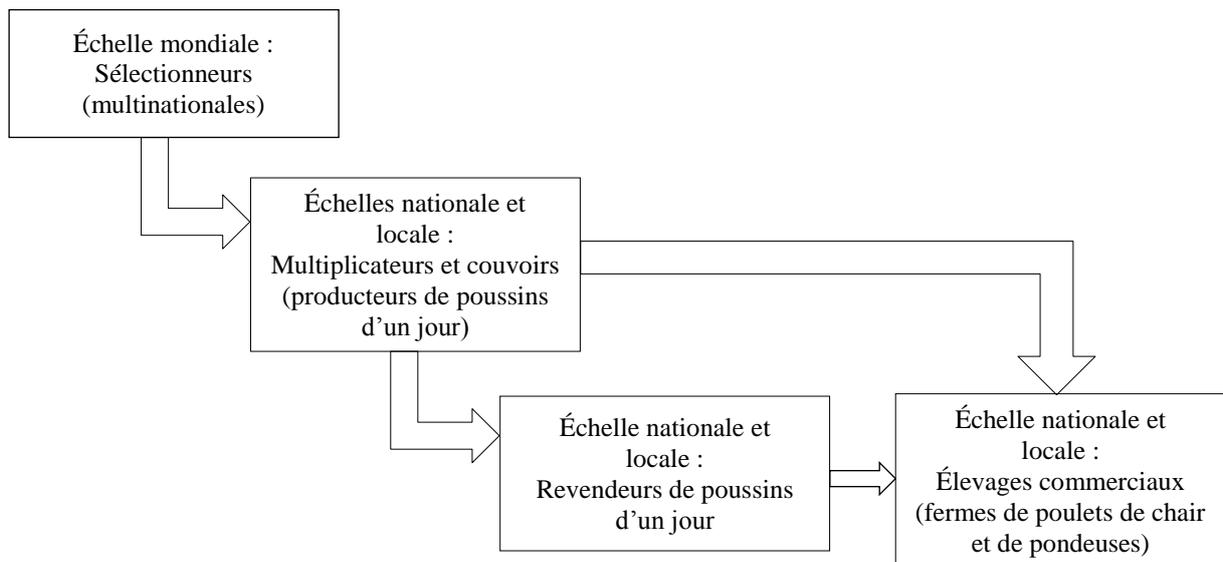
Au regard du fonctionnement de la production de poussins d'un jour, nous constatons que la dépendance de la Côte d'Ivoire s'est déplacée au cours du temps. Au départ, importateur de poussins d'un jour, le pays importe dorénavant des reproducteurs et des œufs à couvrir.

Pour mieux appréhender cette extraversion, nous présentons l'organisation mondiale du secteur avicole qui pèse sur la production de poussins d'un jour à l'échelle locale.

2-2-1-1 Un ravitaillement local subordonné à une structuration mondiale

L'aviculture moderne quelle que soit sa localisation sur la planète s'inscrit dans un réseau mondial. Qu'il s'agisse des gros pays producteurs de volailles ou des petits pays producteurs, tous les pays producteurs se retrouvent sur le marché international de la sélection. Hiérarchiquement, l'on trouve en haut de la chaîne de la sélection avicole, les sélectionneurs. Ensuite les multiplicateurs et au bas de la chaîne tous les élevages commerciaux (cf. figure 29).

Figure 29 : Les acteurs de la chaîne de production de poussins d'un jour



Source: Enquêtes 2013-2015

En effet, l'aviculture moderne gouvernée par l'objectif de nourrir suffisamment et fréquemment les populations urbaines de plus en plus nombreuses, a engendré à l'échelle mondiale une harmonisation des races. De ce fait, quatre multinationales contrôlent aujourd'hui le marché mondial de la sélection avicole (cf. tableau 13).

Tableau 13 : Les sélectionneurs de volailles dans le monde

Maison mère	Filiale	Rang mondial
Tyson (Etats-Unis)	Cobb-Vantress	n° 1 de la sélection de volailles
Groupe Grimaud (France)	Hubbard, Novogen	n° 2 de la sélection de volailles
Erich-Wesjohann-Gruppe (Allemagne)	Lohmann Tierzucht, Aviagen	Leader mondial de la génétique de volailles (poules pondeuses blanches, poulets et dindes)
Hendrix Genetics (Pays-Bas)	ISA, Hybrid, Hybro	Leader mondial des poules pondeuses brunes, n° 2 des dindes et n° 4 des poulets

Source: Chapelle, 2016 ; Gura, 2008

Ce sont quatre grands groupes américain, allemand, hollandais et français. C'est une succession de fusions et de rachats d'entreprises débutée dans les années 1970 avec le rachat de Cobb par Tyson qui a donné lieu au fil de partenariats semblables à l'agrégation d'entreprises connue actuellement. Lorsque la performance des poules s'accroît, la longévité et la rusticité de ces dernières se réduisent à une génération (Chapelle, 2016).

Ce qui contraint les aviculteurs même les plus industriels possédant des fermes de reproducteurs à s'approvisionner fréquemment en nouvelle génération d'animaux reproducteurs. Ce recommencement perpétuel se vit au niveau mondial par tous les aviculteurs.

S'agissant des multiplicateurs, ils sont moins agrégés et chaque pays s'il le peut possède ses propres multiplicateurs. En Côte d'Ivoire, des multiplicateurs existent. Les grandes fermes de reproducteurs et couvoirs sont le fait de ces derniers. Les fermes de reproducteurs sont au nombre de sept. Trois de ces fermes sont à l'intérieur du pays dont 2 à Agnibilékrou. Tandis que les quatre autres se retrouvent à Abidjan (cf. tableau 14).

Tableau 14 : Les sept fermes de reproducteurs agréés en Côte d'Ivoire

Lieu	Entreprises
Abidjan	AVIVO SOVEPPOA SIPRA FACI
Agnibilékrou	FOANI NEXTEKCI
Odienné	FDCI

Source : DPE, 2015

Quant aux couvoirs, sur 16 agréés en 2014, celui de M'Bahiakro n'était pas encore fonctionnel. Sur les 15 autres déjà opérationnels, 2 se situent à Agnibilékrou (FOANI et NEXTEKCI) et un à Odienné (FDCI). Les autres, au nombre de 8, se trouvent soit dans le district d'Abidjan, soit à proximité dudit district (cf. tableau 15). Ces couvoirs se trouvent à

PK 18 (Abobo), Anyama, Brégbo (Bingerville), Songon, Mondoukou (Grand-Bassam) et Azaguié.

Tableau 15 : Répartition nationale des couvoirs selon la localité

Localisation	Nom entreprise	
Abidjan	Abobo PK 18	PROVETO
	Anyama	SEIE
		SIFAAP
	Bingerville (Brégbo)	SIPRA
	Port-Bouët (derrière l'aéroport)	AVI PLUS
		FIRGI
	Songon	AVIVO
SOVEPPOA		
Yopougon	FACI	
Agnibilékrou	FOANI	
	NEXTEKCI	
Duékoué	POUSSINS D'OR de DUEKOUÉ	
Grand-Bassam (Mondoukou)	CEVACI	
M'bahiakro	SYNAGROM (pas fonctionnel)	
Odienné	FDCI	
Toumodi	SODACI	

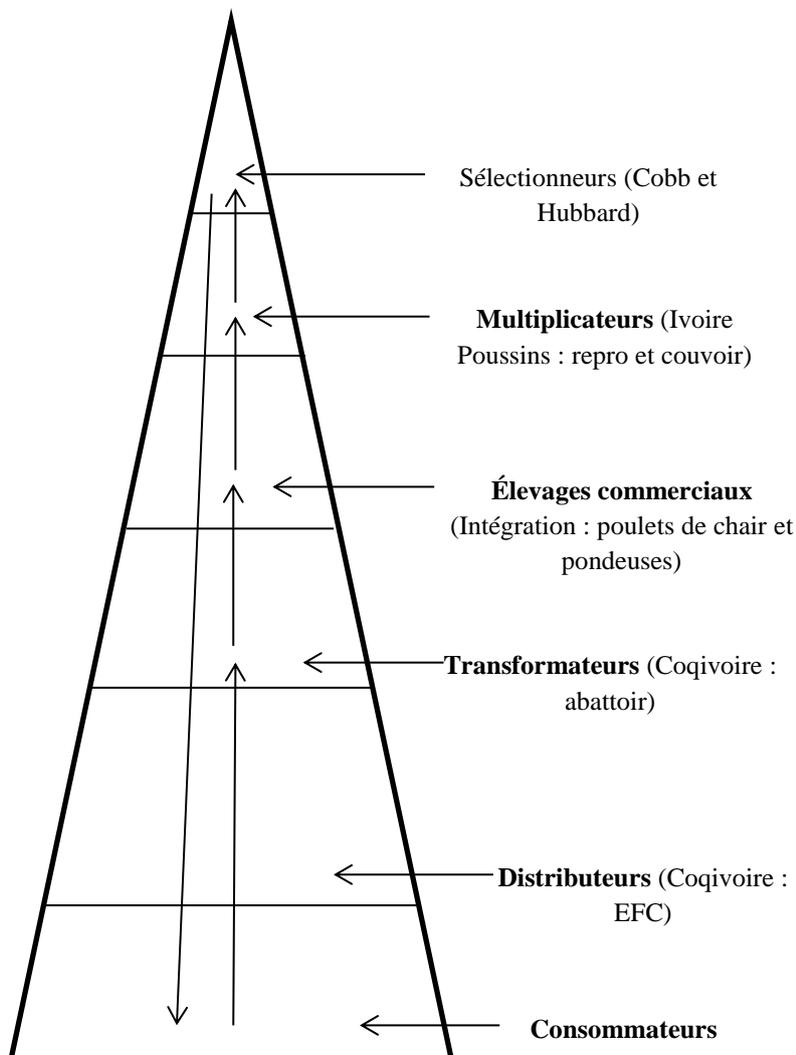
Source : DPE, 2015 ; nos enquêtes 2013-2015

Pour saisir au mieux cette dépendance extérieure de l'aviculture ivoirienne, nous nous attardons sur le cas de la SIPRA.

2-2-1-1-1 L'insertion de la production locale dans le réseau mondial avicole : l'exemple de la SIPRA

Pour répondre aux besoins des populations ivoiriennes en matière de produits avicoles, la SIPRA établit des relations avec divers acteurs à l'échelle mondiale (cf. figure 30).

Figure 30 : La SIPRA: de la sélection au consommateur



Source: SIPRA, 2014-2015

À l'échelle mondiale, la SIPRA est en partenariat avec Cobb-Vantress et Hubbard, deux filiales du groupe américain Tyson et du groupe français Grimaud. Ces sélectionneurs, selon les attentes ou demandes spécifiques des consommateurs mettent à disposition des sélections adaptées. Car, « la sélection en volaille est ainsi soumise à l'exigence de cahiers des charges impulsés par la consommation, soit de produits à bas coûts ou de découpes de poulets, soit de produits de qualité supérieure ou labellisée « bien-être animal » ou « agriculture biologique » (Selmi et *al.*, 2014). La tendance générale en Afrique subsaharienne

est gouvernée par le prix du produit prêt à la consommation comme exigence première de la sélection choisie.

Pour la SIPRA ce n'est pas différent. Elle a pour objectif principal de proposer au final ses poulets à un prix à la bourse d'une large frange de la population citadine ivoirienne. Les sélectionneurs lui proposent à cet effet des animaux qui à terme auront un poids moyen correspondant à un rapport poids-prix raisonnable. Pour les populations ivoiriennes dans l'ensemble, l'essentiel c'est d'avoir accès à un animal avec un rapport poids/prix adapté au niveau de revenu du plus grand nombre de populations. Contrairement aux populations des pays développés, l'exigence ici ne concerne ni une recherche de parties supérieures enrobées ni le respect du bien-être de l'animal. La figure 12 montre comment l'information remonte depuis le consommateur jusqu'au sélectionneur pour mettre en place un animal spécifique à la population concernée. Cette information qui circule à chaque niveau de la pyramide montre un aller-retour permanent entre le niveau local avec les caractéristiques sociodémographiques des consommateurs ivoiriens et le niveau global à travers l'implication de multinationales dans la production de souches adaptées aux exigences des consommateurs.

L'exemple de la SIPRA ainsi présenté résume le modèle de fonctionnement des industriels de l'aviculture ivoirienne qui alimentent les autres élevages avicoles commerciaux.

2-2-1-1-2 Les autres élevages commerciaux

Au bas de l'échelle de la sélection se situent toutes les fermes avicoles modernes de tailles diverses, appelées également élevages commerciaux, utilisatrices de poussins d'un jour. Les aviculteurs enquêtés qui peuplent la périphérie de la métropole ont recours à ces poussins. L'analyse de leurs circuits d'approvisionnement en poussins d'un jour, motivés par des raisons diverses de coût de production réduit et/ou de qualité et/ou de facilité de paiement, fait ressortir un circuit direct et un circuit indirect.

Le circuit direct s'effectue à partir d'une commande passée directement à un couvoir. Une part des aviculteurs d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon sont en contact avec le service de vente des couvoirs implantés à Abidjan ou à Agnibilékrou. Ils passent leur commande par téléphone ou dans les points de liaison des couvoirs situés hors-district d'Abidjan. Ils règlent leur commande et récupèrent le jour de la livraison leurs poussins à des endroits précis de la métropole. Les aviculteurs qui ont recours au circuit direct dans chacune des quatre périphéries étudiées se ravitaillent dans les points de vente des grandes entreprises ou à des grands points de déchargement dans le district d'Abidjan proches de leur lieu de production. Parmi les aviculteurs enquêtés, ceux de Songon qui s'approvisionnent en poussins

chez FOANI récupèrent leurs commandes au carrefour zone dans la commune de Yopougon. À Ebimpé et Zonssankoi, les aviculteurs récupéraient leurs commandes de poussins de FOANI au grand carrefour du séminaire d'Anyama.

Ceux qui se ravitaillent chez Ivoire poussins (SIPRA) se rendent en général dans les magasins Ivograin de Yopougon pour récupérer leurs commandes. À Songon, certains se faisaient livrer à Abadjin Kouté à proximité du Carrefour Bimbresso.

Une deuxième part des aviculteurs enquêtés se ravitaillent auprès des revendeurs de poussins d'un jour les plus proches. Ils passent leur commande ou achètent selon que les poussins soient déjà prêts à être vendus ou non. Ici, il existe un intermédiaire entre l'aviculteur et le producteur de poussins. Les intermédiaires se ravitaillent auprès de plusieurs accoueurs. Un intermédiaire peut proposer des poussins d'un jour de FOANI, de Nextekci en provenance d'Agnibilékrou ou en provenance des différents couvoirs implantés dans le district d'Abidjan. On retrouve les intermédiaires qui sont les différents points de vente situés au centre-ville de Bingerville ou d'Anyama ou encore sur l'axe routier Yopougon-Songon depuis le quartier Bonikro. À l'image des points de vente Ivograin, ils mettent également à disposition des éleveurs d'autres produits tels que des aliments ou du matériel d'élevage.

Qu'il soit question du circuit direct ou du circuit indirect, les aviculteurs rencontrent des difficultés de ravitaillement en poussins d'un jour. Le manque de planification annuelle dans leur production empêche la chaîne de fonctionner de manière adéquate. Lors du forum AVI-INVEST 2016 sur les investissements pour une aviculture durable, le directeur général de la SIPRA faisait comprendre qu'un poussin se prévoit 6 mois voire un an à l'avance car le volume de poussins produit est tributaire du nombre de reproducteurs préalablement mis en place. Il a tenu à préciser que dans un contexte de planification adéquate, programmer reviendrait à « ne pas payer à l'avance ». Il a dénoté l'absence du recours aux plaintes en vue de permettre à la SIPRA d'améliorer ses rapports avec sa clientèle et déplore à cet effet le changement de fournisseurs incessants priorisé par les aviculteurs.

Par ailleurs, l'incubation d'un œuf s'effectue en 21 jours. Ce qui signifie qu'il faut une durée de 21 jours pour passer de l'œuf au poussin. Toute livraison de poussins dans un climat sans aucune planification demande un délai de livraison moyen de 21 jours.

Ainsi, l'on constate d'un côté des accoueurs qui souffrent d'un manque de statistiques fiables induit par des dépôts de commande ne reflétant aucune planification de la part des éleveurs. Selon les accoueurs, recevoir des commandes de manière anticipée leur permettra à leur niveau de planifier d'avance la production de poussins sur toute une année. D'un autre côté, les aviculteurs accusent les accoueurs de réaliser une production de poussins instable

dans l'intention d'accroître la concurrence entre eux. En effet, plusieurs accoueurs produisent généralement en plus des poussins, des poulets de chairs ou des pondeuses.

Leur présence à la fois dans les domaines de la production et de la consommation de poussins est semble-t-il préjudiciable aux autres aviculteurs qui ne sont que de simples acheteurs de poussins.

2-2-2 Les animaux en élevages de porcs : un approvisionnement plus local

La structuration mondiale de l'amélioration génétique porcine est moins agrégée que celle de l'aviculture. Au niveau de la génétique porcine, des manœuvres à un niveau plus local sont récurrentes dans chaque pays qui pratique l'élevage de porcs.

En Côte d'Ivoire, les animaux que l'on retrouve dans les élevages sont de races améliorées. Ces différentes races proviennent de plusieurs expériences combinant l'échelle globale et l'échelle locale. Les éleveurs de porcs s'approvisionnent entre eux. Néanmoins, un dispositif de ravitaillement se met en place depuis l'extérieur du pays.

Composé d'acteurs institutionnels et de particuliers, ce dispositif externe demeure en amont de tous les échanges entre éleveurs qui peuvent exister dans la filière.

D'une part, l'État à travers ses structures en charge de l'amélioration génétique, importe des animaux ou des échantillons de sélections dans le but de rendre plus performant le cheptel des élevages modernes de porcs au niveau national. La dernière amélioration génétique institutionnelle engagée date de 2012 et avait pour objectifs spécifiques « l'augmentation de la prolificité des truies (obtenir 14 porcelets au lieu de 8) », « la réduction du délai d'engraissement des porcs charcutiers (obtenir un poids vif de 100 kg à 7 mois au lieu de 13 mois) » et « la mise à la disposition des éleveurs, des géniteurs de qualité » (Bitty, 2014).

Les animaux issus de ce dispositif sont mis à disposition des éleveurs dans des fermes de multiplicateurs à travers le pays.

Et d'autre part, des particuliers producteurs de porcs, dans l'objectif de réduire la consanguinité sur leurs fermes et augmenter la productivité de leurs animaux, importent des porcs pour réaliser une amélioration génétique. Ainsi, en dehors de la sélection « institutionnelle » qui dessine les contours du ravitaillement à l'échelle locale, des améliorations à des échelles individuelles composent le dispositif externe. Des producteurs importent des animaux en provenance de la France, de l'Angleterre ou d'autres régions du monde et effectuent des croisements sur leurs propres fermes.

Ces derniers permettent parfois l'introduction de nouvelles races métissées obtenues après croisement entre race importée et race locale.

Nous avons l'exemple de la ferme Nawoya, l'une des plus grosses fermes porcines du pays, qui importe des animaux de race depuis les États-Unis et l'Europe. Il s'agit de Large White, de Pietrain, de Landrace, de Duroc et de Hampshire. À la suite de l'acquisition de ces animaux de race, des croisements et inséminations sont effectués sur place sous l'expertise de l'équipe technique composée de vétérinaires et d'ingénieurs agronomes. Ces expériences ont pour conséquence la diversité de races rencontrées dans les élevages porcins (cf. photo 11).

Photo 11 : Une loge de porcs à la ferme Nawoya à Sébia Yao dans la sous-préfecture de Bingerville



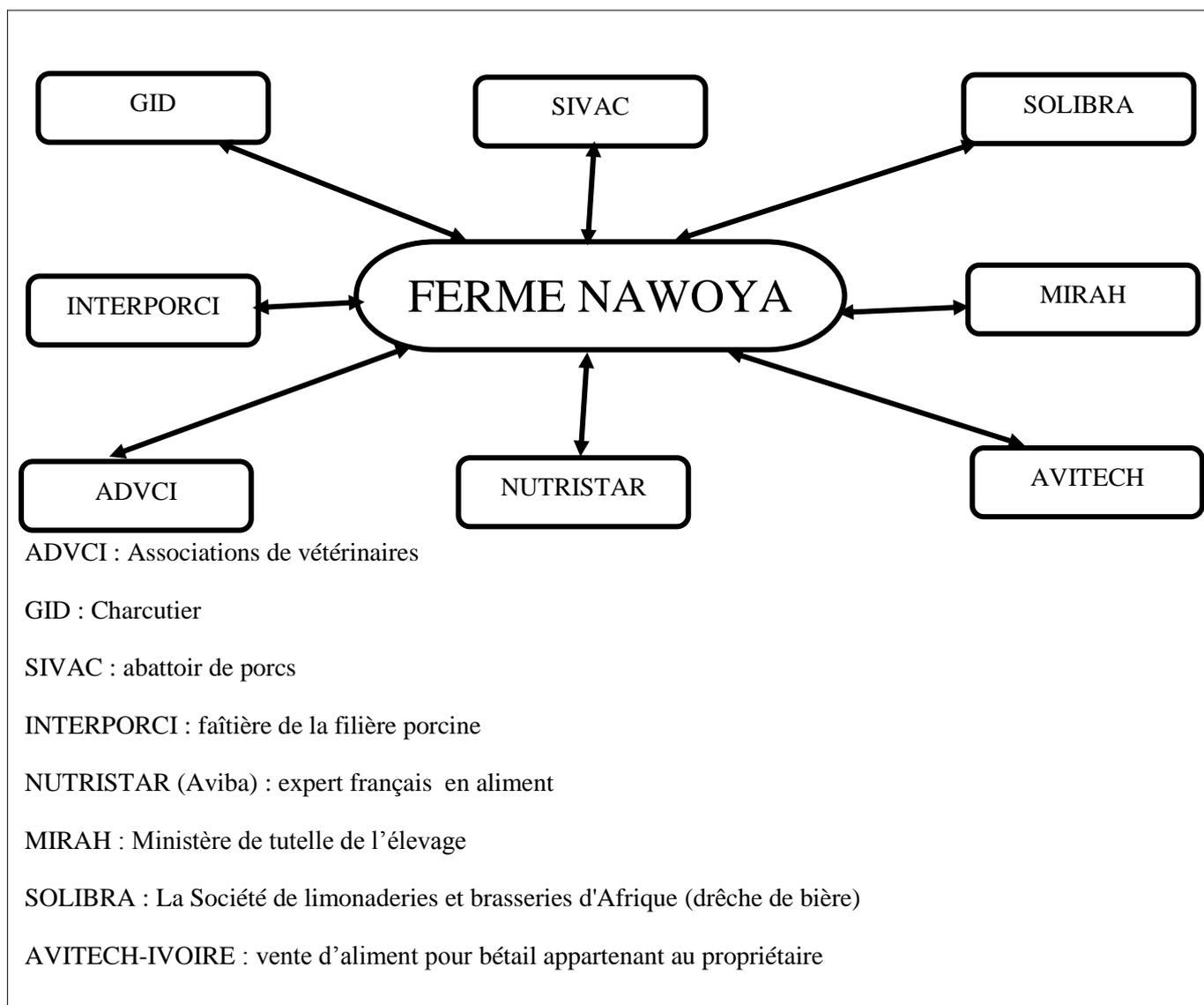
Plus de cinq races de porcs visibles dans cette loge : Large white (1), Pietrain (2), Hampshire (3), Duroc (4), Korhogo (5). (A.-R. Golly, 2015)

Deuxième gros producteur de porcs enquêtés, la ferme Alain, de par ses liens de parenté avec le propriétaire de la ferme Nawoya, s'approvisionne auprès de cette dernière.

Ces deux fermes ont obtenu respectivement le prix cochon ivoire (1^{er} prix, cochon d'or) et le troisième prix cochon ivoire aux journées porcines de 2015. Elles font partie des principaux acteurs de la filière porcine ivoirienne et bénéficient de ce fait des animaux issus de la

sélection génétique des pouvoirs publics (cf. figure 31). Cette figure montre l'affiliation de ce gros producteur aux acteurs formels et institutionnels de la filière porcine en dépit des actions qu'il initie individuellement. Ce dernier mobilise ainsi toutes les possibilités qui se présentent à lui.

Figure 31 : Schématisation des liens entre la ferme Nawoya et les acteurs formels de la filière porcine



Le troisième gros producteur s'approvisionne auprès d'autres éleveurs et procèdent à des échanges de verrats entre sa ferme située à Bregbo (Bingerville) et son exploitation agricole d'Azaguié.

Par contre, les petits producteurs enquêtés s'approvisionnent souvent entre eux d'une ferme à l'autre et ignorent la localisation exacte des fermes de multiplicateurs censées leur offrir de

meilleures performances pour leurs animaux. Seulement les éleveurs de porcs d'Anyama, Brofodoumé et Songon s'approvisionnent à Bingerville quand ceux de Bingerville s'approvisionnent sur place.

En somme, les aviculteurs et les éleveurs de porcs enquêtés dans le district d'Abidjan s'inscrivent plus ou moins dans un réseau mondial au niveau de leur approvisionnement en races. L'ouverture au monde imposée aux aviculteurs favorise une démocratisation d'animaux à productivité élevée chez toutes les catégories d'exploitation avicoles dans le district d'Abidjan. La liberté d'approvisionnement en races observée chez les producteurs de porcs se lit également au niveau de l'alimentation en dépit d'offres alimentaires similaires à celles proposées aux aviculteurs.

2.3 L'alimentation et les bâtiments : de légères ressemblances

Les fermes avicoles et porcines étudiées s'alimentent toutes à partir de l'extérieur. Cependant, nous avons constaté une alimentation plus connectée au monde dans les élevages avicoles.

2-3-1 Une flexibilité alimentaire peu partagée

Les aviculteurs et les producteurs de porcs ont la possibilité de choisir entre au moins deux options pour alimenter leurs animaux. Toutefois, les aviculteurs restent proches de certains standards du fait de l'origine des souches des animaux produits contrairement aux producteurs de porcs.

S'agissant des aviculteurs, deux options s'offrent à eux. Il y a une certaine prescription à respecter du fait des poussins qui ne sont pas aussi rustiques que dans les élevages traditionnels où les poulets divaguent et consomment tout ce qu'ils trouvent. La première option consiste à acheter de l'aliment prêt à être consommé d'origine nationale et d'origine étrangère. La seconde option donne la possibilité à l'aviculteur de composer son propre aliment suivant des formules à partir d'aliments concentrés ou pré-mélanges achetés auprès des vendeurs d'aliments pour bétail et d'autres matières premières achetées sur les marchés.

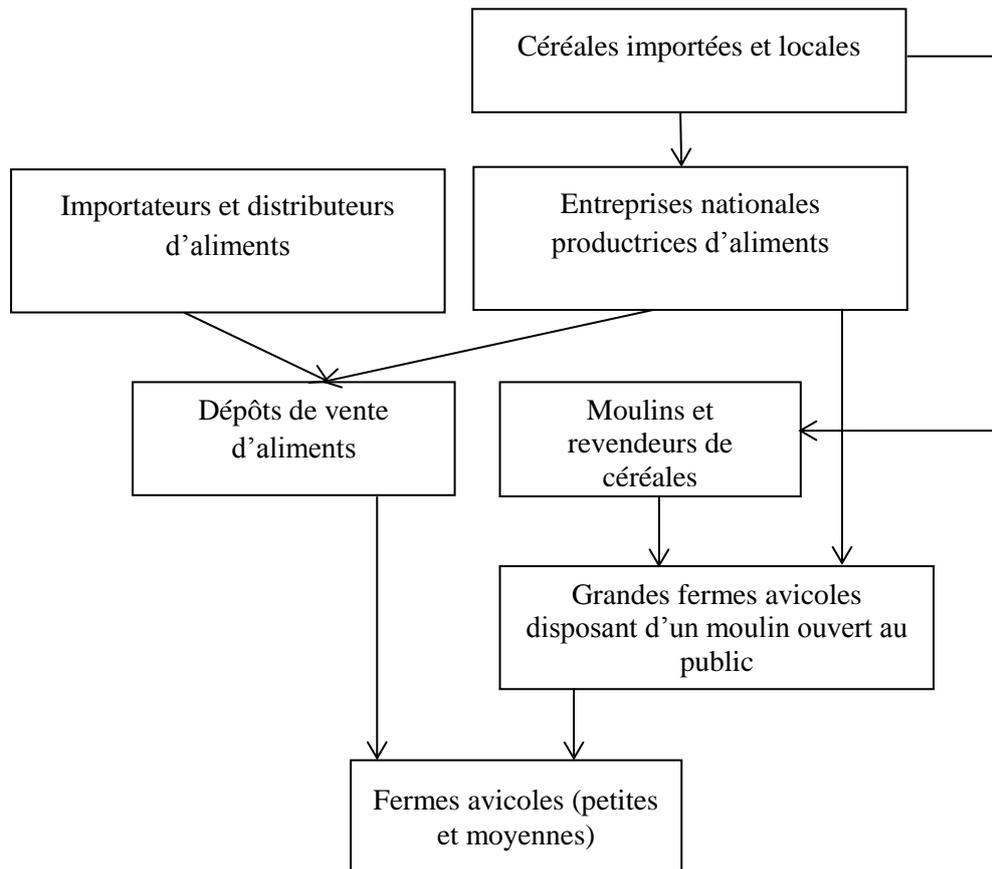
L'une comme l'autre option en appellent aux produits importés et s'effectuent par le biais de diverses entreprises. Il y a d'une part, les entreprises locales fournisseurs d'aliments et d'autre part, les entreprises qui ne sont que des représentantes de grandes entreprises occidentales spécialisées dans la nutrition animale.

À l'exception des deux fermes en intégration, les autres grandes exploitations avicoles produisent leur aliment. Les gros aviculteurs enquêtés produisent leur aliment à l'usine et sur

le site de la ferme à l'exception de deux fermes qui fabriquent leur aliment dans un moulin en-dehors de l'exploitation.

Chez les petits aviculteurs, la production propre et le recours à l'aliment importé sont privilégiés (cf. figure 32 et 33).

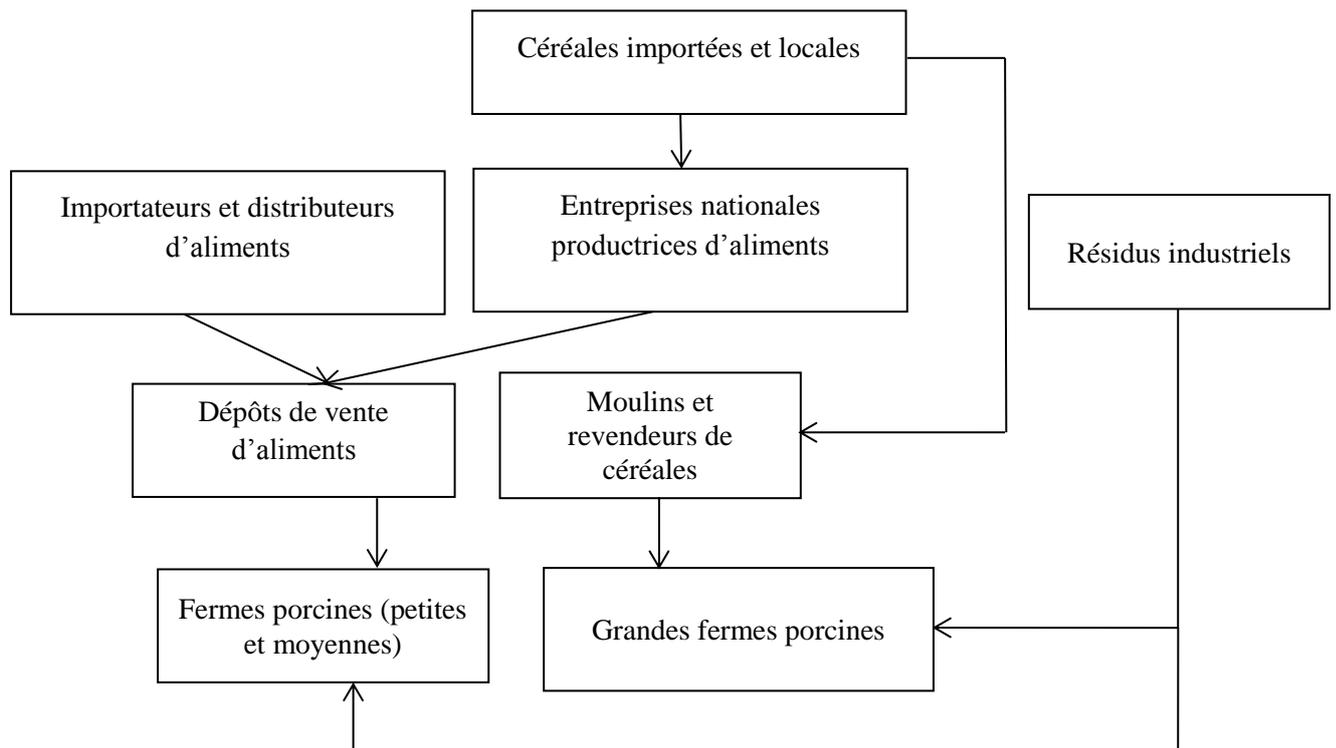
Figure 32 : Processus de ravitaillement en aliments des fermes avicoles



Source: FAO, 2007, p. 31 ; Enquêtes 2013-2015

Ces petits aviculteurs exploitent les points de vente des fournisseurs d'aliment. Abidjan regroupait jusqu'en 2015 toutes les usines d'aliment et les sièges des importateurs d'aliment pour animaux.

Figure 33 : Processus de ravitaillement en aliments des fermes porcines



Source: Enquêtes 2013-2015

Tableau 16 : Les fournisseurs d'aliment en Côte d'Ivoire suivant leur localisation

Fournisseur d'aliment		Localisation usine ou dépôt principal
Fournisseurs nationaux	IVOGRAIN	Zone industrielle de Yopougon (Abidjan) Yamoussoukro
	PROVETO	Toumodi
	KENZ	Marcory (Abidjan)
	FACI	Zone industrielle de Yopougon
	FOANI	Agnibilékrou
	SIVAC	Bingerville (Abidjan)
	MARIDAV	Zone 4 C Biétry
	KENZ	Marcory
	FACI	Yopougon
	All VET	Zone 4 C
	MAILVAGE	Zone 4-Biétry
Fournisseurs internationaux	KOUDJIS	Treichville
	VITALAC	Abobo

Source : Enquêtes personnelles, 2013-2015

Aujourd'hui, Toumodi et Yamoussoukro dispose d'usine d'aliment pour bétail (cf. tableau 16).

Le choix d'une des deux options se justifie par deux raisons principales. Il arrive que les petits producteurs accusent les fournisseurs locaux, notamment la SIPRA (Ivograin), de leur mener

une concurrence déloyale en leur livrant des aliments de mauvaise qualité surtout pendant les périodes précédant les fêtes de fin d'années où ils doivent réaliser plus de bénéfice.

Pour d'autres, la recherche d'une marge bénéficiaire plus large les pousse à opter pour une fabrication personnelle de l'alimentation de leurs animaux. En effet, les aviculteurs sont désireux de réduire au minimum le cycle de production de leurs animaux. Les petits producteurs de poulets de chairs sont fiers de commercialiser leurs poulets à partir de 28 jours. Et certains producteurs de pondeuses racontent comment leurs animaux rentrent en ponte dès 4 mois 2 semaines.

Plus la production prend du volume et plus les aviculteurs fabriquent leur aliment dans l'objectif d'éviter de perdre des animaux pour cause alimentaire.

S'agissant des aliments prêts à l'emploi utilisés dans l'alimentation des volailles et des porcs, les producteurs selon les âges et les besoins de leurs animaux, s'approvisionnent en aliments spécifiques prêts à l'emploi. Ces aliments qualifiés de concentrés ou de pré-mélanges utilisés par les producteurs enquêtés proviennent de plusieurs entreprises d'origine ivoirienne et d'origine étrangère. Les plus importantes sont Ivograin, Koudijs Distribution Society (KDS) et Vitalac (cf. tableau 17).

Tableau 17 : Répartition des aliments par type d'animaux suivant les entreprises

Animaux	IVOGRAIN (entreprise ivoirienne)	KDS (entreprise hollandaise)	VITALAC (entreprise française)
PORCS	<ul style="list-style-type: none"> • SPIDO: aliment démarrage 1er âge • PUNCH : démarrage porcelet • SPRINT : croissance porc • TONUS : aliment truie allaitante • FLORA : aliment truie gestante 	<ul style="list-style-type: none"> KPC : concentré porc engraissement KSC : concentré truie et verras ROMELKO : granulé démarrage et sevrage porcelets 	<ul style="list-style-type: none"> Ecolac pour sevrage porcelet 2^{ème} âge Concentré sécurisé 15-20% : aliment complet sécurisé porcelet 2^{ème} âge AMV premix porc vitafaf 3-4% : aliment pour porc croissance et porc finition Concentré 30% : aliment pour porc croissance et porc finition AMV premix truie vitafaf 3-4% : aliment pour truie gestante et truie allaitante
Pondeuses	<ul style="list-style-type: none"> • Poulette Démarrage (de 1 à 21 jours) • Poulette Croissance (de 22 à 70 jours) • Poulette Élevage : (de 71 à 112 jours) • Ponte 20 : (de 113 jours à 36 semaines) • Ponte 36 : (à partir de la 37^{ème} semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> GLADUS : Granulé démarrage poussin KLC : Concentré ponte 	<ul style="list-style-type: none"> COMPLEMENTAIRE / CONCENTRÉ PONDEUSE 35% COMPLEMENTAIRE / CONCENTRÉ PONDEUSE 20-25% ALIMENTS COMPLETS PROFESSIONNELS E3CIT VITALAC CHAIR ET PONTE Poulettes élevage, Pré-Ponte et Ponte à base de AMV
Poulets de chair	<ul style="list-style-type: none"> • C5 : Croissance chair (22 à 45 jours) • C1: Aliment démarrage chair (de 1 à 21 jours) 	<ul style="list-style-type: none"> GLADUS Granulé démarrage poussin KBC Concentré chair KBSC Concentré chair démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> ALIMENTS COMPLETS PROFESSIONNELS E3CIT VITALAC CHAIR Chair démarrage, Chair finition

Source : nos enquêtes 2015 ; Ivograin ; 2016 ; Vitalac, 2016 ; KDS, 2016

KDS et Vitalac, installées récemment en Côte d'Ivoire, sont des représentations d'entreprises internationales. KDS est une succursale de l'entreprise hollandaise Koudijs Feed et est l'une des premières entreprises productrices et exportatrices d'aliment pour animaux en Occident. Elle est présente en Côte d'Ivoire depuis 2009.

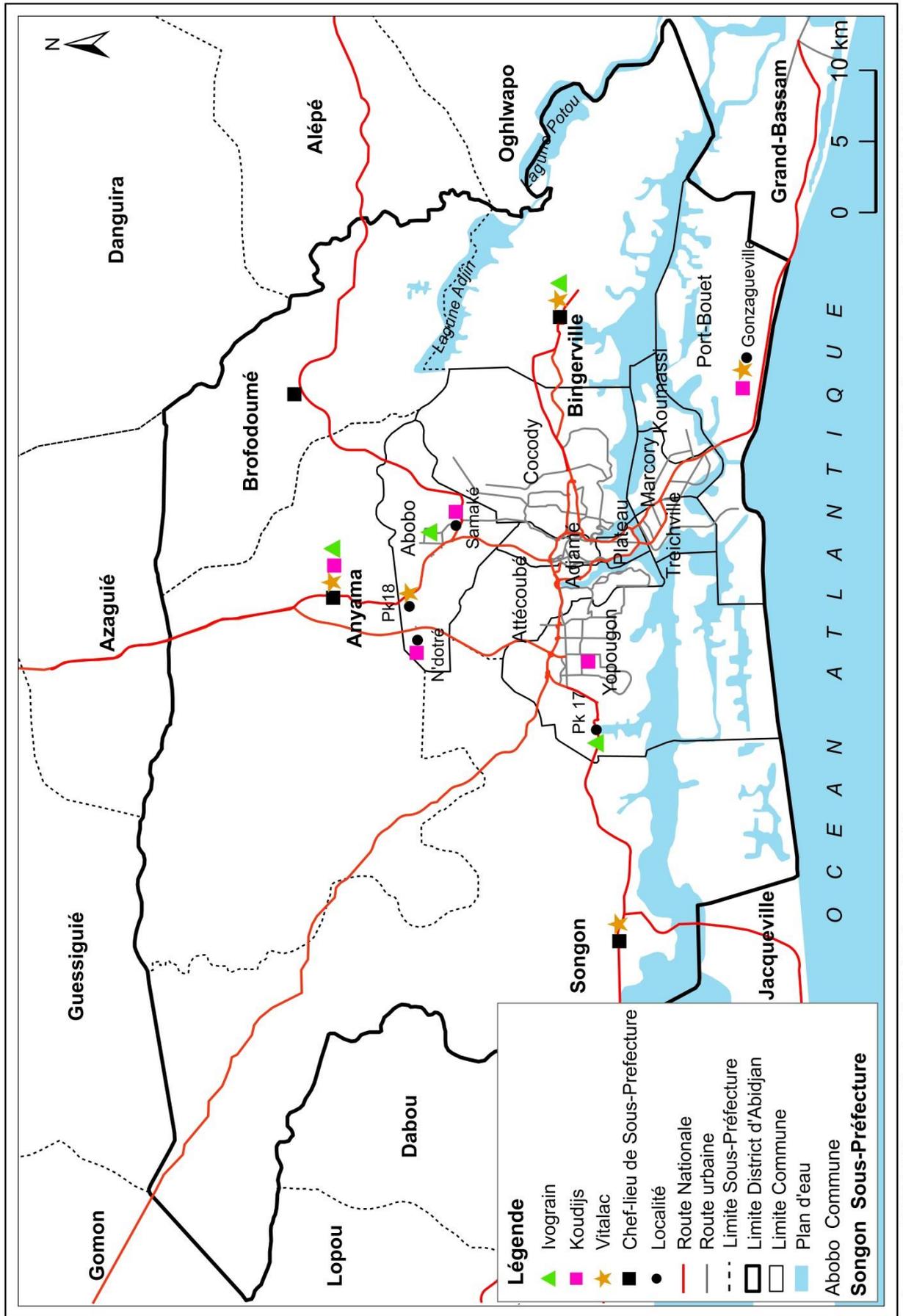
Dotée d'une équipe de techniciens expérimentés, KDS commercialise des aliments et apporte des conseils aux aviculteurs et aux éleveurs de porcs. KDS commercialise des aliments pour volailles, porcs et lapins. Pour ce qui nous intéresse, elle propose des concentrés et des granulés aux élevages avicoles et porcins. À chaque étape de la croissance des poulets et des porcs, il y a un produit correspondant.

Quant à l'entreprise française Vitalac, elle est représentée en Côte d'Ivoire par l'entreprise E3CIT, importateur distributeur des produits Vitalac. En plus des aliments concentrés et prémix prêts à usage, cette succursale propose des produits techniques pour l'amélioration des résultats techniques, des traitements préventifs du maïs et de l'aliment complet ainsi que des désinfectants.

Chacun des fournisseurs en aliments, de notoriété nationale ou internationale, dispose de points de vente répartis en fonction des lieux de concentration des fermes et de la configuration urbaine des communes et sous-préfectures. Leader de la distribution d'aliments pour bétail en Côte d'Ivoire, Ivograin possède des magasins à Anyama (autour de l'axe principal qui traverse la commune), à Yopougon à la frontière des communes de Yopougon et Songon et à Bingerville.

Dans le district d'Abidjan, à l'image d'Ivograin en activité depuis 1976, les entreprises Vitalac et KDS investissent bien la périphérie abidjanaise pour se rapprocher au mieux des éleveurs (cf. figure 34). Ces entreprises, dans l'objectif d'améliorer les aliments proposés aux éleveurs procèdent à des visites des fermes qui composent leur clientèle.

Figure 34 : Répartition des dépôts des marques Vitalac, Ivograin et Koudijs à Abidjan



Source : CCT 2013; enquêtes terrain 2015 ; Ivograin, 2016, Vitalac, 2015 ; Koudijs, 2016

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J. M. ARRA, 2017

De la lecture des lieux abritant des points de vente, il ressort deux localisations de magasins. D'une part, les points de vente d'aliments situés aux marges de l'agglomération abidjanaise et dans la périphérie, siège des élevages. Nous avons les cas des magasins d'aliment KDS de Yopougon Cité verte et d'Abobo Samaké, Ivograin d'Abobo et de Yopougon Km 17. D'autre part, nous avons les magasins situés dans les sous-préfectures du district d'Abidjan plus près des éleveurs. Dans ce lot, nous avons par exemple les magasins Vitalac d'Abadjin Kouté, Ivograin d'Anyama et de Bingerville. Le magasin Vitalac d'Abadjin Kouté a ouvert en début d'année 2015 lors de nos enquêtes de terrain. Cette entreprise se propose d'approvisionner aux meilleurs prix les éleveurs, les importateurs et les grossistes par conteneurs complets de 21 tonnes livrés dédouanés à Abobo PK 18.

KDS rivalise en s'impliquant davantage à travers des formations, des prix et des participations aux journées animales. Elle suscite des initiatives pour inciter à la consommation de leurs aliments. L'une de ces initiatives est l'organisation du « Koudijs Awards de l'élevage » qui récompense les meilleurs éleveurs choisis dans leur fichier clients. Il comprend quatre grandes catégories que sont les catégories poulet de chair, poule pondeuse, porc et la catégorie de la plus belle ferme. La première édition dénommée « Koudijs Awards de l'élevage 2013 » s'est tenue le 10 janvier 2013 dans la commune de Cocody.

Elle a récompensé 4 lauréats sur 300 participants et clients de l'entreprise Koudijs Distribution Society (KDS) dont 16 nominés. La deuxième édition s'est déroulée au Plateau en 2016. À cette édition, le nombre de catégories est passé de 4 à 6. Ce sont les catégories poulette, chair, pondeuse, porc, lapin et la catégorie belle ferme. Sur un total de 431 inscrits, l'on note 291 dans la catégorie chair, 14 dans la catégorie poulette, 60 dans la catégorie pondeuse, 31 dans la catégorie porc, 14 dans la catégorie lapin et enfin 21 dans la catégorie belle ferme. Seulement 67 respectaient les normes et ont été retenues, a mentionné le président du Jury. Deux personnes ont été primées dans chacune des catégories. En plus des 12 lauréats, il y a eu un super prix.

Une autre initiative est la présence de KDS aux manifestations officielles organisées dans le domaine de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier. Nous avons noté la présence d'un stand de KDS aux 5èmes et 6ème Journées Avicoles de Côte d'Ivoire au Plateau, aux JPORCI 2014, 2015 et 2016 et au SARA 2015.

Ce dynamisme traduit aussi une autre forme de coopération entre la Hollande et la Côte d'Ivoire qui passe par le canal de KDS. Voyage de formation (cf. encadré ci-après) ou formations sur place alimentent les activités d'appui technique offert par l'entreprise KDS.

« VOYAGE DES ELEVEURS EN HOLLANDE 30/08/2015

Le Dimanche 30 Août 2015 date de départ des éleveurs pour la Hollande pour un séjour de 09 jours dans le but de suivre des formations et échanges d'expérience. Dès le premier jour, a eu lieu la visite du siège KOUDIJS DE HEUS, où une formation sur l'élevage des pondeuses s'est tenue, assurée par Mme Cécile. Cette dernière est originaire de la France et travaille à Koudijs dans le domaine de la recherche. Elle a fait le portrait du fonctionnement de l'organisme des poules pondeuses et leur développement du démarrage jusqu'à la réforme.

Le deuxième jour, s'est poursuivi la formation, portant cette fois sur l'élevage porcin et assurée par Mr HENK HONDERD qui a une expérience de plus de 20 ans en nutrition animale. Les points suivants ont été étudiés :

- Le profit
- Comment prendre soin des truies en chaleur
- Permettre aux porcelets d'avoir un bon développement
- Alimentation des truies gestantes et préparation de la mise-bas
- Comment calculer l'apport en graisse par rapport à l'aliment consommé ...

Le troisième jour a été consacré à une formation sur les poulets de chair. C'est Mr PATRICK qui était le formateur du jour. Il a commencé par présenter la Hollande. Il a ensuite parlé de la qualité des poulets nourris par Koudijs, lesquels poulets respectent les normes internationales ; c'est pourquoi le géant MACDONALD utilise ces poulets. Il s'est aussi penché sur la part de marché de Koudijs Hollande et la qualité des aliments.

Chaque séance étant précédée par une visite sur le terrain. Ainsi, nos invités ont pu visiter des fermes d'élevage de pondeuses, de poulets de chair, et de porcs. Ils ont aussi eu l'honneur de visiter l'usine de fabrication des aliments destinés à l'exportation, ainsi que le laboratoire. Tout ceci s'est passé dans un climat de bonne humeur et d'échanges. Les invités étaient très satisfaits des visites et de la formation. » (Un extrait de rapport d'activités de KDS dans la rubrique actualité de son site internet).

Ivograin offre également des formations proposées aux aviculteurs. Cependant, les aviculteurs enquêtés l'accusent de leur vendre des aliments de moindre qualité. Pour eux Ivograin est un concurrent vu qu'il s'agit d'un maillon de la SIPRA principal acteur de la production avicole ivoirienne.

En dehors du circuit pour l'aliment des porcs qui rencontre celui des volailles, les éleveurs de porcs ont recours à d'autres aliments plus locaux. Ils achètent la drêche de bière auprès de la SOLIBRA (Société de limonaderies et brasseries d'Afrique) et des résidus alimentaires auprès de particuliers (peaux de manioc ou de banane, etc.).

En somme, les fermes avicoles enquêtées recherchent davantage les produits d'origine étrangère pour raccourcir autant que possible le cycle de production. Elles se mettent ainsi dans une course aux nouveaux produits d'origine européenne. Par contre, les éleveurs de porcs, au regard de leurs animaux omnivores sont moins dans la recherche de nouveaux produits importés. Cette liberté d'agir des producteurs de porcs s'observe aussi au niveau de l'aménagement des fermes.

2-3-2 Les bâtiments, leur état et leur capacité: plus d'effort d'investissement en aviculture qu'en élevages de porcs

La taille de la ferme avicole ou de la ferme porcine est le principal élément de distinction car elle est bien souvent « illustratrice de la capacité de production » (Banzo, 1994) et des caractéristiques du producteur.

Au niveau de l'aviculture, la taille du bâtiment contenant les volailles matérialise aisément l'effectif des animaux produits car deux éleveurs distincts n'occupent pas le même bâtiment. Par contre, sur une même ferme, l'on peut trouver plusieurs éleveurs de porcs. On peut avoir dès lors, une capacité de production partagée sur une même exploitation.

2-3-2-1 L'aviculture et ses unités de productions

En l'absence de normes officielles, chaque producteur, grand ou petit, jongle entre modernité copiée ici et là et stratégie personnelle selon la vision qu'il donne à son élevage et les moyens financiers qu'il consacre à son activité.

2-3-2-1-1 La grosse unité avicole

L'aviculture présente de grosses unités de productions caractérisées par des fermes de grandes superficies souvent avec plusieurs bâtiments comme nous l'avons spécifié dans notre premier chapitre. Ainsi l'on y trouve des bâtiments où logent les animaux, un bâtiment servant au stockage des aliments parfois couplé au moulin, des bâtiments servant au logement du personnel. Comme indiqué dans les pages précédentes, la capacité de production de ces grosses exploitations oscille entre 6 000 et 200 000 sujets par cycle de production pour les poulets de chairs et entre 6 000 et 30 000 pour les pondeuses. La capacité de chaque bâtiment respecte les normes conseillées par l'interprofession avicole ivoirienne. Ces normes ne sont rien d'autres que celles de la plus grande entreprise avicole du pays. Selon ces normes, il est recommandé de produire 10 sujets au mètre carré en phase de croissance pour les poulets de chair et 5 à 6 sujets au mètre carré en phase de production pour les poules pondeuses (cf. tableau 18).

Tableau 18 : Les normes en aviculture moderne en Côte d'Ivoire

Paramètres	Normes poulet de chair	Normes poule pondeuse
Différentes étapes		
1ère semaine	40/m ²	40/m ²
2ème semaine	30/m ²	30/m ²
3ème semaine	20/m ²	20/m ²
En phase de croissance	10/m ²	Non concerné
En phase de production	Non concerné	5 à 6/m ²
Chauffage		
2 éleveuses à gaz ou 2 radians	Pour 1000 sujets	Pour 1000 sujets
Abreuvoirs		
Suspendu	13 pour 1000 sujets	13 pour 1000 sujets
Rond	1 pour 50 sujets	1 pour 50 sujets
Pipette	1 pour 10 sujets	1 pour 10 sujets
Mangeoires		
Plateau de démarrage	1 pour 50 sujets	1 pour 50 sujets
Chaîne	25 mètres pour 1000 sujets	25 mètres pour 1000 sujets
Assiette	1 assiette/40 à 50 sujets	1 assiette/40 à 50 sujets
Aliments		
Aliment démarrage	1,2 kg / sujet	1,2 kg / sujet
Aliment croissance	2 kg / sujet	2 kg / sujet
Aliment poulette	Non concerné	3,2 kg / sujet
Aliment ponte	Non concerné	44 kg / sujet
Paramètres zootechniques		
Taux de mortalités	5%	Non concerné
Indice de consommation	2,2	Non concerné
Mortalité avant 21 semaines	Non concerné	5%
Mortalité de 21 à 76 semaines	Non concerné	3% à 5%
Nombre d'œufs par poule départ	Non concerné	250

Source : Ipravi, 2015 ; Enquêtes 2013-2015

Ces fermes sont parfois dotées de grands bâtiments aérés, de grandes clôtures naturelles ou en parpaings et parfois de caméras de surveillance qui mettent les animaux à l'abri du regard. Les matériaux de construction utilisés sont dignes de logements pour habitation humaine (cf. photo 12). Sur le total des grosses fermes enquêtées, seulement deux étaient dotées de caméras de surveillance. Ce sont les couvoirs qui produisent les poussins d'un jour qui possèdent habituellement ce genre d'équipement.

Photo 12 : Une ferme avicole nouvellement construite à Abadjin Doumé



À Abadjin Doumé (Songon), une ferme grande ferme aérée avec une clôture en parpaings. (A.-R. Golly, 2015)

Par contre, lorsque nous passons aux petites productions, les bâtiments deviennent de moins en moins grands et les matériaux changent, les clôtures tendent à disparaître et les caméras ne sont plus de mise.

2-3-2-1-2 Les petites unités avicoles

La capacité de production de ces unités varie entre 50 et 6 000 têtes. Ces élevages présentent des caractéristiques diverses. Les matériaux utilisés pour la construction des bâtiments avicoles sont très variables (cf. planche photos ci -dessous).

Planche photos 1: De petites fermes à Anyama, Bingerville et Songon



Une exploitation de 200 poulets de chair à Godoumé



Une ferme de 800 poulets de chair Akouai Santé



Un bâtiment de 300 de pondeuses à Abatta



À Abadjin Kouté, à proximité du campement la forêt, deux terrains face à face appartiennent à une même



Akouai Santé, une ferme d'une capacité de 300 chairs créée en 2015



La petite unité avicole est un élevage insolite. Elle ressemble parfois à la grande ferme par ses matériaux. Mais, elle est davantage caractérisée par des matériaux sommaires. (A.-R. Golly, 2015)

Pour avoir parcouru à pieds les « coins et recoins » de la périphérie, la différence entre habitations humaines et fermes est souvent perceptible exclusivement par les claustras dont sont dotés les bâtiments pour poussins ou les clôtures comme sur la photo ci-après.

Photo 13 : Une ferme avicole en activité à Adjamé-Bingerville



À Adjamé-Bingerville (Bingerville) une ferme avicole d'une capacité de 5 000 poulets de chair par cycle de maximum 45 jours construite avec des matériaux qui rivalisent avec ceux des grosses exploitations. (A.-R. Golly, 2015)

2-3-2-1-3 Matériels spécifiques d'élevage avicoles partagés

Pour éviter toute maladie sur leurs fermes, les plus grandes unités interdisent l'accès à toute personne étrangère à l'activité de production. Néanmoins, nous avons pu officiellement visiter ou officieusement observer de grosses unités de reproducteurs, de pondeuses et de poulets de chairs. Les abreuvoirs et les mangeoires sont quasiment les mêmes dans les grosses et les petites unités avicoles. Les abreuvoirs sont de deux types, manuel ou automatique. Plus la ferme grandit en taille, équipée est-elle en abreuvoirs automatiques ce qui permet de réduire le nombre de volaillers. Il s'agit de matériels proposés sur le même marché. Si l'équipement de la petite unité avicole (en bas à droite sur la planche photos ci-après) est plutôt minimaliste, elle a pourtant du matériel en commun avec la grosse unité avicole de la SIPRA.

Planche photos 2 : La ferme Avivoire de la SIPRA en image



En haut, à gauche le site Avivoire de la SIPRA (contour jaune) vue du ciel et à droite une vue de l'intérieur d'un des bâtiments de la ferme qui montre les équipements utilisés. En dessous des deux premières photos, deux petites unités de productions dont le matériel (abreuvoirs, mangeoires, grillages) s'apparente plus ou moins à celui de la grosse unité de la SIPRA. (A.-R. Golly, 2015)



L'utilisation généralisée de la bâche noire qui participe à protéger les poussins du froid, chez les petits et moyens producteurs change dans les plus grosses unités (cf. photos ci-dessus). Il n'est pourtant pas rare voir dans certaines unités avicoles réduites les bâches de couleur orange qui caractérisent les fermes de la SIPRA ou encore des abreuvoirs automatiques. Ce sont des bâches de ladite entreprise qui connaissent une deuxième vie dans ces fermes. Pour le chauffage, les petites fermes sont parfois chauffées au charbon de bois au lieu et place d'éleveuse à gaz indiqués dans les normes.

Des volaillers actuels ou anciens de la SIPRA possèdent des petites fermes dans les villages enquêtés et constituent selon notre analyse des diffuseurs des méthodes d'élevage de cette grande entreprise. S'agissant de la fourniture en eau des exploitations avicoles, selon les moyens financiers et la taille de l'exploitation, nous avons des forages, de petits châteaux d'eau, des puits et de l'eau courante. Sur un site donné, les unités avicoles de différentes tailles peuvent être en lien car les unités individuelles les plus grandes procèdent à la vente d'eau aux plus petites unités avicoles.

À Abadjin Kouté, par exemple, lorsqu'un éleveur de pondeuses est venu s'installer sur son terrain acheté en 2009, il n'y avait pas d'eau courante. Il a dû doter sa ferme d'un forage. Plus tard, les retombées financières de son forage ont financé le fonctionnement de son activité. Jusqu'en août 2015, il continuait à commercialiser l'eau aux fermes dans les environs et aux habitants du campement voisin, le campement La Forêt. Le coût est fixé suivant la quantité d'eau. Avec les 10 litres à 10 FCFA, le bidon de 20 litres se commercialise entre 20 et 25 FCFA. Une ferme qui dispose d'un forage peut vendre entre 15 000 à 20 000 litres par jour.

Planche photos 3 : Diverses sources d’approvisionnement en eau sur les fermes avicoles



Le puits couvert, le puits ouvert, les fûts d’eau achetés et l’accès à l’eau du robinet constituent autant de sources d’approvisionnement en eau sur les fermes avicoles. (A.-R.Golly, 2015)

À côté de ces sources d'approvisionnement en eau plutôt classiques, nous avons rencontré une source d'approvisionnement en eau singulière à Ebimpé (cf. planche photos ci-dessus).

Dans la localité d'Ebimpé, un groupe d'aviculteurs s'approvisionne en eau dans un étang piscicole. Il s'agit d'un élevage piscicole situé à une centaine de mètres de la ferme de 1500 poulets de chairs. En moins d'un an d'existence, ils sont passés de la brouette au tricycle pour le transport de l'eau de l'étang à la ferme. Le tricycle peut transporter 30 fûts de 20 litres par voyage.

Le constat essentiel réside dans le fait que les plus petits aviculteurs rêvent de ressembler aux plus grands d'entre eux. Il en résulte un effet de "copier-coller" d'une unité avicole à l'autre. Dans le domaine de l'aviculture, nous constatons l'existence de diffusion de modèle d'élevage. La petite ferme évolue en référence à la grande ferme industrielle.

Si les unités avicoles dans l'aire métropolitaine varient par la taille, elles ne sont néanmoins pas si différentes sur certains points. Les normes présentées dans le tableau plus haut sont plus ou moins communes aux grosses unités et aux petites. Les petites unités évoluent souvent vers les grandes lorsqu'elles augmentent en capacité de production.

Contrairement à la filière avicole, sur le plan génétique, la filière porcine oscille entre une ouverture et un repli sur soi.

2-3-2-2 L'élevage de porcs peu variable suivant la taille

La filière porcine moderne est moins riche en innovation. En effet, sur les quatre gros producteurs de porcs en Côte d'Ivoire, seul un d'entre eux avait entamé en 2015 une innovation dans le traitement des déchets de porcs. Sa ferme est située dans le village de Vitré 1 à Grand-Bassam. Il produit déjà du compost avec les déchets de sa ferme et envisage de produire du biogaz (cf. annexe 5).

Les autres élevages, situés dans le district présentent des caractéristiques communes dont le déversement des déjections de leurs porcs dans la nature comme évoqué en première partie.

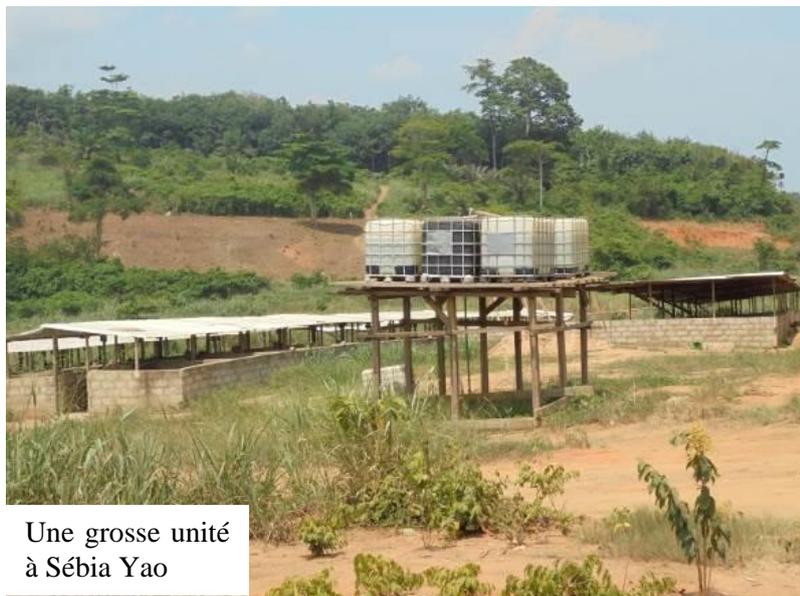
S'agissant de la porciculture, l'on peut éviter la hiérarchisation des unités de productions dans l'ensemble, les pratiques ou les réalités étant essentiellement partagées de la grande à la petite unité de production. Ces différentes productions ont de ce fait en partage le stress foncier ou les techniques d'élevage, tout de même à des échelles variées. Au fil des lignes qui suivent, nous évoquerons à la fois la grande unité et la plus petite.

Nous présentons l'aménagement ferme Nawoya (FN) la plus grosse unité de production de porcs du district d'Abidjan évoquée dans le chapitre précédent. Les quatre sites de production de cette exploitation à savoir Gallieni, Akouédo, Zambakro et de Kouadio Oi sont dotés d'infrastructures adaptées à l'objectif de l'exploitation. Les sites de Gallieni et Akouédo sont les deux premiers sites de la FN. Ces sites sont équipés de telle sorte qu'ils constituent des fermes à part entière. Ils sont pourvus chacun d'une salle d'eau alimentée par un forage, d'espaces de stockage d'aliments, d'une série de loges "maternité", "démarrage" et d'une dernière série de loges consacrées aux engraisements. Par ailleurs, le site de Gallieni mesure un peu plus d'un hectare et sert aux différentes expérimentations qui ont lieu à la FN. Notamment celles menées par des étudiants en productions animales à l'université Nangui Abrogoua d'Abobo dans le cadre de leur thèse.

Les deux autres sites, Zambakro et Kouadio OI, exclusivement réservés aux mises-bas comprennent des espaces de stockage, des salles d'eau reliées au forage, des loges "maternité" et "engraissement". Ces derniers ont permis de désengorger les deux premiers sites de la FN.

Pour l'essentiel, la grosse unité se différencie des unités de taille plus petite par la structure de la ferme notamment par le nombre de loges et la fonction de celles-ci. Les toutes petites fermes font du naissage et de l'engraissement quand elles le peuvent. Par contre, la grosse unité accumule très bien naissage et engraissement. Ainsi, sur la planche photographique ci-dessous, nous avons quatre fermes de tailles différentes. Sur la photo représentant la plus petite unité, nous n'avons que deux loges. L'une sert de maternité et l'autre pour l'engraissement.

Planche photos 4 : Des bâtiments d'élevages porcins



Une grosse unité
à Sébia Yao

Une toute petite unité à Adiapo Moronou



Petites ou grosses exploitations, les fermes porcines construites globalement dans les mêmes matériaux.
(A.-R. Golly, 2015)



Une unité de porcs entre-deux à Abadjin Doumé



Une unité moyenne à Brégbo

Dans ces différents élevages, l'accès à l'eau se fait à partir du forage, du puits ou de l'achat d'eau. Après avoir montré les différents aménagements des fermes avicoles, nous présentons ceux des élevages porcins des sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon.

2.4 Les produits vétérinaires : une dépendance extérieure qui persiste

En Côte d'Ivoire, tous les produits vétérinaires sont importés puis distribués par des acteurs publics pour certains médicaments et par des acteurs privés pour d'autres.

2-4-1 Des importations anciennes de produits vétérinaires

Le marché ivoirien des médicaments vétérinaires est ravitaillé au niveau national par une poignée de grossistes importateurs. Au nombre de 8 en 2011, ces entreprises encore en activité s'approvisionnaient à partir d'une trentaine de laboratoires étrangers (Yapo, 2011).

Les 8 entreprises se nomment CODIVET, CPV Afrique SA, SN PROVECI, PHARMAVET-CI, CIPROVET, PROVETO, et ALLVET et la GRANDE PHARMACIE DU COMMERCE au Plateau. En 2011, CODIVET, la GRANDE PHARMACIE DU COMMERCE et l'entreprise SN PROVECI sont en tête de liste avec des chiffres d'affaires moyens respectifs de «1,37 milliards de F CFA», «624 millions de F CFA» et d'environ «507 millions de F CFA» (Yapo, 2011).

Importateur-distributeur-grossiste créé en août 2004 et spécialisé dans l'importation et la distribution de produits et matériels vétérinaires, PHARMAVET-CI s'approvisionne à partir de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique notamment du Cameroun et de l'Égypte.

En 2004, les plus grands fournisseurs de la Côte d'Ivoire en produits vétérinaires sont par ordre d'importance de laboratoires, l'Espagne et les Pays-Bas. De nos enquêtes auprès des vétérinaires au SARA 2015 et aux JPORCI 2016, nous notons que la Côte d'Ivoire reste dépendante en produits vétérinaires de l'extérieur. Nous avons pu consulter la liste des gros fournisseurs en produits vétérinaires de la Côte d'Ivoire (cf. tableau 19).

Un autre distributeur ALL VET, créé en 2010 se fournit auprès de ses partenaires en Espagne, Hollande, Chine, Inde et également en Afrique car les producteurs de volailles et de porcs sont à la recherche constante de nouveaux aliments ou médicaments qui leur permettront de réaliser une meilleure marge bénéficiaire ou un cycle de production encore plus court.

Tableau 19 : Répartition des laboratoires-fournisseurs selon le pays

Continent	Pays	Nom du laboratoire fournisseur
Europe	Espagne	HIPRA
	Espagne	CEVA
		COOPHAVET
		MERIAL
		LAPROVET
		VETOQUINOL
	Hollande	INTERCHEMIE
		MSD INTERVET
Espagne	GIARDANO PLAST	
Asie	Chine	KING QUENSON
	Inde	AJANTA PHARMA
Afrique	Cameroun	LANAVET
	Tunisie	MEDIVET

Source: SARA, 2015 ; JPORCI 2016

Cette ouverture sur l'extérieur au niveau des produits vétérinaires se traduit également par des actions de publicité et de recherche de nouveaux clients lors de rencontres entre acteurs du secteur de l'élevage.

2-4-1-1 Présence des représentants de laboratoires étrangers lors des salons et journées animales (porcine ou avicole)

Les journées avicoles et porcines et autres manifestations promouvant l'intérêt du marché ivoirien sont une foire aux laboratoires étrangers.

Au SARA 2015, un cabinet de vétérinaires ivoiriens Bircovet faisait la promotion de plusieurs laboratoires internationaux fournisseurs de médicaments dont le laboratoire français Ceva.

Les 6^{ième} journées avicoles (JNA 2016), qui se sont déroulées du 12 au 14 octobre 2016, ont vu la participation de plusieurs entreprises internationales qui ont proposé leurs produits. Des entreprises internationales notamment d'origine américaine, française et hollandaise mettaient à disposition des aviculteurs ivoiriens la liste de leurs produits et des conseils à leurs stands respectifs où étaient présentés produits et structure.

De notre visite de stands, nous avons noté la présence des entreprises Dinattec, Sanders, Ceva et Novus Emergent Technologies.

L'entreprise Dinattec est spécialisée dans le développement de produits agricoles et d'additifs alimentaires de haute technologie. Cette entreprise américaine a été créée dans le but de rehausser le positionnement du producteur agricole dans l'économie mondiale. Elle occupait deux stands dont l'un était consacré à un de ses produits phares, Aflabind Tm. Ce produit est un complément alimentaire qui améliore la santé des animaux.

Quant au laboratoire français Ceva, ses produits occupaient à la différence du SARA 2015, un stand spécial aux JNA 2016. Il était question de promouvoir les médicaments permettant de lutter contre les maladies les plus récurrentes dans les élevages avicoles ivoiriens.

Le stand consacré à l'entreprise Novus Emergent Technologies Inc, faisait la promotion de divers matériels et logiciels informatiques spécifiques au monde de l'aviculture. En effet, cette entreprise en croissance a une portée internationale et une haute expertise en matière de santé et d'éducation. C'est « une entreprise créative, innovante et dynamique en matière de solutions informatiques spécialisée dans la stratégie informatique, le développement de logiciels personnalisés et de solutions mobiles, la réingénierie des processus d'affaires, l'infrastructure et les solutions cloud ».

Le stand d'un des leaders de la nutrition animale Sanders présentait aux aviculteurs ivoiriens ses produits qui non seulement contribuent à soigner les animaux mais mieux, participent à protéger la santé des populations. En effet, la société Sanders, est experte dans deux domaines que sont la pharmacie et la biologie, et dispose d'équipes spécialisées qui s'emploient à répondre aux besoins spécifiques des secteurs des ruminants, des volailles, des porcs et des animaux de compagnie. Elle s'évertue à trouver de meilleurs remèdes aux maladies existantes et nouvelles dans l'objectif d'améliorer la santé et la productivité animale.

Les solutions concernant la santé animale passent aussi par des idées de plus en plus originales.

2-4-1-2 Quand la santé animale passe par une alimentation innovante: les algues ivoiriennes en ligne de mire

La Côte d'Ivoire ne développe pas d'innovations biotechnologiques reconnues en matière d'élevage. Cependant, les résultats des recherches innovantes menées ailleurs s'exportent au fil de la rapidité et de l'intensification des échanges à l'échelle mondiale.

En effet, la plateforme du premier forum AVI-INVEST 2016 sur le thème de la « modernisation accélérée et durable du secteur avicole ivoirien » a accueilli des entreprises et structures étatiques de plusieurs pays.

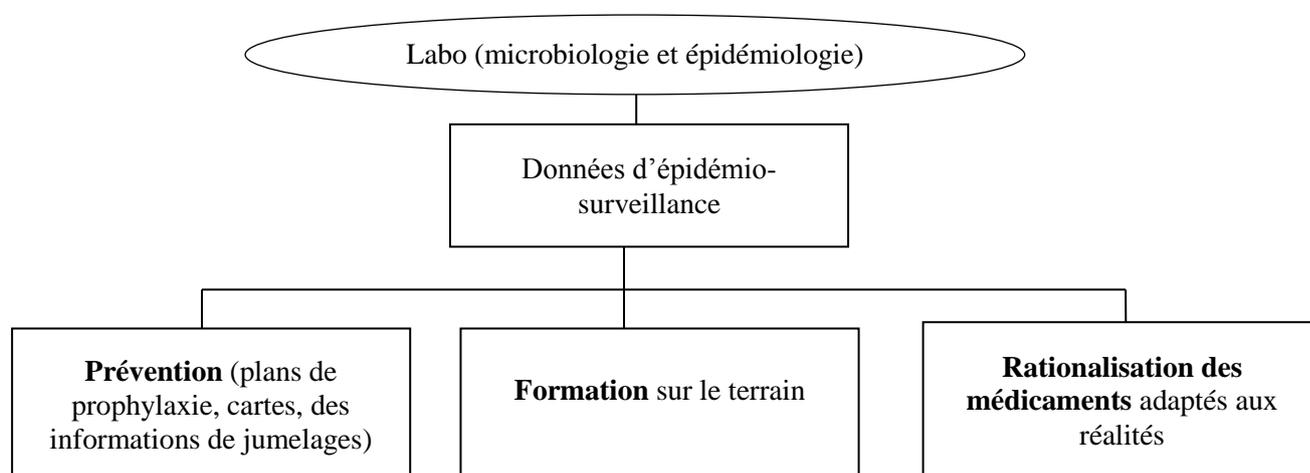
Au titre des entreprises présentes, notamment au titre de la recherche innovante en santé animale à la recherche de partenaires ivoiriens, nous avons noté la présence du groupe Olmix. Olmix est un groupe français spécialiste de solutions naturelles en santé animale. Présentant les algues comme une ressource renouvelable à portée de main, le groupe s'appuie sur les potentialités de la Bretagne principalement sur la qualité des eaux, un cadre sanitaire propice et la présence de nombreux chercheurs pour développer des remèdes naturels aux maladies

animales ne contenant ni pesticide, ni antibiotique, ni additifs chimique. En gardant à l'esprit un développement agricole durable, Olmix développe un concept intitulé « One Health » à partir d'algues riches en « microéléments et antioxydants » et qui « permettent de renforcer les défenses naturelles».

Ce concept suit une « approche intégrée de la santé » car «santé animale et santé humaine sont liées», «75% des maladies émergentes (SRAS, Ebola, grippe aviaire...) étant d'origine animale» selon le vétérinaire et directeur du projet *One Health Thanks to Algae* à Olmix.

Revenant au forum AVI-INVEST, le représentant du groupe Olmix a livré aux aviculteurs présents le 23 novembre 2016 un exposé prospectif. Cet exposé a décrit le groupe, ses activités et les solutions innovantes face au risque émergent de l'antibiorésistance, conséquence de la mauvaise utilisation des antibiotiques. Le groupe propose face à ce risque une production sans antibiotique et une alimentation à base d'algues expérimentée depuis plus de vingt ans dans la région de la Bretagne en France. Si le groupe est présent dans 150 pays, il n'est pas encore en Côte d'Ivoire. Depuis quatre ans, l'entreprise est en phase de prospection en terre ivoirienne. Elle a pour objectif de mettre à disposition des aviculteurs un outil privé sécurisé et adapté aux besoins du terrain (cf. figure 35).

Figure 35 : Démarche de travail collaborative d'Olmix



Source : AVI-INVEST, 2016

Le laboratoire situé en France sera en contact permanent avec le terrain à travers toutes les données recueillies sur les élevages à accompagner. Le traitement de ces données vont se muer en appui de formations, de rationalisation des médicaments en adéquation avec les réalités locales et des systèmes de prévention faits de plans de prophylaxie, de cartes élaborées.

Il propose de faire la promotion d'un poulet labellisé avec une traçabilité claire, le poulet sans antibiotique grâce aux algues, le "poulet SAGA". Ce produit est classé haut de gamme. Il peine à trouver un marché important en France mais se vend déjà bien en Asie du Sud Est.

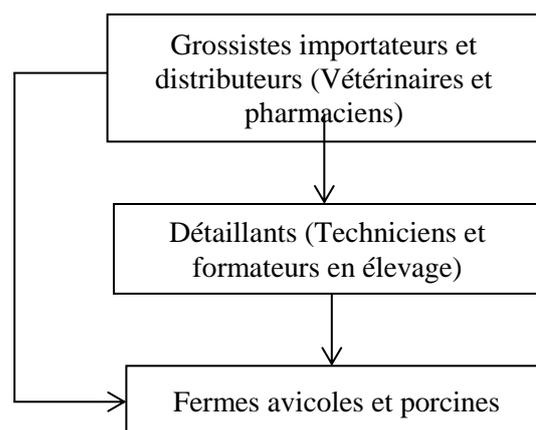
À la différence des aliments disponibles sur le marché qui ne sont pas toujours connectés à la géographie de l'exploitation animale, ce groupe propose de créer des programmes personnalisés qui sont fonction de la situation géographique de la ferme. Il s'adresse à des producteurs désireux de promouvoir des produits animaux de qualité. La démarche mise en avant est de partir des ressources en algues des côtes ivoiriennes pour développer une alimentation de meilleure qualité pour les volailles produites en Côte d'Ivoire.

2-4-2 L'approvisionnement des éleveurs en produits vétérinaires à l'échelle du district d'Abidjan

Avant de présenter les lieux d'approvisionnement en médicaments des éleveurs rencontrés, nous montrons les différents processus et acteurs des élevages avicoles et porcins en produits vétérinaires en Côte d'Ivoire.

Au plan national, l'approvisionnement en médicaments des aviculteurs et des éleveurs de porcs s'organisent de la même manière. Les producteurs de volailles et de porcs s'approvisionnent auprès des grossistes ou des détaillants (cf. figure 36).

Figure 36 : Les connexions pour l'approvisionnement en produits vétérinaires



Source: Yapo, 2011; Enquêtes 2013-2015

À partir des possibilités offertes aux aviculteurs et aux producteurs de porcs, les éleveurs des périphéries étudiées s'approvisionnent à proximité de leurs fermes ou plus loin. Chez le grossiste ou chez le petit vendeur, la gestion du rapport distance-coût gouverne les choix des lieux d'approvisionnement des producteurs. Ce rapport fait apparaître parfois des

distances parcourues plus longues que l'on ne comprend que lorsque l'éleveur nous en donne la motivation. Des distances qui semblent plus longues se justifient par des relations de confiance qui renferment des réductions ou des achats à crédit lorsque l'éleveur connaît des difficultés financières. Ces cas de figures se présentent à Anyama, Bingerville et Songon mais sont plus courants à Songon.

Concernant les produits vétérinaires, nous notons des lieux communs aux quatre périphéries étudiées (cf. tableau 20).

Tableau 20: Lieux de ravitaillement en produits vétérinaires

Sous-préfecture	Lieu d'approvisionnement
Anyama	Anyama centre-ville ; Marcory, Plateau
Bingerville	Bingerville centre-ville ; Marcory, Port-Bouët
Brofodoumé (Ahoué)	Abobo Samaké ; Marcory,
Songon	Songon M'Brathé ; Yopougon Km 17 ; Plateau ; Marcory ; Cocody

Source : Enquêtes 2013-2015

Les producteurs affirment que pour un même médicament la différence entre les prix d'achat est assez importante selon qu'il a été acheté dans un point de vente de produits vétérinaires non loin de la ferme ou auprès des importateurs grossistes. Par exemple, pour un aviculteur de Bingerville qui achète à 15 000 FCFA un médicament qui vaut 5 000 FCFA chez les grossistes situés à Marcory et Koumassi (cf. tableau 21), le choix est vite fait.

Tableau 21 : Les distributeurs en matériel d'élevage, nutrition et santé animale en Côte d'Ivoire

Grossistes-Importateurs de produits vétérinaires	Situation géographique du dépôt principal
CODIVET S.A.	Marcory (Zone 4 C)
MARIDAV	Marcory (Zone 4 C)
PROVETO	Deux Plateaux
All VET	Marcory (Zone 4 C)
SN PROVECI	Marcory (Zone 4 C)
PHARMAVET-CI	Yopougon Toit Rouge
MAILVAGE	Zone 4-Biétry
Grande Pharmacie du commerce	Plateau
CIPROVET	Port-Bouët
Pharmacie du Lycée technique	Cocody
CPV Afrique S.A	Treichville (Zone 3)

Source : Enquêtes personnelles, 2013-2015 ; SARA, 2015

Ils préfèrent parcourir une distance plus longue pour réaliser des économies sur le coût global de production. Ainsi, les pharmacies du commerce au Plateau, la pharmacie du Lycée

technique ravitaillent une grande partie des aviculteurs et éleveurs de porcs de la métropole. Nous constatons que la proximité aux principaux importateurs grossistes distributeurs des produits vétérinaires en Côte d'Ivoire est exploitée par les aviculteurs et les producteurs de porcs.

En-dehors de ces approvisionnements auprès des grossistes, les petits producteurs se ravitaillent parfois dans les petites enseignes de produits vétérinaires situées dans les sous-préfectures d'Anyama, Songon et Bingerville ou dans les communes frontières notamment Abobo et Yopougon.

Hormis les produits vétérinaires, les éleveurs de porcs ont recours à des techniques personnelles pour le traitement de leurs animaux. Ils utilisent par exemple l'huile de vidange pour lutter contre les maladies de la peau chez leurs animaux.

Concernant les gros producteurs, ils sont en lien direct avec les grossistes-importateurs de produits vétérinaires pour leur commande personnelle.

Conclusion du chapitre 2

Les élevages avicoles et porcins s'inscrivent différemment dans le global et le local. Au regard des caractéristiques des exploitations et de leurs propriétaires, il est indéniable que les élevages avicoles et porcins de la périphérie abidjanaise sont sous influence de la mondialisation.

Dans leur fonctionnement, les fermes avicoles quelle que soit leur taille sont plus sensibles à l'ouverture au monde au niveau des races produites et de l'alimentation de leurs volailles. Elles vivent une influence internationale imposée et parfois recherchée pour réduire au minimum le cycle de production qui est déjà de 28 à 35 jours chez les petits aviculteurs. Contrairement à des élevages porcins dont les propriétaires disposent davantage de flexibilité à leur propre échelle.

L'industrialisation est davantage de mise dans la production avicole que dans la production porcine. Il s'agit là d'un ancien schéma à la périphérie de la métropole abidjanaise qui persiste dans les caractéristiques des élevages avicoles.

Conclusion de la première partie

Le district d'Abidjan abrite de grandes et de petites exploitations. Le plus instructif n'est pas de relever l'effectif supérieur ou inférieur des grandes fermes par rapport aux plus petites vu que la production d'une poignée de grandes exploitations atteint facilement la capacité de production de plusieurs des plus petites.

L'intérêt ici est de constater qu'en dépit de l'étalement urbain, la métropole suscite encore le développement d'élevages avicoles et porcins à sa périphérie proche.

Dans leur quête de grande superficie, les gros élevages avicoles et porcins exploitent encore comme ils le peuvent les sous-préfectures du district d'Abidjan. Leur stress foncier est pourtant bien visible par la lecture que nous avons pu faire des choix de la distribution.

Les petits élevages chacun dans le respect des exigences de ses animaux, s'accommodent de petites superficies disponibles partout par le biais de terroir encore existant et de l'effervescence du lotissement.

L'industrialisation induite par la métropolisation reste à nuancer. Les élevages avicoles subissent et développent à la fois une relation spécifique au monde sur les plans des races produites, de l'alimentation et des produits vétérinaires. Ceci donne un minimum de normes à respecter dans ces élevages. Par contre, les élevages porcins avec des animaux aux origines pas toujours spécifiées permettent aux producteurs de porcs de rester connectés avec le local en mobilisant peu l'échelle mondiale. Dès lors, la métropolisation influence moins ces élevages et les systèmes demeurent en majorité semi-intensif au vu de l'aménagement des élevages mêmes les plus gros.

Nous verrons dans la partie suivante si cette industrialisation non partagée se répercute sur la distribution des produits avicoles et porcins dans le district d'Abidjan.

**DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICITÉ DE LA POPULATION
ABIDJANAISE ET DISTRIBUTION DES PRODUITS
AVICOLES ET PORCINS DANS LA MÉTROPOLE**

À l'échelle nationale, la spécificité du cas abidjanais transparait dans les caractéristiques sociodémographiques et les styles alimentaires de sa population. La métropole abidjanaise est à chaque fois traitée, soit à part, soit avec les autres villes ivoiriennes mais dans une analyse comparée pour en relever ses caractéristiques particulières.

S'agissant de la consommation en viandes de volailles, de porcs et en œufs, cette deuxième partie s'attache à montrer les faits nouveaux dans la consommation des produits avicoles et porcins ainsi que leur influence sur les productions avicoles et porcines de proximité.

Dans un premier chapitre, nous présentons les caractéristiques de la population abidjanaise favorables à la consommation de produits avicoles et porcins.

Dans un second chapitre, nous analysons les évolutions majeures de la distribution avicole et porcine.

CHAPITRE 3 : LA CROISSANCE DE LA POPULATION ABIDJANAISE, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ESSOR DES ÉLEVAGES AVICOLES ET PORCINS

Au niveau de «la consommation alimentaire, l'influence du nombre est plus importante que celle des différences de revenus. La croissance de la population urbaine est toujours accompagnée d'une augmentation encore plus grande de la demande alimentaire » (Santos, 1969). Ainsi, « l'ampleur du marché urbain découle d'abord du nombre des consommateurs, c'est-à-dire de celui des citoyens » (Chaléard, 1996).

Toutefois, comme nous l'avons évoqué dans notre introduction générale, la demande en produits animaux a ceci de singulier qu'elle s'amplifie avec la hausse du revenu par habitant. Sous ce rapport, l'évolution de la demande en produits carnés est en corrélation avec des caractéristiques démographiques urbaines spécifiques que sont une taille importante et un revenu élevé.

3-1 De la métropole agglomérée au district: une démographie avantageuse

La croissance démographique à Abidjan ne coïncide pas forcément avec la reconnaissance scientifique de cette ville en tant que métropole. Car Abidjan est déjà habituée à une augmentation de sa population matérialisée par les différents changements d'échelle de la ville. Lorsque la capitale économique recouvre les attributs caractéristiques d'une métropole dans les années 1980, sa population a déjà doublé plus de trois fois.

3-1-1 Abidjan, une taille démographique importante indiscutable à l'échelle du pays

En termes de population, Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, représente une part importante de la population urbaine. Bien que la carte des villes en Côte d'Ivoire se soit enrichie au fil des années de nombreuses villes secondaires et petites, l'importance démographique d'Abidjan est restée une constante.

Avant 1955, date décisive dans la croissance urbaine en Côte d'Ivoire (Cotten, 1971), la population d'Abidjan représente déjà 40 % de la population urbaine en 1945 (cf. tableau ci-dessous). Les décennies qui vont suivre vont voir la taille d'Abidjan se maintenir autour des 2/5 de la population urbaine nationale nourrie par une forte migration interne et internationale. En effet, les migrations internes des zones de savane vers celles de forêt, et internationales des pays de la sous-région vers Abidjan, ont longtemps constitué le moteur de la croissance démographique de la ville.

Tableau 22 : Population urbaine en Côte d'Ivoire

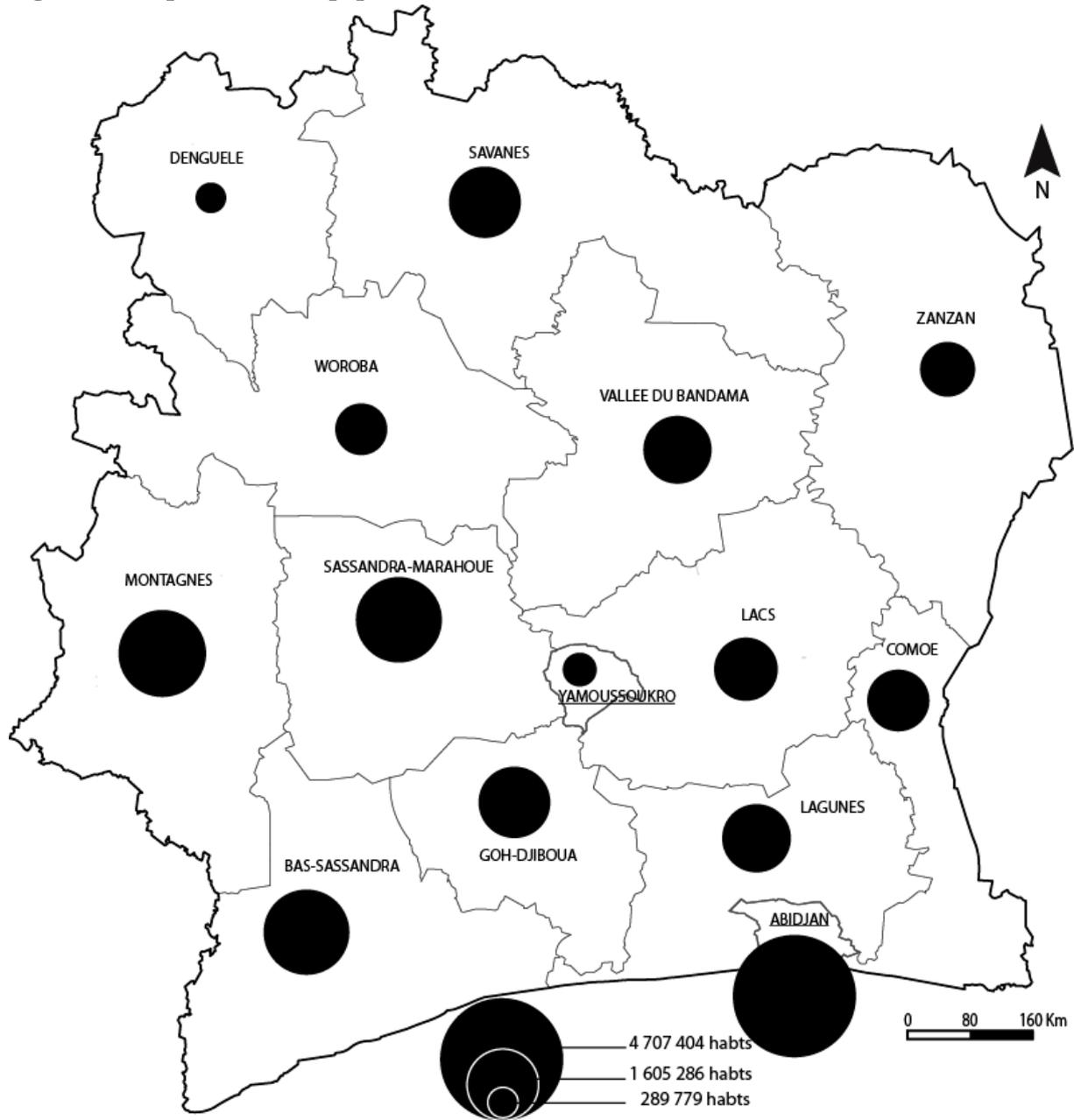
Année	Population totale urbaine	Population ville d'Abidjan	Part d'Abidjan en %
1945	115 000	46 000	40
1955	296 000	125 000	42,2
1975	2 146 293	951 216	44,3
1988	4 220 535	1 929 079	45,7
1998	6 529 138	2 877 948	44,1
2014	11 276 646	4 395 243	39

Source : F. Dureau (1985) cité par P. Antoine (2000, p. 128) ; RGPH 1975, 1988, 1998, 2014

Les dix communes composant l'ancienne ville d'Abidjan, représentent 39% de la population urbaine au dernier recensement (cf. tableau 22).

En outre, la lecture des chiffres des derniers recensements de 1998 et 2014 laissent transparaître aisément l'importance démographique de la capitale économique ivoirienne à l'échelle nationale. En 2014, la population du district d'Abidjan s'élève à 4 707 404 habitants soit une part de 20,8% de la population totale (cf. figure 37).

Figure 37 : Répartition de la population ivoirienne selon le district

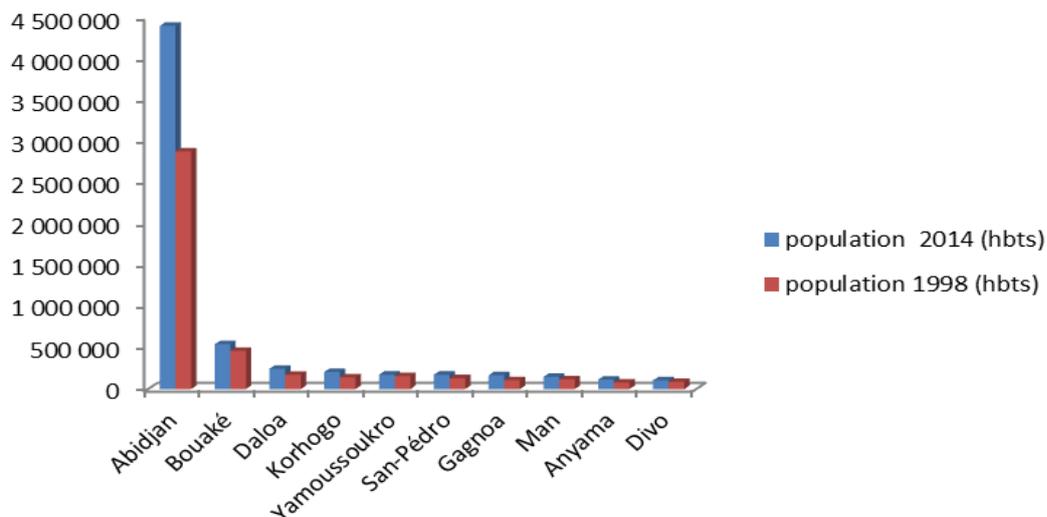


Source :RGPH 2014/© comerals.com

Réalisation: Anne-Rose GOLLY, 2017

Le district d'Abidjan comprend ainsi deux des dix plus grandes villes du pays en termes de population. Il s'agit de la première grande ville, Abidjan, et de la neuvième plus grande, Anyama (cf. figure 38).

Figure 38 : Répartition de la population des dix plus grandes villes ivoiriennes en 1998 et 2014



Source : RGPH, 1998 et 2014

Aujourd'hui, davantage nourrie par l'accroissement naturel, Abidjan constitue encore par son poids démographique le premier centre urbain de consommation en Côte d'Ivoire. La suprématie démographique actuelle de la métropole abidjanaise, s'est également construite à partir de l'apport en nombre des populations de sous-préfectures avoisinantes. En effet, sur le plan institutionnel, la métropole abidjanaise est passée du statut de ville à celui de district autonome. La ville d'Abidjan créée par la loi n° 80-1182 du 17 octobre 1980 devient le District d'Abidjan par la loi n° 2001-478 du 09 août 2001. Il correspond aux limites du département d'Abidjan et comprend les sous-préfectures de Bingerville, Anyama, Songon et Brofodoumé.

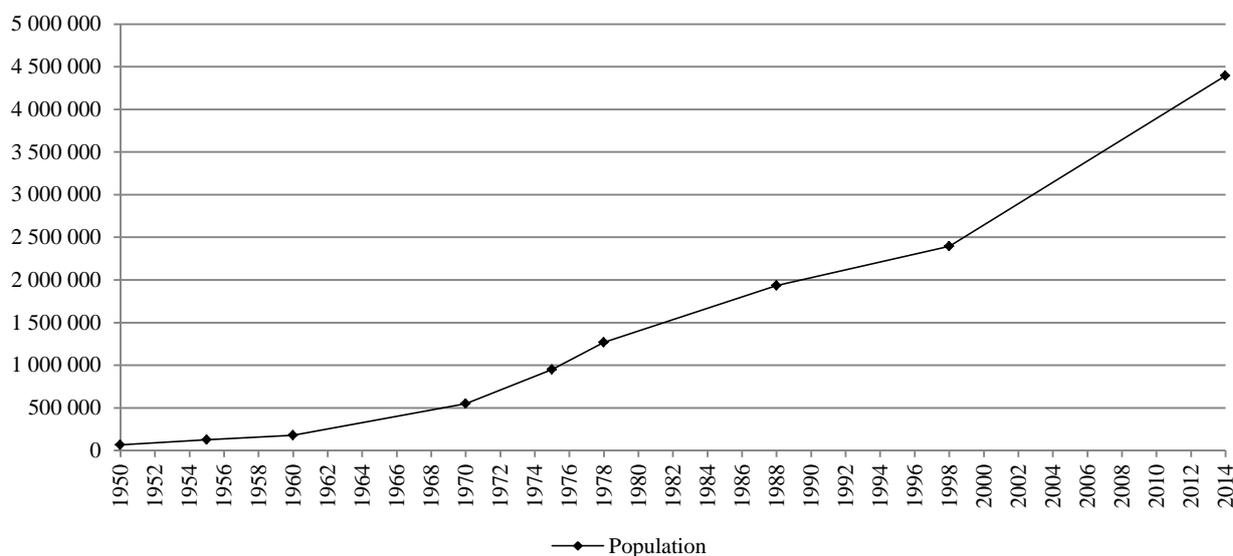
Toutefois, cette population abidjanaise importante est inégalement répartie dans l'espace métropolitain.

Dès l'ouverture du canal de Vridi et la mise en service du port, Abidjan connaît son premier essor démographique. Mais, le saut du million d'habitants va se vivre dans les années 1970. Aujourd'hui, la population abidjanaise avoisine les cinq millions d'habitants. La forte population actuelle d'Abidjan s'est constituée sur plusieurs décennies suivant divers facteurs.

Le premier boom démographique de 1950 est consécutif au percement du canal de Vridi et de l'ouverture du port autonome d'Abidjan. Millionnaire dans les années 1970, la population abidjanaise s'élève à 1 269 000 en 1978, elle devient « bimillionnaire » en 1989 (Dubresson, 1989)

Cette forte croissance de population prend ses sources dans un rythme de croissance maintenu à 10-11% l'année depuis 1935, « soit en moyenne un doublement de population tous les sept ans » (Antoine et *al.*, 1987). Aujourd'hui, la population abidjanaise avoisine les cinq millions d'habitants (cf. figure 39).

Figure 39 : Évolution de la population abidjanaise de 1945 à 2014



Source : Antoine et *al.*, 1987, RGPH 1998, RGPH 2014

Depuis, la population abidjanaise n'a cessé de croître même si le taux d'accroissement a connu une tendance à la baisse tout au long de son évolution démographique.

3-1-2 Une croissance démographique soutenue et contrastée dans l'espace métropolitain

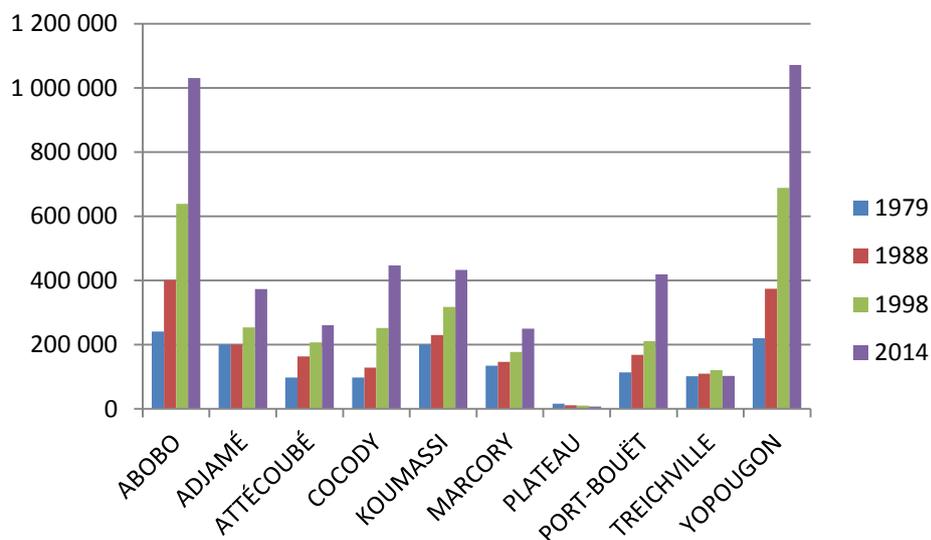
Entre 1960 et 2014, la population abidjanaise s'est multipliée par au moins vingt fois. Cette croissance démographique est inégalement répartie dans l'espace à l'échelle des communes et à celle du district.

3-1-2-1 Les communes maintiennent leur croissance démographique

Au fil des années, la population de la métropole abidjanaise croît mais les communes se scindent en deux catégories par la taille de leur population.

La catégorie des communes dont la population stagne plus ou moins et la catégorie des communes dont la population ne fait qu'augmenter. Sur les dix communes qui figurent sur le graphique ci-dessus, huit communes voient leur population progresser sur la période de 1975 à 2014 (cf. figure 40).

Figure 40 : Répartition de la croissance démographique abidjanaise par commune suivant les recensements de 1979, 1988, 1998 et 2014



Source: INS, 1975; RGPH 1988; RGPH 1998; RGPH 2014

Nous observons sur cette période une croissance fulgurante pour les communes d'Abobo et de Yopougon avec chacune une population qui passe quasiment de zéro en 1975 pour atteindre le cap du million en 2014. Les communes d'Adjamé, Cocody, Koumassi et Port-Bouët connaissent quant à elles une croissance de moindre importance. Leurs populations respectives tournent autour de 500 000 habitants. Les communes d'Attécoubé et de Marcory croissent également mais n'atteignent pas encore les 300 000 habitants.

Par contre les communes du Plateau et de Treichville perdent en population. En 2014, la population de Treichville atteint à peine 100 000 habitants quand le plateau n'atteint même pas le seuil des 8 000 habitants.

3-1-2-2 Des communes périphériques de plus en plus peuplées

Comme souligné plus haut, la répartition inégale de la population abidjanaise fait ressortir une croissance démographique de plus en plus soutenue dans les communes et sous-préfectures périphériques de la métropole. Les communes périphériques Abobo, Cocody, Yopougon et Port-Bouët présentent en 2014 une part importante de la population du district d'Abidjan avec 63% de la population.

S'agissant des sous-préfectures périphériques, leurs populations connaissent toutes une croissance avec un accent particulier dans les sous-préfectures d'Anyama et de Bingerville (cf. figure 41 et 42).

Figure 41 : Les sous-préfectures du district d'Abidjan : répartition par taille entre 1955 et 1975

Figure B : Croissance démographique en 1965

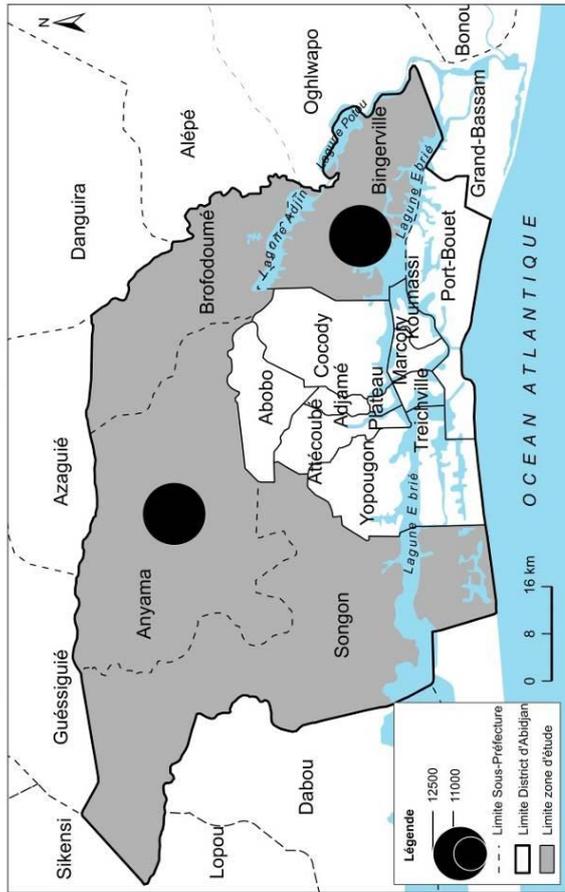


Figure A : Croissance démographique en 1955

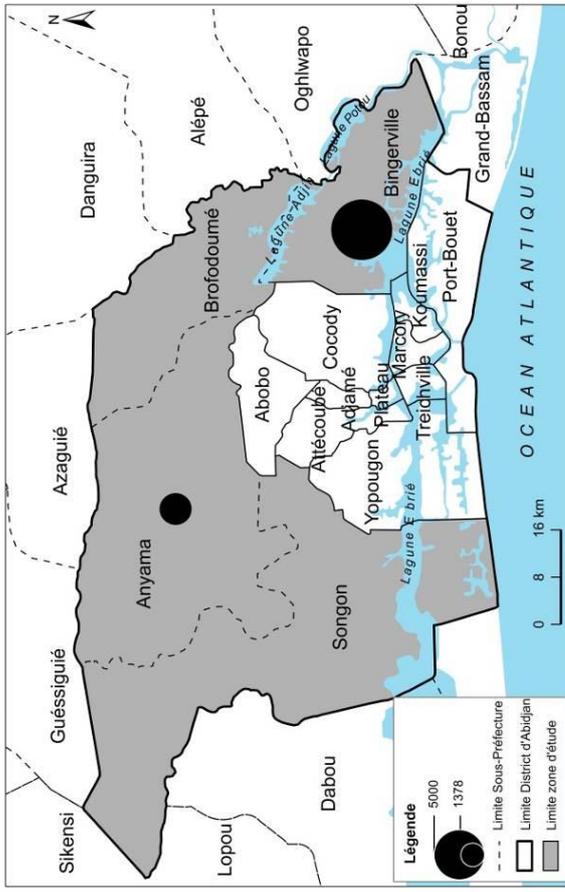


Figure C : Croissance démographique en 1975

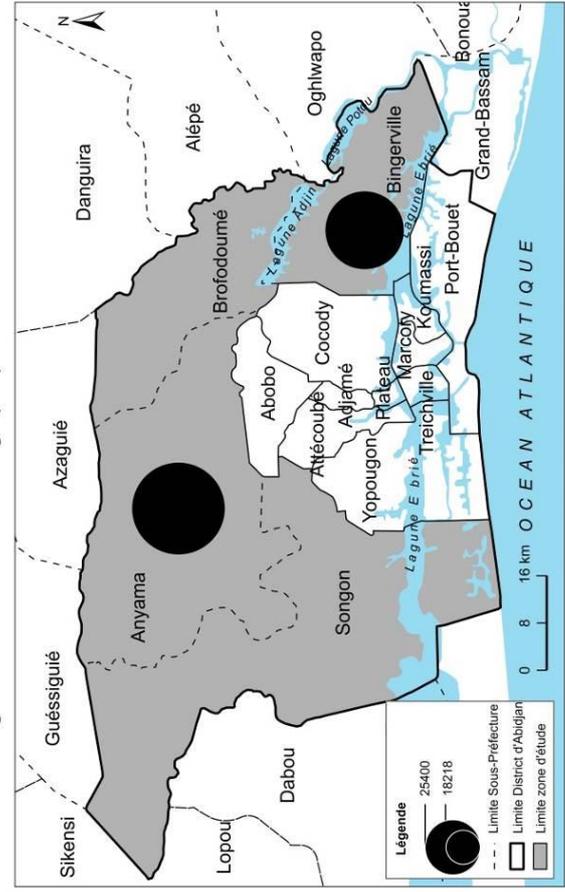


Figure 42 : Les sous-préfectures du district d'Abidjan : répartition par taille entre 1998 et 2014

Figure D : Croissance démographique en 1998

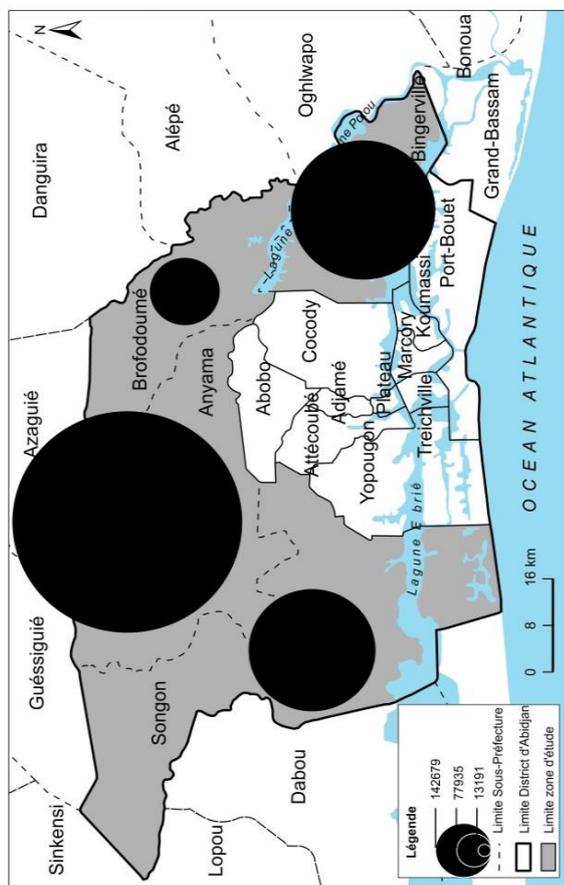
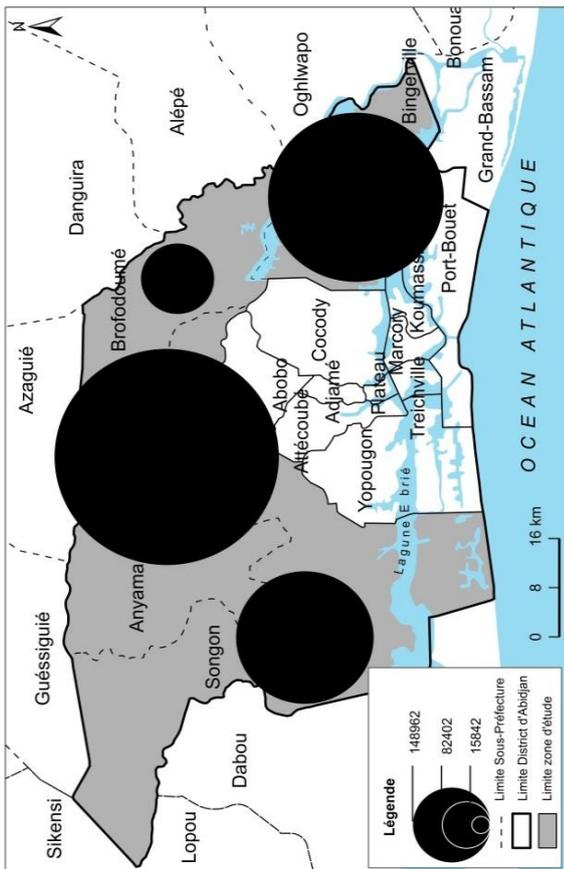


Figure E : Croissance démographique en 2014



Source: BNETD/CCT, 2013; N'Gotta 1983; RGPH 1998, 2014

Réalisation : Anne Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

La sous-préfecture d'Anyama avec une population de 1 378 habitants en 1955 voit sa population multiplier par 8 en l'espace de 10 ans pour atteindre 11 000 habitants en 1965 et connaître un autre bond entre 1975 et 1998 où la population se multiplie par 5 en l'espace de 16 ans.

À Bingerville, la population double également entre 1955 et 1965 sur une période de dix ans, ensuite elle triple entre 1975 et 1988 sur une période de treize ans et enfin elle tend à doubler sur une période de seize ans entre 1998 et 2014. Si les périodes sur lesquelles l'analyse de la population est réalisée ne sont pas les mêmes, il n'empêche que la tendance demeure à la croissance.

À l'analyse des données démographiques actuelles et antérieures de la métropole abidjanaise, il existe deux formes d'inégalités spatiales enrobées d'une croissance démographique générale. L'on observe une inégale répartition de la population au cœur de la métropole et une inégale répartition à la périphérie de la métropole. Ces inégalités montrent que l'importance du marché alimentaire à Abidjan varie suivant ces inégalités observables dans la répartition de la population dans la métropole. En prenant pour référent la taille de la population au dernier recensement de 2014, la taille du marché alimentaire est successivement plus importante dans les communes de Yopougon, Abobo, Cocody, Koumassi, Marcory, Port-Bouët, Adjamé, Marcory et Attécoubé.

Cependant, l'opportunité d'une taille démographique importante ne saurait suffire à justifier un marché incitateur pour productions avicoles et porcines. Nous analysons donc les habitudes alimentaires et le revenu de la population abidjanaise.

3.2 Composition de la population abidjanaise

En Côte d'Ivoire, même si les facteurs culturels et religieux influencent la consommation d'une protéine animale plutôt qu'une autre, le prix des produits animaux reste un déterminant primordial dans le choix des protéines animales consommées par les populations. À défaut d'avoir en notre possession des statistiques sur la part et les formes de la consommation en produits carnés d'Abidjan, nous analysons la composition de la population abidjanaise pour montrer qu'en elle résident des éléments qui incitent au développement des élevages de volailles et de porcs de proximité.

3-2-1 Une alimentation singulière à Abidjan

Notre lecture des analyses des résultats de l'Enquête Budget Consommation (EBC) de 1979 en Côte d'Ivoire nous a permis de constater que la métropole abidjanaise est présentée comme

un espace dont les styles alimentaires ne s'éloignent pas de ceux des ruraux. Toutefois, elle est le lieu où se consomme le plus de protéines et d'aliments transformés.

En effet, Georges Courade et *al.* (1989) décrivaient Abidjan en ces termes, « à Abidjan, les modèles régionaux coexistent avec des adaptations : on y consomme plus de protéines animales et de produits transformés. Il n'y a pas, cependant, de différence de nature entre les modèles ruraux et le modèle abidjanais qui en est, en quelque sorte, une synthèse adaptée à la ville. La relative abondance du vivrier, une organisation familiale et un habitat proche encore proches de ceux des campagnes (familles étendues, systèmes de concessions et des cours favorisent le maintien des modèles de consommation régionaux, qui adoptent parfois des produits ou des plats de la région côtière (manioc, attiéké, par exemple). » Jean-Louis Chaléard (1996) exploitant cette enquête de 1979 couplée avec d'autres enquêtes de 1988 et des enquêtes personnelles, fait la part des choses en décrivant d'une part la consommation alimentaire à Abidjan et d'autre part celle des autres villes. L'alimentation à Abidjan ressemblant à celle en milieu rural et dans les autres villes ivoiriennes, « est, dans l'ensemble, relativement plus riche en viande, en poisson, en produits d'origine industrielle (pain, sucre, boissons, etc.) et en riz ».

Les styles alimentaires à Abidjan ne nient pas les habitudes alimentaires des campagnes. Ils présentent des adaptations reçues du brassage de populations et de l'ouverture au monde plus élevés dans la capitale économique ivoirienne. La différence fondamentale demeure qu'on y consomme plus de protéines animales et de produits transformés.

Aujourd'hui, le même constat se poursuit. L'édition 2015 de l'enquête de niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire relève encore la spécificité d'Abidjan quant aux protéines animales. Elles englobent dans cette étude les viandes, les poissons, les fruits de mers, l'escargot, les œufs et les champignons.

Cette étude en croisant la pauvreté monétaire et la sécurité alimentaire révèle que les produits alimentaires tels que les protéines, les produits laitiers, les légumineuses et le sucre sont quasiment absents de la consommation des plus pauvres car le mode d'acquisition de ces aliments demeure l'achat. Elle révèle également qu'Abidjan renferme le plus faible taux de consommation pauvre située un peu au-dessus de 6% (cf. tableau 23). Le score de consommation pauvre est l'une des trois classes de l'indicateur de la diversité et de la fréquence des différents types d'aliments, dénommé score de consommation alimentaire. Ce score de consommation pauvre est révélateur de la carence en protéines et de la difficulté d'accès aux produits animaux (Ndiaye, 2014 ; INS, 2015).

Tableau 23 : Répartition des caractéristiques alimentaires selon la région

Région	Caractéristiques alimentaires
Abidjan	taux de pauvreté et score de consommation pauvre juste au-dessus de 6%
Indénié-Djuablin District autonome de Yamoussoukro Cavally Sud comoé Gontougo Gbôklé	score de consommation pauvre non loin de 6% et taux de pauvreté autour de 46,3%.
Grands ponts Poro La Mé Bélier Tonkpi Folon Tchologo	score de consommation pauvre et un taux national de pauvreté au-dessus des taux nationaux.
Nawa	score de consommation pauvre et un taux de pauvreté en deçà des taux nationaux.
Kabadougou Bagoué	score de consommation pauvre en dessous du taux national mais avec un taux de pauvreté plus élevé que celui du niveau du pays

Source : INS, 2015

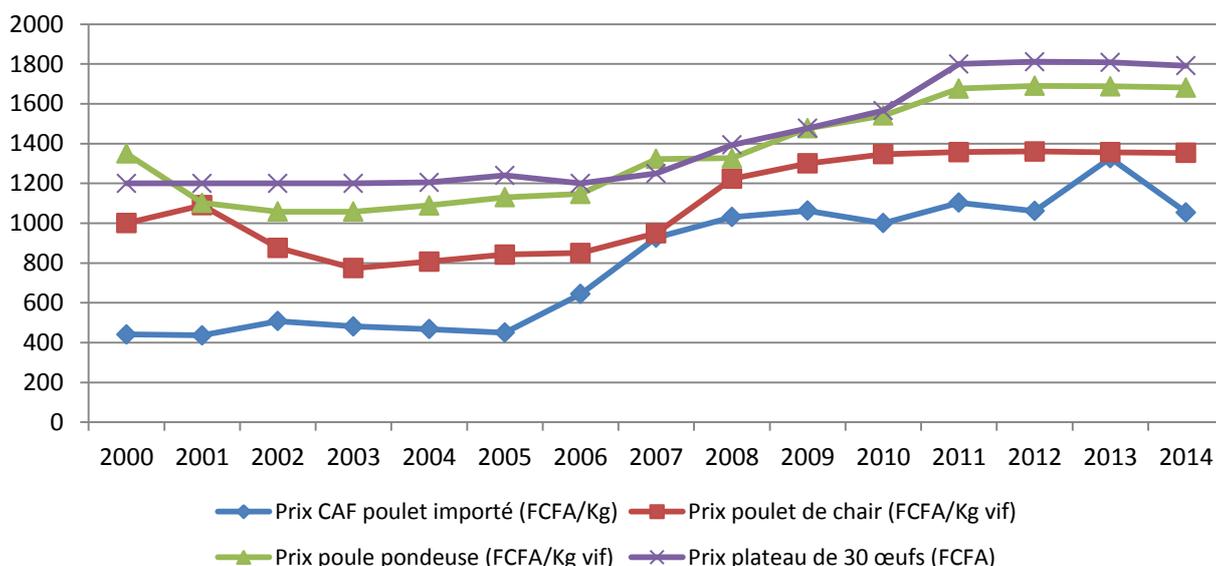
Si les styles alimentaires contiennent davantage de protéines animales à Abidjan, c'est le coût des différentes viandes qui favorise la consommation d'un produit carné plutôt qu'un autre.

3-2-2 Des revenus globalement plus élevés à Abidjan

Dans notre étude, nous plaçons le revenu sous la rubrique du pouvoir d'achat qui renseigne mieux sur la variation des comportements car à une hausse du revenu par habitant peut correspondre une hausse systématique des prix des denrées alimentaires locales. La Côte d'Ivoire a connu des périodes fastes et des périodes de crise depuis son indépendance. Malgré cette réalité, la capitale économique demeure le centre urbain le plus demandeur en protéines animales. À défaut d'analyser exclusivement le revenu par habitant, nous faisons ressortir des marqueurs qui permettent de saisir la spécificité de la population abidjanaise, potentielle opportunité pour des élevages avicoles et porcins de proximité. Mais avant, nous présentons les habitudes alimentaires des citoyens en Côte d'Ivoire.

Produire ne peut se développer qu'en présence de potentiels acheteurs. Pour acheter des produits avicoles et porcins locaux, il faut disposer de plus de moyens que pour acheter ces mêmes types de produits importés (cf. figure 43).

Figure 43 : Évolution des prix des œufs et des viandes de volailles locales et importées



3-2-2- 1 Abidjan en tête de lice des centres urbains au niveau des dépenses

Le revenu des populations est un sujet tabou au point où l'INS passe par la dépense par tête pour saisir la répartition du pouvoir d'achat par région. En nous servant de ces chiffres mis à notre disposition, nous observons deux faits majeurs.

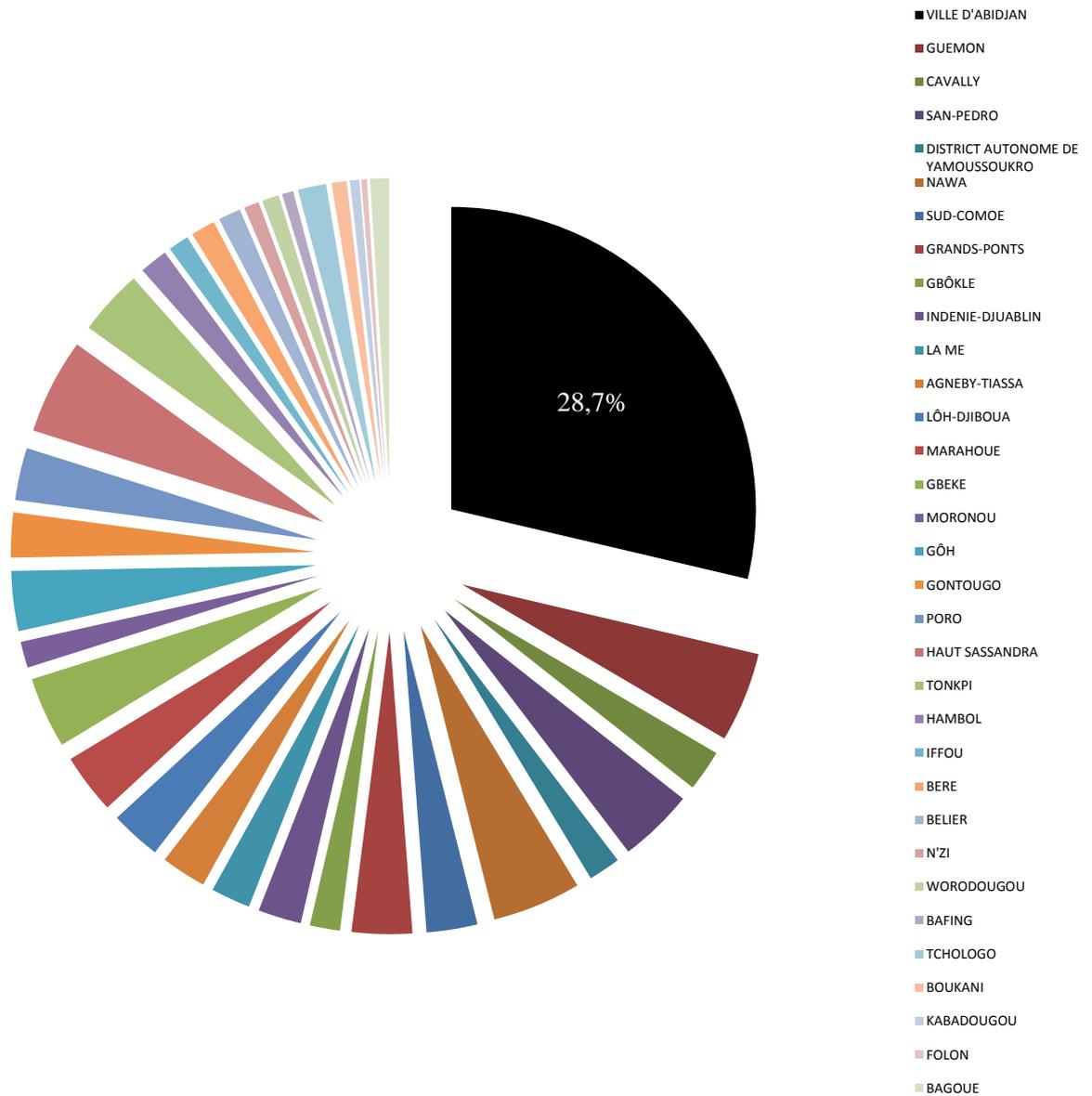
Les chiffres de 2002, 2008, et 2015 font tous état d'une stratification du territoire ivoirien qui fait d'Abidjan une strate à part entière. Bien que la métropole soit déjà à l'ère du district, cette strate Abidjan ne se compose que des dix anciennes communes de l'ancienne ville d'Abidjan. Cette strate montre que l'importance du marché urbain que constitue Abidjan l'est quasi-exclusivement grâce à ces communes. Les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Songon ou Brofodoumé sont exclues de ce marché.

Les données les plus riches relatives à notre étude sont contenues dans une série d'enquêtes sur le niveau de vie des ménages réalisées par l'Institut national de la statistique de 2002 à 2015. Il ressort de ces statistiques une classification des populations suivant le niveau de pauvreté et le revenu par district ou région selon le découpage territorial adopté. Ces statistiques orientées sur la pauvreté et sur tout le pays en général ne donne pas de chiffres détaillés sur les classes moyennes à Abidjan.

Cela nous renseigne toutefois sur le fait que ce sont les populations situées dans ces communes qui font la métropole abidjanaise. Elles « présentent des structures de consommation différentes des autres régions dans lesquelles les ménages dépensent quasi proportionnellement en aliment qu'en logement. Ainsi, dans cet ensemble de communes représentant 28,9% du budget sont consacrés aux dépenses alimentaires et 26,2% au

logement » (INS, 2015). En 2015, la métropole abidjanaise prise sans ses quatre sous-préfectures périphériques rassemble 28,7 % du revenu total généré par les ménages ivoiriens (cf. figure 44).

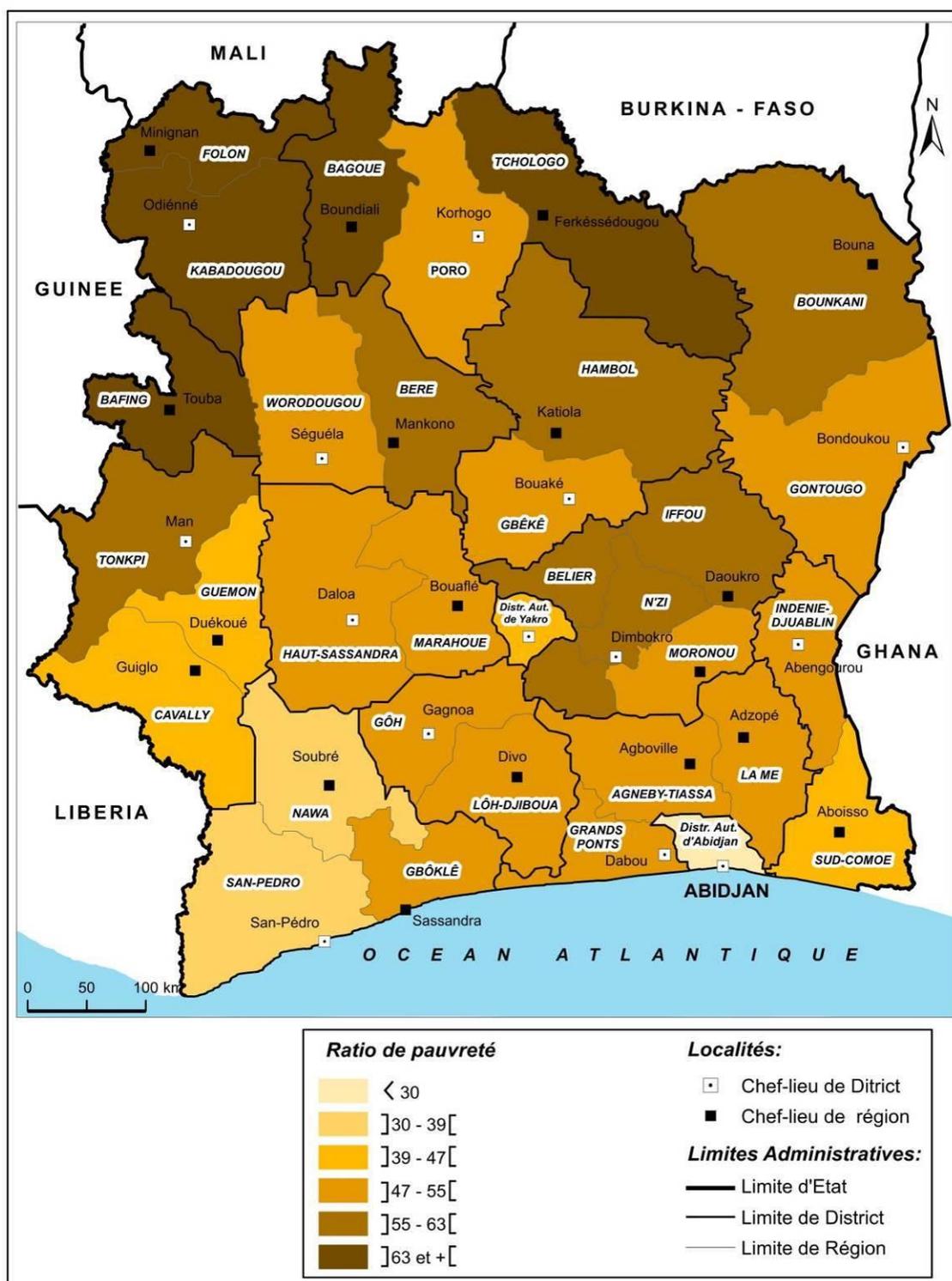
Figure 44 : Distribution des parts de dépenses par région dans le revenu total



Source : INS, 2015

De manière générale, le taux de pauvreté, nombre d'individus pauvres rapporté au nombre total d'individus, est plus faible à Abidjan que dans les autres villes ivoiriennes (cf. figure 45).

Figure 45 : Répartition nationale du taux de pauvreté selon les régions et districts autonomes



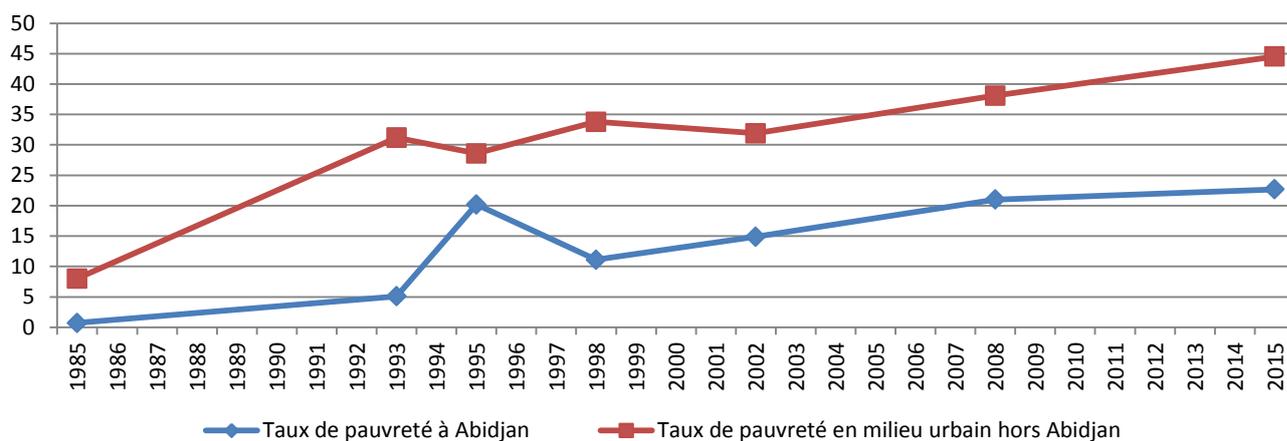
Source: INS, ENV 2015

Réalisation: Anne Rose GOLLY et J. M. ARRA, 2017

Les courbes de la figure ci-après montrent une évolution différenciée de la pauvreté en trente ans en Côte d'Ivoire. Durant toute cette période, la pauvreté a cru aussi bien à Abidjan que

dans les villes de l'intérieur. Abidjan présente deux périodes de hausse de la pauvreté et une période de trois ans pendant laquelle la pauvreté chute. En effet, entre 1985 et 1995, c'est-à-dire sur une période de dix ans, l'indice de pauvreté passe d'environ 1 à 20. Depuis 1998, la pauvreté ne fait que croître. En 2008, elle dépasse même le cap atteint en 1995 avec un indice sensiblement au-dessus de 20. En 2015, la pauvreté se maintient en hausse et se situe autour de 23 mais demeure inférieure à celle vécue hors d'Abidjan.

Figure 46 : Évolution du taux de pauvreté à Abidjan et en dehors d'Abidjan



Source : INS, 2015

Par ailleurs, en comparaison avec les chiffres de 2002 et de 2008, le niveau de consommation par tête a évolué positivement en 2015. En effet, le niveau de consommation qui se situait à 461 243 FCFA en 2002 est passé à 342 730 FCFA et à 386 215 FCFA en 2015. Soit une baisse de 25,7% au niveau national entre 2002 et 2008 et une hausse de 12,7% entre 2008 et 2015. Cette hausse est constatée au niveau de tous les déciles et traduit donc que la réduction des inégalités s'accompagne d'une croissance des revenus des ménages » (INS, 2015). La dépense moyenne des ménages à Abidjan est passée de 561 575 en 2008 face à une moyenne nationale de 342 730 par an à une moyenne de 583 245 en 2015 face à une moyenne nationale de 386 215 F CFA par an.

En dépit d'un niveau de pauvreté en croissance, Abidjan sans ses quatre sous-préfectures demeure le premier marché en croissance de revenu attirant ainsi tous produits y compris les produits alimentaires.

Comme évoqué précédemment, la majoration de la demande en produits animaux ne dépend pas uniquement de la taille de la population. Le niveau de revenu de la population considérée est un fait majeur dans la fluctuation des besoins en produits animaux. Et dans les pays en développement, l'émergence et le croît d'une classe moyenne en milieu urbain

influent favorablement sur la consommation en produits animaux et sur le développement local des spéculations animales (Steinfeld et *al.*, 2009).

3-2-2-2 La présence de classes moyennes à Abidjan

Déterminer la classe moyenne en Afrique relève d'une vraie gymnastique intellectuelle. La recherche d'un groupe de population en ville bénéficiant d'un niveau de vie acceptable rassemblé sous le vocable classe moyenne ou classe intermédiaire ou classe entre-deux est complexe face à l'hétérogénéité des personnes composant un tel groupe.

En Afrique, les contours de la classe moyenne africaine sont singuliers en ce sens que « la notion de « classes moyennes » est dépendante de celles de la pauvreté, de la précarité, de la prospérité, voire de l'aisance, qui ne prennent sens que par rapport aux contextes locaux et aux pouvoirs d'achat effectifs disponibles liés en partie aux stratégies familiales mises en œuvre et aux modes de vie. Bref, il s'agit d'une catégorie statistique et uniquement statistique » (Darbon, 2012). Dans cette classe « se côtoient des individus dont les référents, les niveaux de formation, les modes de vie et les activités relèvent soit du formel, soit de l'informel, et ne convergent pas vers un modèle de société ou d'État. Pourtant, les statuts sociaux sont ambivalents, au point que les acteurs chevauchent allègrement cette division, en mêlant les logiques, les principes et les valeurs et réalisent entre les différents « mondes » des transactions qui en rendent encore plus confuses les lignes de séparation. La classe moyenne ou les classes moyennes en Afrique expriment des dynamiques sociales irréductibles qui traversent les catégories a priori les mieux établies (formel, informel, public et privé ; catégories identitaires et d'âges) et expriment des trajectoires historiques inédites » (Darbon, 2012).

Les revenus des citadins et par conséquent leur pouvoir d'achat relatif à l'alimentation est lié à la conjoncture économique. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs phases économiques. En dépit des découpages variant selon les auteurs dans un souci du détail ou de production de données agrégées, ces phases se composent essentiellement d'une période faste appelée « l'âge d'or » (Banque Mondiale, 1999) ou miracle économique et de périodes de crises économiques ou socio-politiques et de reprises économiques.

Les productions animales dans un tel contexte économique de croissances et de crises connaissent des évolutions différentielles suivant les types de produits. Les années de l'âge d'or ont favorisé l'émergence d'une classe moyenne ivoirienne, les « en-haut des en-bas et les en-bas des-en-haut » (Manou Savina et *al.*, 1985), dont les revenus à défaut d'être considérables sont réguliers.

Selon les institutions financières internationales, la classe moyenne est la référence à une « fourchette de revenus » variant d'une définition institutionnelle à une autre dans le cas des pays africains. En milieu urbain ivoirien, la composition complexe des classes moyennes rend difficile leur identification dans l'espace urbain (Manou Savina et *al.*, 1985). « Dans chaque zone de développement, le revenu annuel moyen par tête du milieu urbain est largement supérieur à celui du milieu rural » (Banegas et *al.*, 2009).

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, cette classe moyenne définit dans les années 1960 à 1980 un groupe hétéroclite de personnes composé de fonctionnaires (corps habillés, etc.), de salariés du secteur privé moderne, ou « des employés, cadres et techniciens du secteur public et parapublic, de l'industrie et plus généralement du secteur tertiaire moderne » ou encore « commerçants dioula », « employés diplômés et qualifiés du secteur tertiaire », « des entrepreneurs et commerçants modernes, propriétaires d'un certain capital », (Manou Savina et *al.*, 1985 ; Banegas et *al.*, 2009). Au fil des années, face à la hausse du coût de la vie, les anciens profils ont laissé place à de nouveaux profils de la classe moyenne composés de « responsables de petites ou moyennes structures informelles liés aux télécommunications (cybercafé, centre de traitement informatique, centres d'appels et de vente de cartes téléphoniques, débits de boissons, etc.) », de « fonctionnaires exerçant des activités secondaires (cours à domicile, dans des écoles privées, ...) », de « cadres travaillant pour des ONG internationales ou ayant créé leur ONG locale... » (Banegas et *al.*, 2009).

La capitale économique de la Côte d'Ivoire est le siège de tous les contrastes en matière de revenus comme la plupart des métropoles africaines. Les catégories économiques extrêmes se côtoient. Abidjan abrite néanmoins la part la plus importante des classes moyennes et aisées susceptibles de s'offrir une alimentation composée de viandes produites localement.

À partir de la connaissance de la composition de la classe moyenne ivoirienne et à défaut de statistiques sur l'effectif de populations appartenant à la classe moyenne dans les villes ivoiriennes, nous déduisons de la concentration des activités économiques industrielles, artisanales et de services à Abidjan et de la présence d'acteurs internationaux de la grande distribution l'importance de la classe moyenne ivoirienne à Abidjan.

Les choix économiques des pouvoirs publics depuis les indépendances jusqu'à ce jour ont fait de la capitale abidjanaise le premier pôle économique du pays. Abidjan reste la tête de pont des secteurs secondaire et tertiaire en Côte d'Ivoire de par la forte concentration de l'activité industrielle et de services. En 1978, Abidjan « regroupait 62,7% de la totalité des emplois urbains « des secteurs secondaire et tertiaire « modernes » » avec « 59,7% des actifs »

salariés « contre 33,20% dans les villes de l'intérieur » salariés (Antoine et *al.*, 1987) et environ 50 % des emplois relevant du domaine de l'artisanat (Antoine et *al.*, 1987).

En 2007, Abidjan rassemblait « près de 70% du parc industriel », 60% des emplois du secteur moderne et 90% du trafic maritime national » (Atlas des villes, 2007). Abidjan est le creuset d'un secteur formel fort et d'un secteur informel varié car « l'industrie n'a pas fait disparaître l'artisanat à Abidjan ». En 2015, émergeait à Abidjan sur une superficie de 940 ha, plus précisément au PK24, la zone industrielle d'Akoupé Dzeudji, destinée à être la plus grande zone industrielle moderne du pays.

Au cours de cette même année 2015, la Côte d'Ivoire connaît un changement remarquable dans le secteur de la grande distribution.

En Côte d'Ivoire, le groupe Prosuma (Société Ivoirienne de Promotion de Supermarchés) est le leader de la grande distribution jusqu'à l'arrivée du deuxième leader mondial Carrefour à Abidjan. Créé en 1966, il compte aujourd'hui plus de 150 magasins par le biais de 20 enseignes. « De 20 millions de francs CFA à sa création, le capital social de Prosuma a fait l'objet d'augmentations successives pour atteindre aujourd'hui 10 050 000 000 FCFA, soit 15 321 126 d'Euros. Au 31/12/2014, les capitaux propres représentent 19,797 milliards de FCFA, soit 30 178 279 Euros » (Prosuma, 2015). Il gère également quatre centres commerciaux dans la métropole abidjanaise. À partir de 2012, dans un contexte d'une reprise de l'activité économique suite à la dernière crise socio-politique de 2011, et d'une certaine embellie économique retrouvée, le groupe Prosuma procède à des changements. En effet, en 2012, Prosuma entre en partenariat avec l'enseigne internationale Casino et ouvre son premier magasin Casino en septembre 2012. En 2014, il agrandit un de ces supermarchés le dotant d'espaces neufs de détails pour le faire passer du statut de supermarché à celui d'hypermarché du nom de Hyper Hayat.

Avec l'arrivée de Carrefour sur le marché abidjanais, Prosuma poursuit les innovations pour rester dans la compétition de la chasse aux consommateurs solvables (cf. encadré ci-dessous).

Extraits d'actualité sur le secteur de la grande distribution

« À Abidjan, la bombe s'appelle Carrefour. Annoncée pour 2015, l'arrivée du géant français, numéro deux mondial de la grande distribution, suscite la plus vive inquiétude dans un marché jusqu'ici en situation de duopole. Opérateur historique, la Compagnie de distribution de Côte d'Ivoire (CDCI), qui se partage le secteur avec le groupe Prosuma, a décidé de ne pas s'en laisser conter... et donne un nouveau coup d'accélérateur à son plan de développement. » - « L'arrivée du groupe français permettra au marché de se développer davantage, en donnant un coup de fouet aux deux opérateurs historiques, qui relancent les investissements." » Sur les segments des classes moyennes et aisées, Prosuma est en train de mettre en place un programme de fidélisation valable dans ses enseignes Casino, Hyper Hayat, Fnac et L'Œnophile – une première dans la grande distribution en Côte d'Ivoire. »Source : Jeune Afrique, 03 février 2016

La présence de Carrefour à Abidjan constitue un indicateur de l'existence d'une concentration de la classe moyenne à approvisionner. En effet, la métropole abidjanaise est la première métropole d'Afrique à accueillir le premier magasin Carrefour d'Afrique subsaharienne. La présence de Carrefour vient exploiter l'opportunité de l'émergence d'une nouvelle classe moyenne exigeante en produits de qualité de tous genres notamment de produits animaux sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant (cf. encadré ci-après).

Extrait d'un article de journal intitulé "Commerce : CFAO se lance à l'assaut de la classe moyenne africaine"

« PlaYce Marcory devrait être le premier d'une longue série de centres commerciaux, car CFAO ambitionne de développer son modèle dans sept autres pays d'Afrique (Cameroun, Gabon, Ghana, République du Congo, Nigeria, République démocratique du Congo, Sénégal). Après un deuxième au nord-est d'Abidjan, qui devrait sortir de terre à Bingerville en 2017 (avec un objectif de six à huit au total en Côte d'Ivoire d'ici à 2025), le Cameroun et la République du Congo pourraient être les prochains pays d'implantation de PlaYce. »Source : LES ECHOS du 21/12/2015

Conclusion du chapitre 3

Le district d'Abidjan est sans conteste la région de la Côte d'Ivoire la plus peuplée. À l'analyse des statistiques disponibles, les dix communes qui composaient l'ancienne ville d'Abidjan sont au cœur des analyses sur le pouvoir d'achat. Toutefois, ces dix communes ne sont certes pas uniformes d'un point de vue sociodémographique. Agrégat cosmopolite entre pauvreté urbaine et revenu moyen annuel par tête le plus élevé, Abidjan, est une métropole de tous les contrastes mais également le territoire par excellence de la classe moyenne ivoirienne. Cet ensemble de dix communes constitue un marché effectif pour les produits avicoles et

porcins exploités diversement par des acteurs de la distribution comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : UN APPROVISIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE DONNANT DE LA VOIX A LA PRODUCTION LOCALE

Les études portant sur la distribution des viandes de volailles, de porcs et des œufs, ont montré que jusqu'en 2009, la distribution dans les marchés était le mode le plus courant. Pourtant depuis une décennie, la distribution porcine et avicole connaît une recomposition que nous analyserons dans les lignes qui suivent.

À travers la présentation du mécanisme d'approvisionnement des points de vente situés dans les marchés conventionnels et les différentes évolutions observées dans la distribution moderne de produits avicoles et porcins, nous montrons la place accordée aux élevages de la périphérie du district d'Abidjan. Il est intéressant de voir à travers chaque mode de distribution la gestion de la distance ou du rapport au lieu de production. Du fait de l'autosuffisance de la Côte d'Ivoire en œufs, nous n'aurons pas à nous attarder sur la distribution des œufs.

4-1 Le mécanisme d'approvisionnement sur les marchés

Les revendeurs sur chaque marché enquêté s'organisent à leur propre niveau pour s'approvisionner en volailles et en œufs.

Sans nous attarder sur la distribution dans les marchés il est bon de rappeler que ce mode ancien demeure un des moyens de distribution les plus démocratiques.

Il ressort des entretiens avec les revendeurs et volaillers enquêtés, qu'ils procèdent selon deux modes. L'approvisionnement peut se faire individuellement ou de manière groupée (cf. tableau 24).

À Adiopodoumé les vendeurs nous ont donné le plus de détails sur leur manière de procéder.

Sur le marché de Km 17, l'on trouve deux regroupements de dix vendeurs de volailles à la fois modernes et volailles traditionnelles appelées également poulets africains. Ils se répartissent en cinq vendeurs de part et d'autre de l'axe Yopougon-Dabou, à l'entrée du marché du Km 17.

Les vendeurs de volailles appelés communément volaillers au Km 17 (Yopougon) commercialisent à la fois des poulets africains, des pondeuses, des coquelets et des poulets de chairs. Pendant les périodes de fêtes, les poulets de l'aviculture moderne sont davantage commercialisés. Tandis qu'en dehors des fêtes, ce sont les poulets africains qui se vendent le plus. Ils se considèrent tous à cet endroit comme de petits commerçants de volailles. Ils procèdent à un approvisionnement par stock pendant les périodes de fêtes (fête de Noël, fête

du nouvel an, fêtes religieuses chrétiennes et musulmanes) au grand marché de Wassakara (Yopougon).

Tableau 24 : Répartition des spécificités d’approvisionnement suivant les marchés enquêtés

Commune	Marché	Type d’approvisionnement	Fournisseurs	Lieux d’approvisionnement
Treichville	Grand marché de Treichville	Individuel Collectif	FOANI	Agnibilékrou
			SIPRA	
			Réseau personnel de producteurs	Port-Bouët Aéroport Gonzacqueville Grand-Bassam Agnibilékrou
Cocody	Marché Cocovico de Angré	Individuel Collectif	FOANI	Agnibilékrou
	Marché de la Riviera 3	Individuel Collectif	Réseau personnel de producteurs	
Port-Bouët	Marché de volailles au quartier de l’abattoir	Individuel Collectif	Réseau personnel de producteurs et de revendeurs	Grand-Bassam Bingerville
	Petit marché de Port-Bouët	Individuel Collectif		Grand-Bassam
Yopougon	Marché d’Adiopodoumé (Km 17)	Individuel Collectif	Réseau personnel de producteurs et de revendeurs	Yopougon Wassakara Songon Agban
	Marché de la SICOGI	Individuel Collectif	FOANI	Agnibilékrou
			Réseau personnel de producteurs et de revendeurs	Songon
	Marché de Wassakara	Individuel Collectif	FOANI	Agnibilékrou
			Réseau personnel de producteurs	Autour d’Abidjan Agnibilékrou
Point de vente Gaby	Collectif	Réseau personnel de producteurs	Toute la Côte d’Ivoire	
Bingerville	Grand marché	Individuel Collectif	Réseau personnel de producteurs et de revendeurs	Adjamé Bingerville

Source : nos enquêtes 2016

Constitués en groupe de cinq volaillers, l'un d'eux est chargé de récupérer les commandes de chacun et de se rendre à Wassakara qui constitue un point de livraison pour les gros producteurs dont FOANI. Ils se partagent le coût du transport à parts égales.

Tandis qu'en-dehors des fêtes, ils s'approvisionnent dès que leurs stocks s'épuisent. Ce qui donne un approvisionnement soit collectif, soit individuel selon la période ou les besoins personnels en volailles (cf. Encadré ci-dessous).

L'exemple de Kéleb un des dix volaillers du Km 17

Il vend des pondeuses, des coquelets et des poulets africains quand il en trouve. Concernant son approvisionnement à échelle individuelle, il se rend à Songon Agban pour les pondeuses et coquelets où il a un ami aviculteur. Cependant, quand son ami ne peut l'approvisionner, il fait le tour des villages de Songon en commençant par le plus proche de son lieu de vente. S'agissant des poulets africains, soit des personnes l'approchent sur place pour lui proposer des poulets, soit il est fourni en poulets africains par un petit élevage familial situé dans une cour à Agban (Adjamé). Source : nos enquêtes 2013-2015

Au grand marché de Wassakara, les vendeurs de volailles, une cinquantaine, sont tous regroupés et possèdent un point d'abattage de volailles. Sur ce marché de volailles, l'on trouve des poulets reproducteurs, des pondeuses, des coquelets, des poulets de chair, des pintades et des poulets africains. L'approvisionnement se fait individuellement mais lorsque la commande devient importante surtout en période de fête, la commande se fait de manière groupée. C'est un collectif informel qui fonctionne le temps d'une commande. Ils se ravitaillent depuis Agnibilékro auprès de FOANI et d'autres gros producteurs situés dans cette même localité pour lesquels le grand marché de Wassakara constitue un point de livraison.

À titre individuel, chacun fait jouer son réseau de relation propre avec le monde de la production. À ce moment, les vendeurs s'approvisionnent chez des aviculteurs avec lesquels ils sont en partenariat ou ils font le tour des élevages périurbains jusqu'à ce qu'ils trouvent des poulets à acheter. Ce sont les grossistes revendeurs sur les grands marchés qui se rendent le plus loin dans leur quête de volailles notamment à Dabou, Jacquville, Azaguié, Agboville, Tiébissou, Toumodi, etc.

Pour mieux comprendre le système d'approvisionnement de ces vendeurs de volailles, nous sommes référée à la typologie des marchés terminaux de volailles proposés par Jocelin Boka dans sa thèse sur les pratiques de la biosécurité sur les marchés de volailles du district d'Abidjan en 2009. Selon lui, il existe quatre types de marchés de volailles dont la taille varie en fonction des effectifs de volaillers et de volailles commercialisées. Le marché de type I regroupe entre 10 000 et 17 000 volailles et entre 53 et 89 volaillers. Le marché de type II

rassemble entre 1 500 et 9 000 volailles et entre 4 et 56 volaillers. Le marché de type III est composé de volailles dont le nombre est compris entre 700 et 1000 volailles et de volaillers dont l'effectif est compris entre 3 et 19. Et le quatrième et dernier type regroupe entre 80 et 500 volailles et entre 1 et 8 volaillers.

Les marchés que nous avons enquêtés se partagent entre les types II et IV. Les besoins en volailles sont dès lors différents et l'on comprend pourquoi l'approvisionnement s'effectue à plusieurs échelles. Cet approvisionnement à échelles multiples nourrit autant la production périurbaine abidjanaise que les productions situées plus loin de la métropole. Quand le marché est d'une catégorie supérieure, la commande s'élève et les vendeurs ont besoin de fournisseurs plus gros. Pour des approvisionnements individuels, la périphérie proche est sollicitée mais pour les grosses commandes en rapport avec les fêtes de fin d'année ou religieuses, les localités lointaines sont conviées dans le jeu de l'approvisionnement.

Au niveau de la commercialisation de la viande porcine sur les marchés, il ressort le même mécanisme à l'exception du fait qu'il n'y a pas de point de livraison de gros producteurs. Nous avons l'exemple du point de vente Gaby de Yopougon tenu par la Coopérative Grâce Divine, l'un des principaux acteurs de la filière porcine moderne ivoirienne. De nos enquêtes, il ressort que l'approvisionnement s'effectue suivant une démarche personnelle. Les vendeuses de porcs vont chercher les producteurs où ils se trouvent. La vice-présidente de ladite coopérative nous a informé qu'avant la rébellion de 2002, elle s'approvisionnait parfois jusqu'au Burkina ou au Mali quand elle avait déjà fait le tour des fermes situées dans la périphérie abidjanaise et dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Elle a signifié l'importance d'être soi-même dynamique pour trouver des porcs à acheter même s'il arrive que des producteurs viennent vers elle.

Selon leurs besoins, les revendeurs s'approvisionnent où il faut mais pour des coûts de transport, ils privilégient avant tout la livraison sur place réalisée par les gros producteurs et la production périurbaine. Cependant, il faut souligner le fait que cet approvisionnement demeure tributaire du calendrier de production de chaque producteur.

4-2 Le mécanisme de commercialisation des petits producteurs enquêtés

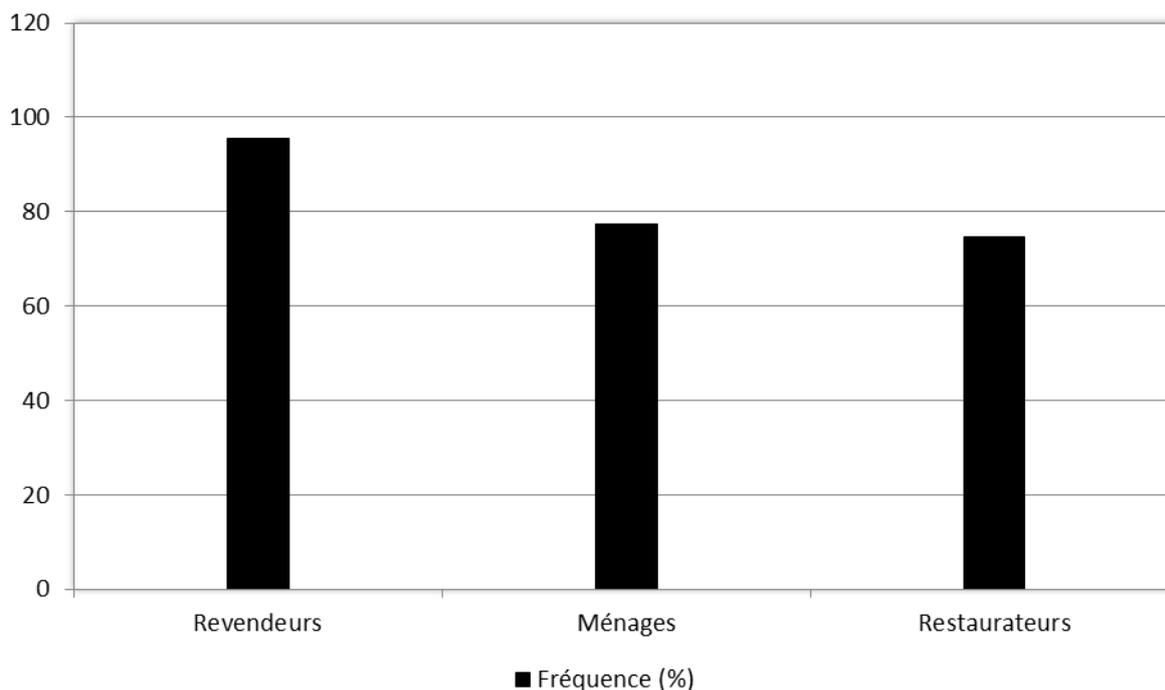
Nous présentons ici le mécanisme de commercialisation des petits producteurs car les plus gros producteurs s'inscrivent dans le paysage de la grande distribution.

Les petits aviculteurs et les petits producteurs de porcs s'inscrivent dans des circuits courts. Ils commercialisent toute leur production à la fois en procédant à une vente directe et à une

vente indirecte. Il n'existe aucun calendrier de production respecté à la fois par l'ensemble des producteurs. Néanmoins, les calendriers des aviculteurs calquent au mieux leur calendrier de production sur celui des fêtes religieuses et de fin d'année.

Chez les aviculteurs, la clientèle des petits producteurs se compose de revendeurs que l'on retrouve sur les marchés du district d'Abidjan, de restaurateurs et de ménages (cf. figure 47).

Figure 47 : Répartition de la fréquence d'apparition des types de clients chez les aviculteurs enquêtés



Ces aviculteurs ne commercialisent pas leur production dans les supermarchés pour deux principales raisons. La première raison relève d'une planification approximative du calendrier de la production. L'effectif d'un producteur peut baisser au cours de l'année pour des raisons de gestion défaillante et de maladie chez les animaux. La seconde est liée à l'organisation de ces aviculteurs qui n'est pas toujours en règle vis-à-vis de l'État. Ils ont évoqué l'exigence d'avoir un registre de commerce. En réalité, ils préfèrent se faire payer au cash à la livraison ou à crédit avec un différé qui varie entre trois jours et une semaine selon le niveau de confiance entre le producteur et l'acheteur.

Les revendeurs sur les marchés viennent avant les autres clients prendre une part importante de la production qui varie entre 50 et 500 poulets en un passage. Après eux viennent les restaurateurs et les ménages dont les commandes varient selon les besoins. Les revendeurs de volailles et les restaurateurs sont des clients grossistes parce que leur commande est au minimum de 50 poulets. Les ménages sont en général considérés comme des clients qui

achètent en détail parce que leurs commandes atteignent occasionnellement l'effectif de 50 poulets. En effet, la commande d'un ménage devient une grosse commande lors des anniversaires, mariages, baptêmes et autres fêtes de réjouissance organisées par ledit ménage. Un fonctionnement ancien chez les petits producteurs se formalise peu à peu pour donner des espaces frais de vente comme le montre le cas d'une avicultrice de Songon. En effet, depuis nos premiers pas dans le monde de la production périurbaine de volailles et de porcs en 2010, nous observons des essais individuels de commercialisation en vente directe de volailles congelées. Si les aviculteurs enquêtés envisagent de disposer d'un point de vente frais, de tous les aviculteurs enquêtés, une seule avicultrice fait déjà l'expérience de l'espace frais (cf. photo 14).

Photo 14 : Le point de vente de viande avicole d'une avicultrice dont l'exploitation se situe à Songon

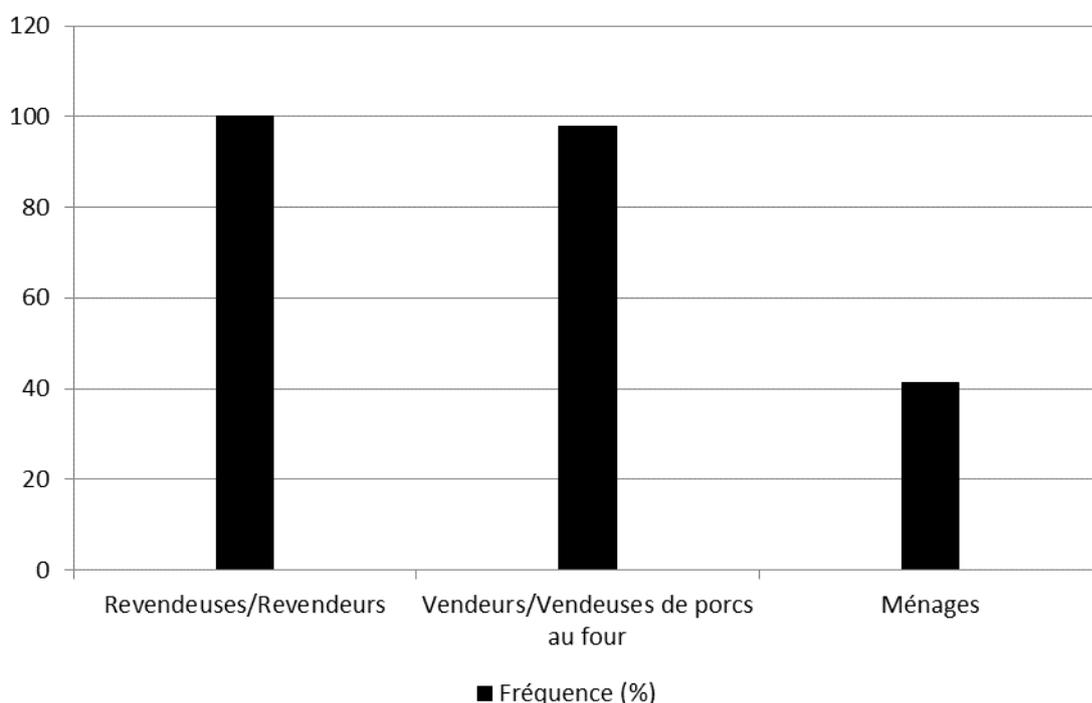


L'espace frais Aurore Divine, sis en face de la Brigade Anti-Emeute (BAE) de Yopougon, propose du poulet de chair congelé en provenance de sa ferme située à Abadjin Kouté dans la commune de Songon. (A.-R. Golly, 2016)

Madame Sadia débute son activité d'élevage à Adiopodoumé dans les environs de l'Institut Pasteur en décembre 2013. Elle est contrainte à la délocalisation car la zone est trop infestée de virus et est défavorable à une pratique avicole respectueuse des règles sanitaires. Au premier trimestre 2014, elle acquiert deux terrains de 600 m² chacun sur lesquels elle fait construire des bâtiments pour élevage avicole.

Chez les petits producteurs de porcs, la clientèle se compose des revendeurs, des vendeurs de porcs au four et des ménages (cf. figure 48).

Figure 48 : La clientèle des petits producteurs enquêtés



Source : nos enquêtes 2013-2015

Tous les producteurs de porcs enquêtés vendent leur animaux aux revendeurs, presque tous les producteurs vendent aussi à des vendeurs de porcs au four et moins de la moitié des producteurs ont recours aux ménages pour l'écoulement de leur production.

La rentabilité de l'activité se juge différemment selon qu'il s'agit d'aviculture ou d'élevages de porcs. La rentabilité des petites fermes de pondeuses peut s'évaluer à partir des jours et des quantités que ces aviculteurs sont contraints d'imposer à leur clientèle. Tous les petits aviculteurs de pondeuses avouent écouler facilement leur production.

Les produits issus de ces élevages sont les poulets vifs, les poulets abattus et les œufs. À ce niveau, il y a beaucoup de négociation avec les acheteurs qui vont des grossistes revendeurs aux ménages en passant par les restaurateurs. Les acheteurs payent cash ou à crédit. En général, le délai du paiement à crédit établi sur un accord tacite n'excède pas une semaine

même s'il peut courir jusqu'à deux mois maximum. Ce qui n'est pas toujours le cas, plusieurs producteurs particuliers rencontrés ont fait les frais de grossistes véreux. Certains ont arrêté l'aviculture à la suite d'une vente inachevée.

Le plateau de 30 œufs s'achète sur la ferme entre 1 200 FCFA et 2 000 FCFA tandis qu'il se vend entre 1 800 FCFA et 3 000 FCFA en-dehors de la ferme (cf. tableau 25). La différence entre les prix pratiqués est fonction du calibre des œufs allant du petit au gros. Il faut aussi noter qu'à défaut d'un prix homologué affiché par les pouvoirs publics, chaque producteur est libre de fixer son propre prix.

Tableau 25 : Répartition des prix suivant la vente au détail ou en gros

Produits	Unité	Sur la ferme ou en gros	En dehors de la ferme ou détail
Poulet de chair	1	1 500 FCFA à 2 000 FCFA	2 000 FCFA à 2 200 FCFA
Poule pondeuse	1	2 500 FCFA à 4 000 FCFA	2800 FCFA à 4 500 FCFA
Œufs suivant le calibre	1 plateau de 30	1 200 FCFA à 2 000 FCFA	1 800 FCFA à 3000 FCFA

Source : nos enquêtes 2013-2015

Le prix du kilogramme de viande de porc varie peu d'une production à l'autre. Il oscille entre 1 300 FCFA et 1 600 FCFA. Les prix les plus bas se rencontrent à Bingerville du fait de ses élevages de porcs plus nombreux que dans les autres sous-préfectures du district. La différence se situe au niveau du poids à la vente des animaux. Les petites fermes vendent leurs animaux entre 40 kg ou 75 kg. Tandis que la grande production vend ses animaux à la carcasse entre 50 et 100 kg.

Cependant, la petite production reste à la merci des grossistes qui fixent le prix des animaux à la ferme et à qui les producteurs sont contraints de vendre pour éviter d'excéder les 35 jours de production chez les producteurs de poulets de chair par exemple. La vente à la ferme, choix de commercialisation des petits éleveurs, les installe dans une position "fragilisante" vis-à-vis des acheteurs (cf. encadré ci-après).

Mésaventure de l'aviculteur M. B.

Après la perte de son emploi suite à la privatisation de la SODESUCRE, M. B. se reconvertit en éleveur sur conseil d'un oncle lui-même promoteur d'élevage de porcs dans le village d'Aghien. En 2000, son diplôme de technicien en élevage en poche, il obtient 2 lots de 600 m² sur les terres familiales dans le village d'Akouai Santé. Il choisit de bâtir une ferme avicole d'une capacité de 1500 poulets de chair. Le coût de la construction s'élève à 1 200 000 F. Il commence avec 300 poussins et rajoute 50 poussins à chaque nouvelle bande. Il atteint 750 poussins en l'espace de deux ans. En 2012, il connaît un problème d'écoulement. Un grossiste de nationalité burkinabé prend 400 sujets en décembre et promet de s'acquitter de la dette le 3 janvier. Mais il ne revient pas à la date indiquée. L'éleveur se rend au dépôt de son acheteur-grossiste situé au grand marché de Koumassi et n'obtient gain de cause. En dépit d'une plainte déposée à la police et d'une reconnaissance de dette, l'aviculteur n'obtient pas de restitution de son argent. Ne disposant plus d'un fonds de roulement pour son élevage, il se trouve dans l'obligation de mettre son bâtiment en location. Depuis environ trois ans il fait louer son bâtiment entre 30 000F et 60 000F le mois.

En somme, les petits producteurs continuent de profiter de leur proximité aux marchés, aux restaurateurs et aux ménages pour commercialiser leurs productions. Parfois, ils innovent en commercialisant leurs produits dans des dépôts de vente copiant le modèle des espaces frais de la grande distribution.

4-3 La grande distribution de plus en plus innovante

La distribution des volailles et des œufs connaît une dynamique de plus en plus visible en Côte d'Ivoire. Dans la métropole abidjanaise, elle se perçoit à travers des points de vente qui se modernisent et s'éloignent des marchés conventionnels pour davantage se rapprocher du consommateur.

Dans le district d'Abidjan, nous avons constaté une innovation visible à deux échelles, celle d'une distribution à grande échelle et celle d'une distribution à échelle réduite.

4-3-1 La distribution moderne à grande échelle des produits avicoles et porcins

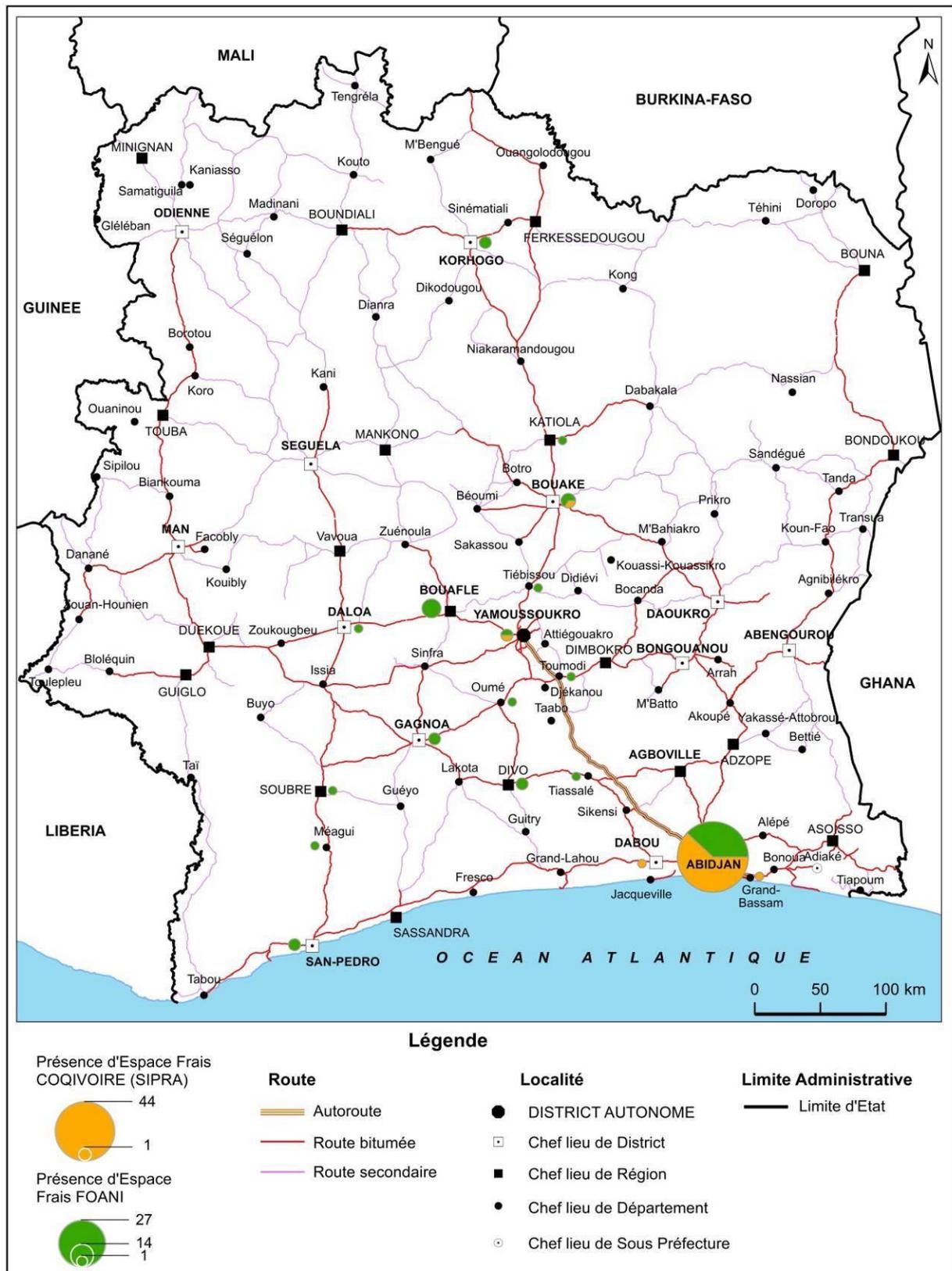
Au niveau de la distribution des produits avicoles et porcins qualifiée de moderne, nous avons diverses innovations qui partent de l'existence de réseaux de distribution appartenant aux industriels de l'aviculture et de la porciculture aux changements en cours dans le secteur de la grande distribution.

4-3-1-1 Les réseaux en propre

Les réseaux en propre concernent un type de réseau en plein essor qui est celui des gros producteurs du secteur de l'élevage avicole industriel en Côte d'Ivoire.

À ce niveau nous avons deux réseaux qui se démarquent avec leurs espaces frais spécialisés dans la vente de produits avicoles. Il s'agit des réseaux de distribution moderne Coqivoire et Foani. Le premier possède des espaces frais dans les plus grandes villes ivoiriennes à savoir dans les districts d'Abidjan et de Yamoussoukro et dans la ville de Bouaké. Tandis que le second a un réseau qui s'étend sur une dizaine de villes ivoiriennes concentrées dans la moitié sud du pays bien desservies par le réseau routier (cf. figure 49).

Figure 49 : Répartition des espaces frais FOANI et COQIVOIRE sur le territoire ivoirien



Source: CNTIG,2013; FOANI,2016

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J. M. ARRA,2017

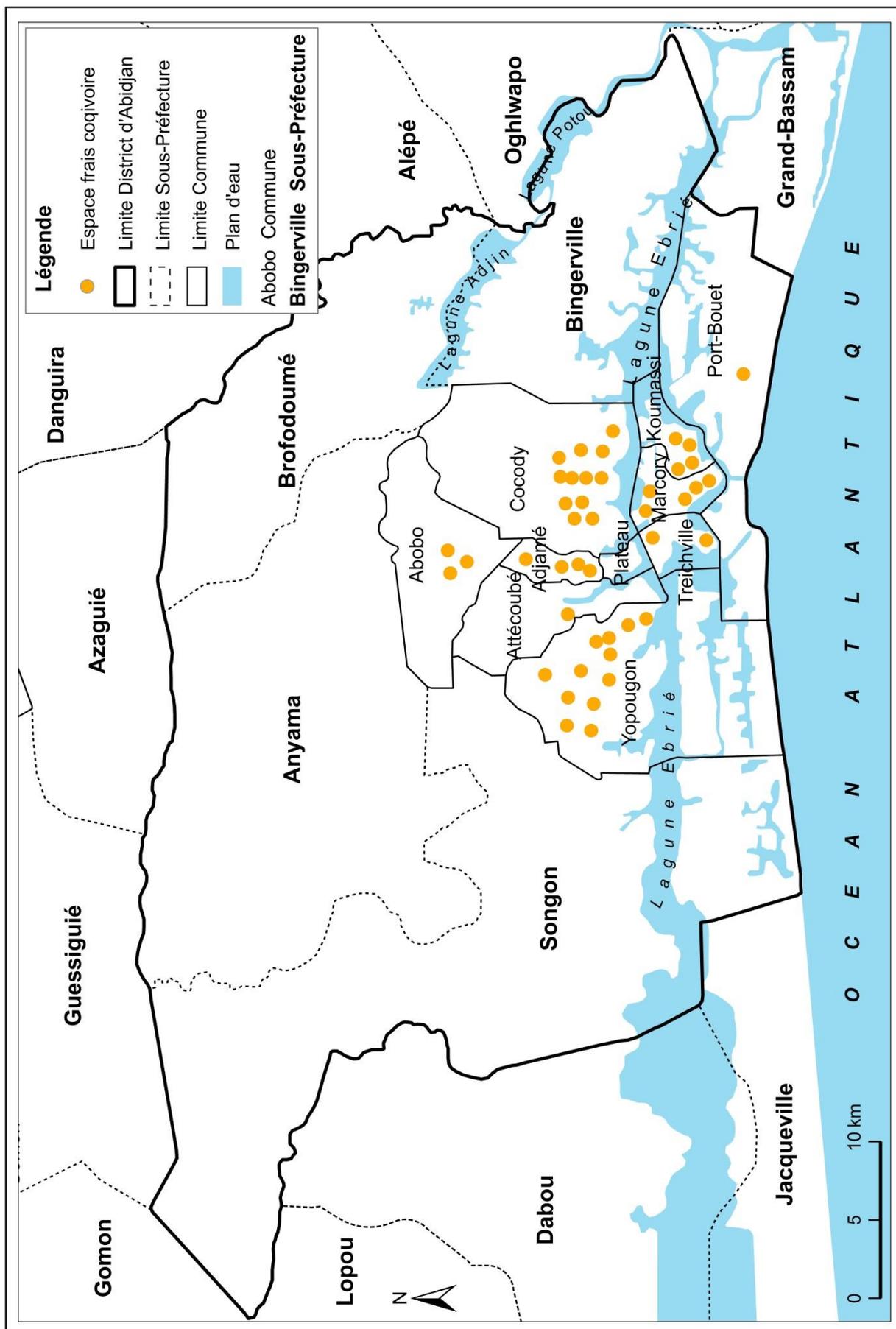
4-3-1-1-1 Le réseau Coqivoire : une visibilité concentrée à Abidjan

Le réseau Coqivoire appartient à l'entreprise SIPRA et existe depuis 2004. Pour approvisionner ce réseau, la SIPRA étend son activité de production avicole à l'intérieur du pays. Elle trouve des solutions aux problèmes fonciers dont elle souffre dans le district d'Abidjan avec ses sites de productions d'Agboville et de Yamoussoukro.

Dans le district d'Abidjan, le réseau de distribution se concentre à la fois dans le district et au cœur de la métropole avec des communes inégalement desservies. L'on observe une concentration des espaces frais Coqivoire dans les communes de Yopougon et Cocody (cf. figure 50).

Dans ces différentes communes, les espaces frais Coqivoire sont installés dans les quartiers au bas des immeubles d'habitation ou dans l'alignement des commerces de proximité dans le prolongement des maisons basses.

Figure 50 : Répartition des espaces frais Coqivoire à dans le district d 'Abidjan



Source : INS, 2014; SIPRA, 2016

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J.M. ARRA, 2017

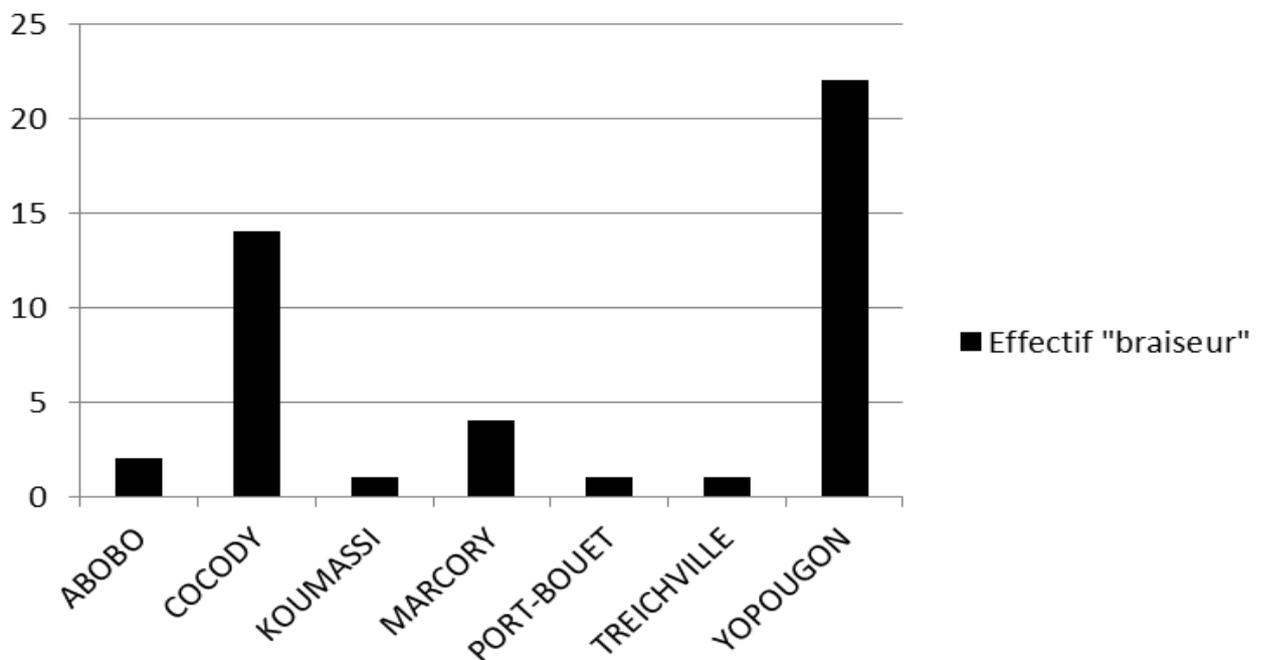
Une incursion dans le domaine de la restauration : une seconde innovation

Une innovation plus récente de la SIPRA est la distribution de sa production à partir du secteur de la restauration.

Cette initiative n'est pas nouvelle pour cette entreprise, ce sont plutôt les acteurs et les mets proposés qui lui donnent un nouveau visage, un visage "métropolitain".

En effet, la SIPRA par le biais de Coqivoire avait déjà initié un partenariat avec les vendeurs de poulets braisés de la métropole. L'on dénote ainsi un effectif de 45 braiseurs en partenariat avec Coqivoire et localisés dans le district d'Abidjan (cf. figure 51).

Figure 51 : Répartition des "braiseurs" de viande dans le district d'Abidjan



Sur la figure ci-dessus, nous constatons que ce partenariat est effectif dans sept communes du district.

Dans la même lancée, la SIPRA initie un autre projet dans le domaine de la restauration. Il s'agit de la création de la chaîne de restaurants Tweat. Il provient du partenariat entre le groupe pétrolier TOTAL et la SIPRA qui a donné naissance à un concept de restauration rapide à travers l'entreprise Société africaine de restauration (SARES). Ce concept vise à s'appuyer sur le réseau de stations TOTAL pour l'installation d'une chaîne de restaurants proposant des mets à base de volailles locales.

Le premier restaurant Tweat a été inauguré le 6 novembre 2014 aux 2 Plateaux dans la commune de Cocody. Aujourd'hui, le concept est présent dans les communes de Marcory, Cocody et Yopougon précisément à Marcory Résidentiel, aux 2 Plateaux Vallon, au Plateau, à Cocody sur le boulevard Mitterrand, à Yopougon Bel air et à Yopougon Autoroute du Nord (cf. photo 15 et figure 52).

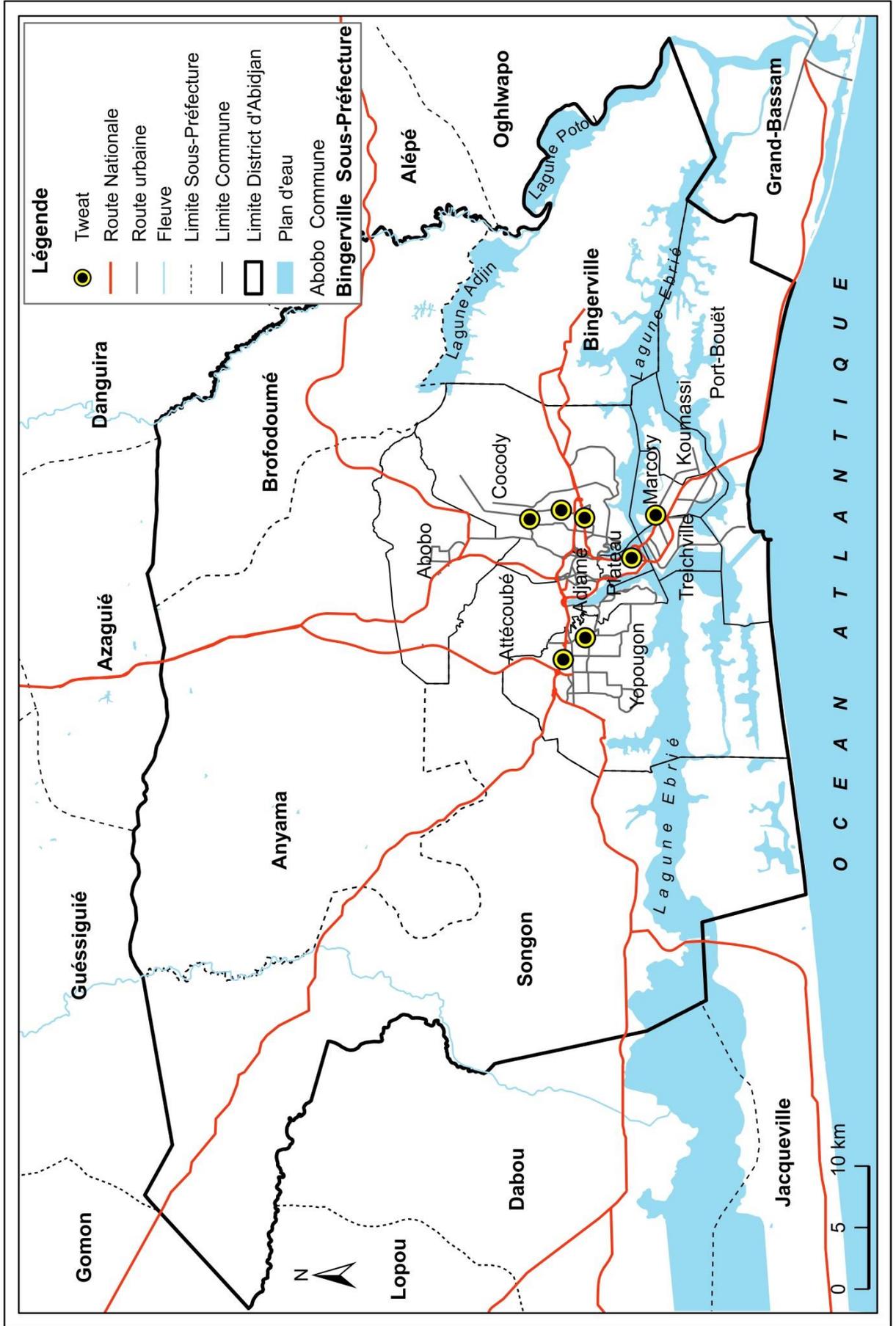
Photo 15 : Les façades de 5 des 7 restaurants Tweat dans le district d'Abidjan



Source : <https://www.facebook.com/tweatci>

Les restaurants Tweak aménagés suivant un modèle standard, offrent un cadre agréable pour la promotion du poulet, made in Coqivoire.

Figure 52 : Répartition des restaurants Tweat dans le district d'Abidjan



Les différentes enseignes offrent en plus des menus à base de poulet, des accompagnements d'origine locale et étrangère (cf. photos 16).

Photo 16 : Image présentant les accompagnements ivoiriens des restaurants Tweak



Ces accompagnements se composent de riz, d'attiéké et de frites de pomme de terre, d'ignames, de patates douces et de banane. Les prix des menus varient de 900 FCFA le morceau de poulet à 6 000 FCFA le poulet entier. Les menus composés de produits avicoles, d'un accompagnement et d'un soda varient de 2500 FCFA à 10 000 FCFA le menu.

Quant à l'image ci-après, elle présente les différents accompagnements d'origine ivoirienne (alloco, frite d'ignames ou de bananes, etc.) et le riz importé.

D'un capital social de 250 millions FCFA à parts égales entre ces deux associés, cette société ambitionne, les années à venir, de se déployer dans toute la Côte d'Ivoire et d'amorcer son implantation dans la sous-région.

4-3-1-1-2 Le réseau de distribution FOANI s'affirme

Le réseau de distribution frais de FOANI se met en place après celui de Coqivoire mais il s'étend dans plus de ville que celui de son concurrent. En observant les figures 53 et 54 ci-dessous, nous constatons que le réseau de distribution s'il est plus élargi à d'autres villes ivoiriennes, reste concentré à Abidjan avec plus de 25 espaces frais alors qu'aucune autre ville ivoirienne ne passe le cap des 5 points de vente.

Figure 53 : Représentation des points de vente frais Foani suivant la ville

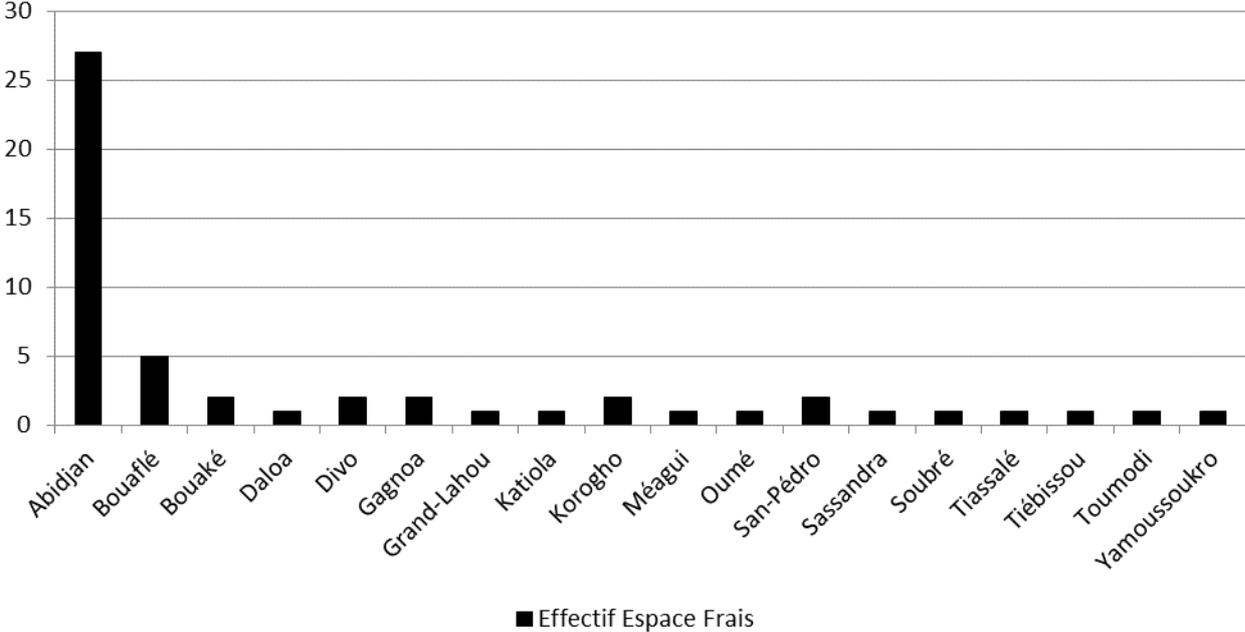
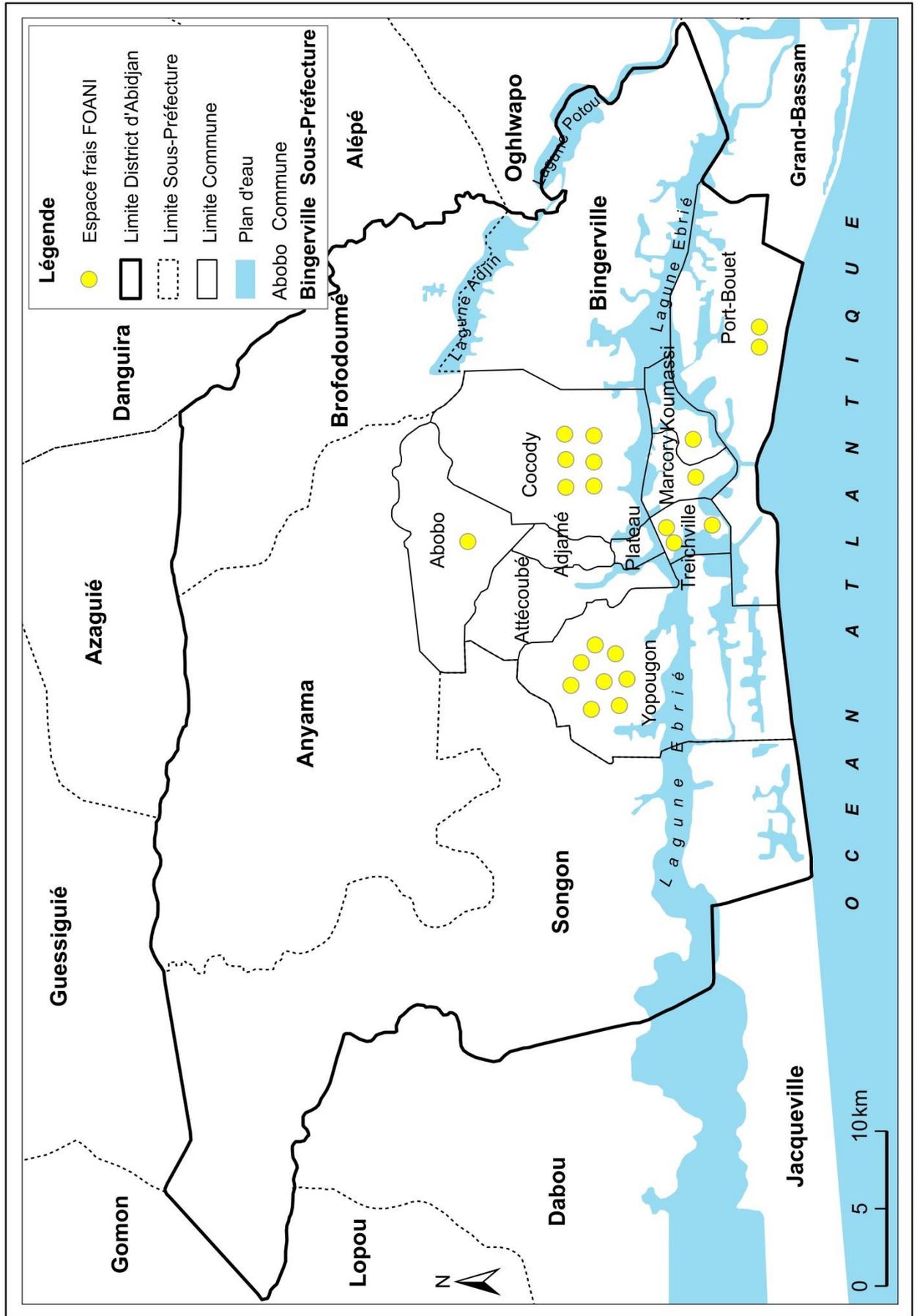


Figure 54 : Répartition des espaces frais FOANI dans le district d'Abidjan



Dans le district d'Abidjan, les communes de Cocody et de Yopougon disposent du plus grand nombre d'espaces frais respectivement 8 et 6 espaces frais FOANI. À l'image des espaces frais Coqivoire, ceux de Foani se rencontrent également dans les quartiers au bas d'immeubles d'habitations et au cœur des commerces de proximité.

À partir de ses installations situées à Agnibilékro, à plus de 250 km d'Abidjan, l'entreprise FOANI arrive à approvisionner ses différents espaces frais sur toute l'étendue du territoire. Elle propose des prix concurrentiels (cf. Tableau 26 et 27) aux consommateurs avec son produit phare dénommé "Poulets CRIKA" commercialisé au prix de 1 000 FCFA (cf. photo 17) qui se veut accessible à tous.

Tableau 26 : Répartition des prix selon les viandes et œufs commercialisés par Foani

Produits	Poids ou autre précision	Prix Foani (FCFA)
Plateau de 30 œufs calibre moyen	Calibre moyen	1 800 F
Plateau de 30 œufs gros calibre	Gros calibre	2 500 F
Poulet de chair PAC	Moins de 1,5 kg	2 500 F
Poulet de chair PAC	1,7 kg à 1,8 kg	2 900 F
Poulet de chair PAC	2 kg à 2,1 kg	3 400 F
Pondeuse	1 kg	3 000 F
Pondeuse	Plus de 1 kg	3 500 F
Découpes mélange de morceaux de poulets	500 g	1 000 F
Cuisses	1 kg	3 000 F
Escalope	1 kg	4 000 F
Gésiers	1/2 kg	1 500 F
Pattes	1/2 kg	800 F
Croupillon	1 kg	1 500 F

Source : FOANI, 2016

Tableau 27 : Répartition des prix selon les viandes et œufs commercialisés par Coqivoire

Produits	Prix (CFA)
Coquelet	1700 F
Poulet junior	2000 F
Poulet junior plus	2 200 F
Poulet senior	2 300 F
Poulet super	2 500 F
Poulet extra	2 700 F
Poulet extra plus	3 000 F
Poulet royal	3 250 F
Dinde	3 500 F/kg
Grosse pintade	5 000 F
Petite pintade	4 500 F
Grosse pondeuse	5 000 F
Petite pondeuse	2 500 F
Gros coq	7 000 F
Petit coq	4 000 F
Poulet PAC (prêt à cuire) emballé	2 880 F
Plateau de 30 œufs	à partir de 1 800 F
Plateau de 15 œufs	à partir de 1 000 F
Plateau de 6 œufs	500 F
Roulé de volaille	4 545 F
Mortadelle	5 900 F/kg
Poulet fumé	3 304 F
Pintade fumée	4 500 F
Brochettes de poulet	à partir 1 750 F/500 g
Saucisse à griller	à partir de 2 000 F/500 g
Merguez	à partir de 2 000 F/500 g
Escalopes	5 000 F/kg
Ailes	2 000 F/kg
Cuisses sacrum	2 200 F/kg
Pilons	2 950 F/kg
Hauts de cuisses	2 950 F/kg
Cuisses désossées	4 000 F/kg
Gésiers	4 300 F/kg
Foie	1 800 F/kg

Source : Coqivoire, 2016

Photo 17 : Un prospectus de promotion de la viande de poulet FOANI



Sur cette photo est signifiée le prix du produit phare de FOANI dénommé "Poulets CRIKA".
Source : FOANI, 2016

Même si les viandes et les œufs proposés ne le sont pas dans les mêmes quantités et la palette des produits moins longue que celle de Coqivoire, dans l'ensemble les prix sont sensiblement les mêmes. Bien au contraire, Foani propose des produits avicoles encore plus accessibles au moins nantis avec par exemple un sachet de 500 g de découpes de poulet à 1 000 FCFA ou un sachet de 500 g de pattes de poulet à 800 FCFA.

En résumé, le secteur avicole dispose d'un réseau de distribution en propre initié par les grands industriels du secteur. Nous ne saurions en dire autant de la filière porcine.

4-3-1-1-3 Le réseau de distribution « Le Terroir »

La filière porcine fait preuve de moins d'effervescence quant au développement de réseau de distribution en propre d'acteurs industriels. Nous pouvons toutefois noter l'exemple d'un réseau de distribution nommé « Le Terroir » qui a été créé en 2015 (cf. annexe 6). Ce réseau ne distribue pas uniquement de la viande de porc mais propose toute une gamme de viandes et produits dérivés parmi lesquels figure la viande de porc d'origine locale. Ce réseau est l'action de l'entreprise S.I.C.S. dont le promoteur est un agro-industriel qui intervient dans les domaines de l'hévéaculture, de l'élevage bovin et de l'élevage porcin. Pour le porc, le réseau s'approvisionne à partir de la ferme porcine du promoteur située à Kotiessou à 151 km d'Abidjan et également auprès de gros producteurs comme la ferme Nawoya sise à Bingerville. Les espaces frais « Le Terroir » sont disponibles à Abidjan et à Yamoussoukro. Ce réseau fait la promotion d'un circuit direct de la ferme à l'assiette du consommateur, du respect de la chaîne de froid et des contrôles fraîcheur.

4-3-1-2 Les réseaux des hypermarchés et supermarchés : les changements en cours

Nous classons dans cette catégorie de la distribution à grande échelle, les productions qui ne disposent pas de réseau propre et qui sont soit en partenariat avec les professionnels de la grande distribution. À côté des produits avicoles et porcins importés, la grande distribution alimentaire en Côte d'Ivoire fait appel aux produits d'origine locale.

Une nouvelle arrivée qui promeut la traçabilité des œufs et de la viande

L'année 2015 a vu l'implantation à Abidjan de Playce Marcory, un centre commercial ultra moderne en Côte d'Ivoire inauguré le 18 décembre 2015. Ce centre commercial est né du partenariat signé en mai 2013 entre le groupe CFAO (Compagnie française de l'Afrique occidentale), leader de la distribution spécialisée et de services sur les marchés en croissance, en Afrique et dans les Collectivités et Territoires d'Outre-Mer et CARREFOUR, le numéro 2 de la grande distribution dans le monde. Il s'étend sur 20 000 m² dont 16% de la superficie totale abrite l'hypermarché Carrefour. C'est par le biais de CFAO Retail entreprise spécialisée dans la distribution alimentaire que le groupe CFAO se lance à la conquête du secteur des supermarchés et hypermarchés en Côte d'Ivoire et dans sept autres pays africains (cf. encadré ci-dessous).

Présentation de CFAO Retail : Véritable pionnier, le Groupe dispose d'un savoir-faire unique pour garantir à ses partenaires un développement rentable et pérenne sur ces marchés à fort potentiel. Le groupe CFAO est le partenaire de confiance des plus grandes marques dans ses trois branches : S'équiper, Se soigner, Consommer.

Fort de son expertise africaine et conscient des opportunités qu'offre le continent, CFAO a créé CFAO Retail pour mettre en place une stratégie de développement ambitieuse dans le secteur de la grande distribution en Afrique de l'Ouest et Centrale. Elle consiste à déployer un réseau de plusieurs dizaines de points de vente (galeries marchandes, hypermarchés, supermarchés) pour satisfaire les besoins de consommation des classes moyennes africaines.

Pour mener à bien cette stratégie, CFAO Retail a conclu une alliance avec CARREFOUR, le 2ème acteur mondial de la grande distribution. Les deux groupes développeront l'enseigne sous différents formats, dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale : Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigéria, Sénégal, Ghana, Gabon, Congo et République Démocratique du Congo.

Pour assurer l'attractivité des centres commerciaux, CFAO Retail a conclu également des partenariats de franchise avec des marques de renommée internationale qui souhaitent se développer sur les marchés africains. Source : <http://www.cfao-retail.com/fr/profil>

participant à sa modernisation » en réduisant au maximum les importations de produits car toujours selon le directeur général de CFAO Retail plus son entreprise importe moins elle trouve de produits de qualité. Pour matérialiser cet objectif, « 170 contrats ont été signés avec des producteurs et fournisseurs de Côte d'Ivoire dans l'alimentaire, le textile et la quincaillerie. Ils sont préparés à fonctionner selon les meilleurs standards internationaux » (Le Monde Afrique du 21/12/2015).

À Carrefour, lors de nos enquêtes en 2016, les œufs et les poulets d'origine locale provenaient de Coqivoire, de la ferme Bodo Ladja, de l'entreprise Ivoirienne de Distribution de Produits (I.D.P) et de la Ferme Avicole Ehua d'Assinie-Essankro (FERAVIE).

Le cas de la ferme Bodo Ladja est un bel exemple de l'influence de la présence de Carrefour à Abidjan. La grande innovation de l'hypermarché Carrefour de proposer des produits alimentaires frais par la promotion de partenariats avec des producteurs locaux a déjà reçu un écho favorable à travers deux cas intéressants qui méritent de retenir notre attention. Le propriétaire de la ferme bovine et avicole Bodo Ladja a signé un partenariat avec CFAO Retail. La ferme Bodo Ladja située dans la commune de Jacquville, à environ 61 km d'Abidjan par la nationale 3, a connu des transformations dans l'objectif de répondre aux normes de ce partenaire nouveau. Ainsi, avec un fond propre de 150 000 000 FCFA complété par un prêt bancaire de 368 000 000 FCFA et un appui financier de 5 000 000 FCFA du Rotary Club et l'hypothèque de sa maison, le propriétaire de la Ferme Bodo Ladja dote son exploitation d'un camion frigorifique et d'un abattoir de volailles (cf. encadré ci-dessous).

Extrait d'actualités sur le site de Carrefour, des précisions sur la Ferme Bodo Ladja

« La Ferme Bodo Ladja

Travailler avec les producteurs locaux est une volonté de Carrefour ...

Le projet d'accompagnement de la Ferme Bodo Ladja en est la preuve.

En quoi consiste-t-il ?

Il s'agit d'accompagner le producteur ivoirien de la Ferme Bodo Ladja, dans la construction et la structuration de la chaîne bovine locale visant à fournir les magasins Carrefour de Côte d'Ivoire.

Les enjeux sont notamment de :

- Construire un abattoir aux standards les plus proches des normes européennes notamment dans le respect des animaux,
- Assurer une qualité et une fraîcheur régulière pour les consommateurs,
- S'engager dans la traçabilité,
- Développer l'emploi et le rayonnement économique du bassin de Jacquville dans lequel se situe cet abattoir.

Il est par ailleurs à noter que la Ferme de Bodo Ladja à travers ce projet met en place un système de traitement des eaux usées en vue de protéger les sols. Cette conception respectueuse de l'environnement participe activement au développement durable du bassin, ce dont se félicitent toutes les parties prenantes du projet.

Outre les conseils et la formation dispensés par les équipes de Carrefour Côte d'Ivoire, un don de 7000 euros (4,5 millions de FCFA) a été attribué à ce projet CFAO Solidarité. »

Source : <http://www.carrefour.ci/fr/actualites/la-ferme-bodo-ladja/page/3>

Les anciens acteurs de la grande distribution locale suivent le pas

Le groupe PROSUMA s'est mis à jour en corrigeant plus ou moins son offre de produits animaux frais. Il crée de plus en plus d'espaces réservés aux produits frais dans sa chaîne de distribution.

Socofrais, un parking dédié aux produits frais

Situé dans la partie Sud de la capitale économique, Socofrais est un espace qui promeut la vente de produits frais. Il occupe le parking de l'enseigne SOCOCE/SOCOPRIX de Treichville en Zone 3. Ces produits se composent de légumes et de produits animaux dont les œufs et de la viande de volailles de la Société de Boulangerie et de volailles (SBV).

En dehors de Socofrais, l'on rencontre les produits avicoles de la SVB dans d'autres supermarchés notamment celui de Sococé 2 Plateaux, Cash des 2 Plateaux Vallon, et à Sococé situé au centre commercial Mall de la Riviera 3.

Un autre concept plus récent adapté à la population : espace frais Casino Mandarine

Suite à l'arrivée de Carrefour à Abidjan, le groupe PROSUMA, leader local de la grande distribution créé en 1966, innove avec la création d'un supermarché consacré aux produits frais. Il s'agit du supermarché Casino Mandarine situé sur le boulevard de Marseille dans la commune de Marcory. Il est ouvert depuis le 28 septembre 2016 et fonctionne 7j/7 et 24h/24. Ce magasin propose à sa clientèle, en plus des viandes avicole et porcine congelées d'origine

française et locale, un rayon boucherie. La viande congelée locale porte la marque de Coqivoire. La boucherie présente de la viande fraîche dont l'origine n'est par ailleurs pas précisée sur les étiquettes. Par contre, l'origine des œufs est visible sur les étiquettes. Ils proviennent de Coqivoire, des entreprises IDP et SBV. À terme, la métropole abidjanaise sera dotée de dix enseignes Casino Mandarine.

En somme, les innovations observées dans le monde de la grande distribution présente des partenariats à double échelle. Ces partenariats à la fois locaux et globaux favorisent davantage le développement de la production avicole locale. Le bassin d'approvisionnement de la métropole abidjanaise s'étend d'une dizaine de kilomètres à plus de 300 km (cf. tableau 28). La filière porcine moderne est plus avare en distribution moderne.

Tableau 28 : Récapitulatif des partenaires locaux de la grande distribution en œufs et viande de volailles à Abidjan

Secteur	Producteurs approvisionnant la grande distribution	Lieu de production	Distance à Abidjan à vol d'oiseau en km
Avicole	Ferme Bodo Ladja	Jacqueville	48
	Coqivoire (SIPRA)	Bingerville, Songon, Anyama	Entre 27 et 40
		Agboville	79
		Yamoussoukro	245
	Ferme Avicole Ehua d'Assinie-Essankro (FERAVIE)	Assinie	81
	Ivoirienne de Distribution de Produits (I.D.P)	ND	ND
	Société de Boulangerie et de volailles (SBV)	Daloa	385
Porcin	S.I.C.S.	Kotiessou	151
	La ferme Nawoya	Bingerville	19

Source : nos enquêtes 2016

À l'image de la grande distribution, il est important de relever une autre innovation. L'identification du lieu de production est de plus en plus visible dans de petits points de vente à Abidjan (cf. photo 18).

Photo 18 : Des œufs aux lieux de production visibles

Deux points de vente situés à Angré dans la commune de Cocody dont les lieux de production sont précisés à la clientèle sur des pancartes. Source : A.-R. Golly, 2016



4-4 Un approvisionnement dans tous les sens se nourrissant du réseau routier ivoirien

Les voies de communication sont déterminantes dans l'éloignement ou le rapprochement physique entre les bassins de production et ceux de consommation. Il est intéressant de voir comment les infrastructures routières interviennent dans le cas des recompositions qui se dessinent au niveau des productions avicoles et porcines.

Un vieil héritage routier

Le réseau routier ivoirien s'est constitué en lien étroit avec les différentes politiques de développement économique du pays. Orienté Nord-Sud dans un premier temps, il devient plus dense et davantage complexe avec une orientation Est-Ouest. Au gré de l'importance que prenaient les productions agricoles ici ou là, la hiérarchisation des routes suivait la tendance. En effet, selon Brou (2015) « les routes étaient créées et améliorées là où l'économie agricole était florissante » - « leur amélioration quantitative et qualitative s'est faite en fonction de la croissance des activités économiques dans les différentes zones. » (Brou, 2015). Au début, c'est dans l'objectif de « favoriser l'exploitation forestière et l'expansion de l'économie de plantation que le patrimoine routier a été constitué, amélioré et développé. En effet, l'accent a été mis très tôt sur le développement d'un réseau de routes de pénétration afin d'assurer la mise en valeur du pays. Le transport routier a été choisi pour soutenir le développement agricole en raison de sa souplesse et de la situation défavorable des transports lagunaire (cours d'eau très peu navigables) et ferroviaire (une seule ligne Nord-Sud). » Il y a eu « d'abord des routes en terre, puis à élever le niveau de service (amélioration et bitumage) quand le trafic l'exigeait, le niveau retenu pour passer au bitumage étant de l'ordre de 300 véhicules en termes de trafic journalier moyen annuel. Les principaux axes ont donc été progressivement bitumés » (Echui, 1993). En 1958, « un accent avait été mis sur la qualité des routes dans les zones de production de café, de cacao, de bois et de banane. C'est à ce titre, que les grands axes d'écoulement des produits qui se rejoignaient à Abidjan, comprenaient deux tronçons à savoir : la liaison qui ravitaillait l'Ouest du pays par le cercle de Man, ramenant sur Abidjan l'importante production caféière de cette région. Par cette liaison, N'Douci constituait un point de dédoublement en deux itinéraires dont la jonction se faisait à Daloa. Il s'agit du tronçon Sud par Divo-Gagnoa-Issia et du tronçon Nord par Toumodi-Yamoussoukro-Bouaflé. Dans le cas précis de ces tronçons de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Centre, la mission était d'évacuer le café de cette boucle ; d'où le nom de "boucle du café". Quant à la liaison de l'Est, elle reliait comme toujours Abidjan à Adzopé-Abengourou-Agnibilékro et Bondoukou. Cette zone recueillait des tonnages considérables de cacao, tant à l'aller qu'au retour, mais

beaucoup plus qu'on s'approchait d'Abidjan » (Brou, 2015). Dans les années 1990, « la région de l'Agnéby est une grande région de culture de café, de cacao et de banane d'exportation. Agboville, la capitale, est une gare ferroviaire située à environ 80 km d'Abidjan à laquelle elle est aussi reliée par une bonne route bitumée » (Echui, 1993).

La structuration d'avant l'indépendance s'est vue améliorer au cours des années 1960-1980. Les périodes de vaches maigres n'ont pas supprimé l'action des pouvoirs publics en faveur des routes. En effet, « malgré la crise, 216 milliards de FCFA ont été consacrés au réseau routier entre 1985 et 1990. Cet effort d'équipement que la crise n'a pas arrêté a permis non seulement de construire 1 100 km de routes bitumées, d'améliorer ou renforcer 400 km de routes bitumées existantes mais surtout de mettre en place un important programme d'entretien » (Echui, 1993 ; annexe 7).

Aujourd'hui encore l'intérêt pour les infrastructures routières se poursuit. Après la crise post-électorale de 2010-2011, le développement routier reprend de plus belle. On assiste alors à des travaux de réhabilitation et de bitumage de tronçons défectueux du réseau routier ainsi qu'à la création des nouveaux tronçons.

Les infrastructures récentes

Depuis 2011, plusieurs travaux de revitalisation des voies connectant les villes les plus importantes sont initiés. Ces travaux débutés dans le cadre du plan de développement 2012-2015 se poursuivent avec les projets routiers stratégiques du plan de développement 2016-2020 (cf. annexe 6).

Le bitumage de l'axe routier Adzopé-Agnibilékro long de 166 km a été réhabilité entre 2013 et 2016. Cet axe a été inauguré en décembre 2016. L'autoroute du nord s'est prolongée de 86 kilomètres. En effet, cette autoroute longue de 140 kilomètres depuis 1982 entre Abidjan et Singrobo, a atteint Yamoussoukro en décembre 2013 (Ageroute, 2014). Les travaux de cette section débutés en 2007, sont relancés en 2011 et se sont achevés en 2013.

De tous ces travaux, la convergence du réseau routier ivoirien vers la métropole abidjanaise est la constante de toutes les évolutions du réseau routier ivoirien. Ainsi, les disparités régionales et leurs corrections au fil des années n'ont cessé de donner un réseau routier dense tourné vers la métropole abidjanaise

Au regard de la cartographie actuelle de l'approvisionnement du marché abidjanaise des élevages et produits avicoles et porcins, nous constatons qu'à un moment ou à un autre, les recompositions s'impriment sur d'anciens espaces dotés d'un minimum d'infrastructures routières.

4-5 La rentabilité des productions avicoles et porcines en question

À défaut d'obtenir un bilan d'activité chiffré, interroger la rentabilité des productions avicoles et porcines du district d'Abidjan nous a plutôt conduit à saisir la variabilité des gains des aviculteurs et des producteurs de porcs. Cette variabilité est tributaire de nombreux éléments. Ces facteurs sont à la fois communs et spécifiques à chacune des productions.

La connaissance des revenus des aviculteurs et des éleveurs de porcs du district d'Abidjan se fait différemment.

Pour comprendre ce que gagnent les producteurs de volailles et de porcs de la métropole abidjanaise, il faut saisir avant tout deux volets que sont l'origine du financement de l'activité et les nombreux autres éléments particuliers à chaque production qui déterminent les éventuels bénéfices.

Mais avant nous précisons l'importance d'une stabilité politique dans le développement des élevages avicoles et porcins que nous étudions du fait de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur de l'exploitation.

À ce niveau, les élevages avicoles sont les plus vulnérables vu l'exigence de leur démarche d'élevage plus ou moins standardisée du poussin au poulet prêt pour la vente. Le porc étant omnivore, les crises socio-politiques font généralement migrer les élevages vers d'autres source d'alimentation le temps de la crise contrairement aux élevages avicoles modernes dont la rupture de stock en matière d'aliment est préjudiciable pour l'élevage. Les élevages modernes sont une activité moins florissante en période de crise qu'en période faste.

Les producteurs enquêtés ont fait ressortir leur difficulté à s'approvisionner en aliment dès que se présente une crise économique ou une crise politico-militaire.

Une prépondérance du financement personnel

Financer son activité sur fonds propres est une des caractéristiques fondamentales des productions avicoles et porcines de la métropole. Plus de 90% des aviculteurs et producteurs de porcs enquêtés se sont autofinancés. Ce mode de financement concerne autant les grands que les petits producteurs ont recours. Mais après quelques années d'existence et une certaine formalisation de l'activité d'élevage, les plus grands producteurs contrairement aux petits ont la possibilité de recourir au prêt bancaire pour dynamiser leurs productions. Les plus petits pour qui l'élevage constitue une diversification de revenus ont peuvent également solliciter les établissements financiers. Mais ces derniers procèdent dès lors de manière détournée en affichant leur activité principale comme garantie.

En effet, lors des différentes rencontres de réflexion sur le financement des élevages avicoles et porcins (Journées avicoles 2014 et 2016 ; JPORCI 2015 et 2016 ; Avi-Invest 2016), les établissements financiers étalent leur méconnaissance de l'activité d'élevage à petite échelle. Pour ces structures, les productions avicoles et porcines bien que dites modernes regroupent un grand nombre d'entreprises d'élevage informelles, caractéristique principale de la petite production. Ces structures financières recherchent jusqu'à présent des indicateurs de rentabilité d'un petit élevage en termes économiques. Elles estiment qu'il leur manque des détails tels que la taille critique d'une exploitation minimalement viable, les caractéristiques professionnelles d'un éleveur, un cycle d'exploitation standard et apparent, un profil de carrière et un coût moyen de production affiché.

Ainsi, en 2015, un seul gros producteur de porcs avait bénéficié d'un financement de 60 000 000 FCFA par le groupe Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance (NSIA banque).

Un revenu avicole varié et adapté au type de volailles

Le revenu avicole varie non seulement d'une production de poulets de chair à une production de pondeuses mais également d'un aviculteur à un autre. Des éléments déterminants entrent en ligne de compte dans la détermination ou plutôt dans la caractérisation du revenu. La rentabilité de la production avicole est tributaire du statut foncier de la ferme, des caractéristiques de l'éleveur, du mode de commercialisation (sélection des acheteurs, délai de liquidation de la production, type de clients, délai de paiement), du coût des intrants (poussins et produits vétérinaires), du choix de la volaille produite, de l'alimentation choisie, de la concurrence internationale de produits avicoles et de la qualité de l'environnement proche (maladies).

La comparaison du gain est par conséquent difficile à établir d'un producteur à l'autre sans prendre en compte tous ces éléments dont l'impact est variable. Néanmoins, en se référant à ces éléments nous avons relevé des intervalles de gains pour les producteurs de poulets de chair d'une part et de mesurer la rentabilité des productions de pondeuses d'autre part.

Les gains nous ont été communiqués en termes de gain par tête en ayant le regard fixé sur le coût du poussin au départ de la production très variable (chercher des chiffres de prix de poussins).

Les gains se perçoivent déjà à des moments différents. Les producteurs de poulets de chair obtiennent des revenus plus tôt que les producteurs de pondeuses. Ces derniers commencent à recevoir des retours sur investissement lorsque leurs animaux entrent dans la phase de ponte. Seulement ce premier retour sert globalement à nourrir les animaux pour le reste de leur vie à

la ferme avant l'étape de la réforme à 18 mois. Le bénéfice final se réalise à la vente des poules pondeuses en fin de cycle soit au bout de 18 mois.

Selon le prix de vente des poulets de chairs, les bénéfices varient entre 200 et 1000 FCFA par tête au bout de 45 jours maximum soit entre de 200 000 et 1 000 000 FCFA pour une production de 1 000 têtes. Quand le stress de la première bande passe, ces bénéfices se stabilisent plus ou moins selon les caractéristiques de la commercialisation.

Par ailleurs, selon le prix de vente d'une poule pondeuse, les gains sont entre 700 et 2 500 FCFA. Pour 1 000 têtes par exemple, on aura un revenu variable entre 700 000 et 2 500 000 FCFA sur une période de 18 mois.

Si le revenu au niveau de la production porcine est tout aussi tributaire de facteurs communs au revenu avicole, il garde suffisamment de spécificité.

Le revenu en production porcine, plutôt hermétique

Les gains en matière d'élevage de porcs sont annuels et s'effectuent en fonction de l'objectif de l'élevage (élevage naisseur, engraisseur ou naisseur-engraisseur), du lieu d'abattage et de la maîtrise de la commercialisation. En effet, l'abattage sur la ferme est plus rentable du fait que le producteur s'en charge personnellement ou fait appel à l'entraide entre collègues ou amis éleveurs sur le même site. Tandis que l'abattage à l'abattoir de Yopougon, une des communes du district d'Abidjan, exige un coût de transport et d'abattage que les petits producteurs de porcs trouvent onéreux. Selon les données qui nous ont été fournies par la SIVAC en 2015, à l'abattoir de porcs de Yopougon, un porc est abattu à 5 000 FCFA pour les particuliers, 4 670 FCFA pour les charcutiers et à 4 000 FCFA pour la coopérative Grâce divine regroupant les commerçantes de la viande porcine de la métropole abidjanaise.

En amont, le choix de la race, le statut foncier, la durée de l'élevage, l'alimentation choisie, la situation de la ferme par rapport aux lieux de ravitaillement en intrants interviennent également.

Lors de nos enquêtes, le prix du kilogramme variait ainsi entre 1 200 et 1 600 FCFA le kg. Du fait de la présence de nombreux éleveurs à Bingerville, nous y avons relevé le prix du kilogramme le plus bas (1 200 FCFA). Toutefois, nous avons compris qu'il s'agit davantage d'un prix négocié en lien étroit avec les caractéristiques personnelles de l'éleveur et l'absence de prix homologué applicable à tous les éleveurs.

Considérés simultanément, les niveaux de rentabilité des élevages avicoles et porcins ont l'air important dès lors qu'il est fait abstraction de l'investissement initial et du fonds de roulement exigés par ces activités.

Dans la grande famille des activités agricoles urbaines, il serait difficile de comparer des éleveurs de porcs et de volailles aux maraîchers en termes de gains financiers car les investissements au départ et les fonds de roulement sont loin d'être comparables. Bien vrai que la maîtrise de l'eau semble se démocratiser chez les maraîchers notamment en zone aéroportuaire avec l'utilisation de motopompes, l'investissement demeure minimaliste du fait des outils rudimentaires utilisés tels que les arrosoirs, les dabs (Koffi-Didia et *al.*, 2016). Néanmoins, en confrontant les aviculteurs et les éleveurs de porcs aux maraîchers abidjanais, les éleveurs de porcs leur sont plus ressemblants. Les éleveurs de porcs ont cette latitude du petit investissement de départ qui les rapproche des maraîchers abidjanais.

En somme, les gains des aviculteurs et éleveurs de porcs sont fortement spécifiques à chaque élevage. Ces gains demeurent tributaires d'un grand nombre de paramètres dont on est obligé de tenir compte dans l'appréhension de la rentabilité des élevages étudiés.

Conclusion du chapitre 4

La proximité est réinventée avec une distribution autrement proche, elle sort des marchés et supermarchés conventionnels pour se rapprocher du client dans des espaces frais au bas d'immeubles d'habitations ou imbriqués dans les commerces de quartiers.

Tous les mécanismes d'approvisionnement sollicitent à la fois les productions périurbaines du district d'Abidjan et des productions plus lointaines. Ainsi, les acteurs des marchés conventionnels et ceux de la grande distribution favorisent une production locale dynamique exploitée par les éleveurs les plus professionnels, les plus grands. Nous observons que l'approvisionnement de la métropole abidjanaise en produits avicoles et porcins gère de mieux en mieux la distance entre lieu de consommation et lieu de production. Cet approvisionnement en appelle davantage à des moyens de conservation performants et aux infrastructures de communication.

Dès lors, la commercialisation des produits avicoles et porcins ne favorise pas spécifiquement la production périurbaine abidjanaise mais suscite de grosses productions lointaines qui viennent concurrencer les petits producteurs de la périphérie abidjanaise.

Les modèles de distribution développés par les industriels constituent un exemple pour les petits producteurs qui de plus en plus envisagent de commercialiser leur production dans des espaces frais propres à eux. La visibilité du lieu de production inspire des distributeurs plus petits.

Conclusion de la deuxième partie

En définitive, la métropole abidjanaise possède dans les caractéristiques de sa population, des déterminants facteurs de productions avicoles et porcines de proximité. Avec sa taille à l'échelle nationale et à sa propre échelle, le district d'Abidjan constitue un marché numériquement important, un réel débouché pour toute spéculation alimentaire. La constante de la taille importante d'Abidjan au fil des années entretient la production de proximité. Bien plus, la composition de sa population lui confère le rang du principal fournisseur de classe moyenne en Côte d'Ivoire. L'essor des productions modernes de volailles et de porcs est calqué sur les périodes fastes et les périodes de crises socioéconomiques.

De ces différentes périodes dépend l'existence d'une classe moyenne faible ou forte à satisfaire. Les producteurs et les spécialistes de la grande distribution trouvent dans la métropole une clientèle issue de la classe moyenne à satisfaire. Les innovations dans l'offre des produits avicoles et porcins aux populations en général et à une classe moyenne désireuse des produits avicoles et porcins en particulier, recomposent les défis à relever et les caractéristiques des productions locales à construire.

Des espaces plus éloignés de la métropole rivalisent avec des espaces plus proches dans la production d'animaux à cycle à court. Les circuits ont évolué, les offres aussi et des espaces lointains peuvent aisément répondre à la demande des populations de la métropole abidjanaise. Des superficies plus grandes d'au moins un demi-hectare sont recherchées ou des regroupements au niveau de la commercialisation essaient de naître pour faire face à la demande citadine. Agnibilékrou, Jacquerville, Assinie, Agboville, Toumodi, Azaguié sous moindre pression foncière s'affichent davantage dans la cartographie des productions avicole et porcine.

Au total, la population abidjanaise constitue un marché effectif pour les produits avicoles et porcins d'origine, de qualité et de conditionnement diversement concurrentiels. Dans la partie suivante nous verrons le jeu des pouvoirs publics dans cette concurrence accrue entre productions avicoles et porcines de proximité géographique et productions avicoles et porcines de proximité organisationnelle.

**TROISIÈME PARTIE: POLITIQUES PUBLIQUES ET
PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES PÉRIURBAINES
À ABIDJAN**

Les élevages avicoles et porcins modernes se sont développés à partir du milieu des années 1970. À cette période, la Côte d'Ivoire connaît une embellie financière, démographique et urbaine qui va s'essouffler moins d'une dizaine d'années plus tard.

Les théories explicatives des spécialisations des activités agricoles autour des centres urbains nous rappellent l'importance des contextes locaux et des grandes orientations des pouvoirs publics concernant ces productions.

Aussi, Alain Dubresson (2014), s'interrogeant sur la fragmentation sociale dans les métropoles africaines, montre l'importance de toujours «revenir à la question du politique». Ce retour au politique pour nuancer, voire mesurer la validité des alternatives en matière de singularités urbaines propres aux métropoles africaines, nous incite à confronter les solutions propres aux politiques publiques qui couvrent les élevages avicoles et porcins étudiés. En effet, ce sont ces politiques publiques qui se réservent le droit d'ordonner toutes les recompositions (Chaléard et *al.*, 2014) que l'on peut constater au niveau de ces élevages en position périphérique dans la métropole abidjanaise.

Partant de cette inévitable référence au politique, nous éplucherons dans un premier temps les grandes orientations de l'État ivoirien en faveur des filières modernes avicole et porcine. Dans un second temps, il est nécessaire de saisir les interventions des pouvoirs publics métropolitains concernant les élevages avicoles et porcins.

CHAPITRE 5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉLEVAGE : ATOUT ET CONTRAINTE POUR LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES

La saison sèche des années 1972-1973 au Sahel présageait d'une difficulté d'approvisionnement en produits animaux des États côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Au vu de cette réalité, la Côte d'Ivoire met un accent particulier sur le secteur de l'élevage au lendemain de cette sécheresse en 1974.

Par une politique axée sur l'exportation des matières premières, les autorités ivoiriennes ont estimé qu'elles « avaient intérêt à produire et vendre des cultures d'exportation et utiliser les recettes ainsi obtenues pour importer de la viande des contrées voisines du nord (essentiellement sous forme d'animaux vifs) plutôt que de produire » de la viande sur place (Delgado et Staatz, 1981). Si une des conséquences des conditions climatiques défavorables dans le bassin d'approvisionnement sahélien de la Côte d'Ivoire a été de rejoindre le marché mondial de la viande, l'autre résolution importante a été la mise en place d'une véritable politique ivoirienne d'élevage dans l'objectif de résoudre les besoins croissants des populations urbaines.

Depuis lors, en dépit des crises socio-économiques et malgré les épidémies aviaire et porcine, l'incitation aux productions porcines et avicoles demeure une constante de la volonté politique des pouvoirs publics. Les mesures incitatives à la consommation ou celles de remplacement de la viande bovine par du poulet, des œufs et du porc ont jalonné toute l'histoire de l'élevage en Côte d'Ivoire.

Les premiers choix politiques de développement des productions avicoles et porcines modernes au milieu des années 1970 ont favorisé un essor de ces élevages à la périphérie de la capitale économique Abidjan. Aujourd'hui, il est question pour nous d'interroger les politiques publiques actuelles en matière d'élevage et la place qu'elles accordent à leur tour aux élevages avicoles et porcins périurbains abidjanais.

5-1 La politique d'élevage des années antérieures

Avant de présenter la politique d'élevage de la Côte d'Ivoire indépendante, nous montrons les prémices des élevages avicoles et porcins modernes dans la Côte d'Ivoire coloniale.

5-1-1 La période coloniale

Avant l'indépendance, la Côte d'Ivoire n'est pas un pays d'élevage. Il est certain qu'entre 1933 et 1947 la Côte d'Ivoire a semblé être un grand producteur de bovins mais il ne s'agissait que d'une question de redécoupage des frontières de la Haute Volta. Au cours de

cette période, la Haute Volta fut partagée entre le Soudan, le Niger et la Côte d'Ivoire (Ancey, 1996). En effet, « en 1933, enrichie de huit cercles supplémentaires et de leur cheptel, la Côte d'Ivoire devint subitement un pays d'élevage. Agrandie des cercles de Bobo et de Ouagadougou, grâce à la suppression de la Haute Volta, elle acquérait institutionnellement des ressources animales et la main-d'œuvre dont elle manquait. - La basse côte, comprise entre le 5ème et le 7ème degré de latitude, comptait au plus 9 000 bovins; c'est-à-dire que l'élevage y était quasiment inexistant; la zone moyenne comprise entre le 7ème degré et le cercle de Man portait 13 500 bovins; la haute Côte d'Ivoire comptait environ 76000 bovins dans sa partie dite de transition (Odienné, Kong, Bouna, Bondoukou, Bobo Dioulasso, Gaoua, Batié), et environ 110 000 zébus dans sa partie soudanaise, au nord du 13ème parallèle, dans les cercles de Dédougou, Koudougou, Ouagadougou, Tenkodogo, Kaya » (Ancey, 1996).

Concernant les productions avicoles et porcines, la période coloniale reste pauvre en ces élevages.

En aviculture, des traces d'existence d'élevages avicoles sont perceptibles à Bingerville dans les années 1930 et une extension de ces élevages dans la basse Côte d'Ivoire en 1954-1955 (Bres et Mongodin, 1965) est de mise. En 1938, l'aviculture moderne débute avec la création de la « ferme d'élevage de Bingerville et la mise en place de la toute première couveuse à pétrole » (M'bari, 2000). Elle est le fait de planteurs de la basse Côte d'Ivoire et du Service de l'élevage. En 1954, l'extension est initiée par un « pionnier, M. André BEY, encouragé par le service de l'élevage de l'époque » (M'Bar, 2000). Ces élevages étaient un ensemble de productions de pondeuses.

S'agissant de la production porcine, les premiers essais de modernisation débutent en 1934 à Korhogo. Ils donneront la race de Korhogo dotée d'une « prolificité avec 7 à 10 porcelets par portée, des gains moyens quotidiens après sevrage de 350 à 400 grammes, un poids adulte à 6 mois de 60 - 70 kg, une adaptation au milieu et une résistance aux maladies » (MIPARH, 2003).

Ces différentes initiatives d'élevages avicoles et porcins modernes vont constituer le début fragile de filières avicole et porcine qui se développeront au fil des années.

5-1-2 Après l'indépendance jusqu'au début des années 2000

En matière d'élevage, la Côte d'Ivoire indépendante n'accorde pas d'intérêt à ce secteur. Elle est plutôt consacrée à développer des cultures d'exportations complétées par les cultures vivrières. Les tentatives d'élevages intensifs avicoles se poursuivent et connaissent de nombreux échecs dus à une mauvaise maîtrise de la gestion et des techniques modernes.

« Ces installations nouvelles ont, bien souvent, été équipées avec du matériel importé très onéreux acheté à crédit, et certains éleveurs se sont trouvés écrasés sous le poids conjugué des mortalités et des investissements inconsidérés » (Bres et Mongodin, 1965).

Il faudra attendre les années 1970 pour que l'État de Côte d'Ivoire mette en place une véritable politique de développement de l'élevage.

Cette politique concerne dans un premier temps tous les élevages avec un accent particulier mis sur l'élevage bovin à travers la création par le décret n°70-623 du 14 octobre 1970, de la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) en charge de la recherche-développement, la vulgarisation, la conception et de la mise en œuvre de tous les programmes et projets du secteur des productions animales (PSDEPA, 2014).

Au milieu des années 1970, suite à l'approvisionnement défaillant des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest en produits animaux d'origine sahélienne pour raison climatique, la Côte d'Ivoire pense une politique d'élevage qui privilégie la production d'animaux à cycle court précisément les volailles et les porcs. C'est une accentuation sur des productions plus rapides adaptées au contexte de croissance urbaine. Ainsi, de 1970 à 1990, l'État accompagné par des bailleurs de fonds va investir plus de 170 milliards de FCFA dans le développement de l'élevage (PSDEPA, 2014).

Les années 1970 vont ainsi offrir les bases infrastructurelles et organisationnelles de l'élevage ivoirien en général et de l'aviculture en particulier.

Par de le biais la création de la SODEPRA Sud-Est, fragment de la SODEPRA, et de deux sociétés mixtes spécifiques aux volailles et aux porcs nous avons la naissance d'un maillon industriel viable en aviculture et un maillon industriel éphémère dans la production porcine.

Au niveau de l'aviculture, la Société ivoirienne de production animale (SIPRA) est mise en place en 1976 avec ses installations situées à la périphérie de la capitale économique. Cette entreprise trouve à Bingerville, un fonds des premières actions étatiques en matière de développement de l'aviculture notamment le centre d'élevage orienté vers l'aviculture créé depuis 1961. Par ailleurs, la filière avicole moderne est dotée d'une première organisation d'acteurs du monde avicole. Il s'agit du collège des industriels de l'aviculture créé en 1989.

S'agissant de la production porcine, à la suite des premiers essais de modernisation débutée à la porcherie de Korhogo en 1934, une société à économie mixte AFRIPORC voit le jour à Dimbokro dans les années 1978-1979. Une fois encore loin d'Abidjan, la modernisation de l'élevage de porcs est mise en place. Elle se spécialise dans la production et la reproduction de porcs charcutiers. AFRIPORC avait en charge l'approvisionnement des marchés urbains en produits de charcuterie de qualité.

Du fait de la crise économique et du retrait de l'État de l'appareil productif dans les domaines clés de l'économie, les deux structures de productions animales spécialisées vont connaître des évolutions différentes. La SIPRA continuera de fonctionner en tant qu'entreprise privée tandis que l'AFRIPORC sera dissoute en 1982 pour cause de mauvaise gestion, d'éloignement des grands centres de consommation et « d'inadaptation des hybrides d'élevages » (Metzel et Cook, 1993).

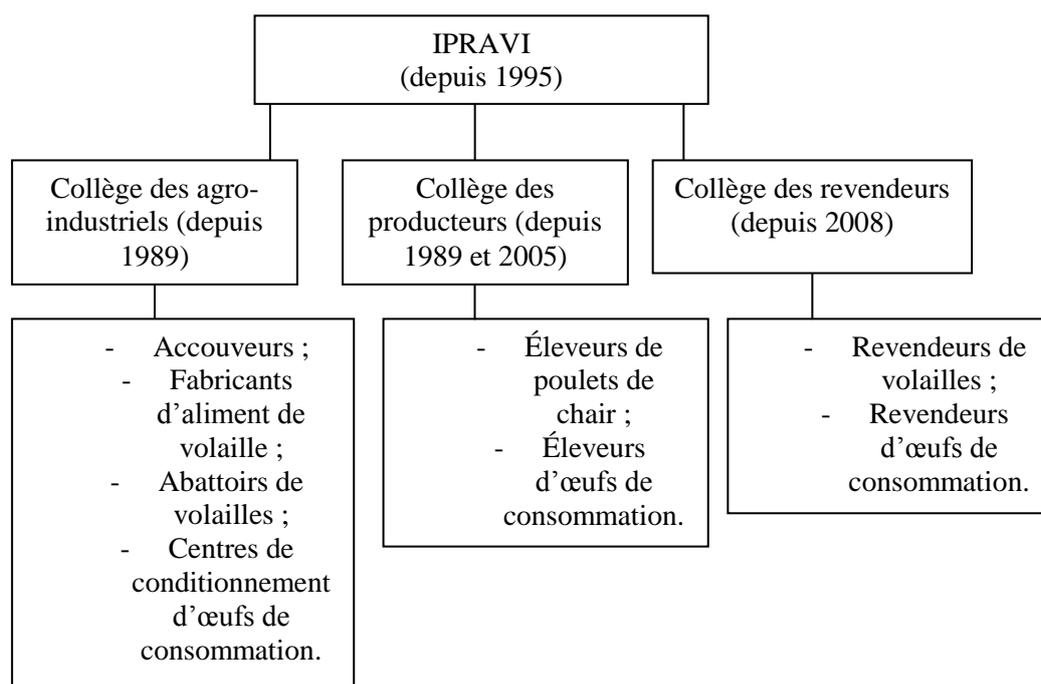
Les années 1990 sont un autre tournant important dans la politique de l'élevage en Côte d'Ivoire. L'accent mis sur des productions à cycle court va se poursuivre. Le contexte économique peu reluisant conséquence d'une crise économique amorcée dans les années 1980 va contraindre l'État ivoirien à se désengager du secteur de l'élevage. Ce désengagement se matérialise par la dissolution de la SODEPRA en 1993 et la liberté d'entreprendre accentuée dans les filières avicole et porcine.

L'État va désormais intervenir dans l'élevage par l'entremise de structures davantage consacrées à l'agriculture en général. Nous avons respectivement l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) créée en 1994, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) créé en 1998, le Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) créé en 1991 et le Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), créé en 2002.

Ces filières déjà dotées d'une présence effective du privé vont voir l'importance des acteurs privés se renforcer.

Par ailleurs, les années 1990 vont donner à l'aviculture sa force d'organisation débutée au tournant précédent. Ainsi, la filière avicole dispose d'une faïtière vieille d'une vingtaine d'années (cf. figure 55) et d'acteurs industriels qui sont un interlocuteur de poids dans les échanges avec le gouvernement pour l'amélioration des conditions de développement des élevages avicoles. La présidence de cette faïtière était tenue par le président du conseil d'administration de la SIPRA jusqu'en 2016.

Figure 55 : L'organisation de l'Interprofession avicole ivoirienne



Source: IPRAVI, 2015

L'Interprofession avicole (IPRAVI) créée en 1995 ne regroupait que les agro-industriels de la filière avicole et les producteurs de volailles réunis en collège depuis 1989. En 2005, puis en 2008 elle s'enrichit d'une autre organisation d'éleveurs et d'un nouveau collège regroupant des revendeurs.

En somme, à l'aube de l'an 2000, aux différents projets en faveur des élevages à cycle court (PE2C) dont les zones d'interventions couvraient Abidjan, Abengourou, Aboisso, Adzopé, Agboville, Bingerville, Bassam, Anyama, Dabou, Abengourou, Agnibilékrou, Yamoussoukro, Bouaké, Daloa, Man, Gagnoa et San-Pédro, les productions avicoles et porcines modernes à la périphérie d'Abidjan sont renforcées.

En résumé, la politique d'élevage moderne mise en place dans le sud ivoirien dans les années 1970, 1980, 1990 et au début des années 2000 va faire d'Abidjan à la fois le principal foyer de consommation et des productions modernes avicoles et porcines.

Après un passage à vide sur le plan politique du fait d'une succession de crises politico-militaires depuis le coup d'État de 1999 renforcé par la rébellion de 2002, le nouveau pouvoir qui s'installe après les élections tumultueuses de fin 2010 réorganise le secteur de l'élevage à l'instar d'autres domaines de l'économie ivoirienne. Dans l'objectif de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, une orientation nouvelle est donnée au secteur de l'élevage.

5-2 Une vision actuelle axée sur la mobilisation de financement en faveur de l'initiative privée

« Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques a décidé d'engager une politique de relance des secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture qui ont longtemps souffert des effets de la décennie de crises qu'a connu la Côte d'Ivoire. Cette politique basée sur la hausse de l'investissement dans les infrastructures de production, de recherche-développement, de transformation et d'accès au marché permettra aux secteurs d'établir leur développement dans la durée et contribuera à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes » (PSDEPA, 2014-2020).

En général, tous les élevages en Côte d'Ivoire sont concernés par des objectifs et des actions partagés dans leurs grandes lignes (cf. tableau 29). Si la relance concerne aussi bien les élevages de ruminants que les élevages avicoles et porcins du fait qu'ils ont tous subi les affres de l'instabilité socio-politique, il faut rappeler que les élevages de ruminants concentrés dans la partie nord du pays ont été les plus affectés. En effet, les fondements du développement de l'élevage ont été durement touchés dans les zones Centre, Nord et Ouest du pays au plus grave de la crise militaro-politique qui a scindé la Côte d'Ivoire en deux.

Les élevages avicoles et porcins modernes situés largement dans la partie sud du pays ont connu des impacts négatifs au niveau de leur financement et de leur commercialisation. Par exemple, au niveau de l'aviculture moderne, la production a été éprouvée. Il a été noté un réseau de transport perturbé, un accompagnement du système bancaire à l'arrêt et un départ d'une main-d'œuvre immigrée (PSRA, 2012).

Tandis que les fondements des élevages de ruminants (ranchs et stations d'élevages, etc.) situés essentiellement dans la partie nord du pays ont complètement été déstructurés. En effet, les locaux et les équipements (matériel informatique, véhicules, matériels agricoles et de recherche, etc.) de l'administration relative aux productions animales ont été soit complètement détruits, soit partiellement dégradés (PSRA, 2012).

Tableau 29 : Objectifs et actions assignés à l'État de Côte d'Ivoire pour le développement de la filière avicole

Objectifs	Actions
Relancer le secteur de l'élevage par la réhabilitation et la restauration du potentiel	<ul style="list-style-type: none">- amélioration génétique des races existantes ;- réhabilitation des ranches et stations d'élevage, des infrastructures d'élevage (barrages, paddocks fourragers,

de production animale	parcs,...), d'abattage (abattoirs), de transformation et de commercialisation (marché à bétail, points de vente de la viande,...) ; - suivi et encadrement des éleveurs.
Répondre aux besoins alimentaires d'une population qui croît très rapidement (3,3%/an)	- augmentation des productions animales dans les conditions permettant la préservation de l'environnement et une gestion optimale des ressources naturelles ; - amélioration de la productivité du cheptel national ; - développement des filières d'élevage ; - gestion durable des filières d'élevage ; - mise en place d'un mécanisme de financement adapté des exploitations d'élevage.
Organiser les filières animales au niveau de l'ensemble de la chaîne des valeurs	- renforcement des capacités des organisations professionnelles ; - élaboration d'une stratégie nationale de la transformation et de la valorisation des produits animaux ; - bonne gestion de l'espace pastoral ; - accompagnement des coopératives à se conformer à la loi OHADA sur les sociétés coopératives ; - valorisation du métier d'éleveur.
Mettre en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre les épizooties	- renforcement du système d'épidémiosurveillance et de biosécurité de la production à la commercialisation ; - mise en place d'un système de contrôle sanitaire des produits animaux et halieutiques ; - élaboration d'un programme de biosécurité.
Créer un environnement favorable au développement de l'initiative privée en mettant l'accent sur le Partenariat Public-Privé (PPP).	- créer un environnement législatif, administratif, juridique et fiscal incitatif ; - développer les voies de communication ; - réaliser la sécurisation foncière ; - renforcer les cadres de concertation et faciliter l'accès au financement à des taux bonifiés.

Source : PSDEPA, 2014, p. 40

À l'analyse des données consignées dans le tableau ci-dessus, nous retenons que les objectifs de développement couvrent tous les maillons des différentes filières d'élevage du pays. De manière globale, de 2014 à 2020 des actions spécifiques sont prévues et en cours de réalisation dans les domaines de l'amélioration génétique des races, l'amélioration de la productivité des élevages, la professionnalisation du métier d'éleveur, la biosécurité des conditions des investissements en élevage. Nous constatons une ouverture et une volonté affichée d'encourager l'investissement privé en créant les conditions fiscales, foncières et de mobilités favorables à tout investissement dans le secteur de l'élevage.

Au titre des actions concernant l'espace de production nous notons des actions qui peuvent éloigner facilement la production de la métropole abidjanaise et dans le même temps des actions qui peuvent la maintenir sur place. Il s'agit de développer les voies de communication, d'augmenter les productions animales dans le respect de l'environnement et d'une gestion optimale des ressources naturelles et de sécuriser le foncier.

Nous constatons que les filières modernes avicole et porcine ont évolué dans des pas de temps souvent communs mais avec des stratégies différentes.

Pour preuve, au contraire de la filière porcine qui ne dispose d'aucun plan stratégique de développement détaillé, la filière avicole quant à elle dispose d'un plan stratégique spécifique à l'essor de ladite filière, intitulé le PRSA 2012-2021. Les travaux d'élaboration de ce plan débutés en mars 2009 ont pris fin le 11 août 2011 avec la validation de ce plan en présence des partenaires publics et privés de la filière avicole.

À l'analyse du tableau ci-dessous, les objectifs globaux évoqués plus haut pour tous les élevages avicoles sont précisés pour la filière avicole. L'accès à un financement avantageux et à la sécurisation foncière au regard des normes sont souhaités.

Tableau 30 : Objectifs et actions assignés à l'État de Côte d'Ivoire pour le développement de la filière avicole

Objectifs	Actions
Assainir l'environnement de la filière	- Assainir la filière en termes de la fiscalité et du foncier ; - Contrôler les normes.
Assurer la protection de la filière contre la concurrence déloyale	Développer des mécanismes de protection à l'image des pays comme la France, les États-Unis, le Brésil et la Tunisie
Améliorer le climat des affaires	Veiller au respect et à l'application de toutes les mesures en vue de créer un climat propice aux affaires
Mettre en place une structure de financement	Faciliter le financement des activités avicoles à des taux préférentiels
Mettre en place un système de sécurité sanitaire	Doter la filière d'un dispositif de veille sanitaire pour prévenir et gérer les sinistres sanitaires

Source : PSRA, 2012, p. 28

Les orientations sont plus claires pour la filière avicole avec un objectif spécialement dédié à la protection de la filière contre la concurrence déloyale. Il s'agit de développer des dispositifs de protection en référence aux modèles en cours dans les pays développés et émergents.

Dans l'attente d'un bilan en 2021, nous analysons les mécanismes qu'offrent les dispositifs actuels aux éleveurs avicoles et porcins du périurbain abidjanais.

5-3 Les expériences en cours en faveur de l'initiative privée

Les actions actuelles des pouvoirs publics en faveur des filières avicole et porcine se perçoivent dans la gestion du recours aux importations, dans la création de projets et dans de nouveaux partenariats et perspectives nouvelles.

5-3-1 Une gestion flexible des importations

La politique ivoirienne en matière de couverture des besoins animaux est extravertie depuis l'indépendance du pays. Contrainte de penser autrement son approvisionnement en produits carnés depuis la grande sécheresse qui a frappé le Sahel en 1972 et 1973, la Côte d'Ivoire a décidé de promouvoir une production locale de porcs et de volailles.

Cependant, elle ne rompt pas complètement avec un approvisionnement extérieur qui s'est élargi dans le temps aux régions extra-ouest-africaines. Pour les pouvoirs publics les importations sont une réponse qui, à court terme, comble le manque à gagner d'une politique de production nationale qui a besoin de plus de temps pour trouver ses marques et couvrir les besoins nationaux. Ceci permet d'assurer avant tout la sécurité alimentaire de la population ivoirienne sans oublier d'offrir une protection à toute production animale nationale. De ce fait la politique ivoirienne relative aux taxes sur les importations a oscillé dans le temps depuis les années 1970 variant d'une viande à une autre.

À partir de 1990, une grande innovation est opérée. Par la loi n° 90-442 du 29 mai 1990 l'État de Côte d'Ivoire institue un prélèvement compensatoire sur les produits animaux importés destinés à la consommation humaine. Cette loi entre en vigueur un an plus tard, en 1991.

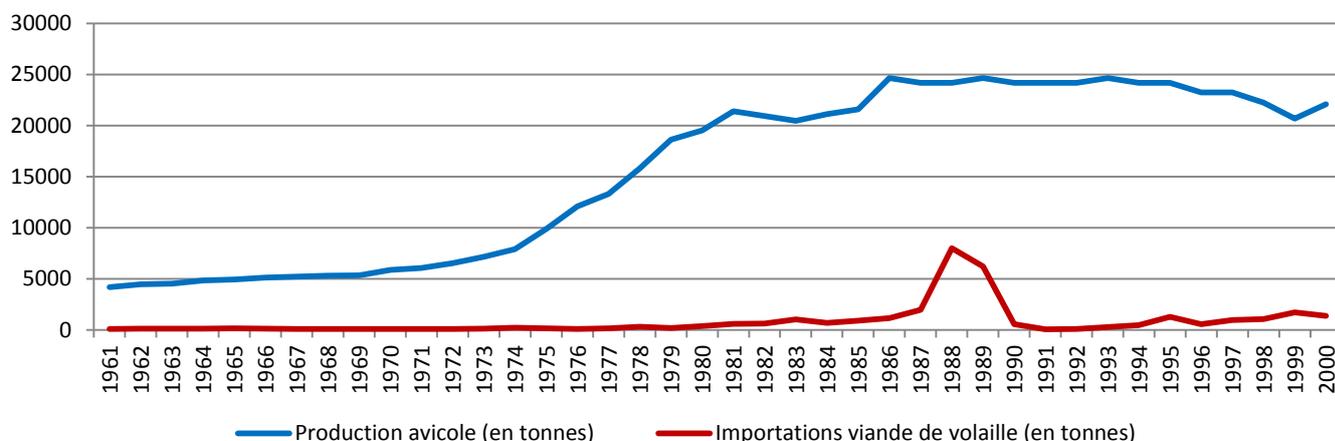
Aujourd'hui, les importations de produits animaux demeurent soumises à des taxes spéciales différenciées suivant les animaux.

Les acteurs de l'Interprofession avicole ont réussi, après des négociations avec l'État, à rehausser le coût du prélèvement compensatoire sur les viandes de volailles abattues qui rentrent sur le territoire ivoirien. Entré en vigueur en 1991, ce prélèvement fixé à 300 FCFA passe à 1 000 FCFA en mai 2005 pour une durée de cinq ans. A la veille de son expiration en 2009, l'État de Côte d'Ivoire par l'ordonnance n° 2009-406 du 31 Décembre 2009, proroge de dix ans le prélèvement compensatoire sur les importations en Côte d'Ivoire de volaille morte de basse-cour et leurs abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés suivant le montant appliqué à partir de 2005. Ainsi, les importations de viandes avicoles sont toujours soumises à cette taxe.

À l'analyse des statistiques disponibles sur les importations et la production avicole nationale entre 1961 et 2014, l'on constate une évolution en trois temps.

D'abord une première phase au cours de 1961 à 2000 au cours de laquelle les courbes de la production et des importations évoluent sans se rapprocher (cf. figure 56). Sur cette période, la production ne fait que progresser surtout à partir de 1975 où l'État s'implique davantage dans la production avicole.

Figure 56 : Évolution de la production et des importations avicoles en Côte d'Ivoire de 1961 à 2000

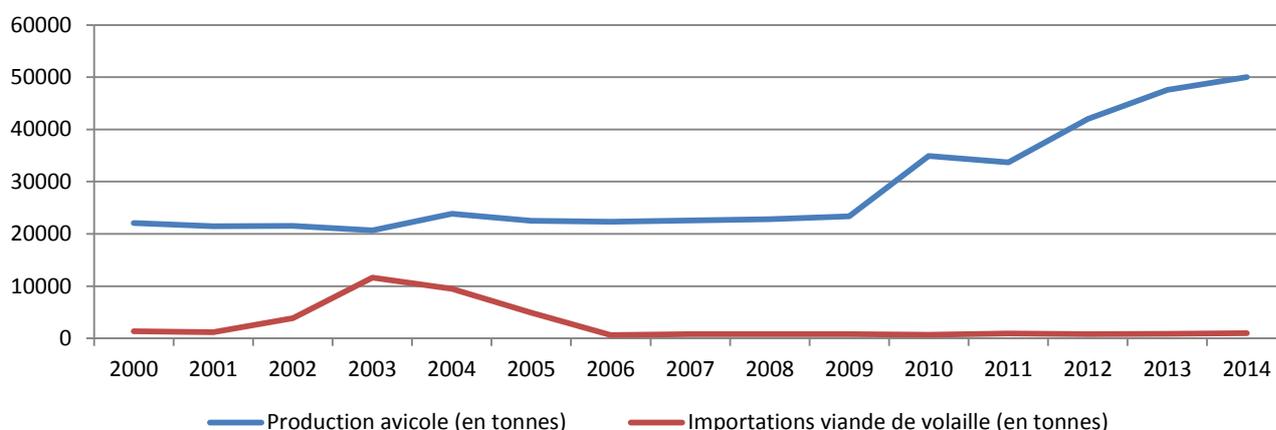


Source : FAO, 2014

Les importations quant à elles progressent sensiblement jusqu'à atteindre un pic d'environ 8 000 tonnes en 1988 alors qu'elles n'atteignaient que 80 tonnes en 1961. Elles chutent ensuite pour atteindre le niveau de 1961 et se stabiliser plus ou moins de 1991 à 2000 entre 25 000 et 20 000 tonnes.

Ensuite une deuxième phase de 2000 à 2006, au cours de laquelle les courbes de la production et des importations se rapprochent (cf. figure 57). Pendant cette phase, les importations croissent considérablement pour se maintenir plus ou moins jusqu'en 2004 et chutées à partir de 2005. La production nationale se maintient quant à elle autour de 20 000 tonnes.

Figure 57 : Évolution comparée de la production et des importations avicoles en Côte d'Ivoire de 2000 à 2014



Source : FAO, 2014 ; IPRAVI, 2015

L'instabilité politique amorcée en décembre 1999 et aggravée en 2002 bouleverse les flux de produits avicoles entre les pays limitrophes situés au Nord de la Côte d'Ivoire. Les

nombreuses tracasseries routières du fait de nombreux barrages de contrôles érigés de part et d'autres de la zone Centre, Nord et Ouest (CNO) et de la zone gouvernementale. De ce fait, les importations de volailles traditionnelles ont connu une forte baisse qui a dynamisée les importations de découpes de volailles extra-africaines (PSRA, 2012).

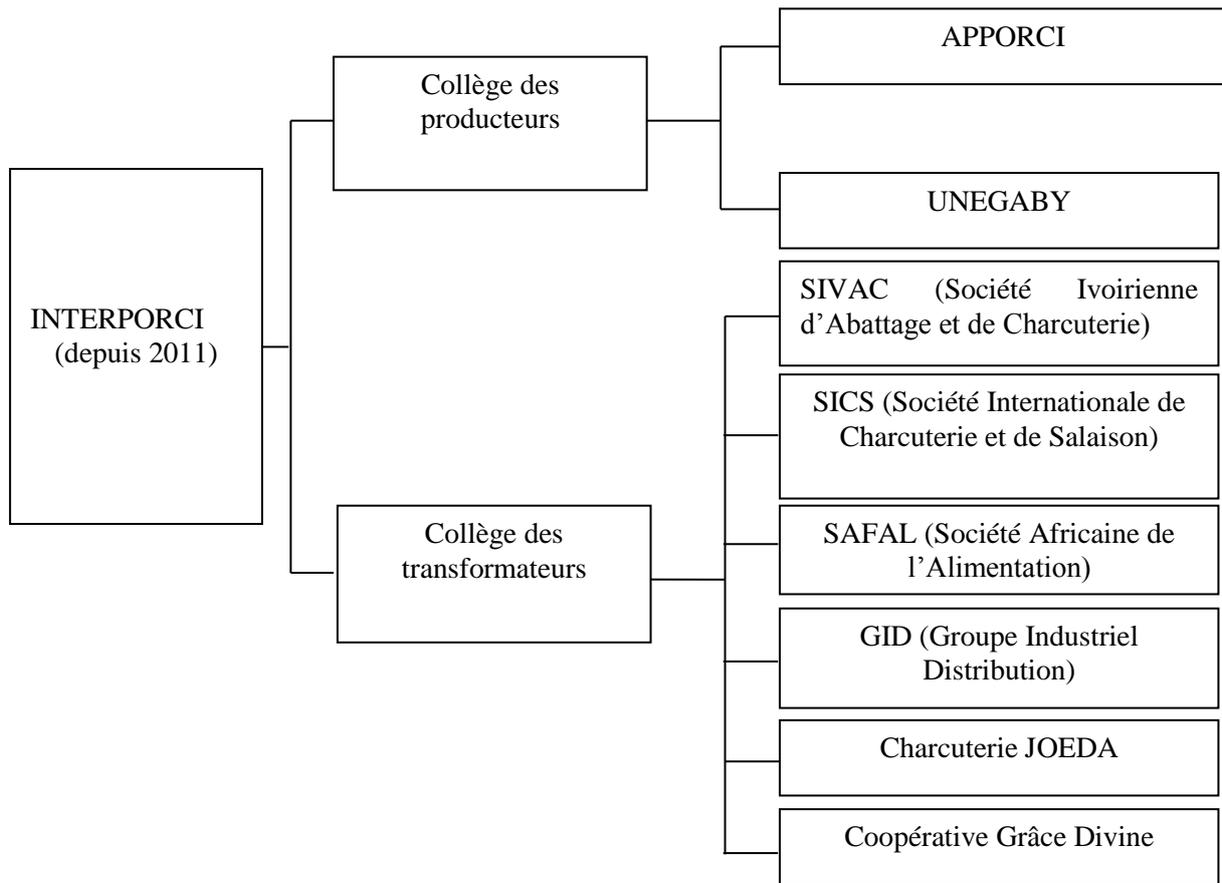
Enfin une dernière phase de 2006 à 2014 au cours de laquelle à nouveau, les courbes des importations et de la production évoluent différemment (cf. figure 54). En réalité, à partir de 2003, nous observons une chute progressive des importations passant d'un peu plus de 10 000 tonnes en 2003 à environ 600 tonnes en 2006 pour se stabiliser autour de cette quantité jusqu'en 2014. Dans le même temps la production nationale grimpe doucement dans un premier intervalle de 2003 à 2009, remonte un peu entre 2009 et 2010, chute entre 2010 et 2011 pour reprendre sa croissance à partir de 2011 et atteindre le seuil de 50 000 tonnes en 2014.

Toutes ces fluctuations sont à la fois en rapport avec l'institution du prélèvement compensatoire en 1990, de son rehaussement en 2005 et des périodes de crises socio-économiques et sociopolitiques de la fin des années 1980, de la fin des années 1990, du début des années 2000 et des années 2010-2011.

Concernant la filière porcine, les objectifs et les actions ne sont pas à la hauteur de la filière avicole. Elle s'organise peu à peu et s'est finalement dotée d'une faîtière. Cette organisation regroupe les producteurs et les transformateurs (cf. figure 58). Le président actuel est un agro-industriel qui intervient simultanément dans l'élevage bovin et l'élevage porcin.

Elle est davantage visible mais peine à instaurer un prélèvement compensatoire spécifique aux abats de viande porcine. La consommation de porcs n'a toujours pas décollé, les journées porcines de 2015 et 2016 étaient encore l'occasion de faire la promotion de la viande porcine pour inciter les populations ivoiriennes musulmanes à 42,5 % (RGPH 2014) à la consommation de porcs.

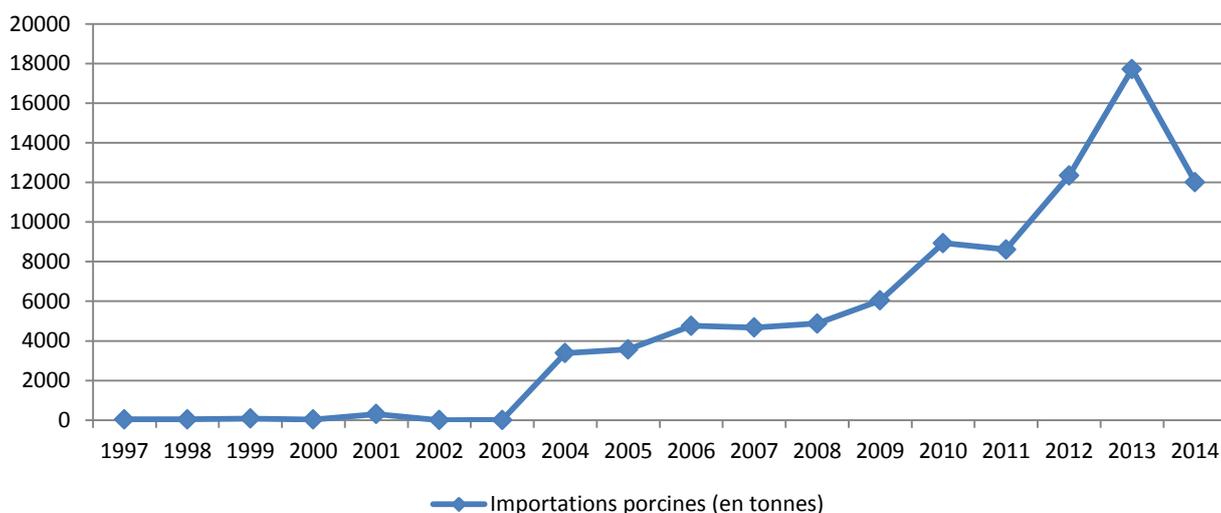
Figure 58 : L'organisation de l'Interprofession porcine ivoirienne



Source : Interporci, 2015

En dépit d'une faible protection douanière de la production porcine nationale, les statistiques des importations et de la production locale de 1997 à 2014 montrent une production en hausse depuis la relance de la production moderne après les ravages de la peste porcine africaine. Les données disponibles pour l'analyse montrent un intérêt pour les importations à partir de 1997 (cf. figure 59).

Figure 59 : Évolution des importations porcines en Côte d'Ivoire de 1997 à 2014

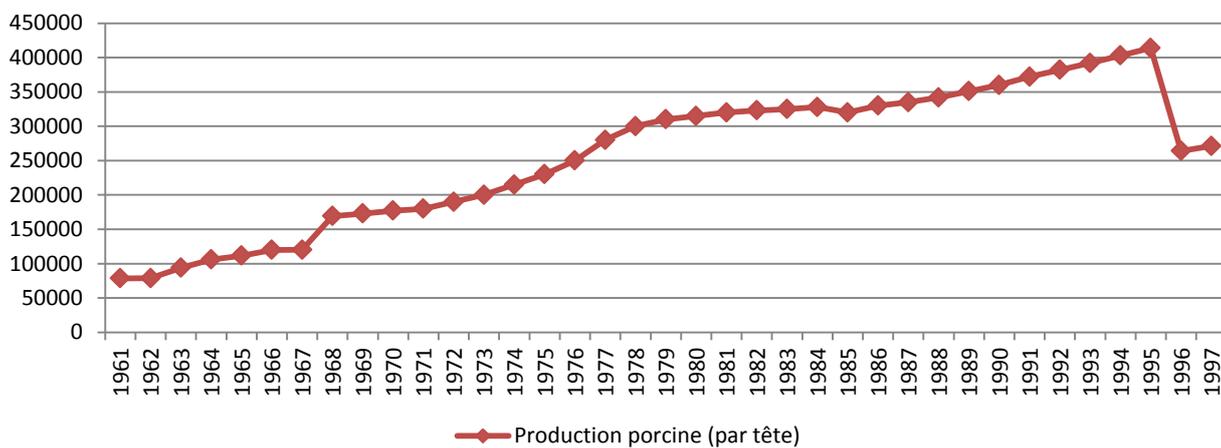


Source : FAO, 2014 ; ITC, 2015

C'est seulement à partir de 2003 que les importations vont croître pour atteindre leur pic en 2013 et rechuter en 2014.

La production nationale de porcs est quant à elle suivie depuis 1961 (cf. figure 60). De 1961 à 1995, cette production passe de moins de 100 000 têtes à plus de 400 000 têtes soit une production multipliée par quatre en 34 ans.

Figure 60 : Évolution des importations porcines en Côte d'Ivoire de 1961 à 1997

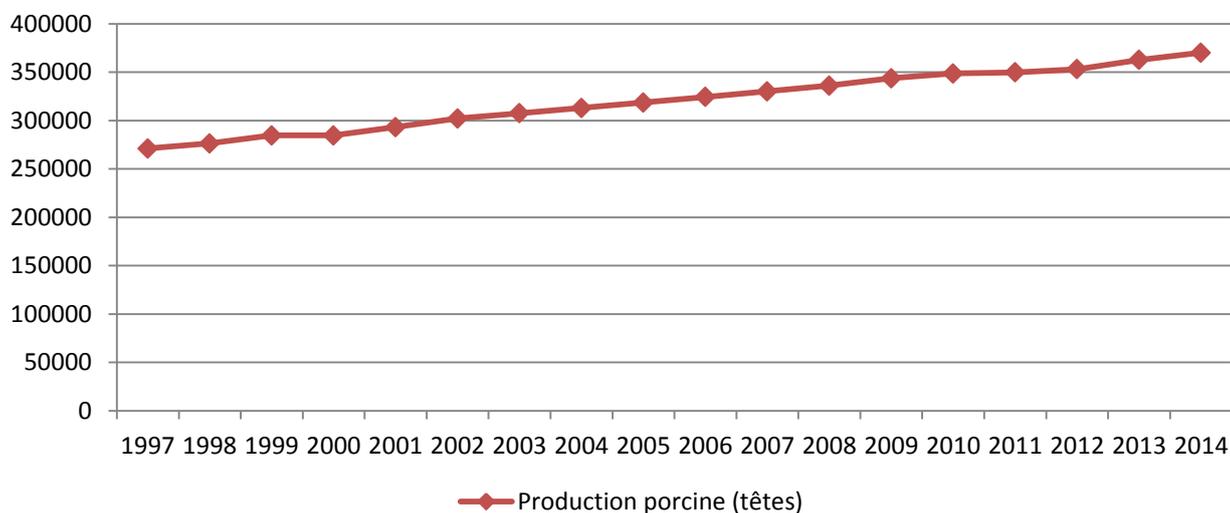


Source : FAO, 2014

La peste porcine africaine touche la Côte d'Ivoire en mai 1996 et un abattage massif est effectué dans les élevages de porcs modernes en vue d'éradiquer la maladie. En effet, 20 000 porcs meurent et 80 000 porcs sont abattus (Verhuslt, 1998). La production chute de plus de 400 000 porcs à environ 265 000 porcs entre 1995 et 1996. Elle se stabilise entre

250 000 et 300 000 têtes jusqu'en 2001 et connaît une progression depuis cette date. En 2014, la production atteint 370 000 têtes (cf. figure 61).

Figure 61 : Évolution de la production porcine ivoirienne de 1997 à 2014



Source : FAO, 2014 ; ITC, 2015

En somme, les mesures fiscales de protection des productions porcine et avicole locales sont différenciées. Elles dépendent de la solidité des filières avicole et porcine. Toutefois, les statistiques consultées ne montrent pas une grosse pression des importations sur les productions avicoles et porcines nationales. Dans l'ensemble, les productions demeurent supérieures aux importations.

5-3-2 Une législation d'implantation des fermes légères

Dans l'attente d'une sécurisation foncière assurée aux producteurs avicoles et porcins, la législation sur les implantations de fermes en vigueur reste inchangée depuis 1998. Elle laisse chaque producteur s'installer où il veut avec pour objectif la maximisation du profit.

Face à un manque de mesures coercitives de la part des pouvoirs publics, la démarche en vigueur pour l'acquisition d'une autorisation d'implantation d'une ferme sur un espace donné laisse encore le choix aux aviculteurs et aux producteurs de porcs de se diriger ou pas vers le ministère.

Depuis la promulgation du décret n°98-70 du 13 février 1998 fixant les règles générales d'installation des exploitations d'élevage, aucun autre texte réglementaire n'est venu préciser dans le détail des normes d'installation à respecter par une exploitation d'élevage.

Ce décret définit l'exploitation d'élevage comme « toute installation ou tout espace clôturés, destinés à recevoir des animaux d'une ou plusieurs espèces à des fins commerciales ou non. »

À l'analyse de ce décret, nous avons constaté qu'il offre les grandes orientations mais rien ne vient préciser les normes entre deux élevages ou la distance entre les dernières habitations et une exploitation d'élevage. Ainsi, les fermes avicoles et porcines ne peuvent s'implanter sur aucun espace sans une autorisation préalable. Elles peuvent se situer sur un domaine rural, un domaine urbain différé et un domaine public (cf. tableau 31).

Tableau 31 : Répartition des possibilités foncières offertes aux éleveurs suivant le type de domaine

Type de domaine	Marge de manœuvre accordée aux élevages
Domaine rural	possible sur simple déclaration aux services en charge des ressources animales
Domaine urbain différé	interdit à l'intérieur des périmètres urbains sauf dérogation avec autorisation toujours temporaire
Domaine public	possibilité d'offrir des parcelles du domaine public à titre temporaire et dans des conditions fixées par des arrêtés spécifiques

Source : Décret n°98-70 du 13 février 1998

Sur le terrain, la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques d'Abidjan à travers des postes d'élevage et des ressources halieutiques dans les sous-préfectures d'Anyama, Bingerville et Songon ne sont pas en interaction avec les aviculteurs et les producteurs de porcs. À Anyama et Bingerville leurs activités se résument à l'inspection de la viande à l'abattoir et à des expertises données sur place ou à des campagnes de vaccinations. Ils n'interviennent pas dans une quelconque procédure d'implantation de fermes avicoles ou porcines. Tous les producteurs enquêtés se sont installés sans aucune autorisation préalable. Une seule avicultrice a demandé et obtenu une autorisation du Ministère de l'agriculture après avoir débuté son activité. Dans l'objectif de bénéficier d'un appui financier de l'État, elle s'est sentie contrainte de le faire pour remplir les conditions d'accès au financement.

À Songon, le responsable du poste d'élevage est plus orienté vers la pêche que l'élevage. Il a essayé de recenser les éleveurs de la sous-préfecture mais faute de ressources financières pour répertorier des exploitations dispersées dans l'espace, il a été obligé d'abandonner cette idée. Il n'a rencontré des éleveurs qui ne demandent qu'à mener leur activité en paix vu que l'État ne leur accorde aucune subvention. Il a préféré inventorier les pêcheurs qui sont faciles à trouver vu qu'ils se regroupent en bordure de lagune après leur activité de pêche.

Par ailleurs, la création de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) par adoption du décret n°2016-590 du 03 août 2016 apporte un nouvel acteur dans le dispositif foncier. Si elle ne vient pas résoudre la question foncière inhérente aux élevages avicoles et porcins modernes, l'AFOR sensibilise pour l'heure les producteurs sur les risques de pratiques foncières douteuses dans

le périurbain. Car face à l'inexistence de plans d'aménagement régionaux, les terres rurales font l'objet d'une vive compétition débouchant sur de nombreux conflits fonciers.

L'AFOR apporte une esquisse de solution spécifiquement relative à l'aviculture moderne. Il s'agit de prévoir des espaces dédiés aux fermes avicoles dans les zones périurbaines dans l'objectif de réduire les coûts de transport des produits avicoles de la ferme aux consommateurs (cf. tableau 32).

Tableau 32 : Les points clés de la communication du directeur du foncier rural (M. Zirignon D.) au forum Avi-Invest le 24 novembre 2016

Risques	Impacts	Esquisse de solution
<ul style="list-style-type: none"> - croissance de la pression foncière ; - baisse du couvert végétal ; - baisse des surfaces cultivables et croissance démographique ; - conflits fonciers en hausse ; - inexistence de plans d'aménagement régionaux ; - propriétaires multiples pour une même terre ; - flux migratoires mal maîtrisés 	<ul style="list-style-type: none"> - faiblesse des investissements ; - investissements non sécurisés ; - précarisation de l'activité agricole ; - délocalisation ou abandon forcé suite à une non maîtrise de l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification des droits fonciers ruraux sur chaque terre pour passer un contrat avec la bonne personne ; - Exiger des contrats écrits (faire baisser la force de l'oralité) ; - Vulgariser et appliquer les textes sur le foncier rural ; - Adopter des plans d'aménagement régionaux ; - prévoir des espaces dédiés aux fermes avicoles dans les zones périurbaines.

Source: AVI-INVEST, 2016

En résumé, l'État essaie d'orienter l'implantation des fermes d'élevage. Il propose à la fois le périurbain comme espace de développement des activités avicoles mais laisse trop de vide dans la précision des normes à respecter. Les aviculteurs et les producteurs de porcs exploitent ces vides réglementaires sur le terrain pour s'installer selon leur propre logique. En attendant une réglementation rigoureuse des implantations des fermes avicoles et porcines, les producteurs de la périphérie abidjanaise exercent leurs activités suivant les opportunités foncières qu'ils trouvent.

5-3-3 Des projets avicoles et porcins d'envergure nationale

Les projets de développement des élevages avicoles et porcins en cours ou d'avenir font la promotion des élevages dans toute la Côte d'Ivoire. Nous analysons le Projet d'appui au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire (PADE-CI), le Programme d'appui à la

production avicole nationale (PAPAN), le Projet Abattoir de Volaille en Côte d'Ivoire (PAV-CI) et le Projet de Relance de la Filière Porcine par l'amélioration génétique (PREFIPOR).

Le PADE-CI national

Le PADE-CI dernier projet en date est « issu de la refonte des projets » du Ministère des productions animales et des ressources halieutiques (MIPARH) en 2009 (PSRA 2012-2021). Il vise à assurer la couverture des besoins nationaux en viande et produits d'élevage et améliorer le revenu des éleveurs.

D'envergure nationale, le PADE-CI est doté de sept antennes. Ces antennes couvrent respectivement les zones du Nord, du Centre, de l'Est, de l'Ouest, du Sud-Est et du Sud-Ouest. À la base, ce projet finance tous les élevages y compris les élevages de volailles et de porcs. Les bénéficiaires sont les agro-éleveurs, les jeunes, les femmes, les Organisations professionnelles d'éleveurs (OPE) et les opérateurs de toutes les filières d'élevages.

Cependant, pour des raisons de financement, le projet a finalement pour cible des élevages déjà fonctionnels ou des éleveurs qui disposent déjà d'une exploitation. Ces critères de sélection ressortent dans la cartographie des élevages financés par l'antenne Sud-Est. En effet, entre 2012 et 2014, douze élevages sont financés et se situent dans les communes d'Abobo, Anyama, Bingerville, Port-Bouët, Songon et Yopougon (cf. tableau 33). Ils se répartissent précisément dans les localités d'Abouabou, Kobakro, Azito village, N'dotré, Adiapodoumé (Km 17), Songon-Dagbé, Gonzagueville et Akouai Santé.

Ces douze élevages se composent de six élevages de pondeuses, un élevage de porcs et cinq élevages de poulets de chair.

Tableau 33 : Répartition des élevages financés par le PADE-CI selon la commune

Communes	2012	2013	2014	Total
Abobo	1		1	2
Anyama	2	1		3
Bingerville		1		1
Port-Bouët		2		2
Songon	1			1
Yopougon		2	1	3
Total	4	6	2	12

Source: PADE-CI, 2015

Le tableau ci-dessus montre que les producteurs périurbains bénéficient d'un appui des pouvoirs publics bien qu'ils ne bénéficient pas à la base d'une sécurité foncière. En 2014, l'État finance des élevages qui se situent de ce qu'il reste de rural cœur de la métropole.

Lors de notre dernier passage à l'antenne Sud-Est du PADE-CI en 2015, les activités étaient à l'arrêt pour des raisons de difficultés financières.

Le PAPAN au secours de tous les aviculteurs

La réactivation du fonds de développement de l'élevage ou de tout autre financement encadré par les pouvoirs publics devient une réalité dans le secteur avicole avec le PAPAN.

Le PAPAN a été créé pour gérer le Fonds d'aide à la production avicole nationale (FAPAN) qui a été créé par la loi de finance n°200-161 du 27 avril 2005. 50% de la somme obtenue par l'application du prélèvement compensatoire est reversé au FAPAN. Les modalités de gestion du FAPAN sont fixées par l'arrêté interministériel n°11/MIPARH/MDPMFE du 26 février 2007. Les ressources du FAPAN sont consacrées à hauteur de 60% aux crédits ou garanties au profit des aviculteurs et de leurs organisations, de 20% au fonds d'urgence pour les cas d'épizooties, de 15% pour les dépenses relatives au renforcement de la capacité d'intervention des services de contrôle et d'inspection sanitaire et de 5% au fonctionnement du comité de gestion dudit fonds.

Le PAPAN à travers le Fonds de Garantie du Secteur Avicole (FGSA) a pour mission de favoriser, en partenariat avec le système bancaire financier national et international, l'accès aux crédits pour les aviculteurs et leurs Organisations Professionnelles. Il s'agit d'un appui au financement. Il se charge de procéder à la recherche de financement à l'international et à établir des conventions avec les banques au niveau national. Il sert de caution à tout financement de producteurs sur l'ensemble du territoire national. Le financement concerne l'extension d'exploitations avicoles existantes, la création de nouvelles fermes, la création de provenderie, la création de couvoir, la création d'abattoir, toute unité de commercialisation, l'approvisionnement en intrants (œufs à couver poussins ; aliments, médicaments) et le fonds de trésorerie.

À l'exception des restrictions relatives à l'âge du promoteur de l'activité d'élevage spécifique aux types de projet, des conditions d'éligibilité sont à respecter par le promoteur et par son projet. Pour être éligible, le promoteur doit :

- Appartenir à une coopérative avicole ;
- Exercer le métier d'éleveur de volailles et se consacrer entièrement à cette activité ;

- Être titulaire d'un diplôme, avoir une formation, une qualification reconnue, ou bénéficier d'un encadrement technique approprié ;
- Être légalement constitué de droit national et être résident ;
- Disposer d'un organe de gestion et de contrôle ;
- Disposer de l'entièreté des parts sociales des membres.

Quant à son projet, il devra :

- avoir des activités de production de poulets, d'œufs, d'aliments, de pintades, de cailles, de dindons etc. ;
- posséder un marché potentiel favorable ;
- dégager une rentabilité financière suffisante avec un emprunt dont le montant doit être compris entre 1 000 000 FCFA et 50 000 000 FCFA.

S'agissant du remboursement, le taux d'intérêt de 12 % TTC est supporté à hauteur de 8% par le bénéficiaire du crédit et à 4% TTC par le Fonds de Garantie du Secteur Avicole. En 2014, 15 promoteurs dispersés sur le territoire national ont vu leurs dossiers être retenus pour un financement dont trois aviculteurs dont les fermes se situent dans le district d'Abidjan (cf. tableau 34).

Tableau 34 : Projet soumis au PAPAN par localité

Localité	Effectif
Adzopé	1
Agnibilékro	1
Akoupé	1
Alépé	1
Anyama	1
Azaguié	1
Dabou	1
Yopougon (Km 17)	1
Songon	1
Korhogo	1
San-Pédro	1
Séguéla	1
Taabo	1
Tiendékro	1
Toumodi	1
Total	15

Source : PAPAN 2014

Au final, 12 projets ont obtenu effectivement un financement (cf. encadré ci-dessous).

Extrait de la présentation du fonds de garantie du secteur avicole :

Le bilan partiel de mise en œuvre du FGSA

Le jeudi 19 décembre 2013, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) ont signé la première convention de partenariat dans le cadre du FGSA.

Financement de projets

Au cours de l'année 2014, douze (12) projets ont été financés pour un montant global de **102 907 233 F CFA**. Le premier crédit a été mis en place le 14 avril 2014 et le dernier le 21 août 2014. Le Fonds de Garantie dispose d'un montant actuel de 100 000 000 F CFA. Ce qui représente un appui de 200.000.000 F CFA aux éleveurs.

Etat des remboursements

En date du 1er juillet 2016, le montant des échéances échues est de 103 546 933 F CFA dont 66 600 238 F CFA ont été honorés, soit un taux de 64,32 %.

PERSPECTIVES

Le Service Technique du PAPAN a enregistré 185 dossiers de demande d'éligibilité au FGSA et plus de 600 demandeurs d'information depuis le lancement de cette activité. Au regard de l'engouement que suscite ce projet, ledit Service technique recherche d'autres partenaires afin d'augmenter l'enveloppe du financement et d'améliorer le fonctionnement du FGSA. Source : AVI-INVEST, 2016

Sur les trois aviculteurs installés dans le district d'Abidjan, un seul était effectivement en activité.

Le PAV-CI

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, le Projet Abattoir de Volaille en Côte d'Ivoire (PAV-CI) est une réponse efficace et durable aux problèmes de commercialisation, d'hygiène et de sécurité sanitaire des produits avicoles.

Dans le détail, le PAV-CI vise à transformer les volailles en viande pour l'approvisionnement des ménages, de résoudre le problème de la commercialisation du poulet, d'accélérer la modernisation de la filière avicole et de lutter efficacement contre les maladies animales zoonotiques telle que la grippe aviaire hautement pathogène (transmissibles à l'homme). Le PAV-CI comptera sept abattoirs de volailles industriels dans les villes de Man, Daloa, Bouaké, Korhogo, Bondoukou et dans le district d'Abidjan

notamment à Songon et Anyama. En résolvant les problèmes de commercialisation, le PAV-CI a pour objectif d'inciter la production avicole aux quatre coins du pays.

Ces abattoirs auront au total une capacité de 55 000 000 de poulets en abattage contrôlés par an. Les actions coûteront 200 000 FCFA l'unité. Il s'agira pour chaque aviculteur actionnaire de faire abattre ses animaux et de récupérer son dû 5 jours après. Ce projet reste encore à l'état embryonnaire et les détails officiels ne sont pas encore accessibles. Les informations en notre possession nous ont été fournies par un aviculteur membre de l'organisation des aviculteurs dénommée l'UACI. Ce dernier a reçu ces informations au cours d'une réunion d'information de son organisation et juge le coût de l'action proposé élevé pour les charges des petits aviculteurs de son rang.

En résumé, la filière avicole bénéficie de projets divers en cours et en perspectives. La filière porcine quant à elle demeure pauvre en projets.

Le PREFIPOR, un soutien au développement national de la production porcine

En Côte d'Ivoire, l'amélioration génétique en matière d'élevage porcin débute à Korhogo en 1934. Après l'indépendance, c'est en 1990 que la production moderne se développe. La filière porcine se dote à deux reprises d'un centre d'amélioration génétique. Cela consiste à importer des animaux à adapter aux conditions naturelles du milieu ivoirien. Il y a dans un premier temps le centre d'absorption de la race Korhogo par le Large White, localisé à Bingerville et géré par la SIVAC. Il ferme suite à l'épidémie de peste porcine africaine en 1996.

Au début des années 2000, il y a eu un autre essai d'amélioration génétique dans une ferme localisée à Songon. Le dernier projet de sélection génétique s'intitule Projet de Relance de la Filière Porcine par l'amélioration génétique (PREFIPOR). Ce projet vise à relancer la filière porcine par l'amélioration génétique. Il devra accroître la production nationale en viande porcine par la mise à disposition de reproducteurs à haut potentiel génétique. Créé le 12 septembre 2013 pour une durée de cinq ans et financé à hauteur de 2 472 559 268 francs CFA, ce projet vise à relancer la filière porcine par l'amélioration génétique.

Une première phase de cette amélioration génétique dans le cadre de la relance de la filière porcine s'est effectuée dans une ferme préexistante à Azaguié. À la suite de cette première phase, 9 fermes de multiplicateurs ont été installées dans plusieurs villes du pays (cf. tableau 35). Dans ces fermes, les producteurs de porcs des localités concernées peuvent s'approvisionner en animaux à productivité améliorée.

Tableau 35 : Répartition des fermes de multiplicateurs à l'issue de la première phase d'amélioration génétique porcine

Année	Ville	Exploitation
2014	Azaguié	Ferme Kanga
		Ferme Oulaï
	Bouaké	Ferme Kouamé
	Napié	Ferme Soro
	Abengourou	Ferme Traoré
	Bouaflé	Ferme Zalo
	Man	Ferme Tia
2015	Daloa	Ferme Diakité
	Yamoussoukro	Ferme Kouassi

Source: INTERPORCI, 2015

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir que le district d'Abidjan n'abrite aucune ferme de multiplicateurs. Les fermes de multiplicateurs les plus proches de la métropole se situent à Azaguié à 40 km dans les limites du Grand Abidjan validé dans le SDUGA 2015-2030. Le centre, le nord et l'ouest disposent chacun d'une ferme pouvant fournir des animaux à de potentiels éleveurs de porcs.

Il a été prévu après cette phase, la création d'un centre spécialisé dans l'amélioration génétique. Il s'agit du Centre d'Amélioration Génétique (CAG) à Agboville. La pose de la première pierre de ce centre a été effectuée le 27 mars 2015 dans le village d'Ery-Makouguié 1 situé à 3 km de la ville d'Agboville.

Construit sur une superficie de 10 hectares, en dehors des limites du district d'Abidjan, ce centre a pour objectif d'approvisionner les producteurs nationaux en animaux performants à productivité élevée produits dans un cadre aux caractéristiques sanitaires respectables. Selon le directeur de la SIVAC, les portées des truies vont passer en Côte d'Ivoire de dix à quatorze porcelets à la naissance et avoir au bout de six à sept mois des porcs d'un poids supérieur à 100 Kg contre 80 kg auparavant après dix à douze mois.

L'amélioration génétique et la localisation dans tout le pays des fermes de multiplicateurs révèlent une volonté affichée de l'État de dynamiser partout la production porcine. La production des porcs près du premier centre de consommation Abidjan ne ressort pas comme un objectif dans la relance de la filière porcine.

5-4 L'émergence de nouvelles pistes de développement de l'aviculture

Les pouvoirs publics à travers des rencontres de niveau international initiées à l'image du Salon international de l'agriculture et des ressources animales (SARA) et une politique de développement régional amorce de nouvelles perspectives.

5-4-1 Des modèles avicoles tunisien et brésilien protégeant les petits producteurs

Lors du premier forum AVI-INVEST 2016 sur le thème de la « modernisation accélérée et durable du secteur avicole ivoirien », deux pays ont été invités dans l'objectif de partager leur modèle de développement avicole. Il s'agit du Brésil et de la Tunisie.

La Tunisie représentée par une forte délégation est venue présenter à ce forum le secteur avicole tunisien partant du couvoir à l'abattoir, en passant par l'usine d'aliment. Pour éviter la faillite des petits producteurs, le secteur de l'aviculture tunisienne est régi par la méthode des quotas menée par le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC). En effet, « la production de volailles en Tunisie repose sur un système très particulier, à savoir la programmation des productions à l'échelle nationale. Cette programmation est essentiellement basée sur la planification par la restriction des importations de reproducteurs chair et ponte. Des quotas annuels d'importation des reproducteurs sont attribués aux accoueurs et un calendrier par quinzaine de jours est appliqué. Le travail technique nécessaire à cette programmation est effectué par le GIPAC, et les décisions des niveaux de production à atteindre sont proposées par une commission consultative de programmation des productions avicoles, et la décision finale revient aux autorités de tutelle » (FAO, 2011).

Une autre expérience, en l'occurrence celle du Brésil, a fait l'objet d'une communication animée par le docteur Morales. Il a démontré la force d'une politique de crédit aux activités agricoles unique au monde et celle de la verticalisation par l'intégration dans la production avicole. En effet, au Brésil, l'État exige des banques d'octroyer des prêts aux producteurs à des conditions fixées par l'État. « Outre les avantages liés à la faiblesse du coût de l'alimentation animale, les élevages brésiliens bénéficient d'une politique publique soutenant leurs investissements. En l'absence d'aide directe et pour faire face aux taux d'intérêt dissuasifs sur le marché bancaire, la principale forme de soutien public aux exploitations agricoles brésiliennes est le crédit à taux d'intérêt bonifié. Les taux d'intérêt réels (corrégés de l'inflation) effectivement payés sont en moyenne nuls pour les moyennes et grandes exploitations depuis 2007, et négatifs pour les plus petites structures » (Champion et *al.*, 2013).

Il ressort de ce retour d'expériences un développement de l'aviculture locale avec des dispositifs de protection de tous les types de producteurs y compris les plus petits. Ces modèles sont un appel à davantage de verticalisation dans la filière avicole comme c'est le cas avec le système d'intégration de la SIPRA.

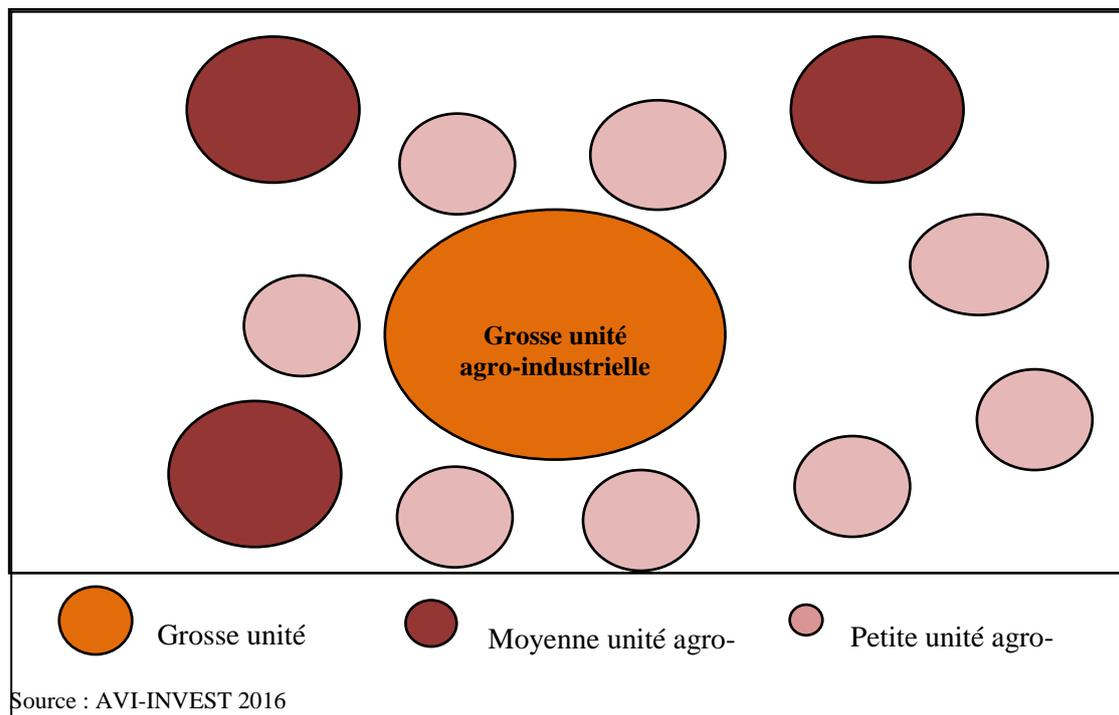
5-4-2 Une régionalisation des activités agro-industrielles en cours

Un expert en économie proche des pouvoirs publics propose que l'État encourage sinon favorise l'implantation d'un « écosystème » avicole composé de trois entités principales. Inspiré de l'exemple de la SIPRA à Abidjan et de FOANI à Agnibilékrou, il propose que naissent des modèles verticaux comprenant une unité agro-industrielle autour de laquelle graviteront de moyennes et petites fermes (cf. figure 62).

À observer l'actualité économique du pays et l'actualité de la SIPRA, cette vision avicole en pôles régionaux de développement est de plus en plus perceptible.

Le fonctionnement de la SIPRA fait apparaître une volonté soutenue de multiplier ses localisations et d'impulser des points de développement local sur l'étendue du territoire national. Ce système à plusieurs « bras » soutenu par des capitaux privés à forte origine extérieure a permis à la SIPRA d'amorcer une production de maïs dans le nord de la Côte d'Ivoire notamment à Dikodougou. Cette production a pour objectif d'atteindre 5000 ha de culture à terme.

Figure 62 : Organisation spatiale avicole possible à l'échelle régionale



La création du Projet du Pôle Agro-Industriel du Bélier (2 PAI-Bélier) semble orienter les projets de délocalisations des éleveurs. En effet, ce projet vise à terme de participer à une croissance économique de ladite région. Il devra de manière spécifique accroître durablement la productivité des productions végétales pour l'essentiel et à la mise en marché des produits agricoles. Il est à la fois un projet agricole et industriel.

Dans le détail le 2 PAI-Bélier les productions visées sont d'une part le maïs, le manioc, les maraîchers, le cacao et l'hévéa. Et d'autre part, le poisson et le porc.

Cet ambitieux projet passera par l'aménagement de 2 160 ha de périmètres irrigués et de 670 Km de pistes rurales, l'aménagement de deux zones pastorales, la construction de 15 parcs, l'aménagement de 5 points d'eau pastoraux et la création et l'équipement de 4 dépôts de produits vétérinaires privés. Les bénéficiaires seront au nombre de 4 610 personnes dont 800 jeunes diplômés via la création de petites et moyennes entreprises et 230 000 femmes.

Si l'élevage de volailles n'est pas cité parmi les différentes productions promues pas ledit projet, il n'empêche que la disponibilité des sous-produits agricoles qui naîtrait des industries agro-alimentaires de ce pôle pourrait réécrire la géographie des élevages avicoles modernes.

L'analyse de tous les projets en cours ou prévus dans les années prochaines fait à la fois la promotion du périurbain et des localités situées loin de la métropole abidjanaise dans le développement des élevages avicoles et porcins. Les délocalisations en cours et en perspectives des producteurs enquêtés penchent également dans cette double direction.

5.5 Les nouvelles périphéries animales de la métropole

La pression exercée sur l'aire métropolitaine par le semis de logement et d'activités éminemment urbaines motive certains aviculteurs aussi bien que des producteurs de porcs à penser des stratégies de relocalisation.

5-5-1 Les grandes fermes toujours plus loin

Le fait que des producteurs de volailles s'éloignent de la métropole pour un besoin d'espace plus grand ou pour mener leur activité dans un environnement propice à l'élevage n'est pas nouveau. La nouveauté réside dans le fait que les distances deviennent de plus en plus longues entre la métropole et les nouvelles implantations.

Aujourd'hui, face à la pression foncière, les plus gros producteurs de porcs et de volailles envisagent de sortir ou sortent déjà de l'aire métropolitaine. Entre acheter et délocaliser tout de suite, la ferme Nawoya d'une capacité moyenne de 5 000 porcs prévoit acquérir un espace au Km 100 sur le même axe Abidjan-Bouaké.

5-5-1-1 Des morceaux de la SIPRA plus loin de la métropole abidjanaise

Dans l'intention de renforcer sa stratégie de sécurisation de sa production avicole ou « ne pas mettre ses œufs dans le même panier » et de trouver un début de solution au "harcèlement" foncier vécu dans le district d'Abidjan, la SIPRA décide de disperser ses fermes internes au-delà des limites traditionnelles de la métropole abidjanaise. Il y a le site de Dabou, nommé Sidibé (1, 2 et 3) qui se compose de trois fermes sur ce site. Habitée à

détenir ses fermes en dehors de l'espace densément bâti, elle s'éloigne davantage de la métropole. En effet, de 1978 à 2007, toutes les fermes internes étaient localisées à l'extérieur des limites de l'ancienne ville d'Abidjan. Englobée dès 2001 dans l'aire métropolitaine et soumise à des revendications incessantes de la part des populations autochtones en dépit de la pleine propriété sur son exploitation de Brégbo, la SIPRA décide de s'orienter vers Yamoussoukro et Agboville.

Depuis 2007, après la création d'une ferme à Yamoussoukro, la SIPRA a créé une ferme ultramoderne de poules pondeuses en 2011 à Agboville. Selon le directeur des élevages de cette entreprise, plus une ferme est moderne, plus elle doit être isolée du fait de sa superficie et de la technicité utilisée. Une ferme doit être isolée au-delà de 5 à 10 km des premières habitations à cause des problèmes de vols et de maladies. Située dans la localité d'Aboudédadjé à une trentaine de kilomètres du centre-ville d'Agboville, elle est devenue l'unique ferme de poules pondeuses de l'entreprise.

Née d'un investissement d'une valeur de 4 milliards de FCFA, elle est la plus grande ferme de poules pondeuses de la zone UEMOA⁶ d'une capacité de 450 000 poules nécessitant une superficie moyenne de 9 ha pour les bâtiments des poussins. Cette ferme de poules pondeuses fait partie du Complexe Avicole de l'Agnéby (CAA) construit sur une superficie totale de 20 hectares doté d'un centre de traitement et de conditionnement automatisés des œufs de consommation. Les fermes de reproducteurs de la SIPRA se situent quant à elles à la fois à Anyama, Bingerville et Yamoussoukro.

5-5-1-2 L'entreprise PROVETO sur le départ: de Bingerville à Toumodi

Créée en 1999 sous la forme d'une Société à responsabilité limitée (SARL) avec un capital de 25 millions et dirigée par un vétérinaire, l'entreprise PROVETO est devenue une Société anonyme (SA) avec un conseil d'administration pour un capital de 100 millions depuis 2013. Cette entreprise fournit une variété de produits pour les animaux de ferme. Ces produits vont des concentrés et des prémélanges performants aux solutions aux problèmes liés aux élevages de volailles, de porcs et de ruminants en passant par les additifs nutritionnels tels que les acides aminés, les vitamines et les enzymes. Elle distribue des poussins d'un jour et fournit des conseils en santé animale, logement et équipement, en alimentation et en gestion technico-économique.

Elle produit également de la volaille. En dehors de son couvoir installé à Abobo PK 18, son site de production de poulets de chairs se situait jusqu'en 2016 à Akouai Santé dans la

⁶ UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine

commune de Bingerville. À l'origine, les bâtiments installés sur ce site ont une capacité de production d'environ 50 000 poulets de chair. Les dernières productions s'élevaient à 25 000 chairs. Et lors de nos enquêtes, seulement 5000 chairs étaient en production sur le site. Une partie des bâtiments étant dans un état de vétusté avancé. La croissance urbaine dans l'environnement proche de la ferme matérialisée par la construction de logement a contraint cette entreprise à délocaliser sa ferme.

Depuis 2016, les productions de volailles et d'aliment pour bétail de l'entreprise PROVETO se situent à Oussou dans la sous-préfecture "rurale" de Kpouébo dans le département de Toumodi.

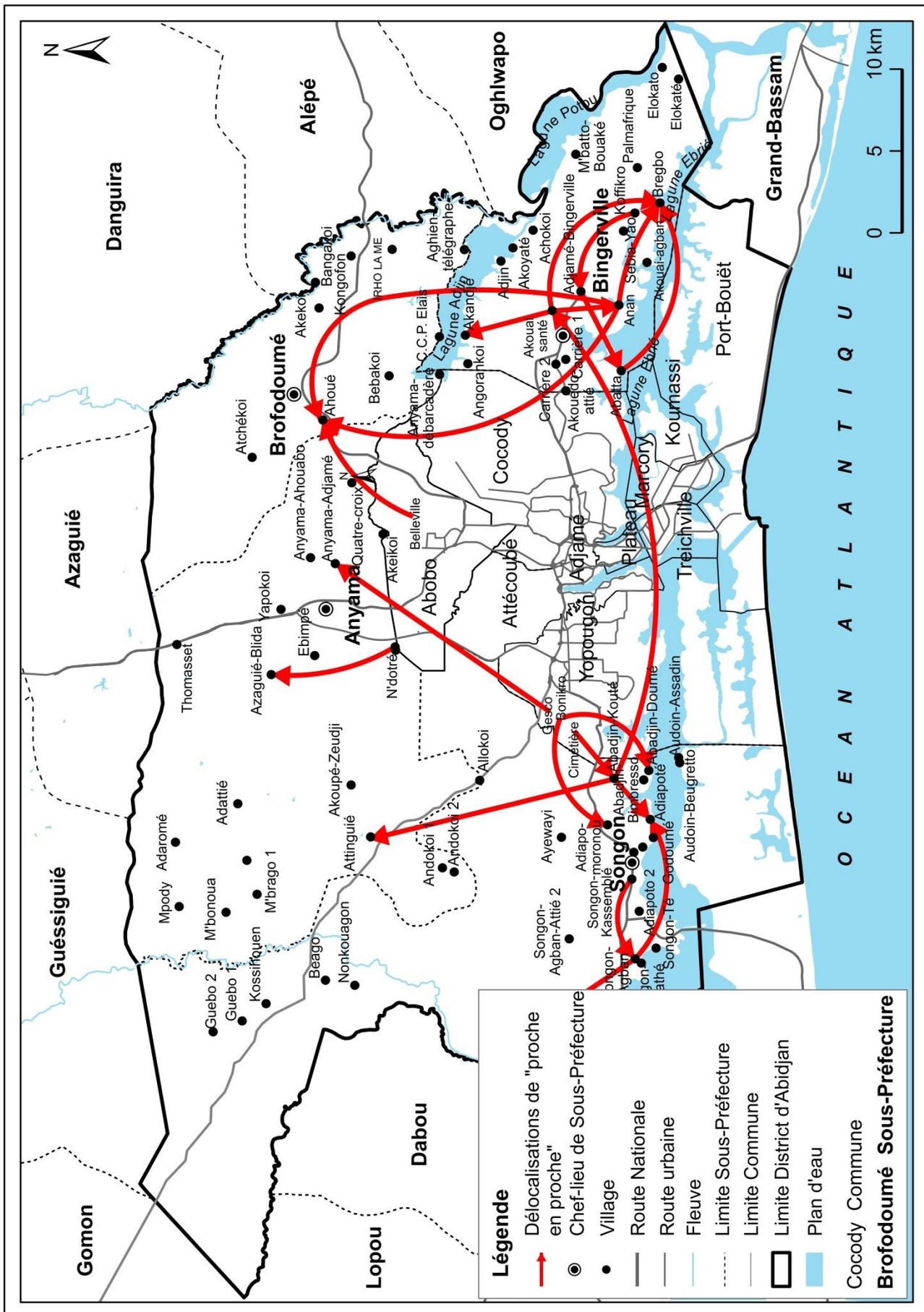
5-5-2 Les petits producteurs partagés entre rester à proximité de la métropole et la fuir

Au fil de l'urbanisation d'Abidjan, les aviculteurs et les producteurs de porcs n'ont cessé de se déplacer à chaque fois que le bâti urbain rejoignait leur emplacement initial. Ils construisaient de nouveaux bâtiments dans la « nouvelle » périphérie constituée pour reloger leurs animaux ou agrandir leurs exploitations. Ces déplacements s'effectuent sur des distances parfois négligeables, les élevages de volailles et de porcs faisant partie « des secteurs dont la croissance est liée à la localisation » (N'gotta, 1985).

Aujourd'hui, l'on assiste encore à des relocalisations que nous avons qualifiées de "relocalisations de proche en proche". Concernant les délocalisations, nous nous sommes intéressée aux délocalisations dans l'année précédant notre rencontre avec l'éleveur, aux délocalisations en cours et aux projets de délocalisation.

Les délocalisations des petits producteurs continuent de s'opérer à l'intérieur des limites du district d'Abidjan, d'une sous-préfecture à l'autre et d'un village à l'autre au sein de la même sous-préfecture ou au sein de la même localité. Les localités touchées par ces délocalisations sont dispersées sur le territoire du district (cf. figure 63). Nous avons entre autres Bregbo, Attinguié, Songon M'brathé, Abiaté 2, Ahoué, Akandjé, Azaguié-Blida, etc.

Figure 63 : Représentation caricaturale des mouvements d'éleveurs à l'intérieur du district d'Abidjan



S'écloigner du péricimètre communal pour s'installer dans les villages situés aux frontières ou hors de ce péricimètre mais dans les limites de la même sous-préfecture est une stratégie visant à protéger l'exercice de son activité d'élevage. S'isoler cache souvent un projet d'accès à la propriété, de multi-localisation ou d'accès à une plus grande unité de production comme il est le simple fait de quitter une zone d'élevage trop infestée. Acheter une grande parcelle, un terrain d'au moins 1 ha ou acheter un terrain localisé de manière originale constituent des solutions à l'approche de «la ville».

Ici aussi, il est question d'initiatives individuelles à l'œuvre ou en projet. Il y a ceux qui cherchent à acheter une grande parcelle ou acheter simplement une parcelle mais de manière stratégique. Ainsi, il faut préférer les lots situés dans les angles d'un ilot pour prolonger la présence de sa ferme lorsque les logements vont arriver.

En plus d'acheter plus grand, il faut innover dans la gestion des déchets avec le recours à la méthanisation. Un aviculteur ingénieur en environnement a eu le privilège de visiter des élevages en Europe lors de ses études et de ses missions à l'étranger qui pratiquaient la méthanisation. Il envisage de construire une ferme de pondreuse dans laquelle il produirait de l'énergie.

Prévoir la fin de son activité au plus près de la ville et s'en écloigner revient à voir l'élevage réduire en termes de concentration de fermes en un lieu ou disparaître à un endroit pour réapparaître en un autre. Julie Le Gall (2011) dans sa thèse sur le «complexe maraîcher»⁷ de Buenos Aires a qualifié cette réaction «d'élargissement». Selon cette auteure, « la conversion des terres agricoles en terres maraîchères répond à la disparition de celles de la troisième couronne et participe à l'élargissement du complexe maraîcher de Buenos Aires».

Zoom sur un espace occupé par des aviculteurs et éleveurs de porcs à Songon Agban

Songon Agban, en 1985 était promu à un avenir urbain prochain certain car il faisait partie des premiers villages centres de Songon depuis 1973 de la région urbaine d'Abidjan (N'gotta, 1985). Ainsi, à cette période, Songon Agban encore inclus dans la sous-préfecture de Bingerville est en passe « de dépendre exclusivement des échanges avec la ville voisine. L'apparition des petits métiers constitue l'indice indiscutable de cette évolution » (N'gotta, 1985). Pourtant, c'est au 21^{ème} siècle que Songon Agban débute sa grande entrée dans l'urbain métropolitain. Cette entrée est aussi celle de l'essor de l'élevage. Ainsi, sur un bout de terroir d'environ 125 hectares situé à Songon Agban, nous montrons comment l'élevage avicole a

⁷ « un complexe maraîcher est donc constitué des espaces maraîchers de production et de commercialisation, mais aussi des espaces éventuels de stockage ainsi que des réseaux de transport et des réseaux sociaux parcourant et reliant les espaces les uns aux autres. » (Le Gall, 2011, p. 28)

conquis l'espace au fil des années. En l'espace de treize ans, ce bout de terroir occupé par trois fermes en 2002 dont deux fermes avicoles et une ferme porcine abrite aujourd'hui une trentaine de fermes avicoles et porcines. La figure 64, illustre la multiplication des bâtiments pour élevage.

Entre le 16 janvier 2002 et le 2 avril 2005, soit sur une période d'environ trois ans nous sommes passés de deux fermes avicoles à trois fermes avicoles. Entre le 24 décembre 2013 et le 17 décembre 2015, les bâtiments pour élevage se multiplient dans l'espace en suivant la dispersion déjà créée et visible sur l'image de 2013. L'année 2013 a eu de nombreux impacts sur le processus d'étalement urbain dans le district d'Abidjan par le biais des programmes de logements sociaux. Dans la sous-préfecture de Songon, les villages de Songon Kassemblé, de Songon Dagbé et d'Abadjin Kouté accueillent une part importante de ces logements. Environ 450 ha cédés aux Sociétés civiles immobilières bouleversent l'activité d'élevage dans le village de Songon Kassemblé. De ce fait, nous avons retrouvé certains aviculteurs anciennement installés à Songon Kassemblé sur cette portion de terroir de Songon Agban.

Figure 64 : Évolution d'un espace d'élevage sur le terroir de Songon Agban de 2002 à 2015



Sur l'image de 2013, nous constatons une ouverture de voie qui annonce le début d'un nouveau lotissement. Nous retrouvons des bâtiments englobés par cette ouverture de voie. Si ce lotissement concerne un espace plus ou moins au centre de la portion de terroir analysée, lors de nos enquêtes en juillet 2015, un autre lotissement était en projet à cette date. Nous avons noté des réunions régulières de propriétaires terriens dans une ferme. Ces réunions avaient pour but le morcellement de l'unité foncière de ce lignage. La ferme en question a une capacité de production de 10 000 poulets de chair en 45 jours maximum. Créée avant 2001, date de création du district, elle a changé plus d'une fois de locataire. Nous avons rencontré deux locataires sur cet espace en l'espace d'un an. Au cours de nos enquêtes, lors de nos passages en 2014 et 2015 sur cette ferme, le premier producteur enquêté a utilisé les bâtiments de cette ferme pour augmenter son volume de production. "En période normale", c'est-à-dire en dehors de la période précédant les fêtes de fin d'année, il produit 3000 sujets dans trois bâtiments d'une capacité de 1000 poussins chair chacun à Songon Dagbé. Cet aviculteur déjà propriétaire de sa ferme sur un terrain de 400 m² a acheté 1 ha de terre à Songon Dagbé dans l'objectif de mener son activité en toute quiétude sur au moins une dizaine d'années. Cette parcelle est située à 5 km de la voie Abidjan-Dabou.

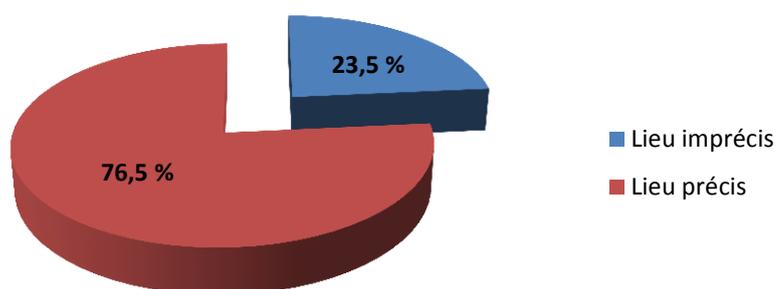
Selon ses calculs personnels, faisant fi de toute orientation officielle de l'aménagement urbain de Songon et satisfait de son statut d'occupant pionnier à cet emplacement, il a découvert avec surprise qu'un lotissement était en cours lors de sa dernière visite sur sa parcelle nouvellement acquise.

Par ailleurs, il y a de petits producteurs qui pensent s'installer plus loin pour des raisons personnelles et pour leur connaissance d'autres lieux d'élevage en dehors du district d'Abidjan.

S'agissant des aviculteurs, 33,8% étaient concernés par la relocalisation. Le peu d'aviculteurs concernés ne signifient pas que les autres disposent d'une sécurité foncière. Ils font plutôt preuve d'un déni face à l'étalement urbain.

Sur les 33,8%, 23,5 % des aviculteurs enquêtés ont une idée vague de leur site de relocalisation (cf. figure 65).

Figure 65 : Répartition des aviculteurs suivant la précision du lieu de relocalisation



Source : nos enquêtes 2013-2015

Les termes « près », « à côté », « en-dehors », « loin », « vers » et « pas au » montrent combien chacun de ces aviculteurs a son référent spatial en matière d'élevage (cf. tableau 36). Deux groupes se démarquent tout de même, le lot de ceux qui veulent s'éloigner de la métropole (cf. figure 66) et celui de ceux qui veulent rester à proximité du marché abidjanais.

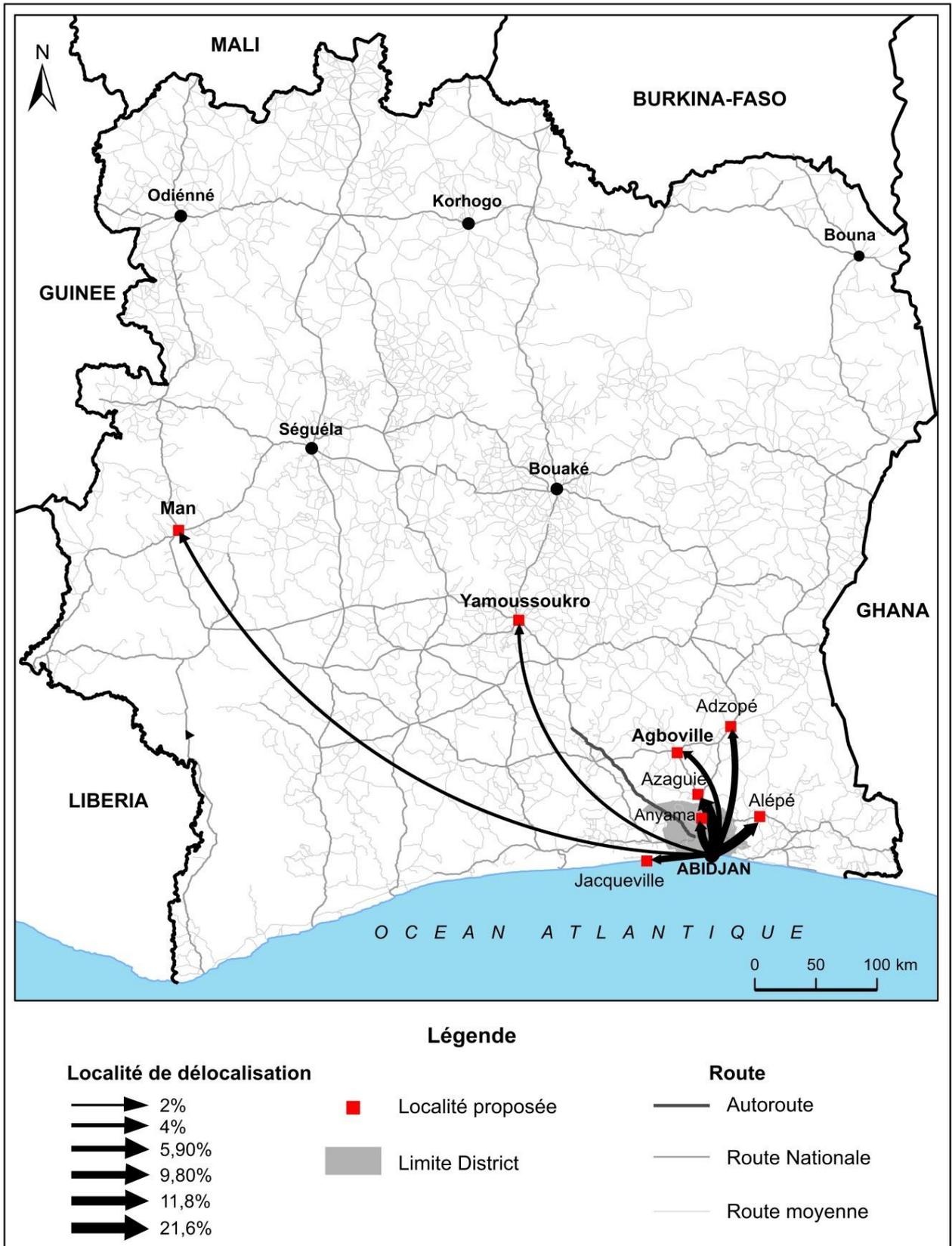
Tableau 36 : La palette de réponses relatives à l'imprécision du lieu de relocalisation

Lieu de relocalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Près d'Abidjan ; - Proche d'Abidjan ; - À côté d'Abidjan ; - En-dehors d'Abidjan mais pas trop loin ; - Loin ; - Loin d'Abidjan ; - Pas au sud du pays ; - Vers Anyama.
-------------------------------	--

Source : nos enquêtes 2013-2015

Lorsque nous avons essayé de creuser ces allusions spatiales approximatives, ils n'ont pu faire plus précis. À Abadjin Kouté à Songon, l'un d'eux a essayé d'y répondre mais nous avons constaté que loin signifiait pour lui trouver un terrain à acheter à moins d'un kilomètre de sa ferme actuelle à Songon. Toutes ces réponses montrent toute la force que prennent les décisions individuelles dans les relocalisations des fermes avicoles.

Figure 66 : Répartition des aviculteurs enquêtés selon le lieu de délocalisation



Source: CNTIG, 2013; nos enquêtes 2013-2015

Réalisation: Anne-Rose GOLLY et J. M. ARRA, 2017

Par ailleurs, les producteurs de porcs préfèrent rester dans le district d'Abidjan jusqu'à ce qu'ils soient obligés de déguerpir. Les berges lagunaires abidjanaises, espaces privilégiés des fermes porcines, sont à usages multiples. En dehors de l'élevage, l'on y trouve en plus du paysage ancien fait de campement de pêcheurs, de nombreux espaces de détente dans les villages bordant la lagune à Songon aussi bien qu'à Bingerville. Sous l'effet, des liens de plus en plus renforcés entre l'ancienne ville d'Abidjan et les sous-préfectures périphériques du district d'Abidjan, les espaces occupés par l'élevage porcin sont davantage sous pression. Avec la métropolisation, les espaces de loisirs en bordure de lagune et les zones difficilement constructibles sont pris d'assaut (cf. planche photos 5). Ici et là, des restaurants champêtres s'installent, des hôtels sur les berges.

**Planche photos 5 : Occupations multiples matérialisées par les pancartes
présentant des activités d'élevage et de loisir**



Des pancartes qui renseignent sur l'occupation du sol à Anna (Bingerville)



Pancartes indiquant l'occupation du sol à Adjamé Bingerville (Bingerville)



Pancarte indiquant un espace gastronomique ouvert en 2016 à Adjamé Bingerville (Bingerville)



Pancarte renseignant sur l'occupation du sol à Ahoué (Brofodoumé)

Le spectacle visible sur ces photos est quelque chose de commun aux quatre périphéries étudiées. Que l'on soit à Anyama, Brofodoumé, Bingerville ou à Songon, nous constatons les mêmes activités d'élevages et de restauration qui se partagent la périphérie où l'habitat est encore lâche. (A.-R. Golly, 2015/2016)

Les zones difficilement aménageables avec l'extension de la ville se retrouvent ainsi en pleine urbanisation et à découvert. Ils se déplacent sous la menace du déguerpissement sur d'autres espaces en bordure de la lagune ou des terrains marécageux pour s'y installer. Seulement deux producteurs de porcs soit 4,3 % des producteurs de porcs enquêtés sont concernés par la délocalisation. Pour des raisons personnelles de retour dans sa localité d'origine, ils envisagent de délocaliser leur production à Toumodi et à Bouaflé.

Conclusion du chapitre 5

Les objectifs des pouvoirs publics en matière d'élevage actuels visent à développer l'élevage en général. S'agissant des élevages avicoles et porcins, les pouvoirs publics promeuvent un partenariat public privé dont le fondement réside dans la capacité des filières existantes à faire des propositions de développement. Nous le constatons, au niveau de la gestion des importations, de la législation relative aux implantations d'élevages et aux projets de développement des élevages avicoles et porcins, les dispositifs offerts par les pouvoirs publics ne font aucune distinction entre les élevages situés à proximité de la capitale économique Abidjan et ceux situés dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire.

En effet, nous observons que les financements mis à disposition des aviculteurs concernent autant l'aviculture en insécurité foncière dans des communes comme Abobo, Yopougon et Port-Bouët que des villes de l'intérieur du pays comme Bouaké, Napié, Abengourou, Bouaflé, ou Yamoussoukro. Nous observons également que la sécurisation foncière reste une vue de l'esprit laissant les éleveurs dans une situation où chacun se déplace dans le district d'Abidjan selon des stratégies personnelles.

Par ailleurs, les pouvoirs publics n'hésitent pas à capter des modèles de développement de l'élevage ailleurs dans le monde. S'inspirant des modèles tunisien et brésilien cette inexistence de distinction entre productions périurbaines abidjanaises et productions lointaines aura tendance à s'accroître vu que ces modèles encouragent des producteurs de divers rangs pour une production massive régionale intégrant gros et petits producteurs.

En définitive, les politiques publiques en matière d'élevages constituent autant d'opportunités que de contraintes pour les élevages avicoles et porcins périurbains abidjanais. Les vides réglementaires et financiers laissés et exploités par les éleveurs à la périphérie de la métropole abidjanaise pourraient à terme leur être préjudiciables au cas où les élevages avicoles et porcins ne s'inscrivent pas dans les projets de développement local des sous-préfectures du district d'Abidjan.

CHAPITRE 6 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ÉLEVAGES PÉRIURBAINS : DES INITIATIVES INACHEVÉES

Le développement local « est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'échelle locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles » (Frédéric, 2014). En Côte d'Ivoire, depuis 1980, l'outil de développement local est la décentralisation. Cette décentralisation a été réactivée et consolidée dans l'objectif d'améliorer les conditions de vies des populations. Elle a longtemps offert à Abidjan des collectivités territoriales de type "commune". Toujours riche de collectivités territoriales de type "commune", la loi n° 2001-478 du 9 août 2001 va hisser la capitale économique ivoirienne au rang de district autonome. Cette entité territoriale se voit renforcée et son organisation reprecisée par la loi n° 2014-453 du 05 août 2014.

Par ailleurs, depuis le sommet de la terre organisé à Rio en 1992, les actions des collectivités locales doivent s'inscrire dans le respect d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (Rapport Brundtland, 1987). À l'échelle de ces collectivités territoriales, l'on assiste de plus en plus à la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale. Cette gouvernance territoriale est une forme particulière de gestion rigoureuse ayant une orientation socio-économique qui « renvoie aux nouveaux modes d'organisation, de coordination et de gestion du territoire et correspond à l'implication grandissante des acteurs publics et privés dans la dynamique de développement d'un territoire donné » (Bakkour, 2013). Elle met « en œuvre des dispositifs multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires » (Chia et *al.*, 2010). Cette gouvernance prend « en compte les enjeux économiques et sociaux, formels et informels, en fragmentant et diversifiant les acteurs, en sauvegardant les dynamiques et les flexibilités recherchées tout en assurant le respect des dispositifs institutionnels » - elle « sous-tend une proximité multiple puisqu'elle combine proximité géographique et proximité organisationnelle et institutionnelle des acteurs » (Leloup et *al.*, 2005).

De ce fait, dans ce chapitre, nous chercherons à savoir si dans le cadre du district d'Abidjan, il existe une forme de gouvernance territoriale qui prend en compte les élevages avicoles et porcins. En matière d'agriculture en milieu urbain, les recompositions successives initiées par le bas ont des difficultés à se pérenniser dans le temps long parce qu'elles ne sont pas

adossées à des « lois qui les ratifient » encore moins à une « gouvernance capable d’asseoir les nouvelles dynamiques » (Le Gall, 2011).

À l’heure de l’ode au développement durable et à la valorisation des territoires, la gestion du territoire métropolitain abidjanais prend-t-il en compte ces activités ou sont-elles livrées à elles-mêmes? Sommes-nous en présence d’une gouvernance territoriale en faveur des élevages avicoles et porcins ?

Dans un premier temps, nous cherchons à savoir s’il existe des projets de développement d’élevages avicoles et porcins initiés par des acteurs institutionnels dans le district d’Abidjan. Dans un second temps, nous rechercherons dans le dernier schéma directeur du grand Abidjan s’il existe des interactions de type nouveau entre ville et élevage.

6-1 Les actions en cours à l’échelle des acteurs institutionnels

En faisant référence à la gestion urbaine de la métropole abidjanaise, nous avons un premier groupe d’acteurs institutionnels constitué du district, des collectivités territoriales et des autorités coutumières. En ayant aussi pour référent le décret n°98-70 du 13 février 1998 fixant les règles générales d’installation des exploitations des élevages en Côte d’Ivoire évoqué dans le chapitre précédent, il ressort un second groupe d’acteurs institutionnels concernés par la territorialisation de l’élevage composé du ministère en charge du logement, des ministères de l’agriculture et des ressources animales ainsi que du ministère de l’intérieur par le biais de leurs démembrements.

6-1-1 Les actions de développement en faveur des élevages avicoles et porcins

Le district d’Abidjan est un agrégat de communes et de sous-préfectures. La gouvernance territoriale du district d’Abidjan est partagée entre le district, les sous-préfectures, les communes et les chefferies.

S’agissant de la gouvernance territoriale des activités agricoles, le gouverneur du district d’Abidjan a initié des projets à l’échelle de tous les villages situés dans les limites du district.

6-1-1-1 Une opacité autour des questions agricoles au niveau du district

Le peu d’intérêt des gestionnaires de la capitale économique ivoirienne pour les activités agricoles situées à la périphérie de la métropole n’est pas nouveau.

Si à l’époque de la métropole agglomérée, les communes intervenaient à deux niveaux dans les activités agricoles, nous avons constaté que ce rôle s’est davantage réduit à un seul niveau lors de nos enquêtes.

L'élevage rencontrait les collectivités territoriales à Abidjan à deux niveaux. D'abord, dans le cadre d'une pseudo-veille sanitaire quant au cadre de vie des populations et, ensuite, au niveau d'actions sporadiques menées en faveur du développement économique des populations jeunes.

Pour cause de son détachement récent de la sous-préfecture d'Anyama, nous n'avons pas trop axé notre analyse sur Brofodoumé.

À Bingerville et Anyama, ce sont les services d'hygiène et de l'environnement de la mairie qui sont, dans les faits, concernés par la question de l'élevage. Ils s'occupent de la gestion des différentes plaintes qu'ils reçoivent de leurs populations lorsqu'une ferme est située trop près des habitations. Lors de notre entretien avec le responsable du Service d'Hygiène et de l'Environnement (SHE) de la mairie d'Anyama, il nous a expliqué que la majorité des villages de la commune comptent des élevages de volailles et de porcs. Ainsi, la mairie intervient pour gérer les plaintes relatives aux nuisances causées par les élevages trop proches des habitations car, en général, les fermes sont plus ou moins éloignées de celles-ci. À Belleville par exemple, il est conseillé de pratiquer l'élevage à au moins 1 km des habitations. Lorsque le SHE reçoit les plaintes, il enclenche une procédure morcelée en trois étapes à savoir informer, convoquer et sensibiliser.

Tout comme à Anyama, le service d'hygiène de la commune de Bingerville résout les conflits entre éleveurs et les nouveaux résidents. Le Campement Agri, anciennement lieu de concentration de fermes avicoles et porcines, est aujourd'hui en pleine urbanisation, provoquant ainsi une cohabitation difficile entre élevages et logements. Le SHE intervient alors pour exiger la délocalisation des fermes.

À Songon, Anyama et Bingerville, il n'y a aucun projet d'élevage porté par les différentes mairies. Ces collectivités ne se sentent pas concernées par les activités d'élevage. Leurs responsables des services techniques estiment que l'élevage n'est pas compatible avec la ville surtout lorsque l'habitat se densifie. Les élevages avicoles et porcins sont traités « d'activités en attendant ». Ces élevages sont tolérés dans l'attente d'un usage du sol en faveur de l'habitat, de l'industrie, des commerces et autres activités caractérisées d'activités urbaines. Cependant, une analyse rétrospective de l'action des collectivités territoriales dans la métropole abidjanaise montre que ces collectivités ont parfois été au cœur de projets de développement d'élevages. Cette action se traduit d'une part par des formations à l'entrepreneuriat dans l'objectif d'aider les jeunes de leur territoire à s'insérer dans le tissu social. Et d'autre part, par un appui à l'installation d'élevages.

S'agissant des formations à l'autonomisation de la jeunesse, l'on trouve des propositions d'élevages parmi les projets des bénéficiaires. Il s'agit précisément de projets d'élevages avicoles et porcins choisis pour leur cycle de production court. À titre d'exemple, le récit de vie d'un aviculteur d'Abatta nous renseigne sur une formation à la création d'entreprise initiée en 2001 par la mairie de Bingerville. A la faveur d'un financement du Fonds national jeune (FNS), 60 jeunes ont suivi une formation à l'issue de laquelle 5 personnes ont été retenues dont 3 éleveurs. Mais, pour des raisons de réalisation d'un plan d'affaires jugé complexe et onéreux, les éleveurs n'ont pas poursuivi l'aventure.

Au titre de l'appui à l'installation, nous avons les cas des mairies de Cocody et Yopougon.

Dans les années 1990, le maire de Yopougon a « utilisé une partie des terres réservées au cimetière, et encore libres » pour l'installation d'une ferme avicole dans le village de Niangon-Adjamé. Cette ferme a été créée « dans le cadre du programme de la promotion économique des jeunes » (Couret, 1997) au bénéfice d'une quinzaine de jeunes de la commune.

À Cocody, sur le site de la gendarmerie situé derrière l'université Félix Houphouët Boigny, la mairie a permis à 3 jeunes de la commune de créer une ferme d'une capacité de 1000 poulets de chair entre 2009 et 2011. Ce projet a été interrompu pour deux raisons. Les bénéficiaires ont abandonné l'élevage pour d'autres activités et l'espace occupé a été arraché à la mairie. Actuellement, un autre projet est en cours à la mairie de Cocody pour venir en aide à la jeunesse. 10 ha de terre sont prévus à Djorogobité pour un projet de ferme à l'intention des jeunes formés par les établissements spécialisés en productions animales et qui n'arrivent pas à créer leur propre exploitation à l'issue de leur cursus.

Si les collectivités territoriales d'Anyama, Bingerville et Songon ne mènent aucune politique en faveur des élevages avicoles et porcins sur leurs territoires, ce n'est pas le cas du district.

À l'heure du district, les actions semblent plus coordonnées, plus pensées et plus innovantes. Le district Autonome d'Abidjan ne dispose pas d'une direction spécialisée dans la gestion de l'agriculture périurbaine. Cependant, après une dizaine d'années de crise et l'arrivée d'un nouveau gouverneur à la tête du district suite à la crise post-électorale, la lutte contre la pauvreté s'oriente davantage vers l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des femmes de tous les villages de la capitale économique. Elle concerne l'agriculture périurbaine.

Pour un meilleur fonctionnement, le District d'Abidjan dispose d'une cellule des projets spécifiques (CPS) qui s'occupe de projets ponctuels et particuliers. En dehors de ces autres actions sociales, cette cellule envisage d'impulser des activités primaires dans l'aire métropolitaine.

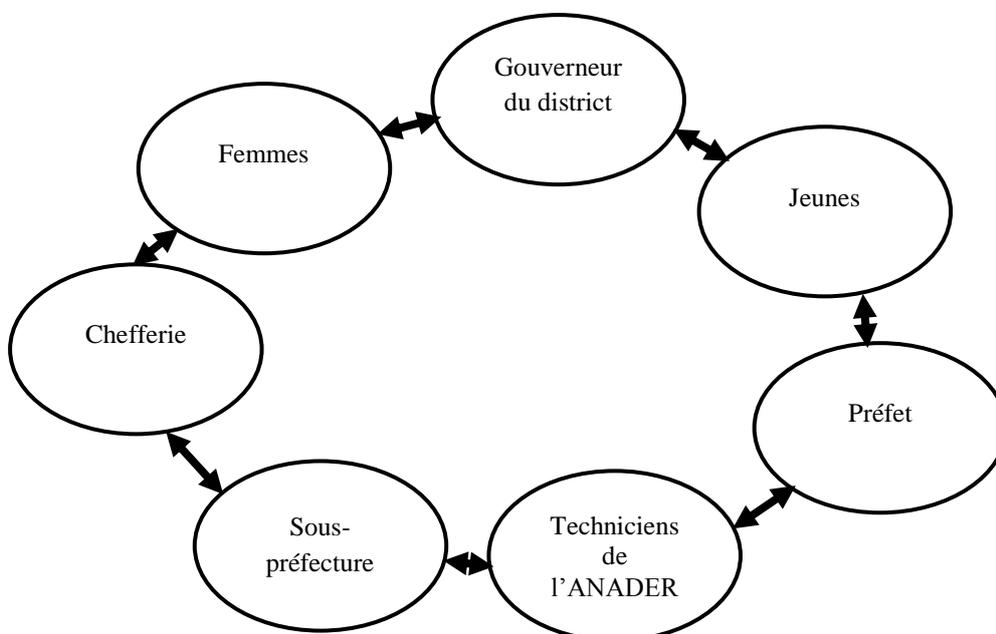
De ce fait, le 23 Janvier 2012, un accord-cadre de partenariat a été signé entre l'ANADER et le district Autonome d'Abidjan. Ledit accord s'inscrit dans la démarche participative de l'ANADER. Cette démarche se présente soit sous la forme de convention entre l'État ou l'un de ses démembrements, soit sous la forme d'une consultance demandée par toute personne désireuse de recevoir un appui technique de ladite structure.

L'accord entre le district d'Abidjan et l'ANADER morcelé en trois phases a pour objectif d'identifier des idées de projets, d'étudier leur faisabilité par leur validation au cours d'un atelier d'arbitrage et d'harmonisation des projets et de réaliser les projets retenus.

L'atelier modèle s'est tenu le 05 juin 2012 à la sous-préfecture de Songon. Il a finalement été l'unique d'une série d'ateliers initialement programmés dans toutes les autres sous-préfectures du district.

Cet atelier s'est voulu inclusif en réunissant tous les acteurs susceptibles d'interférer dans la réalisation d'une activité économique validée. (cf. figure 67).

Figure 67 : Les acteurs de base de l'agriculture périurbaine à Abidjan selon le gouverneur



Source : ANADER, 2012 ; nos enquêtes 2013-2015

Il s'est agi de 3 délégués par village au niveau de la sous-préfecture à raison d'un représentant pour la chefferie, un autre pour la jeunesse et un délégué pour les femmes. Ces

personnes ressources constituent dans la vision du gouverneur du district d'Abidjan le noyau d'acteurs de toute activité génératrice de revenu en faveur des populations autochtones. La présence des jeunes et des femmes en tant que bénéficiaires premiers de ces projets, la chefferie pour qu'elle garantisse l'accès au foncier, les techniciens de l'ANADER en tant que modérateurs lors des différentes rencontres et accompagnateurs techniques des projets.

Au-delà des acteurs proprement dits des différents projets, le champ élargi des acteurs rassemble le district, la préfecture, la sous-préfecture, les partenaires extérieurs notamment l'Italie, le Portugal et Israël. Ces partenaires extérieurs apportent leurs expériences en matière de développement agricole.

Cet atelier a servi de lieu de présentation, de discussion, et de validation des idées de projets. Les projets sont par la suite soumis à étude avant leur réalisation dans chaque village. Pour chaque village, deux projets sont retenus.

Tableau 37 : Critères de sélection et projets retenus dans la sous-préfecture de Songon

Critères de sélection	Idées de projets validées à Songon
<ul style="list-style-type: none"> - les porteurs doivent être constitués en groupe d'au moins dix personnes ; - le coût moyen du projet doit être estimé à environ 20 000 000 FCFA ; - à l'exception des projets de production de manioc, le délai de production du projet ne doit pas excéder un an ; - les projets existants qui ont besoin de renforcer leurs activités et les projets dont les conditions de mise en œuvre existent déjà (terre cultivable, main d'œuvre, etc.) ; - les projets n'ayant pas d'impact négatif sur l'environnement ; - les projets de transformation du manioc ; - les projets d'élevage à cycle court (volaille chair, pondeuse, lapin, porc, etc.) et les projets de production de cultures maraichères ; - les projets individuels à l'appréciation du District Autonome (environ 500 000 FCFA). 	<ul style="list-style-type: none"> - la production des cultures vivrières et maraichères [le manioc, le chou, l'aubergine, la tomate, le piment, etc.] ; - la production animale de cycle court [l'aviculture moderne (pondeuses et poulets de chair), la cuniculture, la pisciculture et l'aquaculture] ; - la transformation de produits agricoles [l'exploitation d'unités de transformation du manioc, l'exploitation de chambres froides et la transformation du poisson et des produits d'élevage] ; - le commerce, le transport et les services divers.

Source: ANADER, 2012

À l'analyse du tableau ci-dessus, nous notons que les activités agricoles encouragées sur le territoire métropolitain se composent d'élevages à cycle court à savoir les poules pondeuses, les poulets de chair, les lapins et les porcs.

Concernant le cas de Songon, les élevages de pondeuses et de poulets de chair figuraient parmi les projets de productions animales validées.

À l'heure du bilan, à l'exception de la fabrication d'attiéké dont une première usine a vu le jour à Songon Kassemblé et une autre en cours de construction en 2015 à Adjamé Bingerville

respectivement dans les sous-préfecture de Songon et Bingerville, les autres projets sont soit à leur début, soit non encore entamés ou encore en suspens (cf. tableau 38).

Tableau 38 : Projets de développement à Songon suivant leur état d'avancement

Intitulé du projet	État du projet en 2015
Projet de maraîchage à Akoupé Zeudji en partenariat avec la Chine demeure en attente	Non entamé
Projet de production et de transformation de tomates débuté à Songon	À l'arrêt
Projet de création d'une ferme laitière à Songon M'Brathé	En suspens
Projet de développement du maraîchage urbain et périurbain	En cours
Projet d'une usine de tomate	À l'arrêt
Projets de développement d'élevages avicoles et porcins	En attente

Source : nos enquêtes 2013-2015

S'agissant des projets avicoles et porcins, aucun projet n'avait été développé jusqu'à la fin de nos enquêtes de terrain dans le cadre de cet accord.

Par ailleurs, nous n'avons rencontré aucun gros éleveur originaire du district d'Abidjan. Sur l'ensemble des petits éleveurs enquêtés seulement 3% des aviculteurs sont originaires du district d'Abidjan et 2 % des éleveurs de porcs. Cette absence d'implication des autochtones abidjanais n'est pas nouvelle. Un ancien projet presque identique porté par une communauté religieuse à Adiapodoumé dans la commune de Yopougon avait échoué au début des années 2000. Sur le modèle de la ferme bio Songhaï à Porto Novo au Bénin, la ferme Tshanféto qui signifie Lève-toi en ébrié a été créée en 2000 pour aider les jeunes déscolarisés originaires des villages voisins à l'église catholique Bétharam d'Adiopodoumé. Mais avec le désintérêt des jeunes des localités de la périphérie abidjanaise, le projet d'initiation des jeunes aux activités d'élevage est ouvert quelques années plus tard à tous les jeunes déscolarisés désireux d'apprendre un métier. La mise en route effective des projets d'usines de transformation de manioc révèle l'importance de l'implication des populations cibles autochtones dans la réussite des projets de développement socioéconomique. En effet les femmes ébrié, transformatrices de manioc de tradition, ont constitué un déterminant majeur dans la création d'une première usine en 2014 dans le village de Songon Kassemblé (Songon). Et un an plus tard, une deuxième usine était en construction à Adjamé Bingerville (Bingerville).

Toutefois, le soutien du district aux productions animales s'est manifesté par son appui à l'organisation des producteurs de lapins d'Anyama regroupés au sein de la Coopérative simplifiée des producteurs de lapins d'Anyama (SCOOPS-PROLA) créée en février 2015. Cette coopérative a pour objectif d'organiser les producteurs de lapins, d'améliorer les conditions de production et de commercialisation de la viande de lapin. Elle a organisé sa sortie officielle le 3 décembre 2016 à la salle Delafosse de l'Hôtel du district autonome d'Abidjan-Plateau. À cette cérémonie, le gouverneur était représenté par le directeur général du Conseil du district d'Abidjan et a promis d'être aux côtés de cette coopérative pour qu'elle puisse répondre au défi de la consommation de lapins des populations abidjanaises.

En résumé, en dépit du mécanisme mis en place par le district dans sa volonté d'autonomiser les jeunes et les femmes des villages du district d'Abidjan, les activités d'élevages peinent à voir le jour. Ce mécanisme n'est pas le seul qui essaie de trouver une place aux activités d'élevage dans le territoire métropolitain.

6-1-2 L'expérience des PFS

Dans l'objectif de régler durablement la question du chômage des jeunes, il a été créé la Plate-Forme de Services - Côte d'Ivoire (PFS-CI) par l'assemblée générale du 10 mars 2009. Par décret présidentiel numéro 2014-159 du 02 avril 2014, la PFS-CI prend le statut d'association reconnue d'utilité publique. La PFS-CI a pour mission fondamentale l'insertion viable et durable des jeunes par l'activité économique en cohérence avec les potentialités socio-économiques et les opportunités des territoires. Le dispositif PFS mis à l'essai entre 2005 et 2008 dans 7 territoires volontaires s'est déployé à partir de 2010-2011 dans 25 localités (cf. tableaux 39 et 40).

Tableau 39 : Partenaires et PFS Locales entre 2005-2008

Territoires	Partenaires
- Attécoubé ; - Bingerville ; - Bouaflé ; - Gagnoa ; - Issia ; - Sikensi ; - Songon.	- la Coopération française, - le Fonds de Développement et - Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP).

Source: www.pfs.ci

Tableau 40 : Partenaires et PFS Locales depuis 2010-2011

Territoires	Partenaires techniques et financiers
<ul style="list-style-type: none"> - Treichville – Plateau - Attécoubé (3 missions locales) - Yopougon - Songon (2 missions locales) - Cocody - Bingerville (2 missions locales) - Abobo - Anyama (2 missions locales) - Bougouanou - Arrah - M’Batto (1 mission locale) ; - Tiassalé - Taabo - Sikensi - Toumodi (4 missions locales) ; - Bouaflé (1 mission locale) ; - Bouaké - Béoumi - Sakassou (3 missions locales) ; - Korhogo - Boundiali – Kasséré (3 missions locales) ; - Duékoué - Guiglo (2 missions locales) - Gagnoa (1 mission locale) ; - Issia (1 mission locale). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau international du travail (BIT) ; - Cellule de coordination du projet de l’UVICOCI et de l’ADDCI (CCP) ; - Programme des nations unies pour le développement (PNUD) ; - PROJET d’assistance post-conflit (PAPC) ; - Coopération française (France Coopération) ; - Agence française de développement (AFD) ; - Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) ; - Association pour le Développement de l’Éducation en Afrique (ADEA), - ANADER.

Source : www.pfs.ci

Sur les 25 PFS locales, le district d’Abidjan totalise 9 missions locales. Le cas des PFS Locales est intéressant en ce sens que ce « nouveau dispositif d’insertion des jeunes s’inscrit dans une logique d’ancrage territorial. Il se développe à partir des réalités socio-économiques des territoires, des potentialités de développement territorial et en appui aux collectivités locales; ce qui constitue une offre de services de proximité et participe à la dynamique de décentralisation mise en œuvre par le Gouvernement » (PFS, 2015). Les PFS ont pour cible les jeunes femmes et hommes volontaires âgés de 18 à 40 ans, avec ou sans instruction, avec ou sans idées de projets plus ou moins formalisées. Elles se subdivisent en 3 pôles que sont le pôle information, accueil et orientation, le pôle qualification vers l’emploi et le pôle entrepreneuriat.

Elles proposent des modules de formation en:

- agriculture maraîchère hydroponique ;
- agriculture maraîchère associée aux techniques du goutte à goutte ;
- élevage avicole (volaille) ;
- élevage cunicole (lapins) ;
- informatique (bureautique et maintenance) ;
- pâtisserie boulangerie et glacerie.

Les formations et les projets financés concernent entre autres secteurs, celui des productions animales. Lors de nos enquêtes, nous avons pu constater que le dispositif PFS favorise le développement des productions avicoles et porcines de proximité.

En effet, deux des quatre projets avicoles et porcins portés par les ex-combattants dans les sous-préfectures d'Anyama et de Bingerville portent la marque du dispositif PFS (cf. photos 27 et 28). Ces deux projets se situent dans les villages d'Akouai Santé et Adjamé Bingerville dans la commune de Bingerville. Il s'agit d'une ferme avicole et d'une ferme porcine. Ces fermes sont de petite taille et se situent dans des villages en pleine urbanisation. Celle de Akouai Santé est un bâtiment d'à peine 300 poulets de chairs et la ferme porcine était à l'arrêt pour mauvaise gestion. La durabilité de ces activités est précaire dans ces villages en pleine urbanisation. En 2015, les villages de Akouai Santé et de Adjamé Bingerville étaient en train d'être bitumés et abritait déjà des promotions immobilières qui sortaient de terre. En-dehors de cette urbanisation, les deux élevages fonctionnent en location de bâtiments qui dénotent d'une insécurité foncière.



Photo 19



Photo 20

Photos 19 et 20 : Images des pancartes d'une ferme avicole à Akouai Santai et d'une ferme porcine à Adjamé Bingerville.

Situées dans la commune de Bingerville, elles sont toutes deux bénéficiaires du dispositif PFS. A.-R. GOLLY, 2015.

Jusqu'en 2015, la capitale économique a connu des initiatives portées par des collectivités locales qui n'ont pu pérenniser le moindre projet d'élevage périurbain dans le temps.

À travers les nouveaux dispositifs que sont l'accord-cadre initié par le District d'Abidjan avec l'ANADER et celui des PFS Locales, les élevages avicoles et porcins font partie des activités agricoles développées dans l'aire métropolitaine. Les terres rurales du district constituent le support spatial de ces activités dont les tailles restent modestes.

En somme, les villages sont au cœur d'une agriculture périurbaine qui peine à trouver une structuration efficace. À l'heure du district, les initiatives d'aujourd'hui ressemblent à celles d'hier à quelques nuances près. Les élevages avicoles et porcins peinent à trouver leurs marques. Quand on sait que l'aire métropolitaine s'étendra selon les études prospectives au Grand Abidjan, il est important d'analyser les opportunités offertes à ces élevages par le schéma directeur du Grand Abidjan 2015-2030.

6-2 Interroger le devenir des élevages avicoles et porcins dans la vision future de la métropole

Avant de relever dans les orientations du Schéma Directeur du Grand Abidjan (SDUGA) 2015-2030, nous allons montrer comment la vision de développement des villages des sous-préfectures d'Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon ne vont pas souvent dans le sens d'une territorialisation des élevages avicoles et porcins.

6-2-1 Les autorités coutumières

Pour saisir si les villages s'inscrivent dans une logique favorable ou défavorable au développement d'activités d'élevages avicoles et porcins sur leur territoire, nous avons analysé les projets d'avenir des différents villages du district d'Abidjan consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 41 : Répartition des localités suivant les choix de développement futurs

Perspectives de développement	Localité
Agro-industrie	M'brago I
création d'un pôle agro-pastoral, construction d'un musée	Anyama-Zossonkoi
Création d'une zone industrielle	Akéïkoi, M'brago II
Développement d'infrastructures et autres équipements	Abadjin Kouté, Songon Agban Attié II, Ayewahi, Songon-Dagbé, Kossihouen,, Abiaté II, Songon Agban Attié I, Guébo II, Songon-Té, Adjin-Télégraphe, Elokato, Akouédo-Attié, Achokoi, Angorankoi, Attinguié, Thomasset, Bangakoi, Azaguié Blida, Yapokoi, Attiekoi, Christiankoi I, Akeikoi, Ahouabo, M'Bonoua, Adonkoi I, Adonkoi II, Adattié, Akoupé Dzeudji, Allokoï, Abbé-Broukoi, Songon M'brathé, Guébo I, Bébakoi, Akouai Santai
Développement d'infrastructures et autres équipements, construction de la deuxième raffinerie	Audouin-Beugreto
Développement d'infrastructures et autres équipements, construction d'un complexe culturel	Kwhokwa
Développement d'infrastructures et autres équipements, Mise en valeur des richesses naturelles et culturelles	Anan, Abatta, Anonkouagon
Développement de la pêche, projet de culture maraîchère	Akandjé
Érection en commune	Godoumé
Extension de l'agriculture, pisciculture, mise en valeur des richesses naturelles et culturelles	Audouin Santé
Extraction de sable	M'Pody, Abadjin Doumé
Hévéaculture, aménagement des bordures des cours d'eau	Ebimpé
Industrie projet d'exploitation du granite	Adarome
Mise en valeur des richesses naturelles et culturelles	Adiapoté, Adiapoto II, Songon-Agban, Adjamé Bingerville, Akouai-Agban, Bregbo
Modernisation de l'habitat	Adiapoto I
modernisation de l'habitat, création d'activités génératrice de revenus pour sans emplois	Songon Kassemblé
Modernisation de l'habitat, développement de la pêche	Elokaté
Projet d'exploitation et de commercialisation du biogaz	Akouédo village
Projets de pisciculture, élevage porcin, agriculture maraîchère, extraction de sable lagunaire	Abadjin Bimbresso
Promotion immobilière	Brofodoumé

Source : Agenda du district, 2014 ; nos enquêtes 2013-2015

Nous l'avons vu au chapitre précédent, la sécurisation foncière est un gage de réussite de l'essor des élevages avicoles et porcins. L'analyse des projets de développement des villages situés dans les sous-préfectures périphériques étudiés fait ressortir la flexibilité d'un acteur majeur des mécanismes formels à l'essai. La majeure partie des autorités coutumières ont pour objectif de moderniser leurs villages. Selon le niveau de développement, cette modernisation passe par le reprofilage, le bitumage des rues, la construction de centres polyvalents, les lotissements, la construction d'établissements scolaires, l'électrification, l'aménagement de la voirie, l'électrification, l'adduction d'eau, le reprofilage des routes, la construction d'un centre de santé, la construction d'abattoir et la construction de ponts.

Les autres villages se partagent la vision d'une modernisation du village accompagné soit du développement industriel et de la mise en valeur des richesses culturelles et naturelles. Au titre des ressources culturelles et naturelles à promouvoir, l'on note entre autres la création de complexes culturels, la création d'espaces communautaires, la construction de musées, la construction de palais pour la chefferie, l'extraction du sable lagunaire, l'exploitation du granite, etc.

Six villages ont des projets de développement en rapport avec l'agriculture en général. Seulement Abadjin Bimbresso et Akandjin prévoient de développer du maraîchage. L'élevage porcin figure uniquement dans les projets d'avenir du village d'Abadjin Bimbresso dans la sous-préfecture de Songon. Ce village prévoit le développement de deux autres activités agricoles comme le maraîchage et la pêche. Quant au village de Zonssonkoi à Anyama, il projette la création d'un pôle agropastoral sans plus de précision.

Nous constatons d'après ces données que les autorités coutumières sont davantage en adéquation avec des projets de modernisation de l'habitat et des projets de développement industriel que dans la perspective de développer des élevages avicoles et porcins. Elles reconnaissent et projettent de valoriser plus facilement toutes les ressources culturelles et les richesses offertes par la nature.

6-2-2 Un schéma directeur 2015-2030 du Grand Abidjan en attente de précision

À la lecture du schéma directeur du Grand Abidjan 2015-2030, nous avons une idée de la prochaine dimension de l'aire métropolitaine. Les différents projets d'infrastructures et les assignations de l'occupation du sol sont donnés. À la différence des schémas directeurs qui se sont succédé jusque-là, ce dernier met un accent particulier sur le développement urbain sous prescription du développement durable. Nous passons au tamis les grandes orientations et leur

éventuelle interaction avec les activités primaires en général et les élevages avicoles et porcins en particulier.

6-2-2-1 La vision vert-bleue

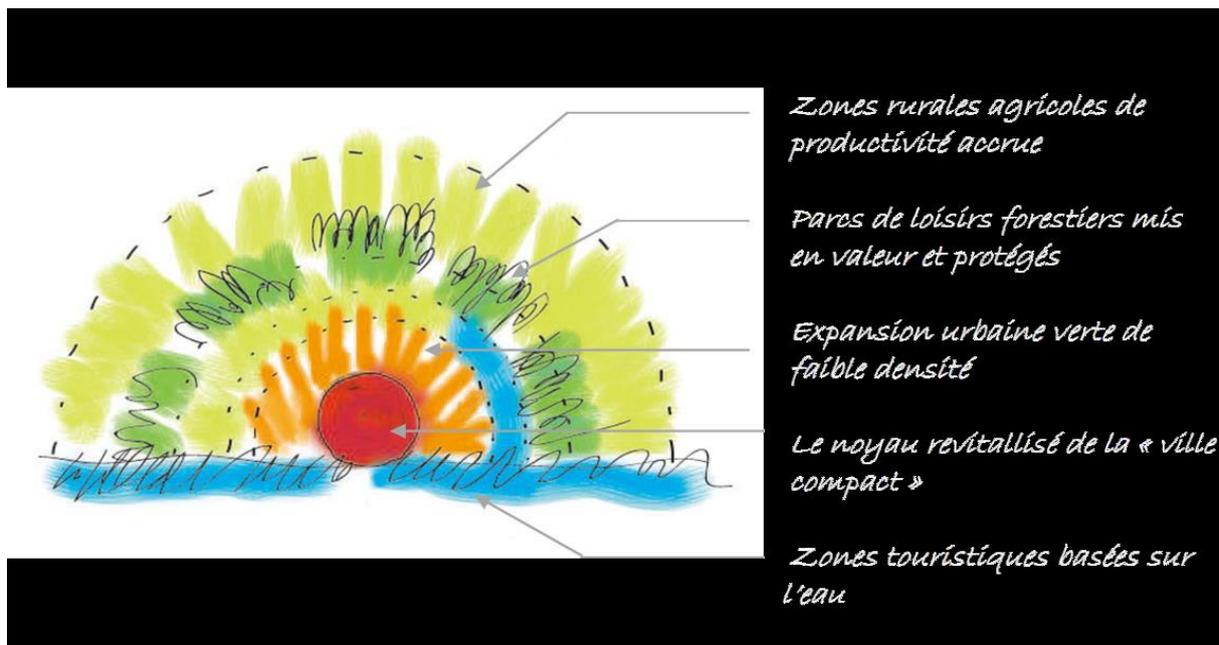
Le SDUGA 2015-2030 est la matérialisation d'une collaboration entre le pouvoir public ivoirien représenté par le ministère en charge de la construction et de l'urbanisme et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La vision du développement d'Abidjan se matérialise par le rôle de moteur économique national qui lui a été assigné depuis sa création. « Cela comprend le fonctionnement efficient et efficace du Port Autonome d'Abidjan, une base solide pour la croissance industrielle, la libération du potentiel touristique, la hausse de la productivité agricole, le repositionnement en tant que centre des finances et des affaires par excellence de l'Afrique de l'Ouest, des infrastructures de transport modernes privilégiant le transport en commun, et l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. » Avec une compréhension du monde asiatique dans laquelle les éléments naturels sont valorisés, la nouvelle vision globale du Grand Abidjan a pour ambition de perpétuer le rôle économique principal d'Abidjan dans le respect du développement durable.

Il s'agit de « mettre en place une zone de croissance équilibrée fournissant des espaces de qualité de vie et des zones d'emplois générés par l'industrie propre, avec des paysages agricoles et naturels conservés et valorisés qui procurent également un cadre idéal pour les touristes » (JICA, 2013).

Dans le respect « des objectifs du Plan National de Développement au niveau national, sous régional et à l'échelle mondiale. », cette vision est transcrite par le slogan suivant : « Abidjan, Ville des Forêts et des Lagunes » (cf. figure 68). Cette dernière, schématisée par des demi-cercles concentriques vont du centre vers la périphérie, d'une ville compacte à des espaces verts. En première couronne et deuxième couronne du noyau central revitalisé, nous avons à la fois des espaces touristiques par endroits et une expansion urbaine verte de faible densité. En troisième couronne, nous avons des parcs de loisirs forestiers mis en valeur et protégés et en quatrième et dernière couronne, des zones rurales agricoles de productivité accrue.

Figure 68 : « Abidjan, Ville des Forêts et des Lagunes »



Source : JICA, décembre 2013, p. 20

Dans cet ordre d'idée, la mission d'étude de la JICA a élaboré six options de la croissance de la structure spatiale du Grand Abidjan (cf. tableau 42). Il ressort de l'analyse des différentes options trois itinéraires pour l'agriculture. Il est soit question d'un espace agricole interstitiel aux communes menacées, un arrière-pays agricole immédiat dans la tourmente de la spéculation foncière ou de la promotion de séparateurs verts offrant des zones agricoles autosuffisantes. Ces tendances montrent le balancement entre la volonté d'intégrer absolument du vert-agricole à l'urbain nouveau et les contraintes de développement urbain tels que la réduction des moyens (coûts et du temps d'aménagement) qui permettraient de respecter les délais prescrits dans le SDUGA.

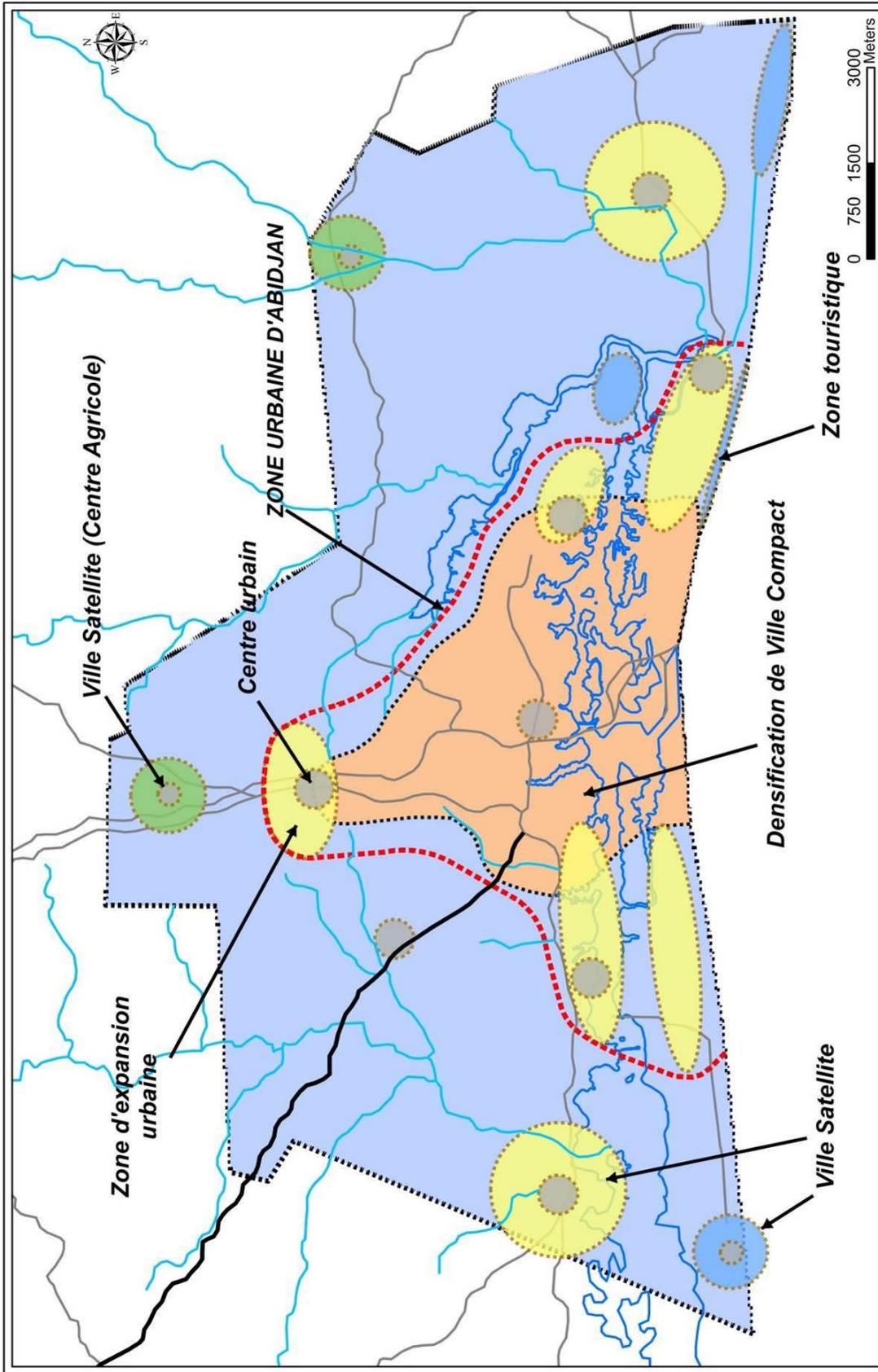
Tableau 42: Croissance spatiale pensée du Grand Abidjan et leur impact sur l'agricole

Options	Intitulé de l'option	Orientation de la croissance	Impact sur l'agricole
Option 1	Développement autonome des six communes par rapport au District Autonome d'Abidjan (DAA)	croissance dans chaque commune (emploi et population)	Déstructuration et relocalisation de l'espace agricole
Option 2	Développement le long de trois axes majeurs émanant du DAA	promotion de la croissance le long de trois voies radiales majeures desservant l'arrière-pays immédiat	réduit les opportunités de fournir des espaces verts pour briser la monotonie du paysage urbain
Option 3	Développement des Pôles de croissance avec leurs arrière-pays respectifs	promotion de quatre zones de croissance sous-régionales	possibilités à des zones agricoles autosuffisantes, des séparateurs verts possibles entre les zones de croissance urbaine ;
Option 4	Expansion du DAA	croissance orientée vers l'Ouest et l'Est immédiat	l'agriculture de proximité en danger sans option de protection (le potentiel d'établissement de centres de production agricole durables peut être compromis par le manque d'investissements dans les communes d'expansion)
Option 5	Faire du DAA une ville compacte	promotion de la revitalisation urbaine, amélioration de la tendance actuelle	le rôle de l'arrière-pays rural demeure inchangé (le potentiel d'établissement de centres de production agricole durables peut être compromis par le manque d'investissements dans les communes d'expansion)
Option 6	Réalisation du Schéma directeur du Grand Abidjan 2000	respect quasi-scrupuleux des principales propositions de développement et des projets du Plan de structure 2000	terres agricoles de l'arrière-pays sous pression de la spéculation foncière au fil de l'urbanisation (sécurité alimentaire locale et exportations agricoles affectées)

Source : JICA, décembre 2015, pp. 6-14

À partir de l'étude des six scénarios de croissance urbaine probables sus-analysés, il a été retenu un septième scénario, le scénario de croissance spatiale privilégié (cf. figure 69). Ce scénario est à cheval sur les principes de croissance spatiale de la « ville compacte » pour l'urbain existant et des villes satellites au-delà des environs urbanisés de la métropole actuelle.

Figure 69 : Scénario de Croissance Spatiale Priviligée du SDUGA

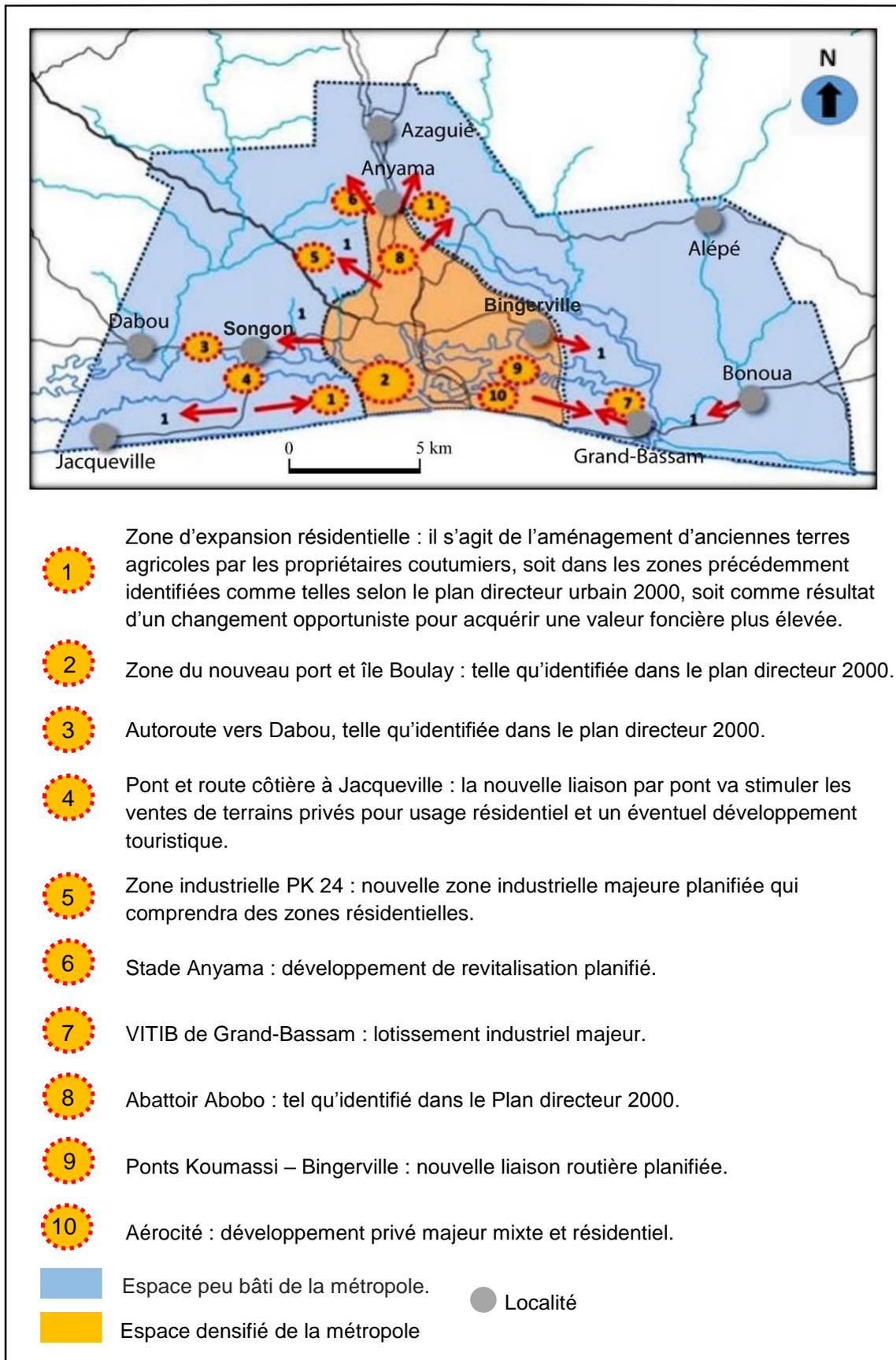


Source : JICA, decembre 2015

Redessiné par : Jean Michel ARRA, 2017

Avec une vision nouvelle, il tient tout de même compte des orientations du précédent schéma directeur (cf. figure 70).

Figure 70 : Représentation des fronts urbains d'Abidjan et leurs objectifs assignés



Source : JICA, 2013, p.258

Modifiée par : Anne Rose GOLLY, Ephilet TANO, 2017

Il est orienté vers les terres affectées à l'expansion urbaine dans le cadre du Schéma Directeur de 2000 ». Suivant ce scénario, le centre urbain existant est revitalisé (des zones clés - Nouveau Centre International des Finances du Plateau, l'élimination des bidonvilles, l'installation adéquate des équipements publics, les infrastructures améliorées, de nouveaux lieux culturels et sociaux, la plantation d'arbres le long des rues et la création d'espaces verts). Pour les centres urbains, leur densification sera accrue (zones mixtes commerciale / résidentielle, grands équipements publics, des rues commerçantes et piétonnes, des parkings multi-étages, l'embellissement paysager ; Transport Ferroviaire de Masse). Il s'agira de contraindre les zones d'expansion urbaines à l'intérieur de Songon, Anyama, la péninsule de Bingerville et le corridor Port-Bouët – Grand-Bassam par la faible densité de développement «Vert» et de nouveaux bassins d'emplois de l'industrie propre reliés par des moyens de transports publics rapides (trains, etc.).

Et enfin, les hubs agricoles dans les communes d'Azaguié, Alépé, Bonoua et Dabou seront stimulés par le développement de grandes usines de transformation des aliments, de nouvelles technologies agricoles pour accroître la production, le soutien logistique, les politiques de sécurité alimentaire afin de protéger la base agricole de ces villes à fort potentiel rural. La croissance démographique liée à l'agro-industrie locale et l'emploi touristique n'auront pas besoin de se situer dans les principales zones urbaines. Les transports en commun seront assurés par un service local modernisé de bus.

Les forêts protégées et les bassins fluviaux des zones rurales et périurbaines seront développés en des parcs de loisirs. La côte atlantique et les berges des lagunes Ebrié, Adjin et Potou pourront être des zones touristiques majeures avec des hôtels de villégiature de style et des installations pour les touristes nationaux et internationaux.

Jacqueville sera la principale destination touristique du côté Ouest. Grand-Bassam sera le "portail touristique" de la côte Est.

Au regard de ces orientations inscrites dans le scénario de croissance privilégiée du Grand Abidjan, nous faisons trois constats.

D'abord, les sous-préfectures étudiées connaîtront une croissance urbaine accélérée en recevant tout le flux de l'expansion urbaine en cours.

Ensuite, les activités primaires ne sont préservées et encouragées qu'au-delà des espaces étudiés notamment à Azaguié, Alépé, Bonoua et à Dabou qui sont hors des limites actuelles du district d'Abidjan.

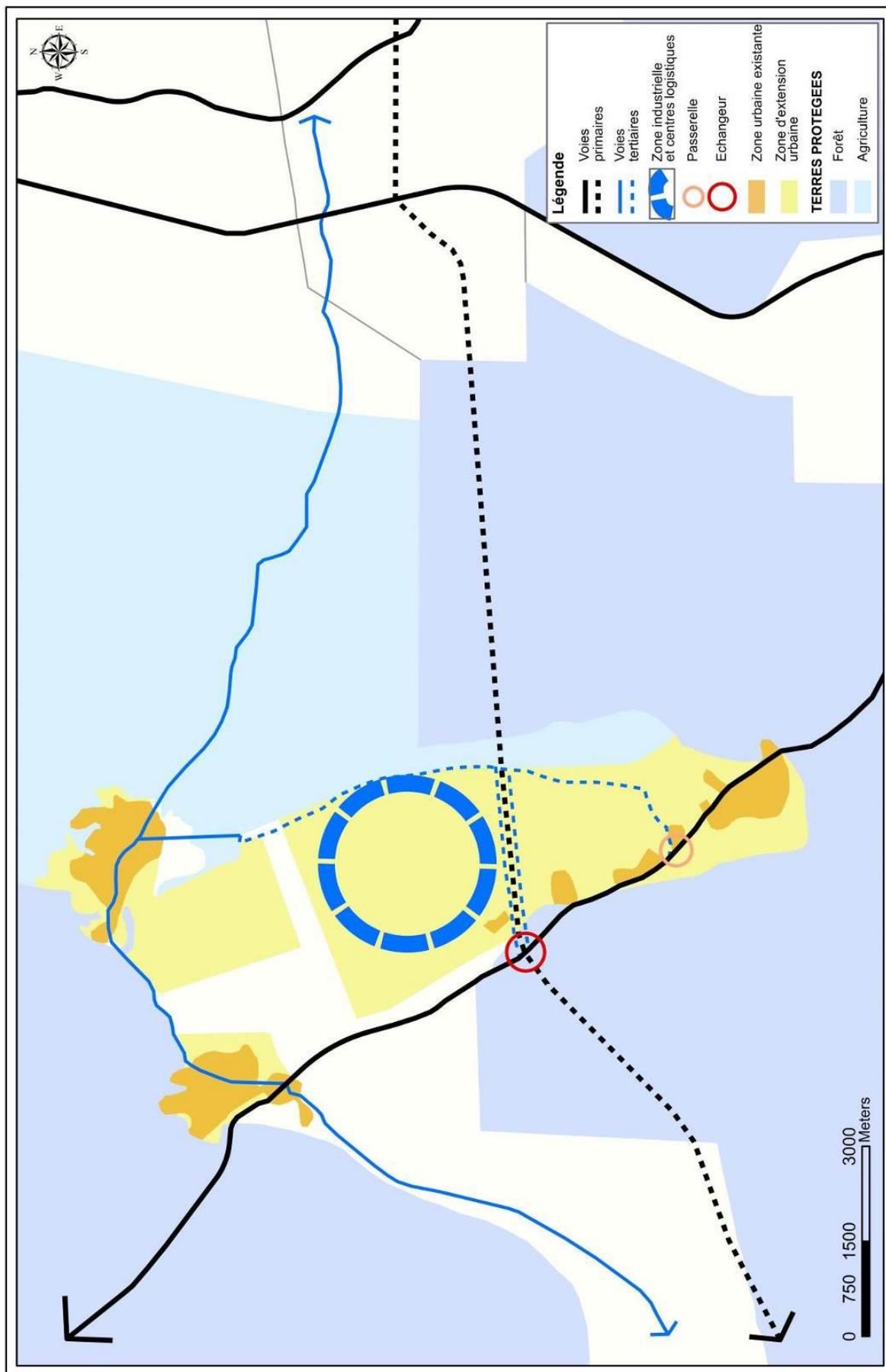
Enfin, les berges lagunaires appréciées par les producteurs de porcs sont dévolues à une activité touristique prospère. Néanmoins, l'exemple d'Attinguié mérite notre attention.

6-2-2-2 L'exemple d'Attinguié: une planification laissant une marge au développement des élevages avicoles et porcins

Localité située dans la partie ouest de la sous-préfecture d'Anyama, Attinguié fait dès lors partie intégrante du district d'Abidjan. Nous avons voulu analyser le cas d'Attinguié pour deux principales raisons. D'une part, elle a été citée au titre des lieux de délocalisation en cours et futurs des producteurs de volailles et de porcs comme nous l'avons vu au chapitre 5. D'autre part, le plan de développement d'Attinguié issu du SDUGA 2015-2030 montre une tendance à la valorisation du « vert » en dépit de son appartenance aux limites du district d'Abidjan quand on sait que les limites du Grand Abidjan sont déjà bien au-delà de la zone d'Attinguié.

En effet, l'analyse du Schéma d'aménagement spatial de la zone de planification urbaine et du Plan d'affectation du sol de la zone urbaine d'Attinguié fait ressortir des zones dédiées à l'agriculture près de la forêt (cf. figure 71).

Figure 71 : Schéma d'aménagement spatial de la zone de planification urbaine d'Attinguié



Source : JICA, decembre 2015

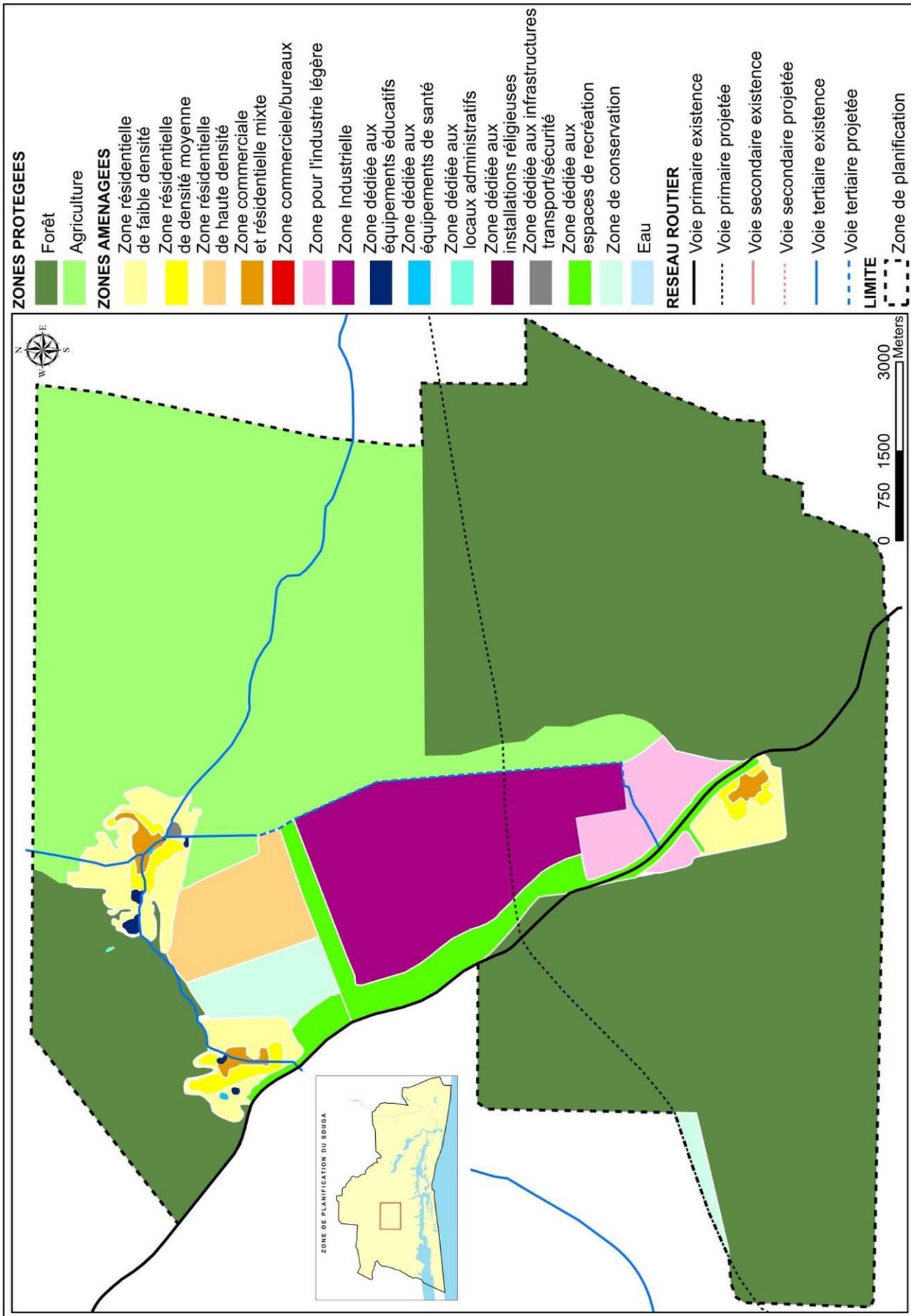
Redessiné par : Jean Michel ARRA, 2017

Le plan d'affectation présente d'une part une zone protégée composée de forêt et d'agriculture et d'autre part une zone aménagée.

Il est ainsi prévu de manière spécifique suivant le plan de zonage de l'affectation du sol (cf. figure 72) que :

- le reste des zones urbaines existantes sera affecté à la zone d'habitations de moyenne densité ou à la zone d'habitations à faible densité ;
- les zones urbaines dans les villages devraient être étendues dans le sens opposé des forêts et des zones environnementales protégées, et classées comme zone d'habitations à faible densité ou zone d'industrie légère.

Figure 72 : Plan d'affectation du sol de la zone urbaine de d'Attinguï



De par ce schéma, deux situations se présentent aux producteurs qui envisagent de s'installer dans le futur à Attinguié.

Dans la première situation, la mise en œuvre de ce plan d'aménagement sera différé de plusieurs années, ce qui pourrait favoriser effectivement l'installation d'aviculteurs et de producteurs de porcs selon les différentes logiques d'installation qui gouvernent chacun de ces types d'élevages. Lotissement villageois et terroirs des villages d'Attinguié encore existants pourront entretenir ces élevages.

Dans la seconde situation, si le plan d'aménagement urbain d'Attinguié est respecté dans la période de temps 2015-2030, c'est dans le vert agricole que les éleveurs trouveront ingénieusement des espaces pour installer leurs différents élevages. Autour des zones protégées dédiées à l'agriculture, les éleveurs pourraient négocier des terres.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des démarches d'implantation des fermes évoquées dans la première partie montre combien les plus petites productions avicoles et porcines s'accommodent facilement de l'insécurité foncière.

Conclusion du chapitre 6

À l'étape de la métropole agglomérée, et à celle du district, le déni des communes vis-à-vis des élevages avicoles et porcins sans autres mesures coercitives a permis à ces activités d'évoluer en bénéficiant de cet environnement ponctuellement hostile.

À l'heure de la métropole étalée, la périphérie est « bousculée ». L'aire métropolitaine s'est élargie à quatre sous-préfectures périphériques pour ne former plus qu'un vaste ensemble de plus de 2100 km².

L'action des collectivités territoriales à Abidjan se jouait jusqu'à l'avènement du district sur deux fronts, celui d'une pseudo-veille sanitaire relative au cadre de vie des populations et celui d'une aide sociale peu structurée et minime aux populations jeunes. Une gouvernance territoriale des élevages avicoles et porcins périurbains semble se mettre en place avec de nouveaux dispositifs mal maîtrisés et qui manquent encore de cohérence. Ce sont ces dispositifs neufs qui continuent de favoriser les actions individuelles des aviculteurs et producteurs de porcs enquêtés. Dans l'attente de plans d'urbanisme de détails, les initiatives inachevées constituent pour l'heure les fondements d'un élevage de proximité à échelle réduite.

Conclusion troisième partie

Les politiques d'élevages à cycle court et les politiques publiques de gestion urbaine ont évolué dans le temps.

S'agissant des politiques publiques nationales relatives aux filières modernes avicole et porcine, le double approvisionnement par la production nationale et les importations persiste. Les organisations dont disposent les différentes filières modernes avicole et porcine sont les vrais acteurs de changement de la politique en faveur de la protection des productions nationales avicole et porcine. La reconnaissance de l'existence d'une production locale ne priorise pas spécialement les élevages de porcs et de volailles du périurbain abidjanais.

Concernant les politiques publiques métropolitaines, avec l'élargissement des limites spatiales de la métropole abidjanaise à travers l'entité du district d'Abidjan, le mode de gouvernance de la capitale politique ivoirienne se voit modifié. Cette entité vient pour prévenir toute fragmentation à l'échelle infra-métropolitaine. Elle n'a cependant aucun effet immédiat sur le rapport entre la ville et l'agriculture. Encore en 2009, selon Guèye et *al.*, les activités agricoles ne sont pas prises « en compte dans l'élaboration des politiques macro-économiques et sectorielles ainsi que dans les stratégies de planification et de gestion urbaine ». Ainsi, le maraîchage, encore moins l'élevage ont certes toujours caractérisé la métropole ivoirienne mais restent officiellement exclus des différents schémas directeurs élaborés jusque-là.

C'est à la suite du changement de gouverneur et sous le sceau de la durabilité et du développement économique local des populations autochtones, que la cellule des projets spécifiques du district d'Abidjan initie des projets agricoles à partir de 2013. À travers des partenariats internationaux le district décide de promouvoir les activités agricoles dans le paysage urbain de la capitale économique ivoirienne. Les projets concernant les activités agricoles sont récents et peinent à démarrer.

Par ailleurs, le dernier schéma directeur en date, le SDUGA 2015-2030, semble plus ouvert à des perspectives agricoles dans la dynamique urbaine de l'aire métropolitaine mais les détails des activités agricoles à accepter effectivement dans le Grand Abidjan restent à déterminer. Collaborer avec l'Asie impulsera peut-être une nouvelle manière de construire l'urbain avec le rural à partir du haut.

Au final, les aviculteurs et les producteurs de porcs demeurent individuellement maîtres des possibilités que l'international leur offre ici ou ailleurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE:

Territorialisation des élevages avicoles et porcins à Abidjan : entre
permanence et tentative de formalisation

Au départ de ce travail de recherche, nous nous sommes posé la question de savoir comment les élevages modernes de porcs et de volailles à la périphérie du district d'Abidjan se comportent à l'épreuve de la métropolisation. À cet effet, nous avons eu pour fil rouge l'hypothèse générale selon laquelle la concentration de richesses, l'ouverture au monde et l'expansion spatiale à la périphérie de la métropole abidjanaise impulsent et fragmentent à la fois les espaces de productions modernes de volailles et de porcs. Nous l'avons décomposée en trois hypothèses spécifiques que nous avons vérifiées tout au long de notre analyse.

Selon notre première hypothèse, la concentration industrielle à Abidjan suscite des élevages avicoles et porcins industriels dans le périurbain abidjanais.

Dans les métropoles du Sud, les activités de cultures et d'élevages s'intensifient à leur périphérie avantagée par des intrants locaux et internationaux à disposition (Chaléard et *al.*, 2014). À la périphérie du district d'Abidjan, ce constat est une réalité. Les élevages avicoles et porcins de tailles diverses exploitent l'aliment industriel, les produits vétérinaires et les animaux de race disponibles sur le marché abidjanais. Toutefois, comme à Lima au Pérou, l'industrialisation se rencontre davantage en élevage de volaille qu'en élevage de porcs.

Cependant, il semble que c'est moins la proximité aux intrants industriels qui favorise l'industrialisation des systèmes de productions avicoles et porcins. C'est davantage l'industrialisation minimale imposée aux éleveurs de volailles modernes au niveau local et au niveau mondial qui accentue l'industrialisation des élevages avicoles. À l'image de l'organisation performante de l'aviculture moderne à l'échelle mondiale, il est offert un dispositif dont les aviculteurs se réclamant de la filière moderne peuvent difficilement se soustraire. Par contre, le monde de l'élevage porcine moins globalisé laisse de grandes marges de manœuvre aux producteurs de porcs rencontrés dans le périurbain abidjanais. En élevage porcine, dans le district d'Abidjan, la modernité est à nuancer au regard des matériaux de construction utilisés, de l'équipement de la ferme, de l'alimentation et des soins apportés aux animaux. Les productions avicoles et porcines de la périphérie abidjanaise sont autant intensives que semi-intensives. Le périurbain abidjanais est ainsi partagé entre système intensif et système semi-intensif suivant les animaux et les caractéristiques sociodémographiques des producteurs. Au regard du retrait en cours de la production de l'aviculteur le plus industriel du périurbain abidjanais et du retrait prochain du plus gros producteur de porcs du district d'Abidjan, les petites exploitations semi-intensives caractériseraient davantage le district d'Abidjan.

L'étalement urbain influence de plus en plus la cartographie générale de la production d'animaux à cycle court à Abidjan poussant hors du district les productions industrielles de masse.

Notre première hypothèse est à nuancer, les moyens importants des gros producteurs remettent en question l'ancienne configuration qui veut que les élevages avicoles et porcins les plus modernes se concentrent à la périphérie des plus grandes villes bénéficiant des sous-produits agro-industriels.

Selon notre deuxième hypothèse, la concentration des revenus les plus élevés à Abidjan accentue la demande en produits d'élevages avicoles et porcins de proximité.

La demande urbaine en produits avicoles et porcins s'accroît dans les métropoles capitales en Afrique subsaharienne et induit des élevages de ces animaux à proximité de ces centres urbains. Dans le cas d'Abidjan, cette réalité a toujours été le cas. Mais depuis une décennie, des changements constatés dans la distribution des produits avicoles puis porcins montrent un marché approvisionné par de gros producteurs situés hors du district d'Abidjan. Les mécanismes de ravitaillement des marchés conventionnels font toujours appel à la fois aux productions de proximité et aux productions lointaines. Les revendeurs et vendeurs de produits avicoles et porcins s'approvisionnent là où les produits sont disponibles dès qu'ils en ont besoin aussi bien auprès des gros producteurs que des petits producteurs.

Par ailleurs, la grande distribution en Côte d'Ivoire n'est pas nouvelle, elle évolue suivant le même schéma depuis les années 1980 du moins selon notre expérience du récit de vie. Il faut tout de même noter une innovation majeure ces dernières années. Quand elle se ravitaille sur place en produits d'origine locale, la grande distribution privilégie les liens avec la grosse production dont l'approvisionnement est régulier et standardisé. Les petits producteurs ne peuvent profiter d'un tel circuit à condition de transformer leur production grâce à des techniques performantes. Dès lors, elle développe des partenariats locaux dont l'échelle dépasse celle du district d'Abidjan. Par ailleurs, la démocratisation de l'espace frais, cette sorte de boucherie moderne, comme point de vente innovant des produits d'élevages avicoles et porcins amplifie l'intérêt de produire hors des limites de la métropole abidjanaise pour en nourrir la population. Des productions en provenance de Jacquville, Assinie, Agnibilékro, Katiessou, Daloa, etc. faisant montre d'une maîtrise des moyens de communication et de réfrigération ravitaillent la population abidjanaise en volailles et en porcs à des prix et sous des conditionnements concurrentiels.

Cette nouvelle configuration nous rappelle que la production périurbaine d'un type d'animaux ne prend de l'ampleur que si une autre région du pays ou du monde ne s'est pas spécialisée dans cette même production à coût réduit et accessible sur ce marché (Gallant, 1973).

En résumé, la production du périurbain abidjanais n'est pas spécialement priorisée, l'objectif de la grande distribution étant de se ravitailler auprès de partenaires professionnels. C'est plutôt un appel à toute production locale à l'échelle du territoire national capable de proposer des produits d'ici à des coûts défiant toute concurrence. L'hypothèse selon laquelle la production de proximité spatiale se développerait au contact d'une concentration des revenus les plus élevés à Abidjan est à relativiser.

Selon notre troisième hypothèse, les politiques publiques nationales et métropolitaines actuelles favorisent le développement de productions avicoles et porcines dans les limites du district et hors du district.

Au niveau des liens entre les politiques publiques et les élevages modernes avicoles et porcins périurbains, ils sont de longue date quasi-inexistants en Afrique subsaharienne. La reconnaissance de ces élevages dans l'environnement urbain et leur encadrement ont du mal à se formaliser. Le processus de métropolisation croisé au développement durable réinterroge le développement de ces élevages avicoles et porcins aux échelles nationale et métropolitaine.

Au chapitre de la politique du gouvernement en matière d'élevages modernes avicoles et porcins, la Côte d'Ivoire en tant que pays à économie libérale a accordé une place majeure aux acteurs privés depuis les années 1970. Les pouvoirs publics se sont contentés d'offrir exclusivement et en partenariat avec le privé des équipements et infrastructures de base nécessaires à l'essor de ces élevages concentrés autour d'Abidjan. Ainsi, à partir des années 1970, le gouvernement ivoirien a procédé à Bingerville à « la mise en place d'infrastructures (Centre d'élevage de Bingerville, Laboratoire national de nutrition animale, etc.) » (Chaléard et al., 2014). Les nouvelles orientations axées davantage sur la libre entreprise favorisent des créations d'élevages sur toute l'étendue du territoire national. Il semble que l'on s'achemine vers des projets de développement intégré loin de la métropole abidjanaise.

Depuis 2012, les pouvoirs publics multiplient les appels aux investisseurs privés et/ou étrangers dans l'objectif de relancer d'une part la filière porcine moderne et d'autre part de renforcer les acquis de la filière avicole. Pour ce faire, un plan et un programme sont en cours dans chacune des filières. Il s'agit du Projet de Relance de la Filière Porcine par l'amélioration génétique pour les porcs et du Plan stratégique de relance de l'aviculture pour les volailles. Ces différentes orientations ne privilégient pas des élevages de proximité au

district d'Abidjan mais cherchent à impulser l'essor des élevages avicoles et porcins sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Les élevages modernes de volailles et de porcs reflètent les niveaux de développement de chacune des filières avicole et porcine. Les avancées techniques visibles sur le terrain sont tributaires des acteurs présents dans chacune de ces filières. La filière avicole dispose d'un maillon industriel très organisé et assez développé qui influence même les plus petites unités de production.

Au titre des politiques publiques métropolitaines, plus précisément au niveau de la gouvernance du district d'Abidjan, nous avons cherché à comprendre si les élevages avicoles et porcins modernes périurbains bénéficient d'un soutien à leur développement. En effet, les politiques publiques métropolitaines changent pour proposer à partir d'une démarche collective des canevas et des projets qui protègent de plus en plus les productions agricoles de proximité surtout dans les pays du Nord. Dans les métropoles, l'heure est à la définition des activités agricoles à intégrer à l'urbain et celles à bannir.

À l'échelle du district d'Abidjan, nous avons constaté des initiatives qui mettent ensemble différents acteurs potentiellement concernés par la promotion de l'autonomisation des jeunes et des femmes par le biais de projets dont des élevages avicoles et porcins modernes. Ces initiatives connaissent des difficultés dans leur mise en œuvre car la compréhension de la gouvernance territoriale n'est pas encore partagée par tous les acteurs identifiés pour le moment. À la lecture de l'essence de la construction territoriale relevée par Lamara Hadjou (2009), la construction de tout territoire d'élevage se fonderait sur deux éléments fondamentaux que sont « la coordination des acteurs et la valorisation des ressources ». Elle dépasserait la simple localisation de proximité spatiale des élevages motivée par des choix individuels pour migrer vers des projets d'élevages acceptés et accompagnés par les pouvoirs publics et les autres acteurs économiques présents sur le territoire métropolitain. Des territoires formels d'élevages avicoles et porcins ne pourraient exister que lorsque les différents acteurs concernés par ces activités feraient preuve de coordination et valoriseraient une ressource élevage reconnue. L'analyse des perspectives de développement des villages du district d'Abidjan valorise mieux les ressources naturelles et culturelles que des ressources purement économiques comme les élevages avicoles et porcins. La rareté des villages ayant inscrit des élevages dans leur projet de développement le montre bien.

Pour l'heure, la valorisation des ressources et leur activation concernent davantage les ressources naturelles et culturelles. L'action coordonnée relève du temps long car dans les

métropoles du Nord où elle est active, la gouvernance alimentaire locale n'est pas encore stable (Brand, 2015).

En résumé, l'appel aux investisseurs privés, le manque de rigueur et le tâtonnement encore de mise dans la politique nationale de développement des filières modernes avicole et porcine et dans la gouvernance métropolitaine encouragent autant les productions de proximité que les productions loin du district d'Abidjan. Notre dernière hypothèse est donc vérifiée.

En définitive, l'on constate un renforcement de l'ancienne territorialisation par le bas des élevages avicoles et porcins dans la périphérie à chaque fois reconstituée de la métropole abidjanaise. Toutefois, à l'échelle des individus et des entreprises, une territorialisation autre est en cours en-dehors des limites de l'aire métropolitaine. Elle se construit à partir de la mise en réseau des acteurs de la grande distribution, des acteurs du monde de la finance et des producteurs industriels.

Les petites fermes de porcs et de volailles près du centre et les grandes loin du centre, la première contrainte demeurant la rare disponibilité de grandes surfaces près du centre où les usages non agricoles du sol sont prioritaires. De manière générale, l'éloignement au centre correspond à une production intensive de masse.

La métropolisation nous impose un regard plus large sur les élevages avicoles et porcins, c'est-à-dire un élargissement de l'échelle de ravitaillement. En effet par son occupation spatiale tentaculaire, cette métropolisation fait disparaître l'élevage de proximité là où il se trouvait, le fait naître un peu plus loin ou le fait retourner à l'intérieur de la ville où il y a encore un espace disponible et propice à cette activité ou encore fait sortir les gros producteurs de l'aire métropolitaine en essayant d'impulser des zones nouvelles d'agro-élevage. Ainsi, les petits producteurs restent dans une recomposition traditionnelle tandis que les gros producteurs sont à la base d'une néo-recomposition. L'intensif sur de petites superficies demeure près de la métropole et l'intensif caractérisé par une production de masse s'éloigne ou prend de l'ampleur loin de la métropole.

D'un point de vue du champ d'investigation, la limite essentielle de notre recherche est de ne pas avoir ouvert la réflexion sur les préférences des consommateurs entre boucherie moderne et animaux vendus vifs. Mais l'intérêt du détail concernant ce type d'analyse semble pouvoir faire l'objet de toute une thèse.

Dans une perspective d'approfondissement de la réflexion, le phénomène de métropolisation ouvre d'une part le champ à l'analyse de la densité future des activités primaires dans la construction du territoire métropolitain et d'autre part demande d'interroger davantage la validité du réseau d'approvisionnement lointain de la métropole en produits frais.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFOU YAPI S., 1987, *Les planteurs absentéistes de Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, 87 p.
- AGUIBETOVA O., 2006, *Le concept de la métropolisation : transformation d'une ville en « une ville mondiale »*, thèse, Institut Européen des Hautes Études Internationales, 176 p.
- AKAKPO J. A., 1984, *Contribution à l'épidémiologie des brucelloses animales en Afrique tropicale : études sérologique et bactériologique*, thèse de doctorat, Université Claude Bernar-Lyon I, 152 p.
- AKINDES F., 1995, Dévaluation et alimentation à Abidjan (Côte d'Ivoire), in *Les Cahiers de la Recherche Développement*, n°40, pp. 24-42.
- ALAGNON-DABA J., 2014, *Cours pratique d'aviculture*, Bingerville, Centre d'apprentissage, de perfectionnement et de production, Document de Formation, 25 p.
- ALLA DELLA A., 1991, *Dynamisme de l'espace périurbain de Daloa : étude géographique*, IGT, Thèse de géographie, 318.
- ALOKO-N'GUESSAN J., DIALLO A. (Directeur scientifique), MOTCHO K. H., 2010, *Villes et organisation de l'espace en Afrique*, Vol. 4, Paris, Karthala, 227 p.
- ALVERGNE C., LATOUCHE D., 2009, La métropolisation et la richesse des villes : l'énigme métropolitaine montréalaise, in *Sénégal, Behrer, La métropolisation et ses territoires*, Québec, Presses de l'Université de Québec, pp. 23-66.
- ANADER, 2012, Fiche technique : élevage de porcs, in *Le partenaire, Bulletin ANADER du 2^{ème} trimestre*, n° 17, pp. 25-31.
- ANCEY V., 1996, *Trajectoires pastorales et politiques économique d'élevage : éleveurs transhumants dans le nord de la Côte d'Ivoire*, Paris, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 416 p.
- ANCEY V., 1997, Les Peuls transhumants du Nord de la Côte-d'Ivoire entre l'État et les paysans : la mobilité en réponse aux crises, in *Le modèle ivoirien en questions, crises, ajustements, recompositions*, Contamin B. et Memel-Fotê H. (eds.), Paris, Karthala, Orstom, pp. 669-687.
- ANTOINE P., 1985, Peuplements urbains : mortalité, fécondité et conditions d'habitat à Abidjan, in *Florence : UIESP*, 93-107.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987, *Abidjan «côté cours»*, Paris, Karthala / Orstom, 277 p.
- AQUACHAR-CHARPENTIER M., 1997, *Le péri-urbain note de synthèse et bibliographie*, Paris, CIE, 110 p.

- ARBELOT B., FOUCHER H., DAYON J. F., MISSOUHOU A., 1997, Typologie des aviculteurs dans la zone du Cap-Vert au Sénégal, in *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, N°50, pp. 75-83.
- ASCHER F., 2009, Mobilités, écologie et métropolisation : la construction sociale du marché de l'environnement, in *Sénégal, Behrer, La métropolisation et ses territoires*, Québec, Presses de l'Université de Québec, pp. 67-85.
- ASSAKO ASSAKO R. J., 2011, De la métropolisation de Yaoundé. Cadre épistémologique et conceptuel, in *Yaoundé. La métropole face à son arrière-pays*, Paris, Dianoïa, pp 15-25.
- ASSOUMY A. M., 2009, *Contribution à la codification, à l'analyse des statistiques d'importation et à l'étude de qualité des médicaments vétérinaires en Côte d'Ivoire : cas d'Abidjan, d'Anyama et de Bingerville*, Université Cheick Anta Diop, Thèse de doctorat, 232 p.
- AUBRY C., DABAT M.H., et MAWOIS M., 2010, Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud, in *ISDA*, 12 p.
- BA A., 2007, *Les Fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine (AIPU) dans le contexte dakarois ; caractérisation, analyse et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal)*, Thèse de doctorat, Agro Paris Tech, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 378 p.
- BA DIAO M., SECK P.M., MBAYE M., 2008, Systèmes de production périurbaine et approvisionnement de la ville de Dakar en lait et en produits laitiers locaux, in *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne ; Gouvernance et approvisionnement des villes*, pp. 237-251.
- BAILLY A. (dir.), 1991, *Les concepts de la géographie humaine*, 2e éd., Masson.
- BAILLY A., RACINE J.B. et SODERSTROM O., 1985, À la découverte de l'espace urbain, in *Les représentations en actes, Colloque de Lescheraines*, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, pp. 267-289.
- BAKKOUR D. 2013, *Un essai de définition du concept de gouvernance*, Montpellier, LAMETA, 45 p.
- BANEGAS R., TOH A., KOUYATE S., 2009, Caractérisation des Classes Moyennes en Côte d'Ivoire, in *Les classes moyennes en Afrique*, Projet de recherche, 26 p.
- BANQUE MONDIALE, 1999, *Côte d'Ivoire Revue de l'aide de la Banque mondiale au pays*, Washington, OED, 108 p.

- BANZO M.-T., 1994, *Dynamique de l'espace peri-urbain et strategies des producteurs agricoles, La périphérie sud-est de Mexico*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II-Le Mirail, 345 p.
- BASSAND M., 2001, Les six paramètres de la métropolisation, in *Cahiers de la métropolisation*, pp. 33-39.
- BASSETT T. J., GAUTIER D., 2014, Territorialisation et pouvoir : la Political Ecology des territoires de conservation et de développement », in *EchoGéo*, n°29, mis en ligne le 18 novembre 2014, 16 chapitres, consulté le 29 avril 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/14044>.
- BAUELLE G., DUCOM E., 2009, L'organisation de l'espace urbain par la distance au centre : des modèles contradictoires ? La distance, objet géographique, in *Revue Atala*, n° 12, pp. 85-104.
- BAVOUX J.-J., 2002, *La géographie. Objets, méthodes, débats*, Paris, Armand Colin, collection U, 268 p.
- BEAUD M., DOLLFUS O., GRATALOU P. (coord.), 1999, *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala, 360 p.
- BEHAR D., 2010, Métropolisations : version française d'un paradigme, in *La France ; une géographie urbaine*, Paris, Collection U, pp. 113-124.
- BELHEDI A., 2010, *Les modèles de localisation des activités économiques*, 203 p.
- BELLINGUEZ A., 2001, Privatisation de l'insémination artificielle bovine au Mali ; quelles nouvelles pistes ? in *Agridoc-Revue thématique*, pp. 32-34.
- BEPI-DGPE, 2015, *Les politiques agricoles à travers le monde quelques exemples, Fiche Côte d'Ivoire*, 10 p.
- BERNADET P., 1986, Élevage et agriculture dans les savanes du nord, Les mécanismes sociaux d'un conflit, in *Politique africaine*, n° 24, pp. 29-40.
- BERNADET P., 1994, Éleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité, in *Dynamiques des systèmes agraires : à la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, pp. 237-268.
- BERNUS E., 1962, Abidjan : note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population, in *Bulletin de l'IFAN Série B : Sciences Humaines*, n° 24, pp. 54-85.
- BERROIR S., CATTAN N., GUEROIS M., PAULUS F., VACCHIANI-MARCUZZO C., 2012, *Les systèmes urbains français*, synthèse, Travaux en ligne, n° 10, Paris, Datar, 2012, 16 p.

- BERRON H., 1986, Deux exemples d'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers, in *Anthropologie économique de la vie citadine*, pp. 18-30.
- BERTAUX D., 1997, *Le récit de vie*, Paris, 1^{ème} édition, Armand Colin, 128 p.
- BERTAUX D., 2013, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 127 p.
- BERTAUX D., 2016, *Le récit de vie*, Paris, 4^{ème} édition, Armand Colin, 132 p.
- BERTAUX D., BERTAUX-WIAME I., 1980, *Une enquête sur la boulangerie artisanale en France*, Paris, Rapport au CORDES, 124 p.
- BERTRAND N., ROUSIER N., 2003, L'agriculture face au développement économique : un combat inégal ou des politiques périurbaines à construire, in *Revue de géographie alpine*, Tome 91, n°4, pp. 93-103.
- BITTY Z. B. A., 2014, *Évaluation de l'efficacité de l'insémination artificielle dans l'amélioration génétique porcine en Côte d'Ivoire*, Université Cheick Anta Diop de Dakar, Mémoire de master en production animale et développement durable, 43 p.
- BLEIN R., BEAUJEU R., BIO GOURA S., MANKOR A., 2014, Initiative « Promotion du commerce régional du bétail et des viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre », in *tome 2, Rapport de Synthèse Pays*, Côte d'Ivoire, Banque Mondiale/CORAF, p. 55-72.
- BNEDT, 2007, *Atlas des villes*, Abidjan, 139 p.
- BOILY M.-É., 2012, *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec : État de situation et perspectives*, Québec, Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire, 29 p.
- BOKA E. E. J., 2009, pratique des mesures de biosécurité dans les marchés de volailles vivantes en Côte d'Ivoire : cas du district d'Abidjan, Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop, 133 p.
- BOKA H. N., 1994, *"Contribution à l'étude de l'hygiène des opérations technologiques et de la commercialisation de la viande de porc au niveau de l'abattoir SIVAC et des "POINTS GABY"(points de vente) de la ville d'Abidjan"*, Université Cheick Anta Diop, Thèse de doctorat, 117 P.
- BONAUDDO T., LOSSOUARN J., 2010, Aviculture et territoire : conditions d'un mariage durable ?, 10^{ème} Journée Productions porcines et avicoles, pp. 13-21
- BONERANDI E., 2008, Une géographie rurale active. Revue des thèses soutenues de 2003 à 2008 dans les universités françaises, in *Géocarrefour*, Vol. 83, n°4, pp. 336-340.
- BOUCHARDEAU A., 1979, *Rapport de mission au Centre avicole de Bingerville*, by Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux in Maisons-Alfort, 70 p.

- BOURDEAU-LEPAGE et al., 2011, *La métropolisation 15 ans après*, Paris, Gretha, 41 p.
- BOUTONNET J.-P., GRIFFON M., VIALLET D., 2001, Compétitivité des productions animales en Afrique subsaharienne et à Madagascar, Synthèse générale, MAE, 104 p.
- BRAND C., 2015, *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée*, Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes; 660 p.
- BRAND C., BONNEFOY S., 2011, « L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? », Vol. 11, n° 2, Consulté le 16 mai 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/11199>.
- BRES P., MONGODIN B., 1965, Études techniques et économiques : évolution de l'aviculture en basse Côte d'Ivoire, in *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, pp. 219-226.
- BRIDEL P. (ed.), 2001, *L'acteur : un concept sur la scène des sciences sociales : VIIe séminaire interdisciplinaire du Groupe d'études "Raison et rationalités"*, Paris, Librairie Droz, 139 p.
- BROU K. A., 2015, *L'exploitation coloniale dans la mise en place du réseau routier et ferroviaire de la colonie de Côte d'Ivoire de 1893 à 1960*, 15 p.
- BRUNET R., 2000, Des modèles en géographie ? Sens d'une recherche, in *Bulletin de la Société de Géographie de Liège*, n° 2, pp 21-30.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, (1ère édition), RECLUS-La Documentation Française, 470 p.
- BURGEL G., 1991, La périphérie urbaine revisitée. Les franges périurbaines, in *Espace, populations, sociétés*, pp. 359-366.
- BURRICK D., 2010, Une épistémologie du récit de vie, in *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, n° 8, pp. 7-36.
- CATTAN N., 2006, Centre-Périphérie, in *Cynthia Ghorra-Gobin. Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin, pp.47-49.
- CESAR J., 1985, Élevage et agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire : l'utilisation pastorale de la savane, in *Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 7, pp. 11-15.
- CESARO J.-D., MAGRIN G, NINOT O., 2010, *Atlas de l'élevage au Sénégal : commerce et territoire*, Paris, PRODIG, 32 p.
- CGAAER, 2015, Le colloque « Territoires et élevages » de l'Académie d'agriculture in *Lettre du CGAAER*, n° 103.
- CHALAS Y., FAURE A., FOURNY M.-C., GIRAUT F., LAJARGE R., PECQUEUR B., SAEZ G., SOUBEYRAN O., ZEPF M., VANIER M., 2009, Invitation aux premiers Entretiens de la Cité des Territoires, in *Martin Vanier, 2009, Territoires, territorialité*,

territorialisation, Controverses et perspectives, Actes des Entretiens de la Cité des Territoires, Presses Universitaires de Rennes, pp. 11-17.

CHALÉARD J.-L., 1996, *Temps des villes, Temps des vivres, L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 682 p.

CHALÉARD J.-L., DUBRESSON A., 1999, *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala, 258 p.

CHALEARD J.-L., THE ANH D., HUAMANTINCO A., KOFFI-DIDIA A. M., MESCLIER É., MONIN É., MOUSTIER P. et NINOT O., 2014, Spécificités des systèmes de production agricole et d'élevage à la périphérie des métropoles du Sud. Réflexions à partir de cinq cas, in CHALEARD J.-L. (dir), *Métropoles aux Suds, Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 225-241.

CHAMPION F., CHOTTEAU P., DUFLOT B., MAGDELAINÉ P., Hervé MAROUBY, RIEU M., RIFFARD C., 2013, *La compétitivité agricole du Brésil : le cas des filières d'élevage*.

CHIA E., MATHE S., REY-VALETTE H, MICHEL L., SOULARD C., NOUGAREDES B., CIATTONI A., VEYRET Y., 2015, *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 332 p.

CISSE G. et al., 2010, L'étalement urbain au péril des activités agro-pastorales à Abidjan, in *Vertigo*, vol. 10, n° 2, consulté le 16 mai 2012.

CLEMENT C., 2012, *La publicisation des espaces agricoles périurbains : du processus global à la fabrique du lieu*, Université Paul Valéry de Montpellier III, Thèse de doctorat, 536 p.

COGNEAU D., S. MESPLE-SOMPS, 2002, *L'économie ivoirienne, la fin du mirage ?*, 98 p. *cohésion dans les Territoires alpins*, 23 p.

LAMARA H., 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires*, in *Varia*, en ligne.

CONTE B., 2000, *Vers un changement radical du modèle de développement de la Côte d'Ivoire ?*, 10 p.

CORAF/WECARD, 2010, *Priorités de recherche pour le développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Dakar, CORAF/WECARD, 112 p.

COTTEN A.-M., 1971, Le développement urbain et la polarisation de l'espace : l'exemple de la Côte d'Ivoire, in *Tiers-Monde*, tome 12, n°45, pp. 167-174.

- COTTEN A.-M., 1972, Les villes en Côte d'Ivoire : essai de typologie fonctionnelle, in *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*. Paris : CNRS, 1972, (539), pp. 455-474.
- COTTEN A.-M., 1974, Un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire, in *Cahiers d'Outre-Mer*, tome 27, n° 106, p. 183-193.
- COURADE G., DROY I., HARRE D., 1989, Côte d'Ivoire : le système alimentaire dans la crise, in *Afrique Contemporaine*, n° 150, pp. 31-48.
- COURET D., 1997, Territoires urbains et espace public à Abidjan : quand gestion urbaine et revendications citadines composent..., in *Contamin Bernard (ed.), Memel-Fotê H. (ed.) Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*. Paris : Karthala; Orstom, p. 429-458.
- COURTOT R., PERRIN C., 2005, Morphologie et gestion de l'étalement urbain les aires métropolitaines méditerranéennes, Réalisation d'un état des lieux critique et prospectif des connaissances sur les questionnements liés à la métropolisation, in *Territoires Méditerranéen*, n°13, 41 p.
- DA CUNHA A., BOTH J.-F., 2004, *Métropolisation, villes et agglomération*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 103 p.
- D'AQUINO P. et al., 1988, *Le bétail trypanotolérant en Afrique occidentale et centrale*, Rome, FAO, 217 p.
- D'AQUINO P. et al., 1995, *Systèmes de production mixtes, agriculture pluviale et élevage en zones humide et subhumide d'Afrique*, Paris, CIRAD-EMVT, 117 p.
- DARBON D., 2012, Classe(s) moyenne(s) : une revue de la littérature. Un concept utile pour suivre les dynamiques de l'Afrique, in *Afrique contemporaine*, n° 244, pp. 33-51.
- DARRAX M. D. D. S., 2009, Le lait local en périphérie de Bamako : une filière en sursis ?, in *EchoGéo*, URL : <http://echogeo.revues.org/11012>.
- DAUVERGNE S., 2012, *Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et Accra): une approche de l'intermédiarité en géographie*, Thèse de doctorat, Lyon, ENS, 390 p.
- DCGTx, 1996, *Actualisation du Schéma directeur d'Abidjan*, Etude n°4, Phase 1, Abidjan, 150 p.
- DEBRIE J., DE GUIO S., 2004, Interfaces portuaires et compositions spatiales : instabilités africaines, in *Autrepart*, n°32, pp. 21-36.
- DEBRIE J., ELIOT E., STECK B., 2003, Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest, in *Mappemonde*, n°71, pp. 7-12.

- DECOVILLE A., 2008, Métropolisation et résistance des territoires : l'exemple luxembourgeois, in *L'Espace Politique*, <http://espacepolitique.revues.org/694>.
- DELATE J.-J., 1994, Étude sur les bâtiments d'élevage utilisés en production porcine en zone tropicale, Paris, CIRAD-EMVT, 76 p.
- DELGADO C., STAATZ J., 1981, *La commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'ouest tome iii : Côte d'Ivoire et Mali*, CRED, 567 p.
- DGPSE, 2009, *Recueil de définitions et de concepts usuels en statistique d'élevage*, Burkina Faso, Ministère des ressources animales, 9 p.
- DI MEO G., 2010, La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques, in *L'Information Géographique*, vol. 14, n°3, pp. 23-38, 35 paragraphes, <http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-3-page-23.htm>.
- DIA D., BROUTIN C., DUTEURTRE G., 2009, Les systèmes de collecte du lait en Afrique de l'Ouest : échec ou espoir ?, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 18-19.
- DIABATE H., KODJO L., 1991, *Notre Abidjan*, Abidjan, Ivoire Média, 256 p.
- DISTRICT D'ABIDJAN, 2013, Agenda 2013.
- DJAKO A., 1999, *Agriculteurs sénoufo et éleveurs peul dans le Nord de la Côte d'Ivoire : une cohabitation difficile*, Université de Reims, Thèse de doctorat, 574 p.
- DJIBY D., 2009, *Les territoires d'élevage laitier à l'épreuve des dynamiques politiques et économiques : éléments pour une géographie du lait au Sénégal*, Université Cheikh Anta Diop, Thèse de doctorat, 336 p.
- DORIER-APPRILL E., DOMINGO E., 2004, « Les nouvelles échelles de l'urbain en Afrique : métropolisation et nouvelles dynamiques territoriales sur le littoral béninois », in *Vingtième Siècle*, dossier Ghorra-Gobin C. (éd.), n° 81, pp. 41-54.
- DOUMENGE J.-P., 1979, Côte d'Ivoire : Élevage, Planche C3 in *Côte d'Ivoire : Atlas*, Paris, Orstom, 191 p.
- DUBRESSON A., 1989, Urbanisation et consommation alimentaire citadine en Côte d'Ivoire, in *Économie rurale*, n°190, pp. 3-8.
- DUBRESSON A., 1989, *Ville et industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris, Karthala, 847 p.
- DUBRESSON A., 2014, Fragmentation urbaine des métropoles africaines, in CHALEARD J.-L. (dir), 2014, *Métropoles aux Suds, Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 43-50.
- DUCOM E., 2003, « La théorie des ceintures limitrophes (fringe belts) : discontinuités d'occupation de l'espace sur les franges des villes », in *L'information géographique*, vol. 67, pp 35-45.

- DUCOM E., 2005, *Le modèle des ceintures limitrophes (fringe belts): une application aux villes françaises*, Université Rennes 2, Thèse de doctorat, 293 p.
- DUMONT G.-F., 2015, « Une idéologie de la métropolisation ? », in *Population & Avenir*, n° 722, pp. 3-3.
- DUMONT G.-F., 2015, « Une idéologie de la métropolisation ? », in *Population & Avenir*, n° 722, p. 3-3.
- DUPUIS J., 2015, « Une approche de la gouvernance et de la régulation territoriales et interterritoriales des politiques et projets communautaires à travers l'analyse comparée des contrats de territoire dans deux Communautés Urbaines. », in *Gestion et management public* 3, n° 1, Vol. 4, p. 5-28.
- DUREAU F., 2000, Croissance et dynamiques urbaines dans les pays du Sud, in DUREAU F. (coord.), DUPONT V. (coord.), LELIEVRE E. (coord.), LEVY J.P. (coord.), LULLE T. (coord.). *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale. Paris (FRA), Paris : Anthropos, IRD*, pp. 203-225.
- DUTEURTRE G., 2009, Afrique de l'Ouest : la révolution de l'élevage aura-t-elle lieu ?, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 12-15.
- DUTEURTRE G., DIEYE P. N., D. DIA, 2005, *L'impact des importations de volailles et de produits laitiers sur la production locale au Sénégal, Ouverture des frontières et développement agricole dans les pays de l'UEMOA*, vol. 8, n° 1, Dakar, ISRA, 78 p.
- ECHUI A., 1993, *Le transport des produits vivriers en Côte d'Ivoire : enjeux et stratégies pour le développement*, École nationale des ponts et chaussées, Thèse de doctorat, 493 p.
- EGZIABHER A. G., LEE-SMITH D., MAXWELL D., MEMON P. A., MOUGEOT L., DANIEL G., SAWIO C., 1995, *Faire campagne en ville. L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, Ottawa, CRDI, 163 p.
- EhEA, 2008, *Espaces habités, espaces anticipés*, Rapport de recherche, 169 p.
- ERBES R., 1965, Note sur les trois conditions de l'intégration économique et plus particulièrement de l'intégration internationale, in *Revue économique*, Vol. 16, n°4, pp. 592-614.
- ESSOH E. F. A., 2006, *Les importations de viandes de volaille et la filière avicole en Côte d'Ivoire de 1999 à 2003*, Université Cheick Anta Diop de Dakar, Thèse de doctorat, 153 p.
- FAIVRE DUPAIGRE B., P. BARIS, L. LIAGRE, 2006, *Étude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA (Élaboration d'un argumentaire de choix de filières)*, Rapport définitif, Paris, IRAM, 296 p.

- FALL A., OLANREWAJU B. S., MOUSTIER P., MOUGEOT L. J.A., 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone Enjeux, concepts et méthodes*, Paris, Quae, 173 p.
- FAO (a), 2012, La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest : Proposition de plan d'action, Rome, 146 p.
- FAO (b), 2012, Secteur Porcin Burkina Faso, in *Revue nationale de l'élevage de la division de la production et de la santé animales de la FAO*, n° 1, Rome, 83 p.
- FAO, 1999, Questions relatives à l'agriculture urbaine, in *Focus*, mis en ligne en janvier 1999.
- FAO, 2006, *La crise de la grippe aviaire perturbe les marchés des volailles, Consommation, prix et importations en baisse*, Dépêche, 1 p.
- FAO, 2007, *Revue du secteur avicole, Côte d'Ivoire*, Rome, FAO, 77 p.
- FAO, 2011, *Évolution du secteur avicole en Tunisie*, Document de travail FAO production et santé animales, n° 5, Rome, 42 p.
- FARAH J. et TELLER J., 2015, « De la territorialisation des controverses : métropolisation, déterritorialisation et (re)territorialisation à Beyrouth », in *Métropoles*, n° 16, URL : <http://metropoles.revues.org/5098>.
- FEILDEL B., 2010, *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Tours, Thèse de doctorat, Université François Rabelais, 651 p.
- FERRIER J. P., 2001, Pour une théorie (géographique) de la métropolisation, in *Les Cahiers de la métropolisation*, pp. 41-51.
- FIRCA, 2007, *Recensement général des éleveurs modernes de porcs de Côte d'Ivoire*, Rapport final, 39 p.
- FLEURY A. et DONADIEU P., 1997, De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine, in *Le Courrier de l'environnement*, n°31.
- FODOUOP K., TAPE BIDI J., 2010, *L'armature du développement en Afrique - Industries, transports et communication*, Paris, Karthala, 258 p.
- FOUGNIE S., 2008, L'intégration géographique comme mode d'interprétation de l'évolution des stations balnéaires, in *Norois*, n°206, pp. 73-89.
- FOURNIER J.-M., 2007, Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ?, in *ESO Travaux et Documents, Espaces et Sociétés*, pp.29-35.
- FRANCK A., 2006, Maraîcher à Khartoum : entre intégration et marginalisation, in *Tiers-Monde*, tome 47, n°185, pp. 39-55.

- FRANCK A., 2007, *Produire pour la ville, produire la ville : étude de l'intégration des activités agricoles et des agriculteurs dans l'agglomération du grand Khartoum (soudan)*, Université Paris X, Thèse de géographie, 508 p.
- FRANQUEVILLE A., 1997, *Les espaces géographiques du ravitaillement urbain (Cadre conceptuel)*, Rome, FAO, 24 p.
- FRÉDÉRIC S., 2014, Développement local, in *Hypergéogé*, 4 p.
- FROMAGEOT A., 2008: « Le maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire : une nouvelle forme d'agriculture urbaine loin de la ville ? », in Vidal R (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde, vol. 3 des actes du colloque Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*, ENSP, Université de Nanterre.
- GALLANT A. F., 1973, *Localisation agricole et expansion urbaine; examen critique des théories de Von Thünen et de Sinclair dans la région immédiate d'Ottawa*, Université d'Ottawa, Thèse de maîtrise, 292 p.
- PMC, 2008, *L'industrie Agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama, Problématiques, Enjeux et Perspectives*, 89 p.
- GALLETY J.-P., 2013, *Le processus de métropolisation et l'urbain de demain*, n° 15, Paris, Certu, 54 p.
- GALLIGANI S., 2000, De l'entretien au récit de vie, Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien..., in *Écarts d'identité*, n°92, pp. 21-24.
- GANNE B., JOURNET O., LECARME M., VENNETIER P., BERRON H., BIANQUIS A. M., HAERINGER P., DUPRE M. C., HOUYOUX J. ; VIDAL C., LE PAPE M., KHOURIDAGHER N., GREGOIRE E., MATHIAS G., CLEMENT J. F., D'HONT O., 1986, *Programme "Citadinités". Dossier n°1 : Anthropologie des activités économiques de la vie citadine*, Lyon : Université Lyon II, vol. 1, 258 p
- GASTON A., LAMARQUE G., 1994, *Les pâturages sahéliens de l'Afrique de l'Ouest : extraits des atlas « élevage et potentialités pastorales sahéliennes »*, CTA, CIRAD, 140 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2004 « Mondialisation, métropolisation et changement urbain en Afrique du Sud. », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 81, pp. 57-68.
- GERVAIS-LAMBONY P., BENIT-GBAFFOU C., MUSSET A., PIERMAY J.-L., PLANEL S., 2014, *La justice spatiale et la ville: regards du Sud*, Paris, Karthala, 279 p.
- GHORRA-GOBIN C., 2004, « Dossier Révolution urbaine et mondialisation », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 81, pp. 37-39.
- GHORRA-GOBIN C., 2010, De la métropolisation : un « nouveau » paradigme ?, in *Quaderni*, n°73, pp. 25-35.

- GHORRA-GOBIN C., 2014, « Le périurbain et la métropolisation. Que faut-il retenir du débat Outre-Atlantique ? », in *Confins*, n° 22, 16 paragraphes, URL : <http://confins.revues.org/9857>.
- GIBBAL J.-M., 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 404 p.
- GUÈYE N. F. D., WONE S. S., SY M., 2009, *Agriculteurs dans les villes ouest-africaines, enjeux fonciers et accès à l'eau*, France, Karthala, IAGU, CRDI, CREPOS, 191 p.
- GUEZODJE L., 2009, Contraintes et défis de l'aviculture en Afrique de l'Ouest : cas du Bénin, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 24-25.
- GUILLUY C., 2011, Les métropoles et la France périphérique : une nouvelle géographie sociale et politique, in *Débat*, n° 166, pp. 42-52.
- GUMUCHIAN H., MAROIS C., FEVRE V., 2000, *Initiation à la recherche en Géographie. Aménagement développement territorial, environnement*, Anthropos et Presses de l'Université de Montréal, 425 p.
- HADJOU L., 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires [En ligne], in *Varia* (2004-2010).
- HAERINGER P., 1969, Structures foncières et création urbaine à Abidjan, in *Cahiers d'études africaines*, Vol. 9, n°34, pp. 219-270.
- HAERINGER P., 1977, Abidjan 1976 : occupation de l'espace urbain et péri-urbain : notice de la planche B4c de l'atlas de Côte d'Ivoire, Abidjan, ORSTOM, 58 p.
- HAERINGER P., 1986, Les rapports du citadin au vivrier dans une ville métropole du golfe de GUINEE, in GANNE B., JOURNET O., LECARME M., VENNETIER P., BERRON H., BIANQUIS A. M., HAERINGER P., DUPRE M. C., HOUYOUX J. ; VIDAL C., LE PAPE M., KHOURI-DAGHER N., GREGOIRE E., MATHIAS G., CLEMENT J. F., D'HONT O., 1986, *Programme "Citadinités". Dossier n°1 : Anthropologie des activités économiques de la vie citadine*, Lyon : Université Lyon II, vol. 1, pp. 57-65
- HAERINGER P., 2000, Abidjan, in DUREAU F. (coord.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, IRD, pp. 419-432.
- HAMEL P., 2010, « Les métropoles et la nouvelle critique urbaine », in *Métropoles*, n° 7, 2015. URL : <http://metropoles.revues.org/4317>.
- HANQUIEZ I., 2009, Développer la pisciculture en Afrique tropicale humide pour renforcer la sécurité alimentaire, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 28-29.

HARRE D., 1989, Production nationale et approvisionnement extérieur. Le cas de la Côte d'Ivoire, in *Économie rurale*, N°190, pp. 55-60.

HATCHEU E.T., 2005, Collectivités locales et gestion de l'agriculture urbaine dans le contexte de la décentralisation au Cameroun, in PARROT L., HAVARD M. (Coord.), *Agricultures et Développement Urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre, Cameroun*, CIRAD, pp. 35-42.

HERAUD J.-A., NONN H., AUBRY B., 2013, *Le développement métropolitain de strasbourg*, in Cahiers de l'Association de Prospective Rhénane, Vol. 6, Strasbourg, Neothèque, 271 p.

HERMELIN B., 2008, Exportations : les européens, plaie des pays du Sud ?, in *Alternatives Internationales*, n° 38, (www.gret.org).

HOCHEDÉZ C., 2014, La mise en place des politiques publiques alimentaires locale dans la région métropolitaine de Stockholm : une gouvernance du malentendu ?, in *Géocarrefour*, n°89, pp. 115-124.

HUET A., 2001, L'École de Chicago : une aventure scientifique à redécouvrir, in *Espaces et INFO PORC*, 2015, Filière porcine, un avenir prometteur pour les acteurs, n° 1, 24 p.

INRETS, 2007, *Le périurbain- Quelles connaissances ? Quelles approches ? Espaces sous influence urbaine, analyse bibliographique*, CERTU, Les rapports d'étude, 62 p.

INS, 2008, Enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV 2008), Abidjan, Ministère d'État, ministère du plan et du développement, 88 p.

INS, 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015), Abidjan, Ministère d'État, ministère du plan et du développement, 91 p.

JARRIGE, C. CLEMENT, E. BARBE, P. MARTINAND, 2010, Comment étudier (analyser) la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture, in *Colloque AISRE - ASRDLF 2010. Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale. Développement économique et JICA*, 2013, *Le projet de développement du Schéma Directeur D'urbanisme Du Grand Abidjan (SDUGA)*, Rapport d'avancement, vol. 1, 421 p.

JICA, 2013, *Le projet de développement du Schéma Directeur D'urbanisme Du Grand Abidjan (SDUGA)*, Rapport d'avancement, vol. 2, 431 p.

JICA, 2015, *Le projet de développement du Schéma Directeur D'urbanisme Du Grand Abidjan (SDUGA)*, Rapport final, 172 p.

KAUDJHIS A. J.-P., 2003, *Étude géographique de l'aquaculture en Afrique subsaharienne : exemple de la côte d'ivoire*, Université Libre de Bruxelles, Thèse de doctorat, 369 p.

- KENNEDY G., BALLARD T., DOP M.-C., 2013, *Guide pour mesurer la diversité alimentaire au niveau du ménage et de l'individu*, Rome, FAO, 56 p.
- KOBO P.-C., FIAN A., 2009, *Étude relative à l'implication de la définition du domaine foncier rural sur les autres domaines fonciers et au statut de l'arbre*, Rapport définitif, Abidjan, DGDR, DFRCR, 57 p.
- KOFFI A.M, 2007, *Mutations sociales et gestion de l'espace rural en pays ébrié (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)*, Université paris 1, Thèse de géographie, 415 p.
- KOFFI-DIDIA A. M., KOUAKOU A. J.-M. K., GOLLY A.-R. N., 2016, Une agriculture en sursis dans l'agglomération abidjanaise, in *LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES*, n° spécial, pp. 35-46.
- KOFFI-KOUMI M., MAMADOU T.T., BAKAR B.M., 2003, L'élevage en Côte d'Ivoire: poids économique, développement et enjeu du secteur, in *Quelles politiques pour améliorer la compétitivité des petits éleveurs dans le corridor central de l'Afrique de l'Ouest: implications pour le commerce et l'intégration régionale*.
- KOKO K. B., 2013, Le rôle des Industries Agroalimentaires dans la croissance agricole : Cas de la Côte d'Ivoire, thèse d'économie, Agadir, Université IBN ZOHR, 288 p.
- KOUAKOU Y. E., KONE B., BONFOH B., KIENGA S. M., N'GO Y. A., SAVANE I., CISSE G., 2010, L'étalement urbain au péril des activités agro-pastorales à Abidjan, in *Vertigo*, vol. 10, n°2, URL : <http://vertigo.revues.org/10066>.
- LALANNE A., POUYANNE G., 2011, *La métropolisation entre approfondissement et détournement. Controverses économiques du début du XXI^e siècle*, Rapport de Recherche pour le PUCA, MAPA, 82 p.
- LANDAIS E., 1994, Système d'élevage : d'une intuition holiste à une méthode de recherche, le cheminement d'un concept, in *Blanc-Pamard Chantal (ed.), Boutrais Jean (ed.). Dynamique des systèmes agraires : à la croisée des parcours : pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, Paris, ORSTOM, pp. 15-49.
- LARDON S., LOUDIYI S., 2014, *Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales*, in *Géocarrefour*, vol. 89, pp. 3-10.
- LE GALL J., 2011, *Buenos Aires maraîchère : une Buenos Aires bolivienne ? Le complexe maraîcher de la Région métropolitaine à l'épreuve de nouveaux acteurs*, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Universidad de Buenos Aires, Thèse de doctorat, 776 p.
- LE MAUX B., 2011, *Le choix de l'échantillon, Statistiques, logiciels et enquêtes : produire et préparer les variables*, 21 p.

- LELOUP F., Moyart L., Pecqueur B., 2005, La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », in *Géographie, économie, société* Vol. 7, n° 4, pp. 321-332.
- LENOIR-ANSELME C. 2008, *Mises en scènes des villes : métropolisation et construction de l'image de la ville. Analyse des théâtralités de l'espace public élargi de Toulouse*, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Thèse de doctorat, 328 p.
- LEROY. S., 2000, Sémantiques de la métropolisation, in *L'Espace Géographique*, n°1, pp. 78-84.
- LEVY J., 2003, « Intégration », in Levy (J.), Lussault (J.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 516.
- LHOSTE P., 1984, Le diagnostic sur le système d'élevage, in *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 3-4, pp. 84-88.
- LHOSTE P., 2009, L'élevage africain source possible d'une révolution alimentaire attendue ?, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 33-34.
- LOMBARD J., MESCLIER E., VELUT S., 2006, *La mondialisation côté Sud : acteurs et territoires*, Paris, ENS, IRD, 505 p.
- MAACHOU H.-M., 2012, Agriculture et paysages des espaces périurbains algériens, cas d'Oran (Algérie), in *Projets de paysages*, n° 7, 10 p.
- MAGNAN A., 2008, L'intégration spatiale du tourisme dans l'île d'Anguille (Petites Antilles), in *L'information Géographique*, n°2, pp. 17-31.
- MAGRIN G, NINOT O., CESARO J-D, 2011, L'élevage pastoral au Sénégal entre pression spatiale et mutation commerciale, in *Mappemonde*, n° 31, 17 p.
- MAGRINI M.-B., DUVERNOY I., PLUMECOCQ G., 2016, Territorialisation de l'agriculture, 1 p.
- MANKOR A., 2009, Consommation urbaine de viandes en Afrique de l'Ouest : l'exemple de Dakar, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 16-17.
- MANOU-SAVINA A., DUBRESSON A., YAPI-DIAHOU A., ANTOINE Ph., 1985, Classes moyennes et urbanisation à Abidjan, in *Tiers monde*, XXVI, n° 101, pp. 55-68.
- MARTEL G., CERDAN C., 2014, Des apports théoriques in M. Étienne (coord.), 2014. *Élevages et territoires - Concepts, méthodes, outils. Inra FormaSciences*, 279 p., pp. 31-36.
- M'BARI K. B., 2000, *Contribution à l'identification des contraintes au développement de l'aviculture moderne en Côte d'Ivoire*, Université Cheick Anta Diop, Thèse de doctorat, 123 p.

- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1997, La localisation des productions agricoles : introduction méthodologique, in *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n° 33, pp 129-138.
- MESCLIER E., CHALÉARD J.-L., ANH D. T., FANCHETTE S., HENRIOT C., HURTADO J. R., MONIN É., MOUSTIER P., YAPI-DIAHOU A., 2014, Les formes actuelles du recul des terres agricoles: quels modèles pour quels enjeux? Comparaison à partir de quatre métropoles, in CHALEARD J.-L. dir., *Les métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 323-341
- MESPOULET M., 2006, Former au calcul socialiste, in *Journal Électronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique*, Vol. 2, n° 2, 21 p.
- METZEL J., COOK A., 1993, Economic comparative advantage and incentives in livestock production and trade in *West Africa's Central Corridor*, vol. 11, Consultants report, Cambridge, AIRD, 196 p.
- MILLER J, LESCHEN W., 2011, *Séminaire régional sur les stratégies de développement de l'aquaculture commerciale en Afrique (Zone COMHAFAT)*, Rapport de conférence, Ministère gabonais de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural, COMHAFAT, 48 p.
- MINISTERE DE LA PRODUCTION ANIMALE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (MIPARH), 2003, *Rapport national sur l'état des ressources zoogénétiques (RNERZ)*, Abidjan, 80 p.
- MINISTERE DU PLAN, 1977-1978, *La Côte d'Ivoire en chiffres*, Abidjan, 322 p.
- MOREL-BROCHET A., 2006, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter, Approche biographique des logiques habitantes*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thèse de doctorat, 572 p.
- MOUGEOT L. J. A., 2006, *Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable*, Ottawa, CRDI, 137 p.
- MOUSTIER P., 2011, *Organisation et performance des filières alimentaires dans les pays du Sud : le rôle de la proximité*, Synthèse des travaux pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Montpellier I, 80 p.
- MOUSTIER P., MBAYE A. (1999), « Introduction générale », in Moustier, P., A. Mbaye, H. de Bon et al. (Eds.), *Agriculture périurbaine en Afrique Subsaharienne*, Montpellier, Cirad, p. 7-17.
- MPA, 1979, *Projet de développement de l'élevage en zone forestière, étude de factibilité, zone Sud-Est*, Projet pilote, 100 p.

- MUYS D., WESTENBRINK G., MEINDERTS J., 2003, *L'élevage des porcs dans les zones tropicales*, Pays-Bas, Rienke Nieuwenhuis, 86 p.
- N'GOTTA N., 1985, *Activités économiques et transformations économiques récentes de la périphérie d'Abidjan*, Université Paul Valéry de Montpellier, Thèse de géographie, 344 p.
- NAHMIAS P., LE CARO Y., 2012, Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales, in *Environnement Urbain*, vol. 6, pp. 1-16.
- NASINYAMA G.W., LUBOWA A., KIMEZE S., AZUBA M.S., KAWEEESA M., MUWANGA J.M., 2005, Effecting policy change and implementation in urban and peri-urban agriculture and livestock keeping in kampala city: The KUFALCC project, in *PARROT L., HAVARD M. (Coord.), Agricultures et Développement Urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre, Cameroun, CIRAD*, pp. 50-54.
- NDIAYE M., 2014, Indicateurs de la sécurité alimentaire, in intégrer les programmes de nutrition et de sécurité alimentaire en situation d'urgence et pour le renforcement de la résilience, atelier régional de formation: 10-12 juin 2014, Afrique de l'Ouest/Sahel – Saly, Sénégal, 27 p.
- NEPAD, FAO, 2005, CÔTE D'IVOIRE Profil de projet d'investissement bancable du PDDAA–NEPAD « Appui à l'aviculture traditionnelle, aux petits élevages porcins et à l'aulacodiculture (agoutis) », 34 p.
- NINOT O. et TALLET B., 2014, Au-delà des discours, quelles réalités pour les espaces ouverts en périphérie des métropoles des Suds? Le cap/Mexico, in *CHALEARD J.-L. dir., Les métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 411-427.
- NOSEDA V., RACINE J.-B., 2001, Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales, in *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIX, n° 121, pp. 65-79.
- NUAH M. M. M., 2008, *L'expérience d'élevage périurbain à Kinshasa. Entre « débrouille » et « entreprise »*, Paris, Harmattan, Coll. Études africaines, 298 p.
- OUATTARA I., 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002*, Abidjan, Ministère d'État, ministère du plan et du développement, 188 p.
- PANTZ P. C., 2015, *Géopolitique des territoires kanak : Décolonisation et reconquête plurielle des territoires*, Université Paris 1, Thèse de doctorat 496 p.
- PELLISSIER P., 2000, « Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale », in *Bulletin de l'APAD*, URL : <http://apad.revues.org/422>.
- PERBEN D., 2008, *Imaginer les métropoles d'avenir*, Rapport de mission, 79 p.
- PETIT O., 2003, *Note de synthèse sur la métropolisation*, Paris, DGUHC, 68 p.

- PIERMAY J.-L., 2009, Les territoires à l'épreuve de la métropolisation : de Dakar à Strasbourg in BOUJROUF S., ANTHEAUME B., GIRAUT F., LANDEL P.-A., eds., *Les territoires à l'épreuve des normes : Référents et innovations. Contributions croisées sud-africaines, françaises et marocaines*, Coédition du Laboratoire des Études et de Recherches sur les Montagnes Atlasiques (LERMA) de Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech, et de la revue Montagnes Méditerranéennes, pp. 315-324.
- PINSON G., ROUSSEAU M., 2011, Les systèmes métropolitains intégrés. États des lieux et problématiques, in *Territoires 2040*, n°3, pp. 28-58.
- PORPHYRE V., 2009, Enjeux et contraintes des filières porcines en Afrique de l'Ouest, in *Grain de Sel*, n°46-47, pp. 26-27.
- POULOT M., 2008, Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ?, in *Géocarrefour*, Vol. 83, n° 4, URL : <http://geocarrefour.revues.org/7045>.
- POULOT M., 2011, Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire, in *Vertigo*, URL : <http://vertigo.revues.org/11188>.
- PSDEPA 2014-2020, 2014, *Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de*
 PSRA 2012-2021, 2012, *Plan stratégique de relance de l'aviculture*, Ministère des ressources animales et halieutiques, Abidjan, 47 p.
- RAMADE F., 2014, *Un monde sans famine ? : Vers une agriculture durable*, Paris, Dunod, 336 p.
- REBOUL C., 1976, Mode de production et systèmes de culture et d'élevage, in *Économie rurale*, n°112, pp. 55-65.
- RECENSEMENT D'ABIDJAN, 1955, *Résultats définitifs*, Paris, 110 p.
- RICARDO C., 2010, *Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur*, 70 p.
- ROBINEAU O., 2013, *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*, Université Paul Valéry Montpellier III, Thèse de doctorat, 379 p.
- ROBINET O., 1987, *L'élevage bovin dans la zone de savane de Côte d'Ivoire, concurrence et complémentarités avec la culture cotonnière : étude de l'élevage dans le développement des zones cotonnières*, Université de Paris-Val-de-Marne, Mémoire DESS, 194 p.
- ROCH J., 1988, Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire, in *Cah. Sci. Hum.*, n° 24, pp. 521-535.

- ROGER I., 2007, *Les processus de métropolisation dans les capitales régionales européennes (agglomération de 500 000 à 1 million d'habitants) Les cas de Bordeaux, Bristol, Montpellier, Saragosse et Toulouse, Toulouse, Université de Toulouse II, 258 p.*
- SABATIER B., SOULARD C., JARRIGE F., LAURENS L., NOURGADERES B., 2007, L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multidimensionnel, *in Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville ; vers des projets de territoire*, Colloque international, 9 p.
- SANTOS M., 1969, Alimentation urbaine et planification régionale en pays sous-développé, *in Tiers-Monde*, tome 10, n°37, pp. 95-114.
- SAUNIER G., 2000, Quelques réflexions sur le concept de centre et périphérie, *in Travaux de l'école doctorale d'histoire*, pp. 177-180.
- SAUTIER D., ANH D. T., MAI N. N., MOUSTIER P., NGHIEP P. C., 2014, Enjeux de l'agriculture périurbaine et croissance urbaine à Hanoi, *in CHALEARD J.-L. (dir), Métropoles aux Suds, Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 273-288.
- SAWADOGO A., 1974, La stratégie du développement de l'agriculture en Côte-d'Ivoire, *in Bulletin de l'Association de géographes français*, n°415-416, pp. 87-103.
- SÉCHET R., VESCHAMBRE V. (dir.), 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 397 p.
- SELMİ A., JOLY P.-B., REMONDET M., 2014, La construction d'un « animal nouveau » : la sélection génétique entre production de savoirs, marchés et action collective, *in Natures Sciences Sociétés*, n° 22, pp. 33-41.
- SERRANO J., VIANEY G., 2007, « Les Zones Agricoles Protégées : figer de l'espace agricole pour un projet agricole ou organiser le territoire pour un projet urbain ? », *in Géographie, économie, société*, n° 4, Vol. 9, pp. 419-438.
- SMITH O. B., MOUSTIER P., MOUGEOT L. J. A., FALL A. (ed.), 2004, *Le développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone, enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD, CRDI, 176 p.
- SORO B., SOKOURI D.P., DAYO G.K., N'GUETTA A.S.P., YAPI-GNAORÉ C.V., 2015, Caractérisation des bovins de race Baoulé dans le "Pays Lobi" de Côte d'Ivoire: rôles socioéconomiques, modes d'élevage et contraintes de production, *in Tropicultura*, n° 33, pp. 111-124.
- SOUGA J. N., 2000, *Politique agricole vivrière en Afrique : base du miracle économique en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 443 p.

- SPEIR J., BOWDEN M.-A., ERVIN D., MCELFISH J., PEREZ ESPEJO R., WHITEHOUSE T., CARPENTIER C. L., 2003, *Normes canadiennes, mexicaines et américaines applicables aux exploitations d'élevage intensif : une analyse comparative*, Rapport de Commission, Montréal, CCE, 158 p.
- STEINFELD H., GERBER P., WASSENAAR T., CASTEL V., ROSALES M., DE HAAN C., 2009, *L'ombre portée de l'élevage*, Rome, FAO, 465 p.
- SUEUR J.-P., 2011, *Villes du futur, futur des villes, quel avenir pour les villes du monde ?*, Rapport d'information, 272 p.
- TALINEAU J. C., 1965, *Cultures fourragères et possibilités d'élevage intensif en basse Côte d'Ivoire*, ORSTOM, 18 p.
- TALLET B. et MONIN E., 2014, Que reste-t-il de l'image classique des ceintures agricoles périurbaines? Une comparaison de Mexico et Shanghai(Lien), in CHALEARD J.-L. (dir.), *Les métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala, pp. 243-261.
- TCHOTSOUA M., 2008, Mutations et reconversion des espaces urbain et périurbain à Ngaoundéré, in *Visages et défis des principales villes camerounaises*, pp. 254-270.
- TRA BI T. C., 2009, *Filière porcine en Côte d'Ivoire : production, propositions d'amélioration et perspectives de développement*, Université Cheick Anta Diop, Thèse de doctorat, 146 p.
- VANIER M., 2000, Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique » in *Revue de Géographie Alpine*, n° 88, pp. 105-113.
- VANIER M., 2003a, Métropolisation et tiers espace, quelle innovation territoriale ?, in ANTHEAUME B., GIRAUT F. et MAHARAJ B., *Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002*, Grenoble - Avignon, France, 5 p.
- VANIER M., 2003b, Le périurbain à l'heure du crapaud buffle: tiers espace de la nature, nature du tiers espace, in *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 91, n° 4, p. 79-89.
- VANIER M., 2012, « Dans l'épaisseur du périurbain », in *Espaces et sociétés*, n° 148-149, p. 211-218.
- VEILLARD P., 2011, L'avenir de l'élevage africain, in *Défis Sud*, n°98, pp. 11-31.
- VEITH B., 2004, De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux, in *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 84, pp. 49-61.
- VENNETIER P., 1989, *La péri-urbanisation dans les pays tropicaux*, 384 p.
- VERHULST A., 1998, *Renforcement des capacités de prévention et d'intervention d'urgence contre la peste porcine africaine*, Rapport de mission, Rome, FAO, 28 p.

- VERNIERE M., 1966, *Monographie du centre semi-urbain d'Anyama (Côte d'Ivoire) : Le milieu et les hommes*, tome 1, Adiapodoumé, ORSTOM, 289 p.
- VEYRET P., 1950, Un problème de la géographie de l'élevage : les ennemis du bétail, in *Revue de géographie alpine*, tome 38, n°1, pp. 257-285.
- VIDAL R. (dir.), 2008, La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde, in *Vol. 3, Actes du colloque Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*, ENSP, Université de Nanterre, pp. 3-4.
- VIDAL R., 2011, Entre ville et agriculture, une proximité à reconstruire, in *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-agriculture-une.html>.
- YAPI-DIAHOU A., 1994, *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan*, Tome I, Université Paris VIII, Thèse de doctorat, 445 p.
- YAPI-DIAHOU A., KOFFI-DIDIA A.M, KOFFI B. E., YASSI G. A. et DIBY K. M., 2011, Les périphéries abidjanaises : territoires de redistribution et de relégation, in *Chaléard J.L. (dir), Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*, in *Grafigéo*, n°34, pp. 107-122.
- YAPI-GNAORE C. V., OYA B.A., OUATTARA Z., 1996, Revue de la situation des races d'animaux domestiques de Côte d'Ivoire, in *AGRI*, n° 19, pp. 91-108.
- YEMMAFOUO A., 2014, L'agriculture urbaine camerounaise. Au-delà des procès, un modèle socioculturel à intégrer dans l'aménagement urbain, in *Géocarrefour*, n° 89, pp. 85-93.

Webographie

<http://agriculture.gouv.fr/la-competitivite-agricole-du-bresil-le-cas-des-filieres-delevage>

<http://agriculture.gouv.fr/le-colloque-territoires-et-elevages-de-lacademie-dagriculture>

<http://agriurbanisme.fr/>

<http://blogue.som.ca/l-abc-des-methodes-d-echantillonnage-partie-2/>

<http://carnetdaddresses.info/carrefour-a-abidjan-aujourd'hui-nous-avons-signe-110-contrats-avec-des-producteurs-et-fournisseurs-de-cote-divoire/>

<http://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/territorialisation-de-lagriculture/http://feravie.com/index.html>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation>

<http://groupeprosuma.com/prosuma-devoile-une-nouvelle-enseigne-le-premier-casino-mandarine-en-cote-divoire/>

<http://ladiplomatiqedabidjan.com/index.php/economie/item/1706-cote-d-ivoire-pnd-2016-2020-decouvrez-les-futures-routes-qui-couvriront-le-sol-ivoirien>

<http://news.abidjan.net/h/601786.html>

<http://news.abidjan.net/h/609712.html>

<http://www.alternatives-internationales.fr/exportations---les-europeens--plaie-des-pays-du-sud- fr art 691 35965.html>

<http://www.carrefour.com/>

<http://www.cfaogroup.com/>

<http://www.cfao-retail.com>

<http://www.cfao-retail.com/>

<http://www.energie.gouv.ci/index.php/fr/accueil.html>

<http://www.fermenawoya.org/>

<http://www.geographie-sociale.org/methodologie.htm>

<http://www.hubbardbreeders.com/>

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article424>

http://www.industrie.gouv.ci/?page=zone_industrielle

<http://www.initiative-ppp-afrique.com/Afrique-zone-franc/Pays-de-la-zone-franc/Cote-d-Ivoire>

http://www.inprat.gsma.ci/qui_sommes_nous.php

<http://www.jeuneafrique.com/mag/296324/economie/prosuma-face-a-larrivee-de-carrefour-a-abidjan/>

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Afrique/La-Cote-d-Ivoire-accueille-le-premier-magasin-Carrefour-d-Afrique-subsaharienne-2015-12-21-1395427>

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/21/l-enseigne-carrefour-ouvre-un-magasin-a-abidjan_4835920_3212.html (Le Monde Afrique du 21/12/2015)

http://www.msha.fr/msha/programme_regionaux/territorialisation/brisson-landi_partie_2_detail_web.pdf (CERDARE)

http://www.nextekci.com/compagnie_fr.html

<http://www.ouest-france.fr/bretagne/lamballe-22400/lelevage-porc-breton-interesse-la-cote-divoire-665147>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reco_0035-2764_1965_num_16_4_407671.

http://www.reseaurural.fr/files/dossier_innovation_territoriale_0.pdf

<http://www.socofrais.net>

<http://www.tshanfeto.com/centre-de-formation-agricole/>

<https://calenda.org/285911?file=1>(Ruralités soutenables Espace rural et métropolisation : innovations, expérimentations)

<https://www.facebook.com/africoq2014>

<https://www.facebook.com/Socofrais/?fref=ts>

<https://www.facebook.com/Vente-de-Lapin-Scoop-Prola-921008111297114/?fref=ts>

<https://www2.mat.ulaval.ca/fileadmin/Cours/STT->

[2902/Notes de cours/A12_ERN/Methodes d echantillonnage-Stat-Can.pdf](https://www2.mat.ulaval.ca/fileadmin/Cours/STT-2902/Notes_de_cours/A12_ERN/Methodes_d_echantillonnage-Stat-Can.pdf)

www.projetsdepaysage.fr

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : SCHÉMATISATION DU CHAMP DISCIPLINAIRE DE NOTRE ÉTUDE	14
FIGURE 2 : LES NIVEAUX D'OBSERVATIONS DE NOTRE ÉTUDE	34
FIGURE 3 : LOCALISATION DES SOUS-PRÉFECTURES D'ANYAMA, BINGERVILLE, BROFODOUMÉ ET DE SONGON DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN	41
FIGURE 4 : RÉPARTITION DES ZONES DE PRODUCTION AVICOLE SUIVANT LEUR IMPORTANCE	43
FIGURE 5 : REPRÉSENTATION DES AXES DE PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES À ABIDJAN	45
FIGURE 6 : RÉPARTITION SPATIALE DES LOCALITÉS VISITÉES	49
FIGURE 7 : VILLAGES ET CAMPEMENTS CONSTRUISANT LA MÉTROPOLE ABIDJANAISE EN 1990	66
FIGURE 8 : RÉPARTITION DES VILLAGES ET CAMPEMENTS DU DISTRICT D'ABIDJAN	68
FIGURE 9 : MODE D'OCCUPATION DU SOL EXTRAIT DU MOS 2007	70
FIGURE 10 : MODE D'OCCUPATION DU GRAND ABIDJAN EN 2013	72
FIGURE 11 : RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES SELON LES COMMUNES DU DISTRICT D'ABIDJAN	74
FIGURE 12 : RÉPARTITION DES GRANDES FERMES AVICOLES RÉPERTORIÉES DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN	79
FIGURE 13 : RÉPARTITION DES GRANDES EXPLOITATIONS AVICOLES DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN SUR LE MOS 2013	88
FIGURE 14 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES AVICOLES ENQUÊTÉS SUIVANT LA SUPERFICIE OCCUPÉE	89
FIGURE 15 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS ENQUÊTÉS SELON L'EFFECTIF PRODUIT	90
FIGURE 16 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS ENQUÊTÉS SELON L'EFFECTIF PRODUIT	90
FIGURE 17 : RÉPARTITION DES FERMES AVICOLES ET PORCINES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BINGERVILLE	92
FIGURE 18 : RÉPARTITION DES FERMES AVICOLES ET PORCINES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE	93

.....	94
FIGURE 20 : RÉPARTITION DES FERMES AVICOLES ET PORCINES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SONGON	95
FIGURE 21 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS ENQUÊTÉS SELON LE TYPE DE VOLAILLE PRODUIT.....	99
FIGURE 22 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS ENQUÊTÉS SELON LE MODE D'ACCÈS AU FONCIER.....	100
FIGURE 23 : RÉPARTITION DES PETITS PRODUCTEURS DE PORCS SELON LE MODE D'ACCÈS AU FONCIER	103
FIGURE 24 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS SELON LA NATIONALITÉ ..	107
FIGURE 25 : RÉPARTITION DES ÉLEVEURS DE PORCS SELON LA NATIONALITÉ	107
FIGURE 26 : RÉPARTITION DES ÉLEVEURS DE PORCS NATIONAUX ENQUÊTÉS SELON L'ORIGINE.....	108
FIGURE 27 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS NATIONAUX ENQUÊTÉS SELON L'ORIGINE.....	108
FIGURE 28 : RÉPARTITION DE LA DISPONIBILITÉ D'ŒUFS À COUVER PAR ZONE D'ÉLEVAGE.....	115
FIGURE 29 : LES ACTEURS DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION DE POUSSINS D'UN JOUR.....	117
FIGURE 30 : LA SIPRA: DE LA SÉLECTION AU CONSOMMATEUR.....	120
FIGURE 31 : SCHÉMATISATION DES LIENS ENTRE LA FERME NAWOYA ET LES ACTEURS FORMELS DE LA FILIÈRE PORCINE	125
FIGURE 32 : PROCESSUS DE RAVITAILLEMENT EN ALIMENTS DES FERMES AVICOLES.....	127
FIGURE 33 : PROCESSUS DE RAVITAILLEMENT EN ALIMENTS DES FERMES PORCINES	128
FIGURE 34 : RÉPARTITION DES DÉPÔTS DES MARQUES VITALAC, IVOGRAIN ET KOUDIJS À ABIDJAN	131
FIGURE 35 : DÉMARCHE DE TRAVAIL COLLABORATIVE D'OLMIX	148
FIGURE 36 : LES CONNEXIONS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS VÉTÉRINAIRES	149
FIGURE 37 : RÉPARTITION DE LA POPULATION IVOIRIENNE SELON LE DISTRICT.....	157
FIGURE 38 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DES DIX PLUS GRANDES VILLES IVOIRIENNES EN 1998 ET 2014	158

FIGURE 39 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ABIDJANAISE DE 1945 À 2014	159
FIGURE 40 : RÉPARTITION DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ABIDJANAISE PAR COMMUNE SUIVANT LES RECENSEMENTS DE 1979, 1988, 1998 ET 2014.....	160
FIGURE 41 : LES SOUS-PRÉFECTURES DU DISTRICT D'ABIDJAN : RÉPARTITION PAR TAILLE ENTRE 1955 ET 1975	161
FIGURE 42 : LES SOUS-PRÉFECTURES DU DISTRICT D'ABIDJAN : RÉPARTITION PAR TAILLE ENTRE 1998 ET 2014	162
FIGURE 43 : ÉVOLUTION DES PRIX DES ŒUFS ET DES VIANDES DE VOLAILLES LOCALES ET IMPORTÉES	166
FIGURE 44 : DISTRIBUTION DES PARTS DE DÉPENSES PAR RÉGION DANS LE REVENU TOTAL	167
FIGURE 45 : RÉPARTITION NATIONALE DU TAUX DE PAUVRETÉ SELON LES RÉGIONS ET DISTRICTS AUTONOMES	168
FIGURE 46 : ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ À ABIDJAN ET EN DEHORS D'ABIDJAN.....	169
FIGURE 47 : RÉPARTITION DE LA FRÉQUENCE D'APPARITION DES TYPES DE CLIENTS CHEZ LES AVICULTEURS ENQUÊTÉS	179
FIGURE 48 : LA CLIENTÈLE DES PETITS PRODUCTEURS ENQUÊTÉS.....	181
FIGURE 49 : RÉPARTITION DES ESPACES FRAIS FOANI ET COQIVOIRE SUR LE TERRITOIRE IVOIRIEN.....	185
FIGURE 50 : RÉPARTITION DES ESPACES FRAIS COQIVOIRE À DANS LE DISTRICT D 'ABIDJAN.....	187
FIGURE 51 : RÉPARTITION DES "BRAISEURS" DE VIANDE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN.....	188
FIGURE 52 : RÉPARTITION DES RESTAURANTS TWEAT DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN.....	190
FIGURE 53 : REPRÉSENTATION DES POINTS DE VENTE FRAIS FOANI SUIVANT LA VILLE.....	192
FIGURE 54 : RÉPARTITION DES ESPACES FRAIS FOANI DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN.....	193
FIGURE 55 : L'ORGANISATION DE L'INTERPROFESSION AVICOLE IVOIRIENNE	216
FIGURE 56 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES IMPORTATIONS AVICOLES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1961 À 2000.....	221

FIGURE 57 : ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA PRODUCTION ET DES IMPORTATIONS AVICOLES EN CÔTE D’IVOIRE DE 2000 À 2014.....	221
FIGURE 58 : L’ORGANISATION DE L’INTERPROFESSION PORCINE IVOIRIENNE	223
FIGURE 59 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS PORCINES EN CÔTE D’IVOIRE DE 1997 À 2014	224
FIGURE 60 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS PORCINES EN CÔTE D’IVOIRE DE 1961 À 1997	224
FIGURE 61 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE IVOIRIENNE DE 1997 À 2014.....	225
FIGURE 62 : ORGANISATION SPATIALE AVICOLE POSSIBLE À L’ÉCHELLE RÉGIONALE	235
FIGURE 63 : REPRÉSENTATION CARICATURALE DES MOUVEMENTS D’ÉLEVEURS À L’INTÉRIEUR DU DISTRICT D’ABIDJAN	239
FIGURE 64 : ÉVOLUTION D’UN ESPACE D’ÉLEVAGE SUR LE TERROIR DE SONGON AGBAN DE 2002 À 2015.....	242
FIGURE 65 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS SUIVANT LA PRÉCISION DU LIEU DE RELOCALISATION.....	244
FIGURE 66 : RÉPARTITION DES AVICULTEURS ENQUÊTÉS SELON LE LIEU DE DÉLOCALISATION.....	245
FIGURE 67 : LES ACTEURS DE BASE DE L’AGRICULTURE PÉRIURBAINE À ABIDJAN SELON LE GOUVERNEUR	253
FIGURE 68 : « ABIDJAN, VILLE DES FORÊTS ET DES LAGUNES ».....	263
FIGURE 69 : SCÉNARIO DE CROISSANCE SPATIALE PRIVILÉGIÉE DU SDUGA	266
FIGURE 70 : REPRÉSENTATION DES FRONTS URBAINS D’ABIDJAN ET LEURS OBJECTIFS ASSIGNÉS.....	267
FIGURE 71 : SCHÉMA D’AMÉNAGEMENT SPATIAL DE LA ZONE DE PLANIFICATION URBAINE D’ATTINGUIÉ.....	270
FIGURE 72 : PLAN D’AFFECTATION DU SOL DE LA ZONE URBAINE DE D’ATTINGUIÉ.....	272

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 : VÉGÉTATION ENCORE PRÉSENTE AUTOUR D'UNE PROMOTION IMMOBILIÈRE À BINGERVILLE SUR L'AXE ADJAMÉ BINGERVILLE-BRÉGBO	76
PHOTO 2 : UNE RÉSERVE FONCIÈRE CONSTITUÉE PAR L'AGEF PAS ENCORE MISE EN VALEUR À ADJAMÉ BINGERVILLE.....	77
PHOTOS 3, 4, 5 ET 6 : DES FERMES AVICOLES À L'ABANDON.....	81
PHOTO 7: «LE VILLAGE DES FERMES» À ANYAMA.....	96
.....	96
PHOTOS 8, 9 ET 10 : DES FERMES AVICOLES AU PLUS PRÈS DES HABITATIONS.....	97
PHOTO 11 : UNE LOGE DE PORCS À LA FERME NAWOYA À SÉBIA YAO DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BINGERVILLE.....	124
PHOTO 12 : UNE FERME AVICOLE NOUVELLEMENT CONSTRuite À ABADJIN DOUMÉ.....	136
PLANCHE PHOTOS 1: DE PETITES FERMES À ANYAMA, BINGERVILLE ET SONGON.....	137
PHOTO 13 : UNE FERME AVICOLE EN ACTIVITÉ À ADJAMÉ-BINGERVILLE	138
PLANCHE PHOTOS 2 : LA FERME AVIVOIRE DE LA SIPRA EN IMAGE	139
PLANCHE PHOTOS 3 : DIVERSES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU SUR LES FERMES AVICOLES.....	141
PHOTO 14 : LE POINT DE VENTE DE VIANDE AVICOLE D'UNE AVICULTRICE DONT L'EXPLOITATION	180
SE SITUE À SONGON.....	180
PHOTO 15 : LES FAÇADES DE 5 DES 7 RESTAURANTS TWEAT DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN.....	189
PHOTO 16 : IMAGE PRÉSENTANT LES ACCOMPAGNEMENTS IVOIRIENS DES RESTAURANTS TWEAT	191
PHOTO 17 : UN PROSPECTUS DE PROMOTION DE LA VIANDE DE POULET FOANI.....	196
PHOTO 18 : DES ŒUFS AUX LIEUX DE PRODUCTION VISIBLES	201
PHOTOS 19 ET 20 : IMAGES DES PANCARTES D'UNE FERME AVICOLE À AKOUAI SANTAI ET D'UNE FERME PORCINE À ADJAMÉ BINGERVILLE.	258

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: MODÈLE DE LOCALISATION SELON LEURS AUTEURS.....	26
TABLEAU 2 : CALENDRIER SYNTHÉTISÉ DE LA THÈSE	33
TABLEAU 3 : RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE VARIABLES	36
TABLEAU 4: DONNÉES STATISTIQUES UTILISÉES	38
TABLEAU 5: RÉPARTITION DES ZONES D'ENQUÊTE SELON LEURS CRITÈRES DE SÉLECTION.....	46
TABLEAU 6: RÉPARTITION DES PRODUCTEURS ENQUÊTÉS PAR SPÉCULATION.....	51
TABLEAU 7: RÉPARTITION DES STRUCTURES VISITÉES SELON LEUR ÉCHELLE.....	52
TABLEAU 8 : SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE	60
TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES VOLAILLES SUIVANT LE CYCLE DE PRODUCTION.....	87
TABLEAU 10 A : DEVIS ESTIMATIF POUR UNE PRODUCTION DE 1000 POULETS DE CHAIR	98
TABLEAU 10 B : DEVIS ESTIMATIF POUR 1000 PONDEUSES DE L'ENTREPRISE SIPRA.....	99
TABLEAU 11: RÉPARTITION NATIONALE DE LA DISPONIBILITÉ D'ŒUFS À COUVER.....	114
TABLEAU 12 : DISPONIBILITÉ DES POUSSINS D'UN JOUR SUR LE PLAN NATIONAL	116
TABLEAU 13 : LES SÉLECTIONNEURS DE VOLAILLES DANS LE MONDE	118
TABLEAU 14 : LES SEPT FERMES DE REPRODUCTEURS AGRÉÉS EN CÔTE D'IVOIRE	118
TABLEAU 15 : RÉPARTITION NATIONALE DES COUVOIRS SELON LA LOCALITÉ.....	119
TABLEAU 16 : LES FOURNISSEURS D'ALIMENT EN CÔTE D'IVOIRE SUIVANT LEUR LOCALISATION.....	128
TABLEAU 17 : RÉPARTITION DES ALIMENTS PAR TYPE D'ANIMAUX SUIVANT LES ENTREPRISES.....	129
TABLEAU 18 : LES NORMES EN AVICULTURE MODERNE EN CÔTE D'IVOIRE	135

TABLEAU 19 : RÉPARTITION DES LABORATOIRES-FOURNISSEURS SELON LE PAYS	146
TABLEAU 20: LIEUX DE RAVITAILLEMENT EN PRODUITS VÉTÉRINAIRES	150
TABLEAU 21 : LES DISTRIBUTEURS EN MATÉRIEL D'ÉLEVAGE, NUTRITION ET SANTÉ ANIMALE EN CÔTE D'IVOIRE	150
TABLEAU 22 : POPULATION URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE	156
TABLEAU 23 : RÉPARTITION DES CARACTÉRISTIQUES ALIMENTAIRES SELON LA RÉGION.....	165
TABLEAU 24 : RÉPARTITION DES SPÉCIFICITÉS D'APPROVISIONNEMENT SUIVANT LES MARCHÉS ENQUÊTÉS	176
TABLEAU 25 : RÉPARTITION DES PRIX SUIVANT LA VENTE AU DÉTAIL OU EN GROS.....	182
TABLEAU 26 : RÉPARTITION DES PRIX SELON LES VIANDES ET ŒUFS COMMERCIALISÉS PAR FOANI.....	194
TABLEAU 27 : RÉPARTITION DES PRIX SELON LES VIANDES ET ŒUFS COMMERCIALISÉS PAR COQIVOIRE	195
TABLEAU 28 : RÉCAPITULATIF DES PARTENAIRES LOCAUX DE LA GRANDE DISTRIBUTION EN ŒUFS ET VIANDE DE VOLAILLES À ABIDJAN.....	200
TABLEAU 29 : OBJECTIFS ET ACTIONS ASSIGNÉS À L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE.....	217
TABLEAU 30 : OBJECTIFS ET ACTIONS ASSIGNÉS À L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE.....	219
TABLEAU 31 : RÉPARTITION DES POSSIBILITÉS FONCIÈRES OFFERTES AUX ÉLEVEURS SUIVANT LE TYPE DE DOMAINE.....	226
TABLEAU 32 : LES POINTS CLÉS DE LA COMMUNICATION DU DIRECTEUR DU FONCIER RURAL (M. ZIRIGNON D.) AU FORUM AVI-INVEST LE 24 NOVEMBRE 2016	227
TABLEAU 33 : RÉPARTITION DES ÉLEVAGES FINANÇÉS PAR LE PADE-CI SELON LA COMMUNE.....	228
TABLEAU 34 : PROJET SOUMIS AU PAPAN PAR LOCALITÉ.....	230
TABLEAU 35 : RÉPARTITION DES FERMES DE MULTIPLICATEURS À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE PHASE D'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE PORCINE	233
TABLEAU 36 : LA PALETTE DE RÉPONSES RELATIVES À L'IMPRÉCISION DU LIEU DE RELOCALISATION.....	244
TABLEAU 37 : CRITÈRES DE SÉLECTION ET PROJETS RETENUS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SONGON	254

TABLEAU 38 : PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À SONGON SUIVANT LEUR ÉTAT D'AVANCEMENT.....	255
TABLEAU 39 : PARTENAIRES ET PFS LOCALES ENTRE 2005-2008.....	256
TABLEAU 40 : PARTENAIRES ET PFS LOCALES DEPUIS 2010-2011.....	257
TABLEAU 41 : RÉPARTITION DES LOCALITÉS SUIVANT LES CHOIX DE DÉVELOPPEMENT FUTURS	260
TABLEAU 42: CROISSANCE SPATIALE PENSÉE DU GRAND ABIDJAN ET LEUR IMPACT SUR L'AGRICOLE.....	264

ANNEXES

1- Modèles de guide d'entretien

Auprès de l'ANADER

- 1- Quelle est votre définition de l'élevage ?
- 2- Dans le domaine de l'élevage en Côte d'Ivoire, où intervenez-vous le plus ? Pourquoi et en quoi consiste votre apport ?
- 3- Pouvez-vous nous donner votre définition de l'élevage périurbain abidjanais ? Selon vous, où commence l'élevage périurbain et où se termine-t-il ?
- 4- Quels rapports entretenez-vous avec les éleveurs installés dans les sous-préfectures d'Anyama, de Bingerville et de Songon ?
- 5- Existe-t-il une typologie de ces éleveurs ?
- 6- Apportez-vous un appui technique en ce moment à des éleveurs installés dans les sous-préfectures de Songon, d'Anyama et de Bingerville ?
- 7- Quels sont vos différents projets en cours dans le domaine de l'élevage en Côte d'Ivoire ? Pouvez-vous nous donner leur localisation géographique ?

Auprès du district d'Abidjan

- 1- Quel rôle est assigné à votre service?
- 2- Avez-vous une définition propre du périurbain? Si oui, quelles en sont les limites ?
- 3- Avez-vous une connaissance fine des lieux d'élevage dans le district d'Abidjan ?
- 4- Existe-t-il des cadres d'échanges entre votre service et les éleveurs ?
- 5- Le District a-t-il des projets de fermes d'élevage? Si oui, sur quels espaces ? Et pourquoi le choix de ces espaces ?
- 6- Quelles activités se rapportant à l'élevage peuvent être tolérées sinon faire partie intégrante de l'espace urbain ?
- 7- Peut-on s'attendre à une prise en compte de cette activité dans l'aménagement du District?

Auprès de l'INTERPORCI

- 1/ Depuis quand l'INTERPORCI a-t-elle été créée?
- 2/ Quelle est la mission assignée à cette structure ?
- 3/ Combien de structures (associations) compte votre interprofession en dehors de l'APPORCI et de l'UNEGABY ?
- 4/ Pourrais-je obtenir la liste de ces structures, leurs contacts et leur localisation géographique ?
- 5/ Malgré votre récente création, avez-vous des représentations à l'intérieur du pays ? Si oui, dans quelles villes et pourquoi ?
- 6/ Selon vous, existe-t-il une partie du pays spécialisée dans la production du porc ?
- 7/ Disposez-vous d'un répertoire des producteurs de porcs en Côte d'Ivoire ?

Auprès des mairies

- 1- Selon votre maîtrise de l'aire communale, pratique-t-on de l'élevage à la périphérie de votre commune ?
- 2- Si oui, quels sont les villages ou quartiers concernés ? Et, quels sont les animaux concernés ?
- 3- La pratique de l'élevage est-elle autorisée en ces lieux ?
- 4- Si oui, à quelles conditions acceptez-vous la pratique de l'élevage dans votre commune ?
- 5- Existe-t-il des cadres d'échanges entre votre service et les éleveurs ?
- 6- La commune a-t-elle des projets de fermes d'élevage dans son action auprès de la jeunesse ? Si oui, sur quels espaces ? Et pourquoi le choix de ces espaces ?
- 7- À votre avis, quelles activités se rapportant à l'élevage font partie intégrante de l'espace urbain ?
- 8- Peut-on s'attendre à une prise en compte de cette activité dans l'aménagement de votre commune ?

Auprès du PAPAN

- 1- À partir de votre vue globale de l'aviculture ivoirienne, quelle est selon vous la part des productions des sous-préfectures d'Anyama, de Bingerville et de Songon dans la production avicole nationale ?
- 2- Après avoir côtoyé l'exemple tunisien, pouvez-vous me dire :
 - Où se situent les fermes avicoles en Tunisie ?
 - Et où doit-on localiser les fermes avicoles dans le district d'Abidjan ?
- 3- Le projet de Recensement National des Professionnels de l'Aviculture moderne (RNPA) est-il entré dans sa phase de réalisation ?
- 4- Un de vos objectifs spécifiques stipule que le PAPAN doit «apporter des garanties aux prêts bancaires à consentir et des aides à accorder aux opérateurs sinistrés (grippe aviaire, guerre, etc.). Quelle est la part du critère foncier dans le choix des éleveurs sinistrés à aider ?
- 5- Que renferme le volet « installation d'infrastructures et d'équipement » ?

Auprès du PADECI

- 1- Historique du PADECI et année du démarrage effectif des financements
- 2- Les productions ayant bénéficié d'un financement PADE-CI
- 3- L'effectif total des projets financés par antenne
- 4- La localisation des projets financés au niveau de l'antenne Sud-Est et les caractéristiques des éleveurs financés.

Auprès de la SIPRA

- 1- Quel est l'effectif total de vos couvoirs ? Et où se situent-ils?
- 2- Qu'est-ce qu'une ferme intégrée ?
- 3- Quelles sont les conditions d'éligibilité pour devenir une ferme intégrée ?
- 4- Combien de fermes intégrées "partenaires" composent COQ IVOIRE ? Et où se localisent-elles ?
- 5- Avez-vous des fermes en dehors des fermes intégrées "partenaires" ? Si oui, où se situent-elles ?
- 6- Pouvez-vous me donner le statut foncier de vos différentes unités de production et les années d'installation de ces unités sur ces sites ?
- 7- Vivez-vous des conflits de voisinage ? Si oui, depuis quelle année et pour quels motifs ?
- 8- Envisagez-vous de délocaliser vos centres de production ? Si oui, dans quelle partie de la Côte d'Ivoire et pourquoi ?
- 9- Peut-on produire des poussins d'un jour, des pondeuses, des coquelets et des poulets de chair en zone industrielle ?
- 10- Pensez-vous que l'aviculture moderne est condamnée à toujours se déplacer quand la ville s'étend ?
- 11- Vos partenaires éleveurs bénéficient-ils d'une indemnisation en cas de difficulté foncière ?
- 12- À quelle distance du marché (en km) pensez-vous que la rentabilité d'une ferme n'est plus optimale ?
- 13- Pouvez-vous faire une proposition précise d'un espace dédié à la production avicole si l'Etat de Côte d'Ivoire vous consultait ?

2- Mes questionnaires

QUESTIONNAIRE_VOLAILLES

I- IDENTIFICATION DU PROMOTEUR ET HISTORIQUE DE L'ACTIVITE

1. Lieu

1. Zonssonkoi extension
2. Anyama Adjamé
3. Ahouabo
4. Ebimpé
5. Akouai Santai
6. Anna
7. Adjamé Bingerville
8. Koffikro
9. Abadjin Kouté
10. Abadjin Doumé
11. Songon Kassemblé
12. Songon Agban
13. Songon Dagbé
14. Adiapoto
15. Godoumé
16. Ahoué
17. Abadjin Bimbresso
18. Bregbo
19. Abatta

2. Age

1. Moins de 20 ans
2. 20-30
3. 30-40
4. 40-50
5. 50-60
6. 60 ans et plus

3. Genre

1. Homme
2. Femme

4. Situation matrimoniale

1. Célibataire
2. Marié(e)
3. En concubinage
4. Veuf (ve)
5. Divorcé(e)

5. Niveau d'instruction

1. Analphabète
2. Primaire
3. Secondaire
4. Universitaire

6. Nombre d'enfants

1. 0
2. 1 à 3
3. 3 à 5
4. 5 à 7
5. 7 à 9
6. Plus de 9

7. Sont-ils scolarisés?

1. Oui
2. Non

8. Nombre de personne à charge

1. Moins de 5
2. 5 à 10
3. 10 à 15
4. Plus de 15
5. 0

9. Nationalité

1. Ivoirienne
2. Malienne
3. Burkinabée
4. Togolaise
5. Béninoise
6. Nigérienne
7. Camerounaise
8. Libanaise, Autre, précisez
9. Guinéenne
10. Nigériane

10. Religion

1. Chrétienne
2. Musulmane
3. Animiste
4. Autre, précisez

11. Lieu de naissance

12. Ville ou village d'origine

13. Vous rendez-vous régulièrement dans votre village d'origine?

1. Oui
2. Non

14. Quelle est la fréquence de vos voyages?

1. 1 fois/an
2. 2 fois/semestre
3. 3 fois/an
4. Plus de 3/an
5. Hebdomadaire
6. Lieu de vie

15. Quels sont les motifs de vos voyages?

1. Visite familiale
2. Funérailles
3. Fêtes de réjouissance
4. Investissement dans un projet agricole
5. Autre, précisez

16. Un de vos parents pratiquait-il une activité d'élevage?

1. Oui
2. Non

17. Où habitez-vous?

1. Sur la ferme
2. En dehors de la ferme
3. Sur la ferme et en dehors de la ferme
4. Autre, précisez

18. Si sur la ferme pourquoi?

1. Réduction des dépenses
2. Surveiller la production
3. Autre précisez

19. Exercez-vous une activité en dehors de l'élevage?

1. Oui
2. Non

20. Si oui, laquelle?

21. Quelle place occupe l'élevage?

1. Principale
2. Secondaire

22. Depuis combien d'année exercez-vous l'activité d'élevage?

1. Moins d'un an
2. 1 à 2 ans
3. 2 à 5 ans
4. 5 à 10 ans
5. 10 à 20 ans
6. 20 ans et plus

23. Avez-vous déjà pratiqué l'élevage ailleurs?

1. Oui
2. Non

24. Si oui, où?

1. District d'Abidjan
2. Ailleurs, précisez

25. Si District d'Abidjan, précisez le village ou le quartier

26. Pourquoi avez-vous choisi de faire de l'élevage?

1. Rentabilité de l'activité
2. Héritage familial
3. Passion des animaux
4. Etudes suivies
5. Autre, précisez

27. Avez-vous suivi une formation en élevage?

1. Oui
2. Non

28. Si oui, auprès de qui?

1. Ecole de formation
2. Apprentissage sur le tas
3. Représentant d'entreprise dans le secteur avicole (SIPRA, FOANI, PROVETO, etc.)
4. Autre

29. Comment avez-vous financé votre activité?

1. Fonds propres
2. Prêt bancaire
3. Microfinance
4. Apport familial
5. PADE-CI
6. PAPAN
7. Autre, précisez

30. Quel était le nombre de têtes au départ de votre activité?

1. 1 à 5 cartons
2. 5 à 10 cartons
3. 10 à 20 cartons
4. 20 à 30 cartons
5. 30 à 40 cartons
6. 40 à 50 cartons
7. 50 à 60 cartons
8. 60 à 70 cartons
9. 70 à 80 cartons
10. 80 à 90 cartons
11. 90 à 100 cartons
12. Plus de 100 cartons

31. Appartenez-vous à une organisation d'éleveurs?

1. Oui
2. Non

32. Si oui, laquelle?

1. UACI
2. ANAVICI
3. Autre, précisez

33. Si non, pourquoi?

1. Manque de confiance
2. Participation financière élevée
3. Autre, précisez

34. Bénéficiez-vous d'un encadrement technique?

1. Oui
2. Non

35. Si oui, de qui?

1. ANADER
2. Vétérinaire privé
3. Formateur en élevage
4. Poste d'élevage
5. Autre éleveur
6. Technicien en élevage

36. Si non, pourquoi?

1. Manque de moyens
2. Maîtrise de la production

3. Autre

37. Avez-vous reçu les agents recenseurs du RNPA

2011-2014?

1. Oui
2. Non

II- PRODUCTION

A- Animaux produits

38. Quels animaux produisez-vous?

1. Chair
2. Pondeuse
3. Coquelet
4. Autre

39. Pourquoi ce choix?

1. Adapté au site
2. Adapté aux moyens financiers
3. Production préférée
4. Autre, précisez

40. En dehors de votre production principale, élevez-vous d'autres animaux?

1. Oui
2. Non

41. Si oui, lesquels?

1. Chèvres
2. Moutons
3. Bœufs
4. Canards
5. Cailles
6. Perroquets
7. pigeons
8. Cabris
9. Porcs
10. Chevaux
11. Lapins
12. Autre, précisez
13. Poulets de chair
14. Pondeuses
15. Coquelets
16. Pintades
17. Poissons

42. A quelle fin?

1. Autoconsommation
2. Commerciale
3. Autre, précisez

43. Auriez-vous produit d'autres animaux si votre ferme était située ailleurs?

1. Oui
2. Non

44. Si oui, lesquels?

B- Localisation de la ferme

45. Depuis combien de temps êtes-vous à cet emplacement?

1. Moins d'un an
2. 1 à 2 ans
3. 2 à 5 ans
4. 5 à 10 ans
5. 10 à 20 ans
6. 20 ans et plus

46. Quels ont été les critères de choix de ce site?

1. En bordure de voie bitumée
2. Situation en hauteur
3. Espace disponible
4. Espace isolé

5. Coût du foncier réduit
 6. Propriétaire terrien
 7. Autre, précisez
 8. Achat de terrain pour logement
- 47. L'espace occupé est-il issu d'un lotissement?**
 1. Oui 2. Non
- 48. Connaissez-vous la réglementation relative à l'implantation d'une ferme?**
 1. Oui 2. Non
- 49. Votre voisinage a-t-il changé depuis votre installation?**
 1. Oui 2. Non
- 50. Si oui, quels ont été les changements?**
 1. Nouveau lotissement 2. Habitations
 3. Activités économiques 4. Autre, précisez
- 51. Êtes-vous satisfait de l'emplacement de votre ferme?**
 1. Oui 2. Non
- 52. Si oui, pourquoi?**
- 53. Si non, pourquoi?**
- 54. Quelle est la superficie de votre ferme?**
 1. 150-250 m² 2. 250-350 m² 3. 400-600 m²
 4. 600-700 m² 5. 700-1000 m² 6. 1000-2000 m²
 7. 2000-5000 m² 8. 1/2 ha 9. 1 ha
 10. Plus de 1 ha
- 55. Le bâtiment vous appartient-il?**
 1. Oui 2. Non
- 56. Si non, comment avez-vous eu accès aux bâtiments?**
 1. Achat 2. Location 3. Prêt
 4. Construction propre
- 57. Si prêt, prêt de bâtiment ou de parcelle?**
 1. Prêt bâtiment 2. Prêt parcelle
- 58. Durée du prêt**
 1. Moins d'un an 2. 1 à 2 ans 3. 2 à 5 ans
 4. Autre
- 59. Si 'Autre', précisez :**
- 60. Quelle relation vous lie à celui qui vous a prêté la parcelle?**
 1. Ami 2. Parent 3. Collègue
 4. Autre, précisez
- 61. Si achat de la parcelle, à combien l'avez-vous achetée?**
- 62. Auprès de qui?**

- 63. Y a-t-il eu un intermédiaire?**
 1. Oui 2. Non
- 64. Quelle relation vous lie à l'intermédiaire?**
 1. Ami 2. Parent 3. Autre, précisez
- 65. Disposez-vous d'un acte de propriété?**
 1. Oui 2. Non
- 66. Si location, auprès de qui louez-vous la parcelle?**
- 67. Avez-vous un document qui atteste de votre location?**
 1. Oui 2. Non
- 68. Quelles sont les modalités de location?**
 1. Métayage 2. Paiement en espèce
 3. Autre, précisez
- 69. Quelle est la périodicité?**
 1. Mensuelle 2. Trimestrielle 3. Semestrielle
 4. Annuelle 5. Par bande
- 70. Si métayage, quelles sont les modalités du contrat?**
- 71. Avez-vous rencontré des difficultés pour obtenir le terrain?**
 1. Oui 2. Non
- 72. Subissez-vous des pertes dues à la localisation de votre ferme?**
 1. Oui 2. Non
- 73. Avez-vous perdu de l'espace au profit d'un lotissement, d'un projet de logement, routier ou industriel?**
 1. Oui 2. Non 3. En cours
- 74. Qu'avez-vous fait?**
 1. Délocalisation
 2. Arrêt de l'activité
 3. Réaménagement de votre ferme
 4. Réduction de la production
 5. Autre, précisez
- 75. Connaissez-vous la distance qui vous sépare de la ville d'Abidjan?**
 1. Oui 2. Non
- C- Approvisionnement de la ferme**
- 76. Où achetez-vous vos poussins?**
- 77. Où achetez-vous votre aliment?**
- 78. Où achetez-vous vos produits vétérinaires?**
- 79. Où achetez-vous les autres intrants (copeaux, etc.)?**

4- Périodicité de la production

80. Combien de production dans l'année?

1. 1 bande 2. 2 bandes
3. 3 bandes 4. 4 bandes
5. 5 bandes 6. 6 bandes
7. 7 bandes 8. Bande multiple
9. Autre, précisez

81. Quels sont les éléments qui influencent votre calendrier de production?

1. Saisons
2. Fêtes
3. Disponibilité en poussins
4. Coût des aliments
5. Les importations de produits avicoles
6. Autre, précisez

82. Si calquée sur les fêtes? Lesquelles?

1. Pâques 2. Fêtes de fin d'année
3. Ramadan 4. Autre, précisez

5- Techniques de production

83. Pensez-vous que votre proximité à la ville a changé votre manière de produire?

1. Oui 2. Non

84. Si oui, qu'est-ce qui a changé dans votre manière de produire ou qu'est-ce que vous avez adopté comme stratégie du fait de cette proximité?

1. Meilleur suivi sanitaire
2. Devenir propriétaire de votre terrain
3. Augmentation de la production
4. Spécialisation
5. Diversification
6. Modernisation
7. Autre, précisez

85. Si modernisation, comment se manifeste-t-elle?

1. Élévation de clôture
2. Acquisition de nouvelles parcelles
3. Production d'aliments
4. Changement de matériaux de construction de la ferme
5. Sources d'approvisionnement en eau et énergie modernes
6. Autre, précisez

86. Avez-vous recours à une main d'œuvre?

1. Oui 2. Non

87. Si oui, origine de la main-d'œuvre

1. Familiale 2. Salariée saisonnière
3. Salariée permanente

88. Si familiale, quel lien de parenté vous lie-t-il?

1. Enfant 2. Frère 3. Conjoint
4. Neveu 5. Autre, précisez

89. Si salariée, à combien s'élève la rémunération?

90. Votre élevage est-il associé à une autre activité (restauration, culture, etc.)?

1. Oui 2. Non

6- Quantité produite

91. À combien de têtes s'élève votre production?

92. Pensez-vous que vous produiriez davantage si votre ferme était plus isolée?

1. Oui 2. Non

III- COMMERCIALISATION

93. Quels sont les produits commercialisés?

1. Volaille vivante 2. Volaille abattue 3. Œufs
4. Autre, précisez

94. Quel prix pour chaque produit commercialisé?

95. Vendez-vous votre production à la ferme?

1. Oui 2. Non

96. Si oui, pourquoi ce choix?

1. Maximiser la rentabilité 2. Mobilité réduite
3. Autre, précisez

97. Si non, avez-vous des points de vente en dehors de la ferme?

1. Oui 2. Non 3. En prévision

98. Où?

1. À proximité de la ferme 2. Ailleurs

99. Si 'Ailleurs', précisez :

100. Effectif des points de vente

1. 1 2. 2 3. 3 4. Plus de 3

101. Qui est chargé de la vente?

1. Vous-même 2. Votre femme
3. Le gestionnaire 4. Le chef de la ferme
5. Autre, précisez

102. Comment s'effectue la vente de vos produits?

1. Gros 2. Détail

103. Qui sont vos clients?

1. Revendeurs 2. Ménages 3. Autre

104. Si 'Autre', précisez :

105. Avez-vous des clients qui préfinancent votre activité?

1. Oui 2. Non

106. D'où proviennent vos clients?

1. Ville d'Abidjan 2. Autre

107. Si 'Autre', précisez :

108. Rencontrez-vous des problèmes d'écoulement de votre production?

1. Oui 2. Non

109. Si oui, pourquoi?

1. Concurrence locale
2. Concurrence nationale
3. Concurrence internationale (produits importés)
4. Manque de véhicule
5. Autre, précisez

IV- PERSPECTIVES

110. Quels sont les différents éléments qui influencent votre choix du site pour l'installation de vos fermes ?

1. Accès à l'eau
2. Route accessible
3. Loin des habitations
4. Possibilité d'accès à la propriété
5. Autre

111. Pensez-vous trouver une solution pour intégrer votre activité à l'espace urbain ?

1. Oui 2. Non

112. La proximité urbaine est-elle un handicap ou plutôt une source d'innovation ?

1. Handicap 2. Source d'innovation
3. Autre, précisez

113. Quelles relations entretenez-vous avec les autorités communales, ou sous-préfectorales et les impôts ?

1. Aucune 2. Relation fiscale 3. Autre, précisez

114. Pensez-vous que l'État de Côte d'Ivoire doit prévoir des zones d'élevages selon les espèces ou selon d'autres critères dans le plan d'aménagement des villes ?

1. Oui 2. Non

115. Avez-vous une localité à proposer?

1. Oui 2. Non

116. Si oui, où?

**QUESTIONNAIRE_PORCS
I-DENTIFICATION DU
PROMOTEUR ET HISTORIQUE DE
L'ACTIVITE**

1. Lieu

1. Abadjin Doumé 2. Abadjin Kouté
3. Songon Agban 4. Songon Dagbé
5. Adiapoto 2 6. Godoumé
7. Anna 8. Adjamé Bingerville
9. Bregbo 10. Koffikro
11. Sébia Yao 12. Akouai Santai
13. Ahouabo 14. Ebimpé
15. Ahoué

2. Age

1. Moins de 20 ans 2. 20-30 3. 30-40
4. 40-50 5. 50-60 6. 60 et plus

3. Genre

1. Homme 2. Femme

4. Situation matrimoniale

1. Célibataire 2. Marié(e) 3. En concubinage
4. Veuf (ve) 5. Divorcé(e)

5. Niveau d'instruction

1. Analphabète 2. Primaire 3. Secondaire
4. Universitaire

6. Nombre d'enfants

1. 0 2. 1 à 3 3. 3 à 5 4. 5 à 7
5. 7 à 9 6. Plus de 9

7. Sont-ils scolarisés?

1. Oui 2. Non

8. Nombre de personne à charge

9. Nationalité

1. Ivoirienne 2. Malienne
3. Burkinabè 4. Togolaise
5. Béninoise 6. Nigériane
7. Nigérienne 8. Camerounaise

10. Religion

1. Chrétienne 2. Musulmane 3. Animiste
4. Autre, précisez

11. Lieu de naissance

12. Ville ou village d'origine

13. Vous rendez-vous fréquemment dans votre village d'origine?

1. Oui 2. Non

14. Quelle est la fréquence de vos voyages?

1. 1 fois/an 2. 2 fois/an
3. 3 fois/an 4. Plus de 3 fois/an
5. Tous les week-ends 6. Lieu de vie

15. Quels sont les motifs de vos voyages?

1. Visite familiale
2. Funérailles
3. Fêtes de réjouissance
4. Investissement dans un projet agricole
5. Autre, précisez

16. Un de vos parents pratiquait-il l'élevage?

1. Oui 2. Non

17. Où habitez-vous?

1. Sur la ferme
2. En dehors de la ferme
3. Sur la ferme et en dehors de la ferme
4. À proximité de la ferme

18. Si sur la ferme pourquoi?

1. Réduction des dépenses 2. Surveiller la production
3. Autre

19. Exercez-vous une activité en dehors de l'élevage?

1. Oui 2. Non

20. Si oui, laquelle?

21. Si oui, pourquoi?

1. Diversification de revenus
2. Compatibilité avec l'élevage
3. Autre, précisez

22. Quelle place occupe l'élevage?

1. Principale 2. Secondaire 3. Unique

23. Depuis combien d'année exercez-vous l'activité d'élevage?

1. Moins d'un an 2. 1 à 2 ans 3. 2 à 5 ans
4. 5 à 10 ans 5. 10 ans et plus

24. Avez-vous déjà pratiqué l'élevage ailleurs?

1. Oui 2. Non

25. Si oui, où?

1. District d'Abidjan 2. Ailleurs, précisez

26. Si District d'Abidjan, précisez le village ou le quartier.

27. Si non, quelle était votre activité antérieure?

28. Pourquoi avez-vous choisi de faire de l'élevage?

1. Rentabilité de l'activité 2. Héritage familial

3. Passion des animaux 4. Autre

29. Avez-vous suivi une formation en élevage?

1. Oui 2. Non

30. Si oui, où?

1. École de formation 2. Apprentissage sur le tas
3. Autre

31. Comment avez-vous financé votre activité?

1. Fonds propres 2. Prêt bancaire
3. Apport familial 4. PADE-CI
5. Autre, précisez

32. Quel était le montant du financement initial ou le nombre de têtes au départ?

33. Appartenez-vous à une organisation d'éleveurs?

1. Oui 2. Non

34. Si oui, laquelle?1

35. Si non, pourquoi?

1. Manque de confiance aux organisations
2. Participation financière élevée
3. Autre, précisez

36. Avez-vous déjà eu connaissance d'un projet d'élevage initié par les autorités ivoiriennes?

1. Oui 2. Non

37. Si oui, lequel?

1. PADE-CI 2. PREFIPOR 3. Autre, précisez

38. Bénéficiez-vous d'un encadrement technique?

1. Oui 2. Non

39. Si oui, de qui?

1. ANADER 2. Vétérinaire privé
3. Formateur en élevage 4. Poste d'élevage
5. Autre éleveur

40. Si non, pourquoi?

1. Manque de moyens 2. Maîtrise de la production
3. Autre, précisez

41. Bénéficiez-vous d'un appui financier?

1. Oui 2. Non

42. Si oui, de qui?

1. Projet PADE-CI 2. Microfinance
3. Autre, précisez

43. Avez-vous reçu la visite des agents recenseurs en 2007?

1. Oui 2. Non

44. Si oui, avez-vous été recensé?

1. Oui 2. Non

45. Si non, pourquoi?

1. Ferme isolée 2. Pas encore en activité
3. Refus du recensement 4. Autre

II- PRODUCTION

A- Animaux produits

46. Quels animaux produisez-vous?

1. Cochette 2. Porcelets 3. Verrat
4. Autre, précisez

47. Pourquoi ce choix?

1. Adapté au site
2. Adapté aux moyens financiers
3. Production préférée
4. Autre, précisez

48. Quelle race produisez-vous?

1. Piétrain 2. Large White
3. Métisse 4. Locale
5. Duroc 6. Autre, précisez

49. En dehors de votre production principale, élevez-vous d'autres animaux?

1. Oui 2. Non

50. Si oui, lesquels?

1. Chèvres 2. Moutons
3. Bœufs 4. Canard
5. Autre 6. Poulets de chair
7. Pondeuses 8. Cabris

51. À quelle fin?

1. Autoconsommation 2. Commerciale 3. Autre

52. Auriez-vous produit d'autres animaux si votre ferme était plus isolée?

1. Oui 2. Non

53. Si oui, lesquels?

B- Localisation de la ferme

54. Depuis combien de temps êtes-vous à cet emplacement?

1. Moins d'un an 2. 1 à 2 ans 3. 2 à 5 ans
4. 5 à 10 ans 5. 10 ans et plus

55. Quels ont été les critères de choix de ce site?

1. En bordure de voie bitumée
2. Situation en hauteur
3. Espace disponible

4. Espace isolé

5. Coût du foncier réduit

6. Propriétaire terrien

7. Autre

8. Berge lagunaire

56. L'espace occupé est-il issu d'un lotissement?

1. Oui 2. Non 3. Autre

57. Connaissez-vous la réglementation relative à l'implantation d'une ferme?

1. Oui 2. Non

58. Votre voisinage a-t-il changé depuis votre installation?

1. Oui 2. Non

59. Si oui, quels ont été les changements?

1. Nouveau lotissement 2. Habitations
3. Activités économiques 4. Autre, précisez

60. Êtes-vous satisfait de l'emplacement de votre ferme?

1. Oui 2. Non

61. Si oui, pourquoi?

62. Si non, pourquoi?

63. Quelle est la superficie de votre ferme?

1. Moins de 100 m² 2. De 100 à 250 m²
3. De 250 m² à 500 m² 4. De 500 m² à 750 m²

5. De 750 m² à 1000 m² 6. De 1000 m² à 2000 m²

7. De 2000 m² à 1/2 ha 8. De 1/2 ha à 1 ha

9. De 1 ha à 2 ha 10. Plus de 2 ha

64. Le bâtiment vous appartient-il?

1. Oui 2. Non

65. Si non, comment avez-vous eu accès aux bâtiments?

1. Location de terre 2. Prêt

3. Achat 4. Autre

5. Don 6. Héritage

7. Location de bâtiment

66. Si location, auprès de qui louez-vous la parcelle?

1. Propriétaire terrien

2. Propriétaire de la parcelle

3. propriétaire du bâtiment

4. Autre

67. Si prêt, prêt de bâtiment ou de parcelle?

1. Prêt bâtiment 2. Prêt parcelle 3. Autre

68. Durée du prêt

1. Moins d'un an 2. 1 à 2 ans 3. 2 à 5 ans
4. Autre

69. Quelle relation vous lie à celui qui vous a prêté la parcelle?

1. Ami 2. Parent 3. Autre

70. Si achat de la parcelle, à combien l'avez-vous achetée?

71. Auprès de qui?

72. Y a-t-il eu un intermédiaire?

1. Oui 2. Non

73. Quelle relation vous lie à l'intermédiaire?

1. Ami 2. Parent 3. Autre

74. Disposez-vous d'un acte de propriété?

1. Oui 2. Non

75. Avez-vous un document qui atteste de votre location?

1. Oui 2. Non

76. Quelles sont les modalités de location?

1. Métayage 2. Paiement en espèce

77. Quelle est la périodicité?

1. Mensuelle 2. Trimestrielle 3. Semestrielle
4. Annuelle

78. Si location, quel est le coût?

79. Avez-vous rencontré des difficultés pour obtenir le terrain?

1. Oui 2. Non

80. Subissez-vous des pertes dues à la localisation de votre ferme?

1. Oui 2. Non

81. Avez-vous perdu de l'espace au profit d'un lotissement, d'un projet de logement, routier ou industriel?

1. Oui 2. Non

82. Qu'avez-vous fait?

1. Délocalisation
2. Arrêt de l'activité
3. Réaménagement de votre ferme
4. Réduction de la production
5. Autre

83. Connaissez-vous la distance qui vous sépare de la ville d'Abidjan?

1. Oui 2. Non

C- Approvisionnement de la ferme

84. Où achetez-vous vos animaux?

85. Où achetez-vous votre aliment?

86. Où achetez-vous vos produits vétérinaires?

4- Périodicité de la production

87. Combien de production dans l'année?

1. 1 bande 2. 2 bandes 3. Bande multiple

4. Autre

88. Quels sont les éléments qui influencent votre calendrier de production?

1. Saisons

2. Fêtes

3. Disponibilité des intrants

4. Coût des aliments

5. Les importations de découpes de porcs

6. Autre

89. Si calquée sur les fêtes? Lesquelles?

1. Pâques 2. Fêtes de fin d'année 3. Autre

5- Techniques de production

90. Pensez-vous que votre proximité à la ville a changé votre manière de produire?

1. Oui 2. Non

91. Si oui, qu'est-ce qui a changé dans votre manière de produire ou qu'est-ce que vous avez adopté comme stratégie du fait de cette proximité?

1. Meilleur suivi sanitaire

2. Devenir propriétaire de votre terrain

3. Augmentation de la production

4. Spécialisation

5. Diversification

6. Modernisation
7. Autre
- 92. Si modernisation, comment se manifeste-t-elle?**
1. Élévation de clôture
 2. Acquisition de nouvelles parcelles
 3. Production d'aliments
 4. Changement de matériaux de construction de la ferme
 5. Sources d'approvisionnement en eau et énergie modernes
 6. Autre
- 93. Avez-vous recours à une main d'œuvre?**
1. Oui 2. Non
- 94. Si oui, origine de la main-d'œuvre**
1. Familiale 2. Salariée saisonnière
 3. Salariée permanente
- 95. Si familiale, quel lien de parenté vous lie-t-il?**
1. Enfant 2. Frère 3. Conjoint
 4. Neveu 5. Autre
- 96. Si salariée, à combien s'élève la rémunération?**
- 97. Votre élevage est-il associé à une autre activité (restauration, culture, etc.)?**
1. Oui 2. Non
- 6- Quantité produite**
- 98. À combien de têtes s'élève votre production?**
- 99. Pensez-vous que vous produiriez davantage si votre ferme était plus isolée?**
1. Oui 2. Non

III- COMMERCIALISATION

100. Quels sont les produits commercialisés?

1. Abats 2. porcelet 3. cochette
4. verrat 5. Autre, précisez

101. Vendez-vous votre production à la ferme?

1. Oui 2. Non

102. Si oui, pourquoi ce choix?

- D- 1. Maximiser la rentabilité 2. Mobilité réduite
3. Autre, précisez

103. Si non, avez-vous des points de vente en dehors de la ferme?

1. Oui 2. Non

104. Où?

1. À proximité de la ferme 2. Ailleurs

105. Effectif des points de vente

1. 1 2. 2 3. 3 4. Plus de 3

106. Qui est chargé de la vente?

1. Vous-même 2. Votre femme
3. Le gestionnaire 4. Le chef de la ferme
5. Autre

107. Comment s'effectue la vente de vos produits?

1. Gros 2. Détail

108. Qui sont vos clients?

1. Revendeurs/Revendeuses
2. Ménages
3. Autre
4. Vendeurs de porcs au four

109. Avez-vous des clients qui préfinancent votre activité?

1. Oui 2. Non

110. D'où proviennent vos clients?

1. Ville d'Abidjan 2. Autre, précisez

111. Rencontrez-vous des problèmes d'écoulement de votre production?

1. Oui 2. Non

112. Si oui, pourquoi?

1. Concurrence locale
2. Concurrence nationale
3. Concurrence internationale (produits importés)
4. Manque de véhicule
5. Autre

ou sous-préfectorales et les impôts ?

1. Aucune 2. Relation fiscale 3. Autre, précisez

117. Pensez-vous que l'État de Côte d'Ivoire doit prévoir des zones d'élevages selon les espèces ou selon d'autres critères dans le plan d'aménagement des villes ?

1. Oui 2. Non

118. Avez-vous une localité à proposer ?

1. Oui 2. Non

119. Si oui, où?

IV- PERSPECTIVES

Quels sont les différents éléments qui influencent votre choix du site pour l'installation de vos fermes ?

1. Accès à l'eau
2. Route accessible
3. Loin des habitations
4. Possibilité d'accès à la propriété
5. Autre

114. Pensez-vous trouver une solution pour intégrer votre activité à l'espace urbain ?

1. Oui 2. Non

115. La proximité urbaine est-elle un handicap ou plutôt une source d'innovation ?

1. Handicap 2. Source d'innovation 3. Autre

116. Quelles relations entretenez-vous avec les autorités communales,

QUESTIONNAIRE_ GRANDES FERMES AVICOLES

Au-delà de l'analyse des activités d'élevage des petits producteurs, je m'intéresse également aux grandes fermes installées dans les sous-préfectures de Songon, Anyama, Brofodoumé et Bingerville. Ceci, dans l'objectif de comprendre les logiques d'installation des fermes d'élevage dans le district d'Abidjan et de cerner les stratégies développées par les producteurs face à l'urbanisation croissante.

1- Présentation et historique de la ferme

Nom de la ferme :

Année d'installation :

Raisons du choix du site :

.....

Espace loti : Oui Non

Superficie de la parcelle occupée :

Mode d'acquisition de la parcelle : Achat Location de la parcelle Location de bâtiments Prêt Don

Si location, coût de la location :

Auprès de qui ?

Existence d'un bail : Oui Non

Durée du bail :

Si achat, à quel stade de la propriété êtes-vous ? Lettre d'attribution Arrêté de concession provisoire (Acp) Titre foncier Arrêté de concession définitive (Acd)

Comptez-vous à long terme bâtir des maisons d'habitation sur l'espace acquis ? Oui Non

Avez-vous déjà vécu un conflit foncier sur votre parcelle ? Oui Non

Si oui, avec qui et depuis quand ?

Animaux produits : Chair Pondeuse Coquelet

Quantité produite (dernière bande) :

Bande multiple ? Oui Non

Effectif de départ (1ère bande) :

Main d'œuvre : Salariée Familiale

Effectif de la main-d'œuvre :

Si salariée, mode de rémunération (nature et/ou espèces) :

Équipements	Oui	Non
Électricité (CIE)		
Eau potable SODECI		
Eau potable (forage)		

Intrants	Lieu d'approvisionnement	Moyen de transport
Aliment		
Produits vétérinaires		
Poussins		
Autres (à préciser)		

Produits commercialisés	Clientèle et lieu de provenance

2- Le propriétaire

Age du propriétaire : Moins de 25 ans 25-35 ans 35-45 ans 45-55 ans
Plus de 55 ans

Statut matrimonial : Marié Célibataire En concubinage Divorcé Veuf

Nombre de personne à charge :

Lieu d'habitation (Commune ou quartier) :

Élevage : Activité principale Activité secondaire

Si activité secondaire, quelle est votre activité principale ?.....

Depuis quand êtes-vous producteur d'animaux ?

Possédez-vous une autre ferme ailleurs ? Oui Non

Si oui, où ?.....

3- Perspectives ou actions face à l'avancée du bâti à Abidjan

L'on constate qu'avec la politique de logement sociaux et la recherche de terrain toujours moins coûteux pour la construction de maison individuelle à la périphérie de la ville d'Abidjan, une ferme d'élevage n'est jamais assez isolée dans le district d'Abidjan.

Qu'en pensez-vous ?

Face à l'urbanisation croissante, envisagez-vous la délocalisation de votre ferme ? Oui
Non

Si oui, où ?.....

Selon vous l'Etat doit-il délimiter une zone réservée à l'élevage ? Oui Non

Si oui, avez-vous un site à proposer pour l'aviculture moderne ?

Quels sont les éléments qui devraient primer dans le choix d'une parcelle pour l'implantation d'une ferme d'élevage ?.....

Connaissez-vous la réglementation en vigueur en matière d'installation des exploitations d'élevage en Côte d'Ivoire ? Oui Non

QUESTIONNAIRE_ GRANDES FERMES PORCINES

Au-delà de l'analyse des activités d'élevage des petits producteurs, je m'intéresse également aux grandes fermes installées dans les sous-préfectures de Songon, Anyama, Brofodoumé et Bingerville. Ceci, dans l'objectif de comprendre les logiques d'installation des fermes d'élevage dans le district d'Abidjan et de cerner les stratégies développées par les producteurs face à l'urbanisation croissante.

4- Présentation et historique de la ferme

Nom de la ferme :

Année d'installation :

Raisons du choix du site :

.....

Espace loti : Oui Non

Superficie de la parcelle occupée :

Mode d'acquisition de la parcelle : Achat Location de la parcelle Location de bâtiments Prêt Don

Si location, coût de la location :

Auprès de qui ?

Existence d'un bail : Oui Non

Durée du bail :

Si achat, à quel stade de la propriété êtes-vous ? Lettre d'attribution Arrêté de concession provisoire (Acp) Titre foncier Arrêté de concession définitive (Acd)

Si propriétaire, envisagez-vous à long terme bâtir des maisons d'habitation sur l'espace acquis ? Oui Non

Avez-vous déjà vécu un conflit foncier sur votre parcelle ? Oui Non

Si oui, avec qui et depuis quand ?

Animaux produits : Porcelet Truie Verrat

Volume de production :

Effectif de départ :

Main d'œuvre : Salariée Familiale

Effectif de la main-d'œuvre :

Si salariée, mode de rémunération (nature et/ou espèces) :

Équipements	Oui	Non
Électricité (CIE)		
Eau potable SODECI		
Eau potable (forage)		
Autres (à préciser)		

Intrants	Lieu d'approvisionnement	Moyen de transport
Aliment (détails)		
Produits vétérinaires		
Animaux		
Autres (à préciser)		

Produits commercialisés	Clientèle et lieu de provenance

5- Le propriétaire

Age du propriétaire : Moins de 25 ans 25-35 ans 35-45 ans 45-55 ans

Plus de 55ans

Statut matrimonial : Marié Célibataire En concubinage Divorcé Veuf

Nombre de personne à charge :

Lieu d'habitation (Commune ou quartier) :

Elevage : Activité principale Activité secondaire

Si activité secondaire, quelle est votre activité principale ?

Depuis quand êtes-vous producteur de porcs ?

Possédez-vous une autre ferme ailleurs ? Oui Non

Si oui, où ?

6- Perspectives ou actions face à l'avancée du bâti à Abidjan

L'on constate qu'avec la politique de logement sociaux et la recherche de terrain toujours moins coûteux pour la construction de maison individuelle à la périphérie de la ville d'Abidjan, une ferme d'élevage n'est jamais assez isolée dans le district d'Abidjan.

Qu'en pensez-vous ?

Face à l'urbanisation croissante, envisagez-vous la délocalisation de votre ferme ? Oui
Non

Si oui, où ?

Selon vous l'État doit-il délimiter une zone réservée à l'élevage ? Oui Non

Si oui, avez-vous un site à proposer pour les élevages modernes de porcs ?

Quels sont les éléments qui devraient primer dans le choix d'une parcelle pour l'implantation d'une ferme d'élevage ?

Connaissez-vous la réglementation en vigueur en matière d'installation des exploitations d'élevage en Côte d'Ivoire ? Oui Non

QUESTIONNAIRE_VENDEUR/SE

Commune :
Quartier :
Nom du marché :
Vendeuse de viande de porc : Oui Non

1- Approvisionnement_Porcs

Produits commercialisés :
Lieu de provenance des produits commercialisés :
Combien Avez-vous de fournisseurs ?
Avez-vous des fournisseurs fixes ?
Combien de fois vous approvisionnez-vous ? (fréquence)
Est-ce que les lieux de provenance changent en fonction des périodes de fêtes ? Oui Non
Si oui, quels sont ces nouveaux lieux d'approvisionnement ?
Avez-vous recours à un approvisionnement groupé ou individuel ?

2- Approvisionnement_Volailles

Produits commercialisés : Pondeuse Poulet de chair Poulet africain Coquelet
Lieu de provenance des produits commercialisés :
Combien Avez-vous de fournisseurs ?
Avez-vous des fournisseurs fixes ?
Combien de fois vous approvisionnez-vous par mois ?
Est-ce que les lieux de provenance changent en fonction des périodes de fêtes ? Oui Non
Si oui, quels sont ces nouveaux lieux d'approvisionnement ?
Avez-vous recours à un approvisionnement groupé ou individuel ?

3- Identification du vendeur ou de la vendeuse

Homme : Femme :
Nationalité :
Exercez-vous une autre activité : Oui Non
Si oui, laquelle ?

3- Grille de lecture des sites d'élevages visités

Villages	Site d'élevage			Singularité	À proximité	Distance au centre d'Abidjan (km)	Perspectives de développement du village
	Effectif	Position	Animaux produits				
Abadjin Bimbresso	2	Au village Vers le plan d'eau	Volailles	Peu de fermes ; Des matériaux de construction des bâtiments d'élevage modernes et sommaires	Champs de manioc Végétation	27	Projets de pisciculture, d'élevage porcin, agriculture maraîchère, extraction du sable lagunaire
Abadjin Kouté	3	De part et d'autre de la nationale A3 À proximité du campement la forêt	Volailles Porcs	De nombreux élevages Plus de volailles que de porcs Projet de logements sociaux en cours	Habitations Champs d'hévéa Nouveau lotissement Nouvelles constructions	22	Bitumage des routes, construction du palais et adduction d'eau
Abatta	2	À proximité de la lagune Des rues d'élevage	Volailles	Élevages en disparition, grosse	Nouveau lotissement Habitations	20	Construction d'un foyer polyvalent, remblayage du bord lagunaire
Adjamé Bingerville	2	Campement Adjamé Bingerville (bord de lagune)	Volailles Porcs	Plus de porcs que de volailles Projet de logements sociaux en cours	Champs de manioc	19	Aménagement de la plage et construction du palais
Ahouabo	1	Aux abords de la voie principale allant au village	Volailles Porcs	Plus de volailles que de porcs	Végétation	28	Modernisation du village
Akouai Santé	2	Autour de la route qui va à Akandjé village	Volailles Porcs	Plus de volailles que de porcs	Habitations	20	Modernisation de l'habitat et création d'espaces communautaire
Anyama Adjamé	1	Après le cimetière	Volailles	Fermes avicoles de taille	Nouvelles constructions	22	Non défini
Sébia Yao	2	Autour de l'axe Adjamé Bingerville-Koffikro	Porcs	Une grosse ferme de porcs Une nouvelle ferme porcine	Champs d'hévéa Champs de manioc		Cf. le projet de développement du village d'Adjamé Bingerville

Songon Kassemblé	3	Campement Gouro	Volailles	Projet de logements sociaux en cours	Nouvelles constructions Habitations	30	Modernisation de l'habitat, création d'activités génératrices de revenus pour sans emplois
		Campement Sénoufo					
		Près de la lagune					
		Campement de pêcheurs					
Abadjin Doumé	2	Campement Agni près de la lagune	Volailles Porcs	De grandes fermes de porcs et une concentration de petites fermes porcines	Nouvelles constructions Habitations		Extraction de sable
		Extension du village					
Adiapoto 2	2	Bordure de la lagune	Volailles Porcs	Peu de fermes	Champs de manioc Campement de pêcheurs Espaces de loisir	27,5	Mise en valeur des potentialités naturelles (lagune Ebrié)
		En bordure de voie					
Ahoué	3	Au milieu de la végétation	Volailles Porcs	Peu d'élevage	Végétation Champs de manioc Champs d'hévéa Espace de loisir		Non défini
		En bordure de route					
Anna	2	Bordure de lagune	Volailles Porcs	Autant de porcs que de volailles	Champs de manioc Habitations	24	Modernisation du village, construction de sites touristiques et d'habitats
		Bordure de voie					
Brégbo	2	En bordure de lagune	Volailles Porcs	Plus de porcs que de volailles	Champs de manioc Maraîchage Nouvelles constructions	28	Développement du tourisme et de l'hôtellerie
		En bordure de voie					
Ebimpé	3	En bordure de voie	Volailles Porcs	Projet de logements sociaux pas encore débuté	Champs de manioc Champs d'hévéa Étang piscicole	25	Développement de l'hévéaculture et aménagement des bordures des cours d'eau
		Au milieu de la végétation					
Godoumé	2	En bordure de lagune	Volailles Porcs	Une ferme avicole sous contrat avec la SIPRA	Champs de manioc et de tomates Nouvelles constructions Cocotiers Végétation	31	Érection en commune
		En bordure de voie					
Koffikro	1	Autour de la lagune	Volailles Porcs	Plus de porcs que de volailles	Espace de loisir ouvert en 2015 Plantation de palmiers		Cf. développement des villages environnants d'Akouai Agban et Bregbo
Songon	2	En bordure de voie	Volailles	Plus de volailles que de porcs	Champs de manioc	34	Construction d'un centre

Agban		Au milieu de la végétation	Porcs		Champs d'hévéa Maraîchage		culturel, aménagement de l'île N'zan
Songon Dagbé	1	En bordure de a nationale A 3	Volailles Porcs	Plus de volailles que de porcs	Plantation de banane Champs d'hévéa Champs de manioc	32	Construction de magasins entrepôts, d'habitat rural, bitumage des rues, extension du réseau électrique
		Campement Diby					
Zonssonkoi	2	Au milieu des terres cultivées et de la brousse	Volailles	Un regroupement récent de fermes de volailles	Champs d'hévéa Nouveau lotissement	24	Création d'un pôle agro-pastoral et construction d'un musée

Source: Koffi, 2007; Agenda du district 2013; Enquêtes terrain 2013-2015

4- Décret régissant l'implantation des élevages en Côte d'Ivoire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES ANIMALES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DU CADRE
DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'INTÉGRATION NATIONALE

DECRET N° 98-70 DU 13 FÉVRIER 1998
fixant les règles générales d'installation des
exploitations d'élevage.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales, du Ministre du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement, et du Ministre de l'Intérieur et de l'Intégration Nationale,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement ;

Vu le décret n° 96-PR/002 du 26 janvier 1996 portant nomination des membres du Gouvernement tel que modifié par les décrets n° 96-PR/10 du 10 août 1996 et n° 97-PR/008 du 10 décembre 1997 ;

Vu le décret n° 96-179 du 1er mars 1996 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 96-431 du 3 juin 1996 portant réglementation du pâturage et des déplacements du bétail ;

Vu le décret n° 96-432 du 3 juin 1996 portant recensement des éleveurs, bouviers, bergers et cheptés et organisation des associations pastorales ;

Vu le décret n° 96-894 du 8 novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement ;

Le Conseil des Ministres entendu

DECRETE

TITRE I. DEFINITIONS

Article 1 : Constituent une exploitation d'élevage, toute installation et tout espace clôturés, destinés à recevoir des animaux d'une ou plusieurs espèces à des fins commerciales ou non.

Sur toute l'étendue du territoire national, l'élevage ne peut être pratiqué qu'à l'intérieur d'exploitations clôturées telles que définies ci-dessus.

Article 2 : Sont assimilés à des exploitations d'élevage et relèvent en conséquence du présent décret les espaces régulièrement réservés au parcage, ou exclusivement réservés au pâturage des animaux.

En conséquence, la réglementation ci-dessous s'applique à ces espaces de plein droit.

Article 3 : Ne constitue pas une exploitation d'élevage la détention des animaux de compagnie, dont les espèces et le nombre à ne pas dépasser par espèce seront fixés par arrêté si besoin est.

TITRE II. DOMAINE FONCIER RURAL

Article 4 : Sur toute l'étendue du domaine foncier rural, les exploitations d'élevage sont créées sur simple déclaration faite aux services chargés des Ressources Animales qui en tiennent registre.

Ces déclarations sont indépendantes des inscriptions au registre des éleveurs créé par le décret n° 96-432 du 3 juin 1996 susvisé.

Article 5 : Chaque déclaration est faite par le propriétaire des animaux conjointement avec le (ou les) propriétaire (s) ou possesseur (s) des installations et du terrain si ces derniers sont différents de lui-même.

La liste des pièces à fournir sera fixée par arrêté.

Article 6 : Sur toute l'étendue du domaine foncier rural les exploitations d'élevage bénéficient d'une exclusion catégorielle au sens du décret 96-894 du 8 novembre 1996 susvisé.

Article 7 : A l'intérieur du domaine foncier rural peuvent être délimitées par arrêté les ministres compétents des zones sur lesquelles une autorisation expresse sera exigée pour la création d'une exploitation d'élevage.

Article 8 : L'autorisation prévue à l'article 7 ci-dessus sera accordée par les services chargés de l'Environnement après avis favorable d'une Commission dite

<<Commission sous-préfectorale des exploitations d'élevage>> présidée par le sous-préfet et composée :

- d'un représentant du Ministère chargé des Ressources Animales ;
- de deux représentants des structures locales de gestion foncière rurale ou à défaut deux représentants des autorités villageoises ;
- d'un représentant de la Chambre d'Agriculture.

Cette commission, qui peut ordonner toute enquête qu'elle juge nécessaire, dispose d'un délai de deux mois à compter du dépôt de la demande pour faire connaître son avis.

En cas d'avis défavorable, celui-ci est toujours motivé.

A défaut de réponse dans le délai imparti un avis favorable est réputé avoir été donné facilement.

TITRE III. DOMAINE URBAIN ET DOMAINE D'AMENAGEMENT URBAIN DIFFERE

Article 9 : A l'intérieur des périmètres urbains, la création d'exploitations d'élevage est interdite sauf dérogation des services chargés de l'Environnement après avis favorable d'une Commission dite <<Commission municipale des exploitations d'élevage>> présidée par le maire de la commune concernée et composée :

- d'un représentant du Ministère chargé des Ressources Animales ;
- de trois représentants des populations riveraines de chaque projet à examiner.

Article 10 : Dans les zones d'aménagement urbain différé, la création d'une exploitation d'élevage est interdite sauf dérogation des services chargés de l'Environnement après avis favorable d'une Commission dite <<Commission d'aménagement urbain différé >> présidée par le maire de la commune concernée et composée :

- d'un représentant du Ministère chargé des Ressources Animales ;
- d'un représentant du Ministère chargé de l'Urbanisme ;
- de deux représentants des populations riveraines de chaque projet à examiner.

L'autorisation est toujours temporaire et peut être rapportée dans l'intérêt des réalisations de nature urbaine.

Article 11 : Les commissions prévues aux articles 9 et 10 ci-dessus rendent leur avis suivant les modalités fixées à l'article 8 ci-dessus.

TITRE IV. DOMAINE PUBLIC

Article 12 : Les autorités compétentes peuvent mettre certaines parcelles du domaine public à la disposition des exploitations d'élevage, à titre temporaire et dans des conditions fixées par des arrêtés spécifiques.

TITRE V. MESURES TRANSITOIRES

Article 13 - Le recensement des exploitations d'élevage existant à la date de publication du présent décret sera effectué par les services extérieurs du Ministère chargé des Ressources Animales sur déclaration des responsables desdites exploitations qui disposent d'un délai de huit mois pour accomplir cette formalité.

Des récépissés de déclaration seront remis séance tenante aux déclarants.

Ar l' le 14 : Les déclarations seront étudiées par les services chargés des Ressources Animales en liaison avec les autorités administratives et communales compétentes.

L'étude sera faite sur la base de critères zoosanitaires et de protection de l'environnement.

Elle donnera lieu à l'une des trois décisions ci-après :

- autorisation pure et simple ;
- autorisation sous conditions restrictives ou suspensives ;
- interdiction de maintien de l'exploitation auquel cas un délai raisonnable de déguerpissement sera accordé.

Une décision d'interdiction est toujours motivée.

- A défaut de réponse dans un délai de quatre mois l'autorisation est réputée être donnée tacitement.

TITRE VI. SANCTIONS

Article 15 : Les agents assermentés sont habilités à constater les infractions au présent décret.

Article 16 : Les préfets ou les sous-préfets ou les maires sont chargés de la constatation des infractions dûment constatées.

Article 17 : Les agents assermentés des Ressources Animales sont habilités à :

- délivrer une injonction d'avoir à régulariser la situation dans un délai précis ;
- ordonner la destruction de l'exploitation si celle-ci a fait l'objet d'une mesure d'interdiction ou si les conditions fixées dans l'acte d'autorisation n'ont pas été respectées ;
- poursuivre les contrevenants devant le juge des référés en cas de refus d'obtempérer aux injonctions prévues ci-dessus.

Article 18 : Outre la destruction des installations frauduleuses prévue à l'article 17 ci-dessus, les pénalités fixées par la loi n° 99-766 du 3 octobre 1996 susvisée sont applicables aux infractions au présent décret.

TITRE VII. DISPOSITIONS FINALES

Article 19 : Des arrêtés fixeront en tant que de besoin les modalités d'application du présent décret.

Article 20 : Le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales, le Ministre du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement et le Ministre de l'Intérieur et de l'Intégration Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 13 FEVRIER 1998

Henri Konan BEDIA

Copie certifiée conforme à l'original
P. Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et aux Ressources Animales

LE CONSEILLER MINISTRIEL



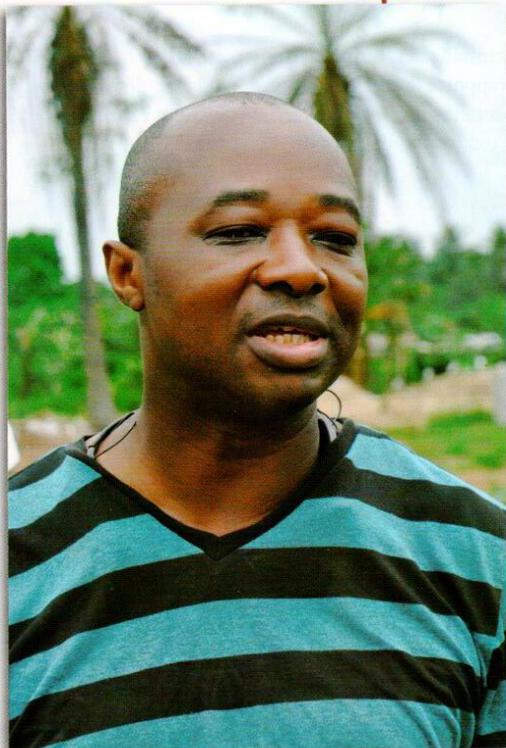
[Handwritten signature]

5- Le gros producteur de porcs de Grand-Bassam

16

A LA DECOUVERTE DE

Dr ATTOUMBRÉ Christophe, éleveur-pharmacien : les secrets d'une réussite



Dans le cadre de l'animation de la rubrique « A la découverte de » une équipe de reportage de Info Porc, avait rendez-vous avec un éleveur, et non des moindres. Dr ATTOUMBRÉ Christophe, pharmacien de son état, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est la forme achevée d'un homme décomplexé et entreprenant. Détenteur d'une ferme de 40.000 pondeuses, il possède également des plantations et depuis 2006, une porcherie à l'intersection de la ville de Bassam et le village de Vitré 1. Ce professionnel veut contribuer au développement de la filière porcine. Avec des idées novatrices, il entend jouer sa partition dans l'augmentation de la production de porc en Côte d'Ivoire. Odyssée dans l'univers d'un éleveur qui pourrait tout chambouler.

Son histoire avec l'élevage commence par une ferme de volailles. «Je détenais une ferme de poulet et j'étais à fond dans les poulets», dira-t-il. Mais c'est sur conseil de son père qu'il se lancera dans l'élevage de porc. Très tôt, il constate que le porc constitue une diversification. Dès lors, il s'y lance avec cinq truies. Aujourd'hui, il en a plus de 200. Dr ATTOUMBRÉ Christophe est un véritable passionné. «C'est par passion que je suis venu

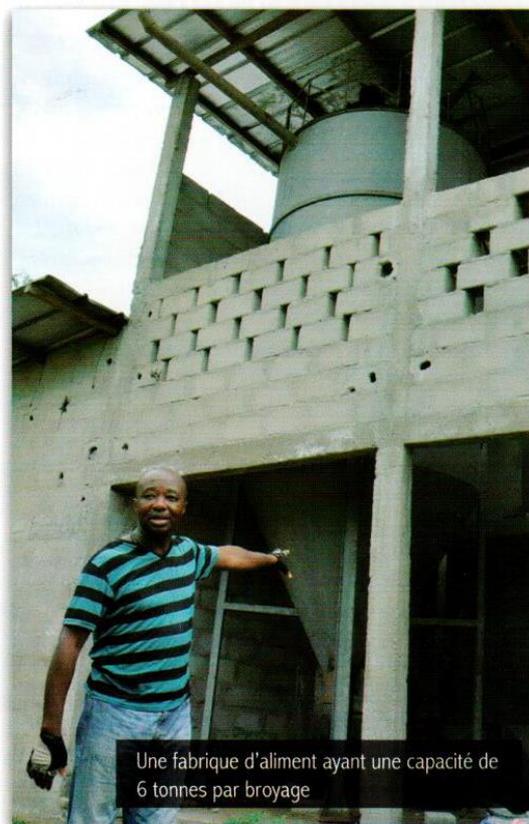
au porc. Comme je suis pharmacien de formation, ce métier me permet de me réaliser. Parce qu'en pharmacie, quel que soit ce que tu fais, il y a une limite à ne pas dépasser. Je peux multiplier les porcs tant que je veux parce que mon objectif est grand. Quelqu'un qui n'aime pas l'élevage ne doit même pas s'y hasarder», souligne-t-il. Pour lui, le premier facteur de réussite est la passion, le deuxième, la rigueur et le troisième, la gestion. «Quand j'entreprends quelque chose qui n'est pas à mon goût, si je dois recommencer mille fois, je le fais. Les animaux, c'est comme tous les métiers de la terre. Vous leur donnez ce qu'il faut, ils vous le rendent. Mais si vous trichez, ça ne marchera pas», fait-il savoir. Même le coût de production du porc jugé élevé n'altère nullement son ardeur. Ce, grâce à l'Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire (INTERPORCI) et certaines structures telles que le FIRCA. «Je suis moi-même membre actif de l'INTERPORCI et je vois tout ce qui se fait. Les perspectives sont prometteuses. Ce sera une activité très rentable. Mais pour l'instant nous sommes en train de mettre en place les structures pour dégager un bénéfice net satisfaisant. Par contre, pour quelqu'un qui a dix ou moins de vingt truies, ce sera difficile», tranche-t-il sur la question.

Organisation de sa ferme

En matière d'élevage de porc, il n'y a aucune place pour l'amateurisme. Tout est fait avec minutie et précision. Même le choix du site. Rien ne se fait au hasard : «Il y a des normes à respecter scrupuleusement. Tous ceux qui veulent s'engager dans la profession doivent nécessairement se rapprocher de l'INTERPORCI pour avoir les conseils et orientations avant de débiter leur élevage». Dr ATTOUMBRÉ Christophe s'est attaché les services de spécialistes : Un technicien diplômé d'une école d'élevage, un chef de ferme et un vétérinaire.

L'éleveur est en contact permanent avec ses neufs employés pour parer à toute éventualité «Je communique beaucoup par sms et appels téléphoniques avec mes employés. Ils me font le point quatre fois par jour et si cela est nécessaire j'interviens immédiatement», révèle-t-il. Dans son dispositif, la ferme comprend : une maternité constituée de 46 loges. «Les truies sont saillies ailleurs et on vient les mettre en attente pour ne pas qu'elles soient bousculées au moment où elles vont mettre bas. On a des nids où les porcelets se reposent pour être à l'abri de beaucoup de chose». Les truies de la ferme de notre pharmacien bénéficient de dispositions particulières «On regroupe les truies deux à deux pour faire en sorte que cela devienne impersonnel, c'est-à-dire que les petits ne soient plus attachés à leur

mère», précise-t-il. Sur sa ferme, on trouve différents types de porcs: piétrain, duroc, large white...L'aliment est servi deux fois par jour. Un service à 8h et un autre à 14h. Mais avant, le personnel fait le vide sanitaire, désinfecte les loges avant d'y apporter une nouvelle nourriture. Au niveau de la verraterie, «nous avons les mâles et femelles, c'est-à-dire les reproducteurs. On a 222 truies pour 11 verrats. Chaque mois, on fait monter entre 42 et 43 qu'on fait saillir et ce sont leurs enfants qu'on attend dans 4 mois. Mais on les fait en deux vagues. Une vague de 21 ou 22 et une autre de 21 ou 22 à deux semaines d'intervalle. C'est une conduite en bande. Toutes les deux semaines on fait monter 21. Quand on les fait monter, il y a une mise-bas de 21, un sevrage de 21 et une autre saillie de 21. Chaque bande fait 21 et dans le cycle, on a dix bandes sur 5 mois. Chaque année on a 2,3 bandes.», révèle Dr Attoumbéré Christophe. Le post-sevrage constitue un autre palier de cette organisation. «Après le sevrage où ils sont séparés de leurs mamans, on passe au post-sevrage pour voir comment ils se comportent. Il y a une période d'observation. Outre la loge de post-sevrage, nous avons une loge de pré-engraissement. Une fois qu'ils ont grandi, 45 jours après, ils passent au pré-engraissement et la nourriture aussi change à partir de là. En Côte d'Ivoire on a un gros problème, c'est comment conserver les porcelets. Au niveau du post-sevrage, il s'agit de faire en sorte qu'on les conserve. Et après, on commence à les engraisser, c'est pourquoi on parle de pré-engraissement», puis suit l'engraissement proprement dit. Il existe un autre sevrage propre aux truies. «Quand on fait le sevrage des truies, dans les 5 jours qui suivent, elles entrent en chaleur. Parce qu'on fait un sevrage groupé. On les met à la diète. Le jour du sevrage elles ne mangent plus pendant 3 jours. Le premier jour elles ne mangent ni ne boivent d'eau, le second jour, elles ne mangent pas mais elles boivent de l'eau, et le troisième jour elles recommencent à manger. La concentration hormonale augmente tout de suite», révèle-t-il. A la finition, l'animal doit pouvoir répondre aux standards de la SIVAC. «En principe à la finition ils doivent avoir 80 kg à la carcasse. Mais on a des commandes tous les jours, les charcutiers nous en demandent à peu près 200, les femmes nous demandent à peu près la même chose, on fournit ce qu'on peut. Pour pallier ce problème, j'ai décidé d'agrandir ma loge d'engraissement», explique-t-il. Dr ATTOUMBRÉ Christophe dont la ferme s'inscrit dans la modernité a supprimé le château d'eau pour opter pour un surpresseur avec des tuyaux. Le magasin quant à lui, est divisé en deux, il y a les intrants, c'est-à-dire ce qu'il faut pour faire l'aliment et l'aliment lui-même. Pour la petite histoire,



Une fabrique d'aliment ayant une capacité de 6 tonnes par broyage

Dr ATTOUMBRÉ Christophe a commencé avec un broyeur mélangeur qui servait pour les poulets. Celui-ci faisait 250 kg/ broyage. Mais il est très vite devenu obsolète. Ensuite, il est passé à 400 kg/ broyage, puis 1500 Kg/ broyage et le dernier est carrément un moulin. Il fait 6 tonnes/ broyage. Il assure une bonne gestion des stocks au niveau des aliments. « On a un stock de 50 tonnes dans chaque magasin. Il peut nous permettre de tenir sur deux mois. J'ai un stock tampon qui me permet de parer à toute éventualité », telle est sa politique de stock. Son professionnalisme va jusqu'à la gestion des déchets. « On ne jette pas les déchets n'importe comment, on en fait du compost. Nous sommes en train de faire des puits pour l'enfouissement. Nous allons faire des citernes et à partir de là voir comment on va fabriquer du biogaz », indique-t-il.



Puit pour l'enfouissement des déchets

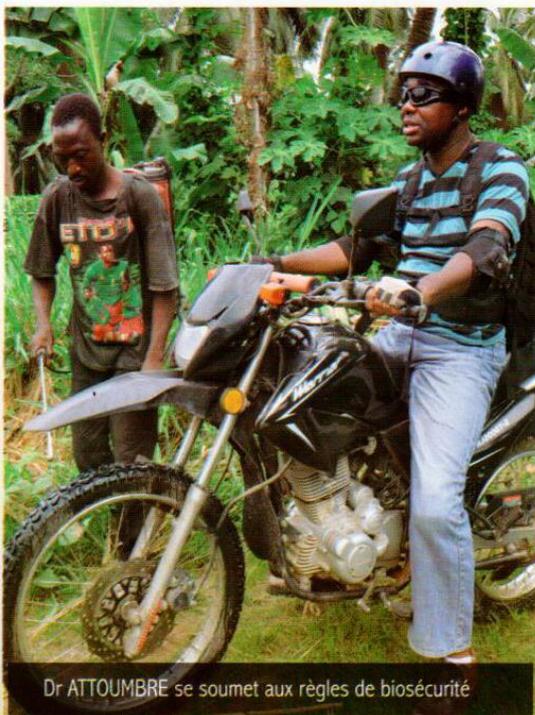
Réduction du coût de production

Pour notre sachant, en toute chose, il y a des techniques et des méthodes pour réduire, minimiser les coûts et faire des bénéfices. «*Le premier revenu que l'on engrange, n'est pas à dépenser* » enseigne-t-il. Non sans énoncer quelques conseils. «*Il faut déjà éviter le gaspillage. Il faut faire les rations des animaux. Calculer en fonction des truies, des porcelets et des verrats. La deuxième économie c'est au niveau des aliments. On peut donner du son ou des peaux de manioc aux animaux, mais si les besoins journaliers de l'animal ne sont pas couverts, il peut mettre dix mois avant de sortir. Si par contre, vous lui donnez son taux de protéine, lipide, glucide, acide aminé et tout, au lieu de dix mois, il va sortir en huit mois. Donc vous aurez économisé deux mois d'aliments en sachant que chaque jour il mange 2,5 kg. Quand vous multipliez les 2,5 kg par 60, vous voyez un peu combien cela vous fait*», attire-t-il l'attention des autres éleveurs. Dr ATTOUMGBRE bénéficie d'une économie d'échelle. «*Ici, on passe des commandes de grandes quantités qui nous permettent de réduire les coûts du transport et de la fabrication. Quand je fais venir mon maïs, j'en prends à peu près 30 ou 40 tonnes en une fois. Donc j'économise, je n'ai pas le même prix que les autres qui prennent 5 ou 6 sacs*», souligne-t-il. A le voir engagé, dévoué à la cause de l'Agriculture et de l'Élevage, la seule question qui revient sur les lèvres de tous est la suivante : Comment

réussit-il à cumuler sa fonction de pharmacien avec celles d'éleveur et agriculteur ? Une question à laquelle il s'empresse de vous répondre. «*Me concernant, c'est la délégation. Il faut déléguer les pouvoirs. Il faut accepter de faire confiance aux autres. C'est pourquoi au niveau de mes activités, je cherche des hommes valables à qui je peux déléguer des responsabilités* » fait-il savoir. Une méthode fort payante au point où avant il se rendait tous les jours sur sa ferme, mais maintenant il s'y rend deux fois par semaine.



Dr ATTOUMBRE dispose d'un stock tampon pour parer à toutes éventualités



Dr ATTOUMBRE se soumet aux règles de biosécurité

Regard sur l'INTERPORCI et conseils aux débutants

Sur la question, sa réponse est sans ambages. «*L'INTERPORCI fait un travail extraordinaire. Mais c'est une œuvre humaine, donc elle est perfectible. C'est l'instrument qu'il fallait aux éleveurs pour qu'ils soient performants*», soutient-il. Son adresse aux débutants est on ne peut plus clair : «*On ne vient pas faire du tourisme dans le porc. On y vient parce qu'on aime la chose. Et quand tu arrives, arrange-toi pour être parmi les meilleurs. Il ne faudrait pas que ceux qui arrivent tirent la filière vers le bas, mais plutôt vers le haut. Nous, on a commis certaines erreurs que nous essayons de rattraper. Avant de s'installer dans l'élevage de porc, il faut voir l'existant et s'en inspirer. Il y a de la place pour tout le monde. Nous ne réussissons à satisfaire que 20% de la demande nationale. Cela veut dire qu'il y a encore 80 % à combler*». Dr ATTOMBRÉ Christophe ne manque pas de déplorer les importations massives et exhorte les éleveurs Ivoiriens à réussir le pari de la sécurité alimentaire en produits carnés pour le bonheur des friands de viande de porc.

6- Images tirées d'un prospectus du réseau le Terroir



7- Les projets routiers stratégiques

Projet	Coût du projet en FCFA
autoroute Yamoussoukro-Bouaké	215,499 milliards
Autoroute Abidjan-San Pédro	740 milliards
bitumage de l'axe Agnibilékrou-frontière Ghana	21 milliards
bitumage de l'axe Sassandra-Gagnoa	81,600 milliards
bitumage de l'axe Divo-Guitry-Côtière	57,200 milliards
bitumage de l'axe Odienné-Samatiguila-frontière Mali	72,5 milliards
bitumage de l'axe Tiébissou-Sakassou-Béoumi	44,400 milliards
bitumage de l'axe Samatiguila-Minignan-frontière Guinee	35 milliards
Bouna-Vonkoro-frontiere Ghana	18 milliards
bitumage de l'axe Aprompronou-Amoriakro-Comoé	25,200 milliards
bitumage de l'axe Ouaninou-Touba	13,800 milliards
Korhogo-M'bengue-Niellé	66 milliards
bitumage de route Bondoukou-Soko-Frontière Ghana	7 milliards
bitumage de la route Sifié-Man	63,600 milliards
bitumage de la route Séguéla-Touba	79,800 milliards
bitumage de la route Mankono-Zuénoula, Mankono-Tiéningoué	32 milliards
bitumage de la route Mankono-Séguéla	Non défini

Source : PND 2016-2020

8- Profil des interlocuteurs pour les récits de vie

Profil narrateur	Localité
petit producteur de poulets de chair	Godoumé
éleveur de pondeuse autochtone	Abatta
petit producteur de porcs	Adiapoto 2
grand producteur de porcs	Anna
petit producteur de porcs en projet de délocalisation de son activité	Anna
fils d'ancien éleveur de volailles	Akouai Santé
producteur aux parents aviculteurs	Abatta
aviculteur héritier de la ferme familiale	Songon SAPH Anguédédou
producteur de volailles non affilié à une institution	Anyama-Adjamé
producteur affilié à une institution	Bimbresso
petit producteur de volaille	AbadjinDoumé
petit producteur de volaille « multilocalisé »	Songon Dabgé
gestionnaire de ferme	Zonsonkoi extension
petite productrice de poulets de chair	AbadjinKouté
grande productrice avec un appui financier	Bimbresso
gestionnaire de ferme ébrié	AdiapoMoronou
producteur en intégration allochotone	Godoumé
producteur en intégration autochtone	Songon Té
producteur de volailles et porcher	Koffikro
petit producteur de porcs	Brégbo
producteur ébrié de volailles autochtone	Kassemlé
nouveau producteur de volailles	AbadinKouté
vieil aviculteur des années 1970	AbadjinKouté
ancien aviculteur ébrié	Akouai Santé
responsable de poste d'élevage	Anyama
aviculteur membre ayant appartenu aux deux organisations d'aviculteurs du pays	Akouai Santé

9- Tableau récapitulatif des grandes exploitations enquêtées

Grandes fermes	Localité	Sous-préfecture Ou commune	Volaille produite	Capacité totale de production	Superficie	Année de début d'activité	Type de producteur	Nationalité	Autre production
Ferme Sidibé	Songon Kasse mblé, Abiaté 2, Niangon Adjamé	Songon, Yopougon	Pondeuses	80 000	1 ha	1976	Indépendant	Ivoirienne	Non
Ferme Cissé	Godoumé	Songon	Poulet de chairs	25 000	1 ha	1994	Sous-contrat	Ivoirienne	Non
Ferme Diallo	Abadjin Kouté	Songon	Poulet de chairs	5 000 (6 000)	850 m ²	1979	Indépendant	Malienne	Non
Ferme Yvo Nabé	Adiapo Moronou (sur la route d'Ayé wahi)	Songon	Pondeuses	6 000	2 ha 800 m ²	1965	Indépendant	Ivoirienne	Non
Ferme S.	Ayéwahi	Songon		45 000	2 ha	2010			Non
Ferme Africoq	Abadjin Kouté	Songon	Pondeuses	60 000	2 ha	2012	Indépendant	Libanais	Non
Ferme Madame Boni	Abadjin Bimbresso	Songon	Pondeuses	27 000	2 ha	2012	Indépendant	Ivoirienne	Non
Ferme Aka	Abadjin Doumé	Songon	Pondeuses	40 000	2 ha	2012	Indépendant	Ivoirienne	Non
Fermes SIPRA	Songon Kasse mblé, Songon Agban	Songon	Poulets de chair	400 000	14 ha	Début 2000/2013	Internes à la SIPRA	Ivoirienne	Non
Ferme L.	Abadjin	Songon	Poulets de	50 000	13 ha	ND	Indépendant	Ivoiri-libanais	Oui (Reproduct

	Doum é Abadj in Kouté		chairs					e	eurs))
Ferme K.	Ebimp é	Anyam a	Poulet s de chairs	15 000	1,5 ha	ND	Intégrati on	Ivoirien ne	Non
Ferme W.	Abadj in Doum é	Songon	Poulet s de chairs	10 000	1 ha	2015	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme Christo ix	Abadj in Kouté		Ponde uses	6 000	700 m ²	2012	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme Koné	Abadj in Kouté	Songon	Ponde uses	18 000	2 400 m ²	2009	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme A.	Songo n Agban	Songon	Poulet s de chair	7 000	0,5 ha	2010	Indépen dant	Nigérie ne	Non
Ferme k.	Songo n Agban	Songon	Poulet s de chair	10 000	1 ha	2014	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme Beugré	Songo n Dagbé	Songon	Poulet s de chair	28 000	18 ha	1998	Indépen dant	Ivoirien ne	Oui (porcs mais à l'arrêt)
Ferme Ad.	Songo n Té		Poulet s de chair	30 000	1,5 ha	ND	Indépen dant	Nigéria ne	Non
Ferme Nawoya	Sébia- yao	Binger ville	Porcs	Plus de 5 000 porcs	3 ha	1999	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme Alain	Koffik ro	Binger ville	Porcs	4 000	850 ha	2005	Indépen dant	Ivoirien ne	Non
Ferme Anoh	Bregb o	Binger ville	Porcs	4 000	2 ha	2013	Indépen dant	Ivoirien ne	Oui (Poulets de chair

10- Chronogramme détaillé de la thèse

Activités au cours de la thèse	Temps en années et mois											
	Année universitaire 2012-2013											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Inscription en 1 ^{ère} année de thèse à l'université Alassane Ouattara												
Recherche bibliographique sur l'élevage en Côte d'Ivoire, la théorie de localisation des activités agricoles (essentiellement en ligne et au ministère en charge des productions animales), la métropolisation												
Début de monitorat												
1ère visite de terrain : Observation directe et entretiens informels avec des éleveurs de volailles et de porcs (10) à Songon, Anyama et Bingerville												
1ère rencontre d'échanges sur le choix de mon sujet avec le Prof. Chaléard en marge des enquêtes Périmarge												
Terrain avec Périmarge : repérer les différentes catégories de fermes dans tous les villages visités lors des enquêtes Périmarge												
Entretiens avec les représentants des organisations d'aviculteurs : UACI, ANAVICI, IRPAVI, INTERPORCI (4)												
	Année universitaire 2013-2014											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
État d'avancement auprès de mon directeur de thèse (Prof. Koffi)												
Consultation du recensement national 2007 des éleveurs de porcs au FIRCA												
2ème rencontre d'échanges sur la problématisation de mon sujet avec le Prof. Chaléard en marge des enquêtes PERIMARGE novembre												
Terrain avec Périmarge : repérer les fermes dans tous les villages visités lors des enquêtes Périmarge et entretiens informels avec éleveurs (5)												
Les 5èmes journées avicoles de Côte d'Ivoire												
Entretien avec la Responsable du Service Élevage de l'ANADER de la région d'Abidjan												
Recherche documentaire sur l'élevage périurbain, rajout de la sous-préfecture de Brofodoumé à ma zone d'étude												
Dépôt de candidature à l'École doctorale pour inscription en thèse dans le cas d'une cotutelle												
Élaboration questionnaire et pré-enquête												
État d'avancement auprès de mon directeur de thèse (Prof. Koffi)												
Séminaire à l'écriture scientifique organisé par RUBAFRIQUE												
Récits de vie (5), entretiens avec les gros producteurs de volailles et de porcs (3)												
	Année universitaire 2014-2015											
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Enquête par questionnaire (197), entretiens avec les gros producteurs de volailles (18) et de porcs (3) et récits de vie (27)												

Entretiens avec l'adjoint au Responsable de la Cellule des projets spécifique du district (2)													
Entretien avec le Dr Faye (Directeur des élevages de la SIPRA)													
ATELIER à mi-parcours de REPI (Trente ans de Relève de l'État Promoteur Immobilier)													
Atelier de présentation des résultats du SDUGA													
Enquêtes PERIMARGE													
Rédaction première et deuxième partie (traitement de données de terrain)													
La 3ème édition des Journées Ivoiriennes de la Viande de Porc et de ses Dérivées (JPORC-CI)													
	Année universitaire 2015-2016												
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	
Enquêtes sur les marchés													
Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales 2015													
Mobilité internationale													
Rencontre avec le Professeur Chaléard : - Discussion sur l'avancement de mes travaux (problématisation et modification de l'intitulé du sujet) ; - Établissement d'un calendrier de travail													
Salon SPACE 2015 : Rencontre régionale organisée par l'Académie d'Agriculture et GIS « Elevages Demain » lors du SPACE 2015 sur relations entre élevages intensifs et les territoires en régions Bretagne et Pays de la Loire													
Journée de l'Association des Professionnels des villes en développement Thème : Les périphéries urbaines des « villes du Sud »													
Colloque international Valenciennes-La Louvière (Belgique-Belgique) 23-24-25 septembre 2015 Nature des villes, nature des champs : Synergies et controverses													
« Doctoriales » aux Journées annuelles de l'UMR													
Recherche bibliographique approfondie sur le récit de vie et les concepts de métropolisation, territorialisation, périurbanisation													
Atelier Télédétection (Initiation au logiciel IDRISI)													
Atelier SIG Niveau 1													
Séminaire interne PERIMARGE/ Rôle de l'Etat dans les terrains à partir des questions de recherche Périmarge (Le cas de Songon en Côte d'Ivoire)													
Entrevue avec le Professeur Chaléard : Echanges sur la réorientation de la problématique de ma thèse et modification de la méthodologie ; recadrage méthodologique													
Soutenance d'Etienne Monin : Formation agraire, nouveaux modèles agricoles et encadrements métropolitains à Shanghai.													
Atelier Le plagiat dans la recherche et à l'université : enjeux, pièges et bonnes pratiques/ Le plagiat académique : le doctorant face au plagiat.													
3 ^{ème} rencontre des Jeunes Chercheurs.e.s en Etudes Africaines (2 ateliers) : - Gestion foncière : mode													

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES.....	4
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS.....	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
1. <i>A LA SOUCHE DE LA THÈSE: QUAND LES ÉLEVAGES MODERNES DE VOLAILLES ET DE PORCS OCCUPENT LES PÉRIPHÉRIES URBAINES EN MOUVEMENT</i>	10
2. <i>ÉTAT DES CONNAISSANCES.....</i>	13
2-1 Cadre théorique	13
2-1-1 Un objet d'étude imposant un champ disciplinaire varié.....	13
2-1-2 Métropolisation : une recomposition territoriale contemporaine influençant les élevages périurbains	15
2-1-2-1 Métropolisation, les ingrédients qui la définissent	16
2-1-2-2 Territorialisation de l'élevage périurbain : les effets socio-spatiaux de la métropolisation	17
2-1-2-3 Territorialisation en milieu métropolitain : un processus réanimé par un autre processus.....	18
2-1-2-3-1 Élevages avicoles et porcins : une territorialisation de proximité de longue date dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne	19
2-1-2-3-2 Une territorialisation agricole de proximité spatiale de retour dans les pays développés	24
2-1-3 Les théories de localisation des activités agricoles	25
3. <i>Problématique</i>	29
4. <i>Objectifs.....</i>	31
5. <i>Méthodologie.....</i>	31
5-1 Hypothèses de recherche	32
5-2 Méthode.....	32
5-2-1 Évolution globale de la thèse.....	32
5-2-2 Les échelles et les unités d'observation.....	34
5-2-3 Les variables d'analyse.....	34
5-2-4 La recherche documentaire: données primaires, statistiques et cartographiques	36
5-2-5 Définition du cadre géographique de l'étude : choisir « notre » périurbain	40
5-2-6 Les enquêtes de terrain : repérer, choisir et approfondir.....	47
5-2-7 Le traitement des informations	57
5-2-8 Les travers méthodologiques.....	57
5-2-9 Plan de la thèse.....	58
PREMIÈRE PARTIE: ÉLEVAGES MODERNES AVICOLES ET PORCINS DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN : DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ENTRE NORMES ET « INGÉNIOSITÉ ».....	61

<i>CHAPITRE 1: LOCALISER LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES DANS LA PÉRIPHÉRIE ABIDJANAISE</i>	64
1-1 De la ville d'Abidjan au district : du rural plein la périphérie	64
1-1-1 La course à l'étalement : de terroir en terroir ou des lambeaux de terroirs	64
1-1-1-1 Les années d'avant district	64
1-1-1-2 Les années district	69
1-1-2 Une floraison de lotissements villageois, autre aubaine pour l'élevage.....	74
1-1-2-1 Le lotissement à destination des individus	74
1-1-2-2 La réserve foncière et l'espace péri-promotion immobilière	76
1-2 Les fermes de volailles spatialement sélectives	77
1-2-1 Les grandes exploitations avicoles et leur besoin de grandes aires.....	78
1-2-2 Les petites exploitations avicoles partout	89
1-3 Les fermes porcines à la recherche d'eau à "fleur de sol"	100
Conclusion du chapitre 1	103

CHAPITRE 2 : LES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES PRODUCTEURS DE VOLAILLES ET DE PORCS	
DU DISTRICT	105
2-1 Les caractéristiques des aviculteurs et des producteurs de porcs	105
2-1-1 Les propriétaires des élevages	106
2-1-1-1 Profils sociodémographiques des éleveurs : des allochtones de tous horizons	106
2-1-1-2 Le solitaire	108
2-1-1-3 L'éleveur du dimanche et l'homme d'affaires	109
2.1.2 La main-d'œuvre	110
2-1-2-1 La main-d'œuvre familiale	110
2-1-2-2 La main-d'œuvre salariée	111
2.2 La génétique ou les souches : une dissemblance marquée	112
2-2-1 Au départ des élevages avicoles, des souches en provenance de l'extérieur	112
2-2-1-1 Un ravitaillement local subordonné à une structuration mondiale	117
2-2-1-1-1 L'insertion de la production locale dans le réseau mondial avicole : l'exemple de la SIPRA ...	120
2-2-1-1-2 Les autres élevages commerciaux	121
2-2-2 Les animaux en élevages de porcs : un approvisionnement plus local	123
2.3 L'alimentation et les bâtiments : de légères ressemblances	126
2-3-1 Une flexibilité alimentaire peu partagée	126
2-3-2 Les bâtiments, leur état et leur capacité: plus d'effort d'investissement en aviculture qu'en élevages de porcs.....	134
2-3-2-1 L'aviculture et ses unités de productions.....	134
2-3-2-1-1 La grosse unité avicole	134
2-3-2-1-2 Les petites unités avicoles	136
2-3-2-1-3 Matériels spécifiques d'élevage avicoles partagés	138
2-3-2-2 L'élevage de porcs peu variable suivant la taille	142
2.4 Les produits vétérinaires : une dépendance extérieure qui persiste	145
2-4-1 Des importations anciennes de produits vétérinaires	145
2-4-1-1 Présence des représentants de laboratoires étrangers lors des salons et journées animales (porcine ou avicole).....	146
2-4-1-2 Quand la santé animale passe par une alimentation innovante: les algues	147
ivoiriennes en ligne de mire	147
2-4-2 L'approvisionnement des éleveurs en produits vétérinaires à l'échelle du district d'Abidjan	149
Conclusion du chapitre 2	151
Conclusion de la première partie	152

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICITÉ DE LA POPULATION ABIDJANAISE ET DISTRIBUTION DES PRODUITS AVICOLES ET PORCINS DANS LA MÉTROPOLE..... 153

CHAPITRE 3 : LA CROISSANCE DE LA POPULATION ABIDJANAISE, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ESSOR DES ÉLEVAGES AVICOLES ET PORCINS	155
3-1 De la métropole agglomérée au district: une démographie avantageuse.....	155
3-1-1 Abidjan, une taille démographique importante indiscutable à l'échelle du pays	155
3-1-2 Une croissance démographique soutenue et contrastée dans l'espace métropolitain.....	159
3-1-2-1 Les communes maintiennent leur croissance démographique	159
3-1-2-2 Des communes périphériques de plus en plus peuplées	160
3.2 Composition de la population abidjanaise	163
3-2-1 Une alimentation singulière à Abidjan	163
3-2-2 Des revenus globalement plus élevés à Abidjan.....	165
3-2-2- 1 Abidjan en tête de lice des centres urbains au niveau des dépenses	166
3-2-2-2 La présence de classes moyennes à Abidjan	170
Conclusion du chapitre 3	173
CHAPITRE 4 : UN APPROVISIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE DONNANT DE LA VOIX A LA PRODUCTION LOCALE	175
4-1 Le mécanisme d'approvisionnement sur les marchés	175
4-2 Le mécanisme de commercialisation des petits producteurs enquêtés	178
4-3 La grande distribution de plus en plus innovante	183
4-3-1 La distribution moderne à grande échelle des produits avicoles et porcins	183

4-3-1-1 Les réseaux en propre.....	184
4-3-1-1-1 Le réseau Coqivoire : une visibilité concentrée à Abidjan	186
4-3-1-1-2 Le réseau de distribution FOANI s'affirme.....	192
4-3-1-1-3 Le réseau de distribution « Le Terroir »	197
4-3-1-2 Les réseaux des hypermarchés et supermarchés : les changements en cours.....	197
4-4 Un approvisionnement dans tous les sens se nourrissant du réseau routier ivoirien	202
4-5 La rentabilité des productions avicoles et porcines en question	204
Conclusion de la deuxième partie	209

TROISIÈME PARTIE: POLITIQUES PUBLIQUES ET PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES PÉRIURBAINES À ABIDJAN..... 210

CHAPITRE 5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉLEVAGE : ATOUT ET CONTRAINTE POUR LES PRODUCTIONS AVICOLES ET PORCINES..... 212

5-1 La politique d'élevage des années antérieures.....	212
5-1-1 La période coloniale	212
5-1-2 Après l'indépendance jusqu'au début des années 2000.....	213
5-2 Une vision actuelle axée sur la mobilisation de financement en faveur de l'initiative privée.....	217
5-3 Les expériences en cours en faveur de l'initiative privée	219
5-3-1 Une gestion flexible des importations	220
5-3-2 Une législation d'implantation des fermes légères	225
5-3-3 Des projets avicoles et porcins d'envergure nationale.....	227
5-4 L'émergence de nouvelles pistes de développement de l'aviculture	233
5-4-1 Des modèles avicoles tunisien et brésilien protégeant les petits producteurs	234
5-4-2 Une régionalisation des activités agro-industrielles en cours	235
5.5 Les nouvelles périphéries animales de la métropole	236
5-5-1 Les grandes fermes toujours plus loin	236
5-5-1-1 Des morceaux de la SIPRA plus loin de la métropole abidjanaise	236
5-5-1-2 L'entreprise PROVETO sur le départ: de Bingerville à Toumodi.....	237
5-5-2 Les petits producteurs partagés entre rester à proximité de la métropole et la fuir.....	238
Conclusion du chapitre 5	248

CHAPITRE 6 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ÉLEVAGES PÉRIURBAINS : DES INITIATIVES INACHEVÉES..... 249

6-1 Les actions en cours à l'échelle des acteurs institutionnels	250
6-1-1 Les actions de développement en faveur des élevages avicoles et porcins	250
6-1-1-1 Une opacité autour des questions agricoles au niveau du district	250
6-1-2 L'expérience des PFS.....	256
6-2 Interroger le devenir des élevages avicoles et porcins dans la vision future de la métropole	259
6-2-1 Les autorités coutumières	259
6-2-2 Un schéma directeur 2015-2030 du Grand Abidjan en attente de précision.....	261
6-2-2-1 La vision vert-bleue.....	262
6-2-2-2 L'exemple d'Attinguié: une planification laissant une marge au développement des élevages avicoles et porcins.....	269
Conclusion du chapitre 6	274
Conclusion troisième partie	275

CONCLUSION GÉNÉRALE:..... 276

BIBLIOGRAPHIE..... 282

ANNEXES..... 313

1- Modèles de guide d'entretien.....	313
2- Mes questionnaires	316
3- Grille de lecture des sites d'élevages visités	333
4- Décret régissant l'implantation des élevages en Côte d'Ivoire.....	336
5- Le gros producteur de porcs de Grand-Bassam.....	341
6- Images tirées d'un prospectus du réseau le Terroir	344
7- Les projets routiers stratégiques	345

8-	<i>Profil des interlocuteurs pour les récits de vie</i>	346
9-	<i>Tableau récapitulatif des grandes exploitations enquêtées</i>	347
10-	<i>Chronogramme détaillé de la thèse.....</i>	349

Résumé/Abstract

Métropolisation et territorialisation de l'élevage à Abidjan (Côte d'Ivoire)

L'élevage périurbain est un sujet d'actualité dans un monde de plus en plus caractérisé par la croissance urbaine. Cependant, le lien entre ville et élevage dans les grandes agglomérations d'Afrique de l'Ouest reste peu étudié sous le prisme de la métropolisation. Sachant que les productions modernes de volailles et de porcs ont prospéré à Abidjan depuis le milieu des années 1970 sans espace officiellement dédié, cette thèse interroge l'influence de la métropolisation sur leur territorialisation à la périphérie de la capitale économique ivoirienne. Dans un cheminement à la croisée des géographies urbaine et rurale, nos enquêtes de terrain nous ont permis de saisir d'une part une tendance à la relocalisation « de proche en proche » vieille des premiers bourgeons de l'expansion spatiale abidjanaise sur la campagne environnante. Et d'autre part, nous constatons la création de nouvelles exploitations ou une dynamique renouvelée des élevages avicoles situés plus loin de la métropole notamment à Agnibilékrou, Assinie, Jacquville ou à Agboville. Si les voies terrestres structurantes et les possibilités financières des industriels réorganisent le bassin de production avicole, les choses sont plus timides pour les élevages porcins. Ainsi, la variabilité des réponses à l'échelle des seuls producteurs gagnerait à se stabiliser avec un développement agro-industriel régional mieux défini.

Mots-clés : Métropolisation – Territorialisation - Élevage périurbain - Relations ville-campagne - Côte d'Ivoire – Abidjan

Metropolization and territorialization of breeding in Abidjan (Ivory Coast)

Peri-urban breeding is a hot topic in a world increasingly characterized by urban growth. However, the link between city and breeding in the large agglomerations of West Africa remains less studied under the prism of metropolisation. Knowing that moderns poultry and pig productions have flourished in Abidjan since the mid-1970s without officially dedicated space, this thesis questions the influence of metropolisation on their territorialization on the Ivorian economic capital periphery. In a cross-section of urban and rural geography, our field surveys allowed us to grasp, on the one hand, a tendency to relocate « step by step » at the time of the old buds of Abidjan's spatial expansion. On the other hand, we see the creation of new farms or a renewed dynamics of poultry farms located farther from the metropolis, notably in Agnibilékrou, Assinie, Jacquville or Agboville. While the structural land routes and the financial possibilities of industrialists reorganize the poultry production area, things are lesser for pig farms. Thus, the variability of responses at the producer level alone would tend to stabilize with clearer regional agro-industrial development.

Key words: Metropolization – Territorialization - Peri-urban breeding - Relationship cities-countryside - Côte d'Ivoire - Abidjan